



HAL
open science

**Sourds, surdité, langue(s) des signes et épistémologie
des sciences du langage. Problématiques de la
scripturation et modélisation des bas niveaux en
Langue des Signes Française (LSF).**

Brigitte Garcia

► **To cite this version:**

Brigitte Garcia. Sourds, surdité, langue(s) des signes et épistémologie des sciences du langage. Problématiques de la scripturation et modélisation des bas niveaux en Langue des Signes Française (LSF). . Linguistique. Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 2010. tel-01709759

HAL Id: tel-01709759

<https://hal.science/tel-01709759v1>

Submitted on 25 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris 8—Saint-Denis
Ecole Doctorale n° 224 « Cognition, Langage, Interaction »
U.F.R. de Sciences du Langage

SOURDS, SURDITE, LANGUE(S) DES SIGNES
ET EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES DU LANGAGE.
PROBLEMATIQUES DE LA SCRIPTURISATION ET MODELISATION DES BAS
NIVEAUX EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

Dossier présenté pour l'obtention
du diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches
par
Brigitte GARCIA

Volume I : mémoire de synthèse

MEMBRES DU JURY

Elena ANTINORO PIZZUTO
Mario BARRA-JOVER
Christian CUXAC
Anne SALAZAR-ORVIG
Marzena WATOREK
Bencie WOLL
Marie-Thérèse L'HUILLIER

06/05/2010

TABLE DES MATIERES

<i>Ouverture</i>	6
1. Linguistique des langues des signes : un champ jeune ; un modèle (re)fondateur : un domaine en construction	8
2. Linguistique des langues des signes : urgences et longueur de temps ; éthique de la recherche	15
3. Historique de mes recherches, raisons et modalités de mon inscription dans le cadre du modèle sémiologique.....	21
4. Contenus et organisation des deux volumes	26
<i>Chapitre I— Synthèse (1) — Sourds et langue des signes au regard de l’écriture, et retour</i>	29
1. Scripturisation des LS. (Re-)formulation des problématiques.....	32
1.1 Sources du questionnement et objectifs	32
1.1.1 LS, langues non écrites ? Statut particulier de l’écrit dans le bilinguisme des locuteurs sourds de LS institutionnelles.....	32
1.1.2 Description linguistique des LS et représentations graphiques	34
1.1.3 Objectifs et questions de recherche	37
1.2 L’absence d’écriture des LS comme analyseur de la question des représentations graphiques pour les LV : la quadrature du cercle ?	38
1.2.1 A propos de l’API : ni phonétique, ni international	39
1.2.2 À propos des principes et systèmes de transcription des corpus longs de formes parlées des LV	43
1.3 Sortir de la quadrature du cercle. Ce qui est spécifique aux LS.....	47
2. Scripturisation des LS. Etat des lieux et bases pour une formalisation graphique.....	49
2.1 Systèmes graphiques <i>princeps</i> (Bébian, Stokoe). Rôle de la linguistique moderne dans l’exo-grammatisation des LS	49
2.1.1 D’un outil métalinguistique et didactique à un vecteur du statut linguistique de l’ASL	49
2.1.2 La rupture moderne de Stokoe	51
2.2 Leurres et limites des systèmes et pratiques graphiques modernes et orientation des recherches.	55

2.2.1	Systèmes de notation : des variations autour d'un même noyau de principes. Seulement le signe.....	56
2.2.2	...Mais quel signe ? Problématiques de la transcription de discours et de l'annotation...	57
2.2.3	« Notations » et « annotations » : le signe et sa structure interne comme points aveugles.....	62
2.3	Le cas <i>Sign Writing</i> (SW).....	67
2.3.1	Ce qui fait de SW un système à part	67
2.3.2	Principes sémiographiques de SW : continuités et ruptures. Les forces du système	68
2.3.3	Faiblesses potentielles et questionnements	70
2.3.4	Dimension heuristique de SW	71
2.4	Réflexions sémiographiques et premiers aboutissements. Perspectives.....	73
3.	Sourds et pratiques d'écrit de la LS.....	77
3.1	Enquête qualitative auprès de locuteurs sourds adultes — Enjeux, choix méthodologiques et limites	78
3.2	Pratiques graphiques et formes d'écrit de la LSF.....	80
3.2.1	Un continuum de pratiques graphiques symétrique du continuum de français signé ..	81
3.2.2	Fonctionnalités de ces pratiques graphiques idiosyncrasiques	83
3.2.3	Pratiques graphiques et schématisation : des principes à optimiser ?	84
3.3	Nouvelles technologies, LS vidéo, mutations des supports et des conditions de production/réception : oralité, scripturarité et nouvelles normes	87
3.3.1	Nouvelles technologies de l'écrit : vecteur de désinhibition par rapport à la LV écrite dominante.....	87
3.3.2	Nouvelles technologies du visuel. La « LS vidéo », écrit des LS ?	88
3.3.3	Conditions d'émergence d'un nouveau type d'écriture ?	90
4.	Les sourds et le français écrit.....	93
4.1	« Oralisme » vs oralité des langues. Oral, écrit, surdité.....	94
4.2	Les acquis concernant les conditions d'entrée des sourds en littérature : pas d'écrit sans oralité préalable.....	98
4.3	Questions réellement posées par la surdité pour l'entrée des sourds en littérature ; travaux en cours et directions de recherche	103
4.3.1	Langue écrite et économie sémiographique.....	106
4.3.2	Normes textuelles et normes socio-communicatives : linguistique et <i>textualité</i> contrastive	112
4.3.3	La « grammaire des fautes » du « français sourd »	114
5.	Bilan	118

Chapitre II.. — Synthèse (2)— Unités des langues des signes : structure interne des unités gestuelles, question du lexique et lexicogenèse122

1. Cadre général : quelles unités pour les LS ?.....	122
1.1 Deux types d'unités <i>discursives</i> mais un seul type d'unité <i>linguistique</i> ?.....	124
1.2 Phonologie, phonétique, morpho-sémantique, morpho-phonétique des LS ? Hypothèse d'une compositionnalité morphémique-iconique et questions générales de recherche.	128
1.3 Eléments d'une phonétique articulatoire de la gestualité (Boutet 2001) et modulation des enjeux théoriques dans le cadre de <i>BDLSF</i>	134
2. Inventaire des composants morphémiques sublexicaux et contraintes phonétiques sur la compositionnalité. La base de données <i>BDLSF</i>	137
2.1 Objectifs opérationnels et nature du travail réalisé	137
2.2 Principes régissant l'architecture et la documentation de la base	140
2.2.1 Remarques sur certains choix méthodologiques	140
2.2.2 Concilier analyses visuelle (paramétrique) et physiologique (infraparamétrique).....	141
2.3 Premiers résultats et questionnements	143
2.3.1 Position relative et contraintes sur la stabilisation des signes lexicaux	144
2.3.2 Inventaire, catégorisation et étiquetage des valeurs morphémiques pour le paramètre configuration.....	145
3. Sémio-genèse des langues des signes et lexicogenèse	154
3.1 Enjeux sociolinguistiques et linguistiques d'une étude de la lexicogenèse en LS et objectifs de recherche	155
3.1.1 Statut particulier du lexique dans les LS et problématiques atypiques de l'expansion lexicale	155
3.1.2 Le lexique, pierre angulaire de l'investissement sociolinguistique des locuteurs. Question d'une norme lexicale/lexématique pour les LS.	159
3.1.3 L'émergence lexicale comme précipité de la sémio-génèse et observatoire de la norme en acte	165
3.2 Protocole méthodologique de collecte des nouvelles unités lexicales	167
3.2.1 Créativité lexicale et diversification géographique	168
3.2.2 Représentativité et critères de sélection des personnes enquêtées	168
3.2.3 Prise en charge de la constitution des corpus par des enquêteurs sourds : pivot central du dispositif et difficultés liées.....	170
3.3 Procédés de la création lexicale en langue des signes et matrices lexicogéniques. Premières réflexions.....	173
3.3.1 Matrices lexicogéniques, logiques de compositionnalité ? Etat de l'art et questionnements.	173
3.3.2 La question de l'emprunt	180
4. Bilan	184

5. A l'interface des chapitres II et III — Corpus de discours de LSF : de quelques enjeux et problématiques.	187
5.1 Constitution et édition d'un « grand corpus » de LSF : pluralité des motivations, significations et incidences	187
5.2 « Linguistique de corpus » : quel sens exactement ?	191
5.3 Fabrication de « corpus modernes », temps et pratiques de recherche.....	193
Chapitre III — Approfondissements épistémologiques	196
1. Une « spécificité française » ? Retour sur l'analyse historique et épistémologique esquissée dans la thèse	198
1.1 Lignes de force développées dans la thèse quant à cette « spécificité française »	198
1.2 Quelques remarques sur les limites de ces premières analyses	205
1.3 Et réaffirmation de l'importance des socles épistémologiques liminaires	207
2. Evolutions récentes en linguistique des LS. Quel est le véritable débat ?	212
2.1 Ce qui est présenté comme objet de débat dans les descriptions linguistiques actuelles des LS	216
2.1.1 « Linguistique » : symbolique vs indexical.....	217
2.1.2 « Linguistique » : « symbolique » vs « depicting ».....	220
2.1.3 « Linguistique » vs « discursif » ou ...« encore plus gestuel »	224
2.2 Les LS comme systèmes hétérogènes, combinant linguistique et gestuel : une <i>alternative</i> aux approches formelles dominantes ?	228
2.2.1 Hypostase du « gestuel » et du « linguistique »	228
2.2.2 L'iconicité : un problème ? quel problème ?	232
2.2.3 Face-à-face revendiqué, oralité échappée	240
2.2.4 Usages, centre et périphérie : de quelques inconséquences	242
2.2.5 Centre et périphérie, suite : la question du locuteur natif	243
2.2.6 Une filiation épistémologique non assumée.	247
2.3 Le modèle sémiologique ou l'autre débat.	248
Bilan final	250
Bibliographie	254
Annexes	282

OUVERTURE

« Entre Ancône et Fiume, à moins que ce ne soit entre Middelkerke et une ville dont j'ai oublié le nom, il y a un phare dont la lumière passe toutes les nuits sur la mer comme un coup d'éventail, un coup d'éventail et puis plus rien, et puis de nouveau une lueur. Et dans les prairies du val Venna fleurissent les edelweiss...

Est-ce de la géographie, de la botanique, de la navigation ? C'est un visage, c'est quelque chose qui est là, unique, seul, éternel, présent et du même coup absent. Ou alors, que serait-ce donc ? »

Robert Musil, 1962 [1957], *Trois femmes [Tonka]*, Points, Seuil, Paris, p. 111.

« Pensée échappée, je la voulais écrire, j'écris au lieu qu'elle m'est échappée. »

Blaise Pascal, *Les Pensées* (VI, Les Philosophes).

« S'agissant des Sourds, je rêvais même, si cela eût été possible, à une sorte d'expression en amont de la description qui, plus respectueuse de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils veulent paraître, ne fût qu'indicative, déictique. Juste un prélude destiné à favoriser les rencontres. Une sorte d'invitation au voyage, à l'adresse des entendants : « C'est ici. Allez donc y voir ! Et avec vos propres yeux ! Vous ne serez pas déçu ! »

Bernard Mottez, *Les Sourds existent-ils ?*, 2006, p. 29-30.

L'objet sur lequel porte ce mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches, la langue des signes, est un objet singulier. Si l'on s'accorde aujourd'hui, au moins officiellement, à reconnaître que les langues des signes (LS) sont des langues comme les autres, il est bien plus difficile de faire entendre qu'elles ne sont pas, pour autant, des langues *comme* les autres. Qu'elles soient ou non reconnues officiellement, ces langues, qui sont universellement minoritaires —comme le sont leurs locuteurs naturels, les sourds—, ont comme eux constamment été, et demeurent, menacées. Dans le même temps, elles sont assurément aussi immémoriales que la surdité et douées d'une capacité unique de résilience et de régénération. Des langues visibles par nature mais qui de longtemps, et encore aujourd'hui je le crains, sont culturellement, socialement et scientifiquement peu vues, ou, ce qui n'en est pas très éloigné, le sont au travers d'un prisme déformant et souvent réducteur.

La période que couvre ce mémoire, les années 2000, est elle aussi singulière, symboliquement chargée pour les sourds français et pour leur langue, la Langue des Signes Française (la LSF). Elle l'est en ce qui concerne l'histoire des recherches linguistiques sur cette langue. Cette décennie est, pour la France, la première où se réalise vraiment, concrètement, l'intégration institutionnelle de ce domaine de recherche, amorcée à la fin des années 1990. Mais particulière, cette période l'est aussi, plus profondément, au regard de l'existence politique et institutionnelle de la LSF, —une manière d'aboutissement des trente années qui ont suivi le réveil sourd des années 1970 en France, après plus d'un siècle d'oblitération pure et simple, de déni et d'oppression. Les années 2000 incluent en effet en leur mitan ce moment historique où, pour la première fois, la LSF est de par la Loi reconnue comme langue à part entière, à ce titre langue enseignable et, si tel est le choix des parents, langue d'enseignement pour l'ensemble du « parcours scolaire du jeune sourd »¹. Ce dernier point, peu banal dans l'histoire de la politique linguistique française, fait de la LSF une langue de la République à l'instar du français². En amont et en aval de cette date-charnière, la décennie 2000 a vu la mise en place puis le développement exponentiel de formations universitaires en lien avec la LSF, son étude, son enseignement et son interprétation. Elle se clôt sur la création d'un CAPES de LSF, qui, entre autres choses, consacre (au moins en théorie) la fin de l'empêchement (*de jure* et /ou *de facto*) fait jusqu'ici aux sourds d'accéder statutairement au métier d'enseignants, droit qui leur a été littéralement arraché en 1880, après qu'ils l'avaient si brillamment exercé au long du dix-neuvième siècle.

Le modèle théorique dans lequel s'inscrivent les travaux présentés ici, celui que Christian Cuxac a élaboré au long des trente dernières années³, est également singulier. Il est singulier au double sens où il se démarque fortement dans le champ des recherches internationales sur les LS et où il est un modèle original, dont l'ancrage et la portée sont directement épistémologiques. S'il décrit en effet les LS comme relevant d'un type propre, *i-e* différent des types dégagés pour les langues vocales (LV), il le fait en revenant aux fondements de la linguistique moderne et au projet saussurien d'une sémiologie générale. Il

¹ Loi du 11 février 2005 (2005-102) *Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.

² Ceci est, du moins, l'interprétation que fait du texte Pierre Encrevé, président du groupe d'experts désigné par le ministère de l'éducation nationale (2006-2009) pour la mise en application de la Loi 2005-102 relativement au parcours scolaire du jeune sourd (voir par exemple Encrevé et Braudeau 2007).

³ Outre la désignation éponyme de « modèle de Cuxac », le modèle en question est souvent désigné comme « modèle de l'iconicité » ou, depuis le début de la décennie, « modèle sémiogénétique ». Dans ses dernières publications (*e.g.*, Cuxac 2009, Cuxac et Antinoro Pizzuto 2010), Cuxac opte plutôt pour « modèle sémiologique ». C'est cette dernière désignation que j'utilise le plus souvent dans les pages qui suivent.

restitue le sens de ce projet tout en conduisant à réinterroger, en tout cas à décentrer, certains des postulats fondateurs et toujours actuels de la discipline. Le chemin qu'il ouvre, pour stimulant qu'il soit, n'est certainement pas la grand-route des recherches en linguistique.

Je voudrais, en ouverture de cette ouverture, revenir sur ces singularités parce qu'elles éclairent celles que présente aussi la forme des actions et du travail scientifique que j'ai menés dans ce champ ces dix dernières années, —et dont le présent mémoire vise à rendre compte.

1. Linguistique des langues des signes : un champ jeune ; un modèle (re-)fondateur : un domaine en construction

Le domaine des recherches linguistiques sur les LS est extrêmement jeune. Le texte fondateur des études linguistiques modernes sur ces langues (Stokoe 1960), portant sur l'American Sign Language (ASL) dont il affirme le statut linguistique, a cinquante ans cette année. Sa publication est cependant suivie d'une décennie de silence au sein de la communauté scientifique. Les travaux sur l'ASL ne redémarrent aux Etats-Unis qu'au début des années 1970 mais, cette fois, ils se traduisent par une expansion rapide, la démultiplication de départements de recherche spécialisés dans diverses universités américaines et un très grand nombre, toujours croissant, de publications. En Europe, le champ ne commence à se constituer que plus récemment, vers la fin des années 1970 puis dans le courant des années 1980. Dans plusieurs pays européens (Suède, Italie, Danemark, Allemagne, Grande-Bretagne, notamment), ceci se traduit également par la création de départements de recherche spécialisés. En France, tout est encore plus récent.

Les premiers descripteurs (et non des moindres) amorcent certes largement leurs travaux de description linguistique de la Langue des Signes Française (LSF) à l'orée des années quatre-vingt. Si déterminants qu'ils soient pour la suite, ils se comptent cependant sur les doigts de la main et, surtout, cette première phase des recherches n'est pas en France accompagnée d'une intégration explicite dans l'Université et les institutions de recherche. Sur ce plan, les « premières fois » s'égrènent une à une, lentement, à compter seulement du milieu des années 1990, —autant dire hier. La première thèse de doctorat puis le premier

poste de Maître de Conférences dont l'intitulé comporte la LSF datent respectivement de 1993 et 1994 (Richard Sabria, en sociolinguistique des LS), le premier poste de Professeur d'Université dont l'intitulé mentionne la « linguistique de la LSF » est celui de Christian Cuxac, en 1998.

Jeunesse du champ, donc, au regard du demi-siècle précédent de fondation et d'élaboration de la linguistique moderne dans la plus complète ignorance de ces autres langues humaines que sont les LS. Prime enfance en réalité si l'on prend en compte les millénaires de réflexion sur le langage et les langues et que l'on mesure à quoi s'y réduisent les considérations des quelques rares penseurs, écrivains et philosophes ayant intégré les langues gestuelles des sourds dans leur réflexion sur le langage humain⁴. Mais cette dimension *de facto* encore pionnière de la linguistique des LS n'est pas seulement, en France, une question de datation. Elle tient aussi à la manière dont la LSF a été appréhendée dès les tous débuts, et dont elle l'est aujourd'hui, du moins dans le cadre du modèle sémiologique (au demeurant le seul modèle qui, à ce jour, propose une description à la fois globale et détaillée de cette langue). La principale caractéristique de cette approche en effet est de considérer que les LS, leur genèse et les conditions de leur transmission présentent des particularités telles qu'il n'est ni pertinent ni intéressant d'y transférer sans questionnement préalable les modèles et concepts descriptifs existants, élaborés à partir des seules langues vocales (LV). Je m'explique plus bas sur les raisons pour lesquelles (et la manière dont) je me suis, personnellement, inscrite dans cette perspective originale qu'a ouverte Cuxac. Je voudrais au préalable en exposer les grandes lignes, pour donner la mesure de ses implications quant à, notamment, la forme prise par nos recherches.

Les deux assises, historiques et constitutives, du modèle sémiologique sont à mon sens les suivantes :

- son fondement empirique, la description s'étant ancrée sur des corpus de discours longs, enregistrés en situation ;
- le parti pris énonciativo-fonctionnaliste (fonctionnalisme aux deux sens de Martinet et de Jakobson) dans lequel ont été appréhendés ces discours. Très précisément, ceci s'est traduit par le fait de considérer que relevait de la langue (de la LSF) ce qui, dans les échanges entre locuteurs, remplit les fonctions de toute langue, fonctions pragmatiques, référentielles et

⁴ Voir notamment sur ce point Couturier et Karacostas 1989 et Benvenuto 2009.

métalinguistiques.

En cela, l'approche par Cuxac de la LSF se distingue dès l'origine de celles qui prévalaient ailleurs pour d'autres LS (aux Etats-Unis notamment), approches de type formaliste et pour lesquelles les données prises en considération étaient des données élicitées (à partir de stimuli en LV écrite), de type signe isolé ou énoncé décontextualisé. Appréhendée au vif des discours et des échanges entre locuteurs sourds, la LSF ne pouvait être captée par ces modélisations formelles, assimilatrices, élaborées outre-Atlantique. Celles-ci laissaient en particulier au bord de la route des pans entiers des productions gestuelles qui, très fortement iconiques et inscrites dans une *semiosis* du continu, contrevenaient frontalement aux critères retenus comme définitoires du linguistique mais qui, omniprésentes dans les discours de LSF observés, participaient clairement du fonctionnement de la langue. La tâche de Cuxac et des quelques premiers descripteurs de la LSF au long des années 1980 a certes été, en un sens, le travail classique de qui s'attelle à décrire une langue qui ne l'a jamais été, mais c'est à ceci près qu'il s'agissait aussi d'une langue visuo-gestuelle, non écrite (sans écriture) et, plus encore, qui n'avait jamais été envisagée par la discipline comme pouvant relever des langues humaines. Décrire la LSF, c'était donc simultanément dégager ses structures, identifier ses éléments, rendre compte de son fonctionnement, *et* faire reconnaître à la discipline son statut de langue. Mais, dès lors qu'on abordait la description par celle des discours produits *in situ*, c'est-à-dire incluant ces productions « non critériées », cela signifiait aussi d'avoir à élaborer des concepts descriptifs et un modèle théorique idoines, en d'autres termes de porter d'emblée la réflexion à un plan métathéorique, épistémologique.

À cet égard, ce qui était à interroger était rien moins que les piliers de la pensée structurale, ceux-là mêmes dont l'interprétation avait conduit sinon à l'exclusion du moins à l'oblitération des LS, c'est-à-dire :

- derrière la théorisation de l'iconicité comme l'une des manifestations possibles du langagier, revenir, puisque la tradition disciplinaire les avaient étroitement imbriqués, au principe de l'arbitraire saussurien et, plus précisément, de la langue comme système ;
- derrière l'affirmation que la LSF (les LS), langue(s) d'une autre modalité, requérai(en)t l'élaboration de concepts et d'une modélisation propres, faire retour sur le principe saussurien puis structuraliste du primat et de l'autonomie de la forme par rapport à la substance.

À l'arrivée, la LSF est décrite, pour le dire d'abord de manière plate, comme présentant deux grands types de structures, respectivement désignées comme « structures standard » et « structures de grande iconicité » (SGI) ou « transferts ».

Les premières s'analysent essentiellement en unités gestuelles à valeur générique et de sens global conventionnalisé, les « signes ». Porteurs du dictum, eux-mêmes constitués de composants (principalement manuels) de type morpho-phonétique, les signes sont discursivement encadrés par une organisation multilinéaire de paramètres corporels sémantiquement spécialisés : le regard (recteur de l'interaction et activateur de deixis), la mimique faciale (valeurs aspectuelles et modales), les mouvements du visage (fonction phatique) et du corps (démarcation des syntagmes, organisation thématique). Ces structures se caractérisent par l'utilisation pertinente qu'elles font de l'espace devant le signeur pour la construction de références (références actanciennes, temporelles, spatiales) —dont les deux opérateurs clés sont le regard et le pointage manuel— et pour l'expression de l'essentiel des relations sémantico-syntaxiques. Ces modalités d'utilisation de l'espace, où regard, pointage et placements des signes mettent littéralement en scène les entités du discours en spatialisant les interrelations, ressortissent pour Cuxac à une iconicité de type diagrammatique (au sens peircéen). Le caractère exhaustif de l'analyse sémantique qu'il est possible d'en donner dans ce cadre rend superfétatoire le recours à des catégories proprement syntaxiques, abstractions (ritualisations) formelles dont la possibilité qu'elles ont de spatialiser les relations sémantiques permet aux LS de faire l'économie.

Les SGI sont, quant à elles, très directement des structures de l'iconicité —une iconicité d'image—, actualisant des unités gestuelles pareillement compositionnelles mais dont le sens global, à valeur spécifiante, se résume à cette valeur compositionnelle. Le modèle identifie trois principaux types de transferts (combinables entre eux et avec les signes standard) : les « transferts de taille et de forme » (TTF), qui permettent de donner à voir la forme et/ou la taille d'une entité ; les « transferts de situation » (TS), qui montrent le déplacement d'un actant (main dominante) par rapport à un locatif stable (typiquement la main dominée), la scène étant figurée comme vue globalement, à distance ; les « transferts de personne » (TP), dans lesquels le locuteur devient littéralement l'entité dont il parle et dont il donne ainsi à voir, comme en plan rapproché, les actions effectuées ou subies, ou les discours qu'il tient.

Cette description en aplat passe cependant à côté de l'essentiel. Ce qui, en discours, fonde le recours à l'un ou l'autre des deux grands types de structures, c'est en première

instance l'intentionnalité sémiotique particulière du locuteur : intentionnalité de dire tout en donnant à voir, *i-e* avec une « visée illustrative » (SGI), ou bien intentionnalité de dire simplement, sans montrer (structures standard). Cette notion d'intentionnalité sémiotique, de « visée », constitue la clé de voûte du modèle, ce par quoi se *comprennent* l'unité de la langue et la dynamique de son fonctionnement. L'opérateur central en est le regard. Condition même de l'avènement d'un échange en LS, le regard est pour Cuxac le vecteur et l'indice de la visée, où l'intention de dire tout en montrant implique que le regard du locuteur soit décroché de celui de l'allocutaire, signalant par là l'effacement temporaire du locuteur du plan de l'énonciation. Les structures de transfert ainsi modélisées, pour être du dire et relever du verbal (ce sont des *structures*, contraintes et contraignantes, en nombre limité et elles-mêmes composées d'éléments entrant dans des paradigmes), correspondent cependant à une modalité du dire (le dire en montrant) qui est sans équivalent dans les LV. L'iconicité d'image, qui en est le principe structurant, y est aussi le mode de production du sens. Mais si la notion de visée est la clé de voûte du modèle, ce n'est pas seulement parce qu'elle permet de décrire le fonctionnement synchronique de la langue et, notamment, par le jeu dynamique du regard, les va-et-vient constants en discours entre types de visée et types de structures. Les conditions de son émergence, liées à ce qu'implique la surdité, sont aussi, et d'abord, ce qui pour Cuxac rend compte de la genèse de ces langues et de leurs structures.

Le modèle de l'iconicité trouve en effet sa cohérence globale dans le scénario qu'il propose pour la sémiogenèse des LS (de toutes les LS), scénario articulé à la situation où la surdité place dans la majeure partie des cas, et a toujours placé, l'enfant sourd.

« L'enfant sourd de naissance, en milieu exclusivement entendant, ne peut bénéficier de modèles langagiers adultes. De même, le parent entendant d'enfant sourd est dans la quasi-impossibilité de mettre en pratique les continues stratégies d'étayage qu'il est normalement amené à faire quant à la zone proximale du développement langagier de son enfant (Vygotsky, 1962). Les sollicitations et interactions multiples qui ne passent pas par le verbal placent alors l'enfant sourd dans une situation de double contrainte : celle d'avoir à dire et de ne pas le pouvoir ; où ses demandes, désirs, fantasmes, affects, sont là comme en souffrance d'avoir à être exprimés. Ce moteur d'avoir à dire est si puissant, si profondément ancré dans l'humain, que les enfants sourds inventent le processus inverse qui consiste à devenir les créateurs d'un dire en direction de l'adulte. » (Cuxac 2000 : 27).

Parce que je ne le ferai pas ailleurs, je rappelle ici les grandes étapes par lesquelles il est, sur ces bases, rendu compte de la genèse, aux plans onto- et phylogénétique, des LS. Le

désir de dire se traduit d'abord par des créations gestuelles proposées par l'enfant à son entourage et qui, parce que la modalité visuo-gestuelle, la seule qu'il puisse exploiter, s'y prête particulièrement, s'avèrent souvent ressemblantes. Pour ces mises en geste premières, iconiques par le fait mais non par l'intention, des premières conceptualisations de l'enfant, elles-mêmes ancrées dans son expérience perceptivo-pratique, Cuxac parle de « processus d'iconisation initial ». Ces créations croissent et se consolident si l'entourage de l'enfant y réagit et les encourage. Et ce n'est que plus tardivement, à un certain stade de sa maturation cognitive, que l'enfant découvre que ce qui est ressemblant est aussi plus efficace pour la communication et qu'il commence, alors, à en user (con)sciemment. Aux plans de l'ontogenèse comme de la phylogenèse (micro- et macro-communautés de sourds), c'est la répétition systématisée de cette mise en œuvre délibérée de l'intention de faire ressemblant (de donner à voir) qui serait à l'origine de la sédimentation des structures de l'iconicité (transferts). Elle est aussi, sur la base de cette première scission chez l'enfant entre deux modalités du dire (« dire conceptuel » et « vouloir montrer »), la source de la mise en place, plus tardive, dans les LS à histoire institutionnelle suffisamment longue, d'une « bifurcation » entre les deux grands types de structures.

Dans ce scénario, les unités lexicalisées, celles qui caractérisent les structures standard, sont considérées en effet pour les premières d'entre elles, comme issues d'une routinisation d'unités de transfert ayant perdu leur visée illustrative (et donc spécifiante). La grande iconicité, antérieure génétiquement, est considérée comme centrale, « tronc commun cognitif » et structurel de toutes les LS. La présence rémanente d'iconicité dans de nombreux signes lexicalisés, où elle n'est pourtant pas le mode de production du sens (ces signes font sens par leur valeur générique globale, non compositionnelle), ne s'y réduit pas à n'être qu'un reliquat étymologique. Elle est au contraire fortement fonctionnalisée : elle seule permet l'intégration économique et discursive des deux types de structures, une unité lexicale pouvant ainsi à tout instant, si le regard est porté sur elle, se délexicaliser et basculer en grande iconicité.

Ce modèle présente à mon sens trois caractéristiques étroitement imbriquées.

1— La pertinence cruciale octroyée à la surdit ,   deux titres au moins :

- a) les caractéristiques de sa transmission g n tique, qui font qu'un enfant sourd a dans 95% des cas des parents entendants ; en d'autres termes, que la situation d crite ci-dessus par Cuxac est et a toujours  t  la plus classique ;

- b) les implications sur la communication du fait de ne pas entendre, *i.e.*, dit négativement, de ne pas pouvoir exploiter la modalité audio-phonatoire ou, dit autrement, de devoir exploiter maximalelement les potentiels offerts par la seule modalité accessible, la modalité visuo-gestuelle (là où la communication entendante exploite simultanément les deux canaux).

2— La centralité du sémiologique et, plus précisément, de la sémiologie du canal, en amont de la structuration du dire et des formes (diverses) qu'il peut prendre dans les langues. C'est-à-dire :

- a) la modalité comme génératrice de contraintes mais aussi comme ouvrant des potentiels propres ; en l'espèce pour la modalité visuo-gestuelle, le maintien possible de la figurativité, à même de restituer au plus près l'univers de l'imagerie mentale ; la possibilité de spatialiser les relations sémantico-syntaxiques ; celle d'exploiter pleinement la simultanéité (nature et visibilité des articulateurs corporels) ;
- b) la modalité considérée dans son double volet de production (gestuelle) et de réception (visuelle) et dans la *dynamique de l'interaction* (valeur centrale du regard et dynamique interactionnelle du couple regard/pointage), l'ensemble constituant *les conditions substantielles* de la communication linguistique.

C'est très exactement ici que doit être situé le renversement épistémologique suggéré par Cuxac : celui qui, considérant les LS comme des analyseurs langagiers, invite à envisager symétriquement les *formes* prises par les LV comme des réponses particulières apportées aux contraintes liées à la modalité audio-phonatoire et à la possibilité, dans la communication, d'avoir recours conjointement aux deux types de modalités.

3— L'absence de solution de continuité entre diachronie et synchronie (qui ne signifie pas une neutralisation de l'opposition) en ce sens que c'est la même mise en œuvre d'une double intentionnalité sémiotique qui préside en synchronie au choix du type de structures qui, phylogénétiquement, a abouti à la structuration linguistique de l'iconicité et qui, diachroniquement, rend sans doute compte de l'évolution de ces langues. Ceci inscrit les LS, leur genèse et leur évolution, dans une temporalité plutôt cyclique (une sémiogenèse toujours à même d'être réitérée en tout lieu du monde où naît un enfant sourd, et dont les processus sont toujours potentiellement activables dans l'évolution des LS), bien différente en tout cas de la temporalité linéaire par laquelle sont modélisés le changement linguistique et la diversification pour les LV.

Le modèle élaboré ne décrit donc pas seulement l'état d'une langue en synchronie, il inscrit les processus de son émergence et de sa structuration au cœur de son fonctionnement actuel. Surtout, parce qu'il ancre ces processus sur les caractéristiques communicationnelles, modales et sémiologiques liées à la surdité d'une part ; sur les conditions familiales, sociales et idéologiques d'accueil des productions émergentes d'autre part ; sur l'hypothèse d'un lien étroit entre l'imagerie mentale (née des interactions expérientielles avec le monde) et la structuration gestuelle de l'iconicité enfin, ce modèle excède la seule LSF. Il vaut pour toutes les LS, il modélise un *type* de langues. Pour autant, par cette perspective typologique et par les choix épistémologiques qui fondent la démarche descriptive, principes constructivistes, fonctionnalistes et énonciativistes, ce modèle s'inscrit de plain-pied dans les débats actuels entre les grands paradigmes qui structurent les sciences du langage.

2. Linguistique des langues des signes : urgences et longueur de temps ; éthique de la recherche

J'en reviens ainsi à ce en quoi la jeunesse, objective, du champ est accrue par la dimension re-fondatrice⁵ de l'approche sémiologique. La nature même de cette approche, d'abord sémantique et fonctionnelle, fait qu'elle ne pouvait au départ (la description, de type top-down, était en cours) et ne peut à l'arrivée (non pertinence pour les LS des niveaux d'analyse retenus pour les LV, notamment la syntaxe et la phonologie) se décliner dans les sous-domaines classiques de la description des langues. De fait, chacune des thèses directement inscrites dans cette perspective du modèle de l'iconicité qui ont jalonné ces années 2000 revêt elle aussi une dimension globale et une dimension pionnière, contribue à corroborer la portée explicative et descriptive de l'approche tout en balisant à son tour un nouveau champ d'investigations :

— Sallandre (2003), *via* l'approfondissement des structures de transfert et la catégorisation de leurs types les plus récurrents de combinaison, entre eux et avec d'autres unités gestuelles (pointages, signes), et la première évaluation quantitative de la part respective des deux grands types de structures dans divers genres de discours émanant d'un large panel de

⁵ Dût la modestie de C. Cuxac en pâtir, ce terme me semble le plus adéquat.

locuteurs ;

— Fusellier-Souza (2004), par la première description circonstanciée menée dans ce cadre du modèle sémiologique, de trois LS émergentes d'adultes sourds en milieu exclusivement entendant et la démonstration *in vivo* de la portée explicative de l'hypothèse sémiogénétique ;

— Bonnal (2005) *via* la première reconstitution de la formation du lexique de la LSF à partir du corpus historique le plus exhaustif des dictionnaires de signes publiés depuis la fin du dix-huitième siècle et, entre autres, à travers cette reconstitution, l'étayage de l'hypothèse que, pour la LSF, la « bifurcation » se serait produite dans le courant du dix-neuvième siècle;

— Jacob (2007), par la première étude systématique des modalités du développement et de l'acquisition de la LSF chez les enfants sourds et, en particulier, la démonstration du caractère plus tardif de l'acquisition pleine des SGI (mise en œuvre de la visée) ;

— Burgat (2007), à travers la première exploration, sous forme de recherche-action, du rôle moteur des interactions en LSF langue première pour l'accès des enfants sourds au lire-écrire dans la LV ;

— Boutora (2008), par la première investigation systématique et critique des fondements et de la portée explicative des modélisations phonologiques actuellement proposées pour les autres LS et la mise en évidence de leurs limites, descriptives et épistémologiques ;

— Schwartz (2009), dont la description pionnière de la « LS des sourdaveugles », langue de modalité haptique-tactile, ajoute un cran supplémentaire à la réflexion sur l'incidence de la modalité sur les structures.

Pour autant, bien des aspects, et du modèle, et de la description de la langue, sont encore à élaborer, affiner, interroger, valider. J'espère, dans ce mémoire, en pointer un certain nombre. A titre d'exemples, restent à construire une phonétique des LS, à modéliser l'organisation des plus bas niveaux, à mettre au jour ce qui, dans les LS, quoique différent joue un rôle équivalent à celui joué par la double articulation des LV, à déterminer ce qui, en LS, fonde la segmentation (détermine les unités) et à quels niveaux. Si la sémantique est central dans le modèle de Cuxac, il n'existe pas à proprement parler de sémantique de la LSF⁶, ni non plus de lexicologie synchronique. Qu'en est-il précisément, par ailleurs, de ce qui structure la variation dans cette langue, et notamment en termes de registres ? Le modèle

⁶ La thèse de Geneviève Le Corre (2002), qui, sans du tout s'y opposer, ne s'inscrivait pas directement dans la perspective sémiologique, constitue à ce jour pour la LSF la seule incursion d'ampleur dans ce domaine.

repose sur un certain nombre de postulats, en lien notamment avec la cognition et l'imagerie mentale et qui, bien sûr, comportent une part importante de spéculation. Considérer les LS comme « analyseurs de la faculté de langage » astreint à repenser les modalités de la comparaison entre les LS et avec les LV mais aussi à repenser sur de nouvelles bases les relations avec les domaines connexes de la linguistique : psychologie cognitive, psycholinguistique et acquisition des langues, sociolinguistique, didactique des langues et, bien sûr, le domaine de la gestualité naturelle et de la gestualité dite « coverbale ». Quant à ce tout dernier point, il faut ajouter à la liste des thèses ci-dessus celle de Dominique Boutet sur la gestualité conversationnelle (Boutet 2001), dont l'originalité propre (approche du geste fondée sur la physiologie articulaire) se double du fait qu'elle est la première à interroger les liens entre gestualité naturelle et LS en intégrant la perspective ouverte par le modèle sémiologique.

Un domaine en construction, donc, bien différent de celui, balisé, de la recherche linguistique courante, où les phénomènes s'appréhendent en termes de phonologie, morphologie, syntaxe, discours ; ou d'opposition oral/écrit ; ou encore de standard, norme, variation, registres. Pour ces diverses raisons, les travaux menés dans cette perspective sont, nécessairement, des travaux collaboratifs où chacun doit, à chaque fois, être en quelque sorte polyvalent⁷. Ceci fait aussi que nos publications et conférences ne se glissent pas aisément dans les formats les plus courants de la production scientifique, c'est-à-dire selon le modèle 'présentation du cadre théorique / exposé de la problématique / état de l'art / présentation du protocole méthodologique / résultats'. Nous avons à rendre compte des particularités de nos options théoriques, à en faire comprendre les tenants et aboutissants et à exposer en quoi les spécificités des LS —des LS ainsi appréhendées— conduisent en premier lieu à reformuler les problématiques classiques en sciences du langage.

Il en va de même dans une certaine mesure des programmes de recherche que nous conduisons régulièrement depuis le début de la décennie, dans un cadre institutionnel. Qu'il s'agisse du Projet *LS-Colin* (ACI Cognitive, 1999-2001, Cuxac, Fusellier, Sallandre), dont l'objectif premier était le perfectionnement des éditeurs automatiques de partition pour la transcription-annotation de corpus de discours en LSF appréhendés dans la perspective sémiologique ; des divers projets que j'ai dirigés et, notamment, du projet *LS-Script* (RIAM-ANR, 2005-2007, Garcia-Boutet) d'élaboration des bases pour une formalisation graphique

⁷ Cette dimension collaborative, la réalité quotidienne du travail conduit, travail d'équipe, expliquent les nombreux glissements vers la 1ère personne du pluriel dans les pages suivantes.

de la LSF ; ou encore de notre actuel projet *Creagest* (ANR-corpus, 2007-2012, Cuxac *et al*), de constitution et d'annotation de vastes corpus de LSF adulte et enfantine et de gestualité naturelle, —il s'agit, à chaque fois, de projets pionniers, à dimension d'abord exploratoire et d'instauration des infrastructures de la recherche dans le domaine. Ce travail nécessaire de mise en place, de balisage du champ et de délimitation des objets de la recherche inscrit nos actions dans une temporalité du plus long terme, qui ne coïncide pas facilement avec les formats classiques des programmes de recherche (2 à 4 ans).

Mais, dans le même temps, notre recherche s'élabore dans une logique temporelle bien différente, logique applicative intimement liée à la nature de notre objet et de la communauté concernée, dont je tiens également à rendre compte même si ceci peut sembler inattendu en ouverture d'un mémoire de synthèse des travaux scientifiques réalisés. Cette dimension applicative fait, pour moi, partie intégrante de mon travail de recherche.

Pour récente qu'elle soit, la phase d'institutionnalisation des travaux linguistiques sur la LSF est marquée par une vitalité exceptionnelle. Dix-sept thèses ont été soutenues en France ces douze dernières années, en linguistique et sociolinguistique des LS, et ce dans des cadres théoriques qui se sont, heureusement, diversifiés, le modèle de Cuxac n'étant pas consensuel (cf. notamment Risler 2000, Blondel 2000, Mugnier 2006, Guitteny 2006). Autant de postes de chercheurs et, surtout, d'enseignants chercheurs dédiés à ce domaine ont été créés. Signe de maturité et de dynamisme particulièrement important, l'ouverture à d'autres disciplines des sciences humaines : la sociologie (Dalle-Nazebi 2006, Kerbourc'h 2007), l'histoire (Encrevé 2008), la philosophie (Benvenuto 2009). Mais cette vitalité ne se dissocie pas de l'expansion remarquable qui s'est produite dans le champ de la formation et de l'enseignement, où elle prend en réalité sa source. En effet, et ceci me paraît essentiel, le choix qui a été fait par les premiers acteurs de cette institutionnalisation, C. Cuxac et R. Sabria, a été celui de la voie de l'Université plutôt que de la seule recherche. Les raisons de ce choix et ses implications sont importantes pour comprendre la nature et les modalités de notre travail depuis dix ans.

Ce choix s'est inscrit en filiation de la philosophie qui a animé le réveil sourd en France. Il s'agissait d'un mouvement de nature éminemment politique et sociale, dont l'un des enjeux majeurs, totalement intriqué à la question de la reconnaissance de la LSF comme langue et de la communauté des sourds comme communauté linguistique et culturelle, était la promotion d'une éducation authentiquement bilingue pour l'enfant sourd, soit une

éducation dans laquelle sa langue naturelle, la LSF, serait langue d'enseignement et le français écrit langue seconde. Ceci impliquait avant tout de remettre l'enfant sourd, qui en était le plus souvent spolié, en possession de sa langue (où le possessif signifie qu'elle est la seule qui lui soit pleinement accessible naturellement), *i.e* d'en permettre et systématiser l'enseignement.

Opter pour la voie de l'Université c'était, parallèlement à l'avancée de la recherche et de la description, se donner les moyens de mettre en place des formations certes en lien avec l'enseignement (la diffusion) de la LSF et de la linguistique de cette langue, mais, tout autant, avec la formation et la qualification d'enseignants de LSF (sourds, notamment) et celles d'interprètes en LS. Il s'agissait bien sûr de répondre à la forte demande sociale qui avait accompagné le réveil sourd. Mais aussi, en formant et qualifiant les acteurs à venir, de « préparer le terrain » (au sens propre), d'œuvrer à infléchir les choix alors dominants des institutions éducatives et des pouvoirs publics en matière d'éducation des jeunes sourds — choix explicitement en faveur d'une éducation de type oraliste (français parlé considéré comme langue 1 et donc langue d'enseignement ; hostilité à la LSF)— et d'une intégration individuelle des enfants sourds en « milieu ordinaire »⁸. La voie de l'Université pour, indirectement, par en haut, fissurer l'inertie ô combien indurée de l'École. Une stratégie, en somme, de « la charrue avant les bœufs », qui visait également à ne pas rompre le lien avec le « terrain », en ouvrant notamment l'Université aux adultes sourds. Outre que cette manière de faire est, très certainement, l'un des vecteurs de l'évolution législative et institutionnelle récente que j'évoquais en commençant, elle a eu, sur la nature de notre travail, des conséquences de poids.

D'abord, cela a signifié, cela signifie —et pour moi-même depuis 2002—, d'avoir à penser ensemble et rapidement la structuration, les contenus et les modalités de fonctionnement des nombreux cursus successivement mis en place *et* ce qui en était l'objet. Concevoir et pérenniser par exemple des cursus incluant l'enseignement de la LSF à des étudiants entendants ou encore des formations à l'enseignement de cette langue, L2, à un public d'entendants, ou bien, L1, à un public scolaire d'enfants sourds, sans disposer encore d'une didactique établie pour cette langue. Ensuite, faire accéder les adultes sourds à l'Université, c'est non seulement avoir à inventer d'autres pratiques pédagogiques (enseignement en LSF et/ou avec interprètes en LS), mais aussi à faire bouger les normes

⁸ Sur ces questions, voir Dalle (2003).

universitaires les mieux établies. Les adultes sourds sont, massivement, j'aurai l'occasion d'en reparler, en très grande difficulté avec l'écrit : dans un monde académique structuré par la littérature, penser et faire accepter des supports alternatifs à l'écrit (pour la transmission, l'inscription des acquis, l'évaluation) est partie intégrante de notre démarche, suscite et alimente très directement notre recherche. Ces cursus, souvent professionnels, sont eux-mêmes éminemment générateurs de recherches, recherches formelles (mémoires, projets tutorés) ou, lieux constants d'échanges et de réflexion, informelles. Ils sont d'authentiques laboratoires, où s'éprouve la théorie. Chronophage, bien sûr, mais surtout créative et stimulante, cette intrication entre recherche et formation, adossées l'une à l'autre, est fortement constitutive de l'équipe de recherche dans laquelle je travaille.

Cette logique applicative, pressante, engage particulièrement notre responsabilité de chercheurs. Le linguiste descripteur est par définition producteur de normes. Dans une démarche d'application, son statut en fait assez inévitablement un édicateur de surnorme. Ceci est vrai *a fortiori* dans notre cas, où la communauté des locuteurs est si réduite que tous, ou presque, chercheurs y compris, se connaissent.

Cette responsabilité a pris une dimension différente ces toutes dernières années, avec la mise en place par le ministère de l'éducation nationale d'un groupe d'experts chargés d'élaborer les modalités et conditions d'application de la Loi de 2005 pour ce qui concerne les jeunes sourds. Au travers de notre désignation comme membres de ce groupe, C. Cuxac et moi-même, c'est l'approche sémiologique qui a servi de référence, l'enjeu ayant été, en un très court laps de temps, de convertir les connaissances et hypothèses sur le fonctionnement de la langue en « Programmes Officiels d'enseignement de la LSF » L1 à tous les niveaux de la scolarité de la maternelle à la terminale.

La situation s'est ainsi quelque peu inversée puisqu'il s'agit là, pour nous, de répondre à une demande expresse des pouvoirs publics. Et, par ce changement institutionnel accéléré, où la LSF s'apprête à entrer dans les circuits officiels et académiques, le risque n'est pas moindre que, devenue une langue vivante parmi d'autres, elle échappe aussi, par là même, à ses premiers locuteurs, les sourds. Je ne veux certainement pas déplorer, en soi, cette expansion de la LSF, dont les locuteurs sont, depuis nombre d'années déjà, plus souvent entendants que sourds. J'ai choisi, en commençant, de mettre l'accent sur les avancées et la vitalité positive de la décennie écoulée. Celles-ci ne doivent toutefois pas masquer l'autre volet de la réalité, celui dans lequel la LS langue des sourds, et la surdité même, sont menacées. Ces menaces sont de divers ordres. Il s'agit en premier lieu de la

systématisation de la politique d'implantation cochléaire précoce, forme moderne de l'approche médicale de la surdité dans laquelle les sourds sont appréhendés comme des handicapés plutôt que comme des êtres de langage. La pensée qui accompagne cette politique a elle-même évolué, est devenue en un sens plus redoutable. Elle ne cherche en effet plus nécessairement à dénigrer la langue des signes, peut même la juger tout à fait « compatible ». Mais c'est en la déconnectant de ses racines puisque, par l'implantation, c'est la surdité qui est directement (dé-)niée. Un autre type de danger tient à ce que ces évolutions institutionnelles peuvent aller plus vite que celles des sourds eux-mêmes, dont les actuelles difficultés à l'écrit et le peu de bagage universitaire rendent leur accès aux concours de recrutement mis en place encore problématique. Il y a donc nécessité à faire preuve de vigilance et de créativité.

Pour nous, pour moi, le travail de recherche de ces dix dernières années ne se comprend que dans la mise en évidence de cette double temporalité du long et du très court terme, et de l'enjeu, éthique, qu'il y a à maintenir une cohérence entre les principes qui ont fondé la description linguistique et la politique linguistique et éducative par laquelle nos recherches prennent aussi, et très directement, sens.

3. Historique de mes recherches, raisons et modalités de mon inscription dans le cadre du modèle sémiologique

On ne devient pas linguiste par hasard. Moins encore linguiste des LS.

Je suis venue aux sciences du langage par le biais de la sémiologie. De formation littéraire à l'origine, c'est par mes questionnements d'étudiante sur la matérialité du texte littéraire comme sémiotique particulière que j'ai souhaité doubler mon premier cursus d'un cursus en sciences du langage⁹. D'abord guidée par cette préoccupation sémiologique, ma formation en linguistique, à l'Université de Bordeaux 3, a été marquée en profondeur, dans ces années quatre-vingt où elles étaient en plein essor et constituaient l'avant-garde de la recherche linguistique en France, par les linguistiques de l'énonciation mais aussi, plus

⁹ Mon mémoire de maîtrise de Lettres Modernes, rédigé pendant ma licence de SDL, s'intitulait : « Littérature et peinture. L'iconicité dans *La fille aux yeux d'or* d'Honoré de Balzac ».

largement, par le débat alors virulent entre innéisme et constructivisme¹⁰. Ceci a constitué le cadre dans lequel s'est produite ma rencontre avec la surdit  et la langue des signes, au moment o  j'abordais mon DEA de sciences du langage   l'Universit  Paris 5, sous la direction de Fr d ric Fran ois. Rencontre est le terme exact. Dans la seconde moiti  des ann es 1980, o  l'existence sociale et scientifique de la LSF n' tait encore, je l'ai dit, que confidentielle, les sourds et leur langue se rencontraient, plut t qu'ils ne se choisissaient.

Outre ma formation et ma sensibilit  s miologique ant rieures, ce qui me semble aujourd'hui le plus pertinent pour rendre   la fois compte de mon parcours et du choix de mon cadre th orique, c'est d'avoir simultan ment d couvert le monde des sourds et de la LSF *et* les deux corps de r flexion  pist mologique et de description linguistique de cette langue qui  taient en train de s' laborer, —ceux de Christian Cuxac et de Paul Jouison (1948-1991), alors aux prises, mais de mani re antagoniste, avec la question de l'iconicit  et,   travers elle, avec celle des relations entre forme et substance dans les langues. C'est ainsi directement par ces probl matiques que j'ai abord  ce nouveau continent. Mon m moire de DEA, investiguant le traitement historique de l'iconicit  par la discipline, s'est d'ailleurs explicitement inscrit comme relevant de la « s miologie g n rale »¹¹. Mon parcours n'a pas  t  ancr  sur une adh sion imm diate au « mod le de Cuxac », alors en  mergence¹². Celle-ci a r sult  d'une d marche questionnante qui s'est dans un premier temps centr e, plut t que sur la description linguistique, sur ce qu'impliquait pour les premiers descripteurs la construction scientifique de la LSF, langue iconique, comme objet de la discipline.

Ant rieurement   mon travail de th se, j'ai r alis    titre posthume l' dition scientifique des  crits (dispers s) de Paul Jouison (Jouison 1995). Ce travail de collecte et d' tablissement de ses textes m'a immerg e dans la r flexion particuli re de cet auteur, ind niablement l'une des figures constitutives de la toute premi re d cennie des travaux linguistiques sur la LSF. Au-del  du fait que Jouison n' tait pas linguiste de formation —en soi int ressant pour ce qu'il dit du creuset singulier o  s'est forg e la r flexion linguistique sur la LSF—, deux caract ristiques de sa d marche descriptive m'interrogeaient

¹⁰ Un ouvrage en particulier faisait r f rence, les actes du colloque de l'abbaye de Royaumont qui avait en 1975 confront  Chomsky et Piaget —*Th ories du langage, th ories de l'apprentissage* (Piattelli-Palmarini, 1979).

¹¹ Son titre  tait celui-ci : *Approches de la notion d'iconicit  (s miologie g n rale)* (Garcia, 1988).

¹² Ceci explique pourquoi, ci-dessus, je n'ai pas fait figurer ma propre th se (Garcia 2000) dans la s rie de celles qui ont ponctu  la d cennie.

particulièrement. L'une était sa mise en cause insistante de ce qu'il voyait comme une réduction de l'appréhension des LS au seul point de vue, visuel, de la réception. Pour lui, comprendre la structuration de la LSF (des LS) nécessitait avant tout de faire la part du corps et, plus précisément, de sa pluri-sémioticit . Il consid rait en effet la non sp cialisation linguistique de la substance corporelle (le corps sert   percevoir et   agir sur et dans le monde avant que de servir   signifier linguistiquement) comme *la* sp cificit  majeure de la modalit  (du substrat) des LS. L'autre caract ristique tr s marquante  tait qu'il ait, d s l'origine, assorti son entreprise de description linguistique d'un essai de formalisation graphique du discours en LSF, tentative suffisamment avanc e en apparence pour s' tre traduite par la mise au point d'une police de caract res et des textes d'une certaine longueur (syst me *D'Sign*, 1985-1990). L'objet assign    ma th se, sous la direction de Fr d ric Fran ois (1996-2000), a  t  l'explicitation des fondements th oriques et des principes de fonctionnement de ce syst me graphique en cours de r alisation puis son expertise, l' valuation de son ad quation pour la transcription de discours en LSF.

Cet objectif impliquait la finalisation de l' dition scientifique des archives de Jouison (Garcia 2000, t. 2), textes et archives qui ont constitu  mon corpus de th se. Le travail d'ex g se s'est appuy  sur un essai de reconstitution et d'analyse des contextes historique et  pist mologique des d buts de la recherche linguistique sur la LSF, et une tentative pour comprendre ce qui en expliquait les particularit s au regard de la recherche internationale sur les LS, particularit s que j' voquais plus haut : empirisme de la d marche, focalisation sur l'iconicit , perspective s miologique et posture m ta-th orique.

Ceci m'a permis de rendre compte de ce qui avait pourtant, sur ces bases communes, fortement d marqu  l'une de l'autre les approches concomitantes de Cuxac et de Jouison mais aussi de ce que les difficult s auxquelles s' tait heurt  ce dernier r v laient des contradictions internes au paradigme d'alors. J'ai notamment montr  comment, dans sa tentative originale (et souvent lumineuse) pour articuler la description de la LSF   une s miologie du corps, Jouison avait   son insu reconduit (en les radicalisant) les ambigu t s et circularit s dans lesquelles  taient alors tenues la substance et, *a fortiori*, la corpor it . L'oralit  avait  t , dans la tradition structurale,  rig e en crit re du linguistique, un linguistique pourtant pos  par principe comme ind pendant de la modalit — et abstraite, coup e de sa corpor it , le corps se trouvant lui-m me deux fois exclu, d'abord parce que relevant de la substance et parce que d fini comme « non oral », voire, dans la s miologie structurale, bloquant *par nature* la possibilit  d'une s miose de type linguistique (Greimas,

1970). Dans cette logique, la plurisémiotité du corps, pourtant pensée comme substrat structurant, devenait un obstacle que les LS devaient dépasser pour s'organiser « linguistiquement ». La démarche de Jouison, inaboutie, achoppait sur ces contradictions, renforcées par une orientation descriptive demeurée étroitement formaliste, là où Cuxac avait, très tôt, fait le choix d'une approche fonctionnelle, fondée sur les genres discursifs, plutôt que d'emblée formelle (Cuxac, 1985). J'ai parallèlement élaboré une critique interne du système *D'Sign*, dont j'ai montré le caractère encore fondamentalement non stabilisé et surtout, aporétique, aporie liée aux contradictions mentionnées et à une conception problématique, au fond saussurienne, de l'écriture comme expression (quasi-amodale) de la forme de la langue.

Ainsi, quant à expliquer mon adhésion au modèle sémiologique, je dirai que tout à la fois elle s'est construite, presque de l'intérieur, au travers de mes propres investigations sur les difficultés de la discipline à penser la modalité (et d'ailleurs à l'exclure) et, partant, à permettre pleinement l'intégration des LS comme langues, et qu'elle relève de plusieurs évidences. Evidence de la pertinence de ce qui fonde le modèle et dont il cherche simplement à rendre compte : l'iconicité des LS, donnée flagrante, dès le départ et continûment reconnue par les spécialistes de ces langues, et pourtant toujours éludée, jamais théorisée¹³. En lien direct, évidence tout aussi grande (et facile à expérimenter) de la capacité sans équivalent qu'ont les sourds de communautés linguistiques différentes, locuteurs de LS non apparentées, à élaborer rapidement des échanges linguistiques très sophistiqués, compétence largement répertoriée dont ne rend cependant compte aucune autre théorie. Quant au reste, sans même parler de la cohérence interne du modèle et de sa portée à la fois descriptive et explicative, cette adhésion tient, on l'aura compris, aux options épistémologiques, méthodologiques mais aussi philosophiques sur lesquelles il s'est bâti : conception constructiviste du langage et des langues, nature empirico-inductive de la démarche de description, crédit fait à la plasticité et à l'inventivité de la cognition humaine comme à la pluralité des manifestations possibles de la faculté humaine au langage et, plus largement, de l'humain.

Le projet qu'avait conçu Jouison d'élaborer une écriture de la LSF, pour lui consubstantiel à la démarche de description linguistique, et les difficultés et contradictions

¹³ Sur ce point, je renvoie mon lecteur au chapitre III. du présent mémoire, où je le développe très précisément.

auxquelles il s'est heurté dans son entreprise, ont clairement été le catalyseur des recherches que j'ai menées depuis ma thèse, dont l'écriture constitue le pivot.

Transposition de la langue dans une autre modalité, l'écriture pose, par excellence, la question des liens entre forme et substance et, à travers celle de la traduction intersémiotique, la question des potentiels et contraintes propres à chaque modalité. Pensée au regard de langues comme les LS, langues non écrites et sans tradition scripturale propre, dont le face-à-face est, à tous les sens du terme, constitutif, elle (r-)avive la problématique des liens historiques entre écriture et sciences du langage, écriture et modélisation des langues. Elle interroge directement la pertinence, pour rendre compte des LS, de modèles issus non seulement de langues d'une autre modalité (LV), mais, pour l'essentiel, de la forme écrite de ces langues. Scripturation des LS, sémiologie du canal et épistémologie de la discipline constituent bien les fils rouges, fortement noués, de mes réflexions et recherches.

Ces dernières se sont organisées successivement autour de deux grands axes thématiques.

1— J'ai initié et conduit (et/ou collaboré à) un ensemble de recherches, disciplinaires et interdisciplinaires (linguistique, didactique des langues, sociologie, informatique) sur les conditions et enjeux d'une « scripturation » de la LSF, langue iconique et pluridimensionnelle (Projet *UMR SFL-DGLFLF* 2003-2005 ; Projet *Usages de l'Internet* 2005-2006 ; Projet ANR *LS-Script* 2005-2007).

Dans l'objectif général de poser les bases d'une formalisation graphique de la LSF, ce thème de la scripturation s'est articulé autour des sous-thématiques suivantes :

- a) La (re-)formulation de la problématique de l'écriture et de la transcription pour ces langues sans tradition scripturale propre, dans le contexte particulier du « bilinguisme sourd », marqué notamment par une tradition longue de grammatisation des LS par la forme écrite de la LV dominante.
- b) Un état de l'art critique, c'est-à-dire une analyse et une évaluation des fondements théoriques et sémiologiques des systèmes graphiques existant pour ces langues, qui visait à rendre compte de leurs limites, avérées ou potentielles.
- c) Une investigation systématique des formes idiosyncrasiques d'écriture de leur langue pratiquées par les sourds français, locuteurs d'une langue du face-à-face et en

difficulté notoire avec la forme écrite de la LV mais, en l'espèce, inscrits dans une société de la littérature.

- d) Complémentaire de la précédente mais bien différente, la question des modalités d'accès des sourds au lire-écrire dans la LV écrite dominante. Cette problématique de l'accès à la LV écrite de locuteurs n'ayant pas d'accès naturel à la forme parlée de cette langue ramène très directement à l'analyse des relations entre écriture et langue et entre forme écrite et forme parlée.

2— Le deuxième axe de mes recherches, sur la modélisation des bas niveaux en LSF, a émergé dans le prolongement logique du premier. Une écriture linguistique quelle qu'elle soit pose la question de la segmentation. Les limites actuelles des systèmes de transcription des LS tiennent en bonne partie à celles des représentations théoriques des bas niveaux qui les sous-tendent.

J'ai engagé ces recherches sur la modélisation des plus bas niveaux en LSF et la structure interne des signes dans la dernière partie du projet ANR *LS-Script* (base de données lexicales *BDLSF*) puis dans le cadre du projet ANR *Creagest* en cours (2007-2012). Elles visent à explorer et affiner l'hypothèse formulée par Cuxac d'une organisation ultime qui serait non pas phonémique mais morphémique. Leur enjeu est double et complémentaire : a) identifier les composants morphémiques ultimes et la nature de leur organisation (*BDLSF*) ; b) dégager les logiques récurrentes à l'œuvre dans la formation et la stabilisation des nouvelles unités lexicales de LSF et, plus largement, poser la question d'une norme lexicale pour cette langue (*Creagest*).

4. Contenus et organisation des deux volumes

Le présent document, en deux volumes, est organisé de la façon suivante.

1— Le Volume I, *Mémoire de synthèse*, est structuré en trois chapitres :

Les deux premiers —Chapitre I. *Synthèse 1 —Sourds et LS au regard de l'écriture et retour*) et Chapitre II. *Synthèse 2 —Unités des LS, structure interne des unités gestuelles, question du lexique et lexicogenèse* — restituent les travaux que j'ai menés dans chacun des deux grands axes thématiques exposés ci-dessus. Ils constituent la synthèse proprement dite.

Le mémoire d'HDR, justement parce qu'il offre l'occasion de prendre de la distance avec ce qui a été réalisé, ouvre un espace de liberté au-delà de la seule synthèse des travaux effectués et publiés. Le Chapitre III., *Approfondissements épistémologiques*, propose ainsi un essai d'analyse critique des principales évolutions en linguistique des LS et de ce qui s'y donne aujourd'hui comme lieux de débats. Ceci, qui me permet de situer plus précisément le modèle sémiologique et donc mes propres recherches, leur forte spécificité dans la littérature et leurs enjeux, s'inscrit aussi en prolongement du travail épistémologique que j'avais amorcé dans ma thèse.

Le Volume I. comporte enfin des Annexes, dans lesquelles figurent, outre des images des signes de LSF pris en exemple dans le Chapitre II. et certains supports de mes recherches (guides d'entretien), la liste exhaustive de mes publications, rapports et conférences.

2—Le Volume II., *Travaux et publications*, contient une partie des textes que j'ai publiés et le Rapport du Projet *LS Script*. L'Avant-Propos de ce Volume II. justifie le choix des textes présentés. Ceux-ci sont classés par thème et, au sein de chaque thème, par ordre chronologique. Cette organisation thématique reflète autant que faire se peut celle qui organise les chapitres du Volume I. Le Volume II., paginé, inclut un sommaire général et des sommaires intermédiaires pour chaque ensemble thématique. Ceci devrait permettre au lecteur de naviguer facilement entre les deux volumes.

Il m'a semblé, dans les quelques mémoires d'Habilitation que j'ai lus, qu'il n'y était guère d'usage de remercier, ou seulement de manière minimale. Je ne dérogerai que brièvement à cet usage et en réfrénant mon élan.

Je tiens en effet à remercier en tout premier lieu et aussi chaleureusement que possible Christian Cuxac, pour les multiples raisons énoncées ci-dessus, mais aussi pour avoir accepté de se porter garant de la présente démarche d'Habilitation et d'être le premier lecteur du mémoire qui la soutient.

Comment dire la chance et la richesse que cela a pu être de rencontrer les sourds et leur langue ? J'espère que ce mémoire, que je leur adresse, y parviendra un peu.

J'ai parlé de travail d'équipe. Le mot est faible. Que, au minimum, C. Cuxac encore, Marie-Anne Sallandre, Ivani Fusellier-Souza, Dominique Boutet, Marie-Thérèse L'Huillier, Nicolas Médin, Marie Perini, Sonia Fiore, Marion Blondel, soit, chacun(e), fortement remercié(e) d'être ce qu'il/elle est, et pour cette équipe que nous avons su, ensemble, constituer. Je ne peux pas ne pas nommer également Patrice Dalle, Annelies Braffort, Marie-Paule Kellerhals, Jean-Louis Brugeille, Juliette Dalle, Elena Pizzuto, Paolo Rossini, Françoise Bonnal, Andrea Benvenuto, Sandrine Schwartz. Toute liste est partielle et injuste. Merci, donc, à *tous* les autres, sourds et entendants, bien trop nombreux pour être tous cités.

Je remercie très vivement le Conseil Scientifique de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis de m'avoir accordé un « congé pour recherche ou conversion thématique » (CRCT) au second semestre de l'année universitaire 2008-2009, sans lequel il m'aurait été très difficile de mener à bien ce travail. Je remercie tout aussi vivement Sophie Wauquier et Maya Hickmann, directrice et directrice adjointe de l'UMR 7023, pour leur aide et leur soutien sans faille.

Un très grand et chaleureux merci, enfin, à chacun des membres du jury pour l'honneur qu'il m'a fait d'accepter d'en faire partie et d'accompagner ainsi ma démarche pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger les Recherches.

LISTE DES ABREVIATIONS LES PLUS COURAMMENT UTILISEES¹⁴

tpm : traduit par moi

spm : souligné par moi

LS : langue(s) des signes

LV : langue(s) vocale(s)

LSF : Langue des Signes Française

ASL : American Sign Language

SGI : structures de grande iconicité ; GI : grande iconicité

TP : transfert personnel

TS : transfert situationnel

TTF : transfert de taille et/ou de forme

¹⁴ Dans la mesure où tous les sigles (à l'exception des deux premiers) sont systématiquement expliqués dans le corps du texte, je n'indique ici que ceux qui reviennent de manière très récurrente.

CHAPITRE I

SYNTHESE (1) — SOURDS ET LANGUE DES SIGNES AU REGARD DE L'ÉCRITURE, ET RETOUR

J'ai indiqué en *Ouverture* en quoi l'écriture constitue le point de vue qui articule les différents axes de mes recherches depuis la réalisation de ma thèse. Elle a été directement l'objet des deux projets de recherche que j'ai dirigés (DGLFLF-SFL 2003-2005 et ANR-*LS Script* 2005-2007) et partie intégrante d'un projet auquel j'ai participé (*Usages de l'Internet*, 2005-2006). Le présent chapitre rend compte d'une bonne part des actions menées dans le cadre de ces projets mais également des réflexions conduites à l'occasion des travaux que j'ai pu encadrer (mémoires) ou que je co-dirige actuellement (thèses) en lien étroit avec cette thématique de l'écriture, qu'il s'agisse des représentations graphiques des LS, des formes graphiques en usage chez les sourds ou de leur accès à la forme écrite de la LV.

Le titre choisi ici, qui reprend celui que j'ai donné au séminaire de master que j'anime depuis quatre ans, reflète la manière dont j'ai appréhendé la question de l'écriture. Comme un contrepoint heuristique pour la compréhension de ces langues profondément orales que sont les LS, et inversement, —LS et surdité venant éclairer en retour certaines problématiques centrales en sciences du langage : problématique des relations entre écriture et transcription, problématique des relations entre écrit, oral et langue et, en lien direct, problématique des modalités d'accès au lire/écrire.

L'arrière-plan de tout ce qui va suivre est la situation particulière des LS institutionnelles¹⁵ et de leurs locuteurs sourds par rapport à l'écriture. Particulière dans la

¹⁵ Dans la mesure où l'expression a été consacrée dans un sens précis par les textes de Cuxac, je le rappelle ici : une LS institutionnelle est une LS qui a fait l'objet d'un enseignement systématique, plus ou moins formalisé, dans un cadre associatif et/ou scolaire. Pour la LSF, l'institutionnalisation s'est enclenchée à partir de l'initiative éducative de l'Abbé de L'Épée à la fin du dix-huitième siècle puis au long du dix-neuvième siècle jusqu'à son interdiction à Milan en 1880. Une seconde phase d'institutionnalisation démarre à la toute fin des années 1970, avec l'émergence du mouvement militant pour la reconnaissance de la langue et de la culture sourdes et la création de cours de LSF.

mesure où ces langues sont, certes, des langues sans forme écrite instituée et ainsi, foncièrement, des langues du face-à-face, mais où également, par-delà les grandes difficultés de nombreux sourds dans l'écrit de la LV, celui-ci occupe une place centrale dans le bilinguisme singulier qui caractérise les sourds locuteurs d'une LS dans une société ancrée dans la littératie. J'expose, dans ce cadre, les sources de mon questionnement, la double orientation, sémiolinguistique et sociolinguistique, que j'ai donnée à mes travaux sur ce que j'ai appelé la « scripturisation »¹⁶ de la LSF, et mes objectifs initiaux de recherche. Cette question de la scripturisation est, dans la littérature linguistique sur les LS, à la fois omniprésente et très rarement problématisée. Opérer cette problématisation, c'est d'abord analyser en quoi, précisément, les LS constituent, pour les deux questions de l'écriture et de la transcription, un cas inédit par rapport aux LV (écrites et non écrites). Cette analyse, qui implique d'en revenir à ce qu'il en est pour les LV et en l'espèce leurs formes parlées, a constitué l'un des premiers pans de mes réflexions (1.). L'écritage de ces singularités, qui va généralement de pair avec la non prise en compte des spécificités structurelles des LS et, plus largement, des incidences de la modalité (visuo-graphique, visuo-gestuelle) sur les structures, explique en bonne partie les limites des systèmes graphiques élaborés jusqu'ici pour les LS et, en réponse, ce que nous avons posé comme conditions pour la mise en place des « bases d'une formalisation graphique » (2.). Penser la scripturisation des LS ne peut cependant, ni ne doit, faire abstraction des pratiques graphiques effectives des sourds en ce qui concerne leur langue, et des fonctionnalités qu'elles remplissent dans une société de littératie. Les formes d'écrit spontanées, non normées (émergentes ?) pour la LSF apportent un éclairage à la fois linguistique et socio-fonctionnel quant aux formes à donner à une scripturisation de cette langue ; elles conduisent aussi à ré-interroger la notion d'écriture (3.). Mais appréhender sourds et LS au regard de l'écriture, c'est aussi, de manière incontournable, poser la question cruciale de l'optimisation de l'accès de ceux qui n'entendent pas à la forme écrite de la LV dominante, langue nationale. Soit, la question de l'accès à une LV écrite, langue 2, à partir d'une LS langue 1, langue sans écriture et d'un type linguistique très éloigné de celui de cette langue 2 (4.).

¹⁶ Je crois n'utiliser dans le présent mémoire que deux néologismes (ou quasi-néologismes), celui-ci (en fait emprunté à Auroux) et celui d'exo-grammatisation, déjà utilisé en ouverture. Que le lecteur m'accorde de ne les justifier qu'au fil des pages qui viennent.

Une remarque quant à la terminologie utilisée au long de ces pages. De la même façon que la prise en compte des sourds amène ceux qui ne sont pas sourds et s’y intéressent à être désignés et à se désigner du terme d’ « entendants », appréhender les langues des sourds parmi les langues humaines a fait émerger des questions de dénomination. Dès le départ et en amont de toute prise de position théorique quant aux incidences de la nature modale sur les structures linguistiques, une dénomination s’est imposée, motivée de fait par la différence de modalité. Curieusement, si ce n’est pas « langues gestuelles » qui s’est imposé en français pour les nouvelles langues à l’étude mais, très rapidement et par calque de l’américain, « langues des signes » et, plus récemment, « langues signées »¹⁷, on a alors parlé de « langues orales » pour les langues de nature audio-phonatoire. Or le terme « oral » est justement très ambigu, révélateur d’un fort impensé en linguistique générale. Point intéressant, il renvoie bien toujours à la modalité (au canal) mais de deux manières très différentes : soit il réfère à la substance phonatoire (du latin « os », la bouche), soit, en opposition à « écrit », il renvoie aux caractéristiques de la situation de communication, communication en face-à-face¹⁸. Il semble que, désormais, et pour lever cette ambiguïté, l’expression « langues vocales » (LV) ait supplanté celle de « langues orales »¹⁹. En ce qui me concerne, si l’expression de « langues orales » m’a toujours gênée, je l’ai conservée un temps parce qu’il me semblait également inapproprié de réserver l’idée de vocalité aux langues audio-phonatoires. Néanmoins, même si le terme de « langues vocales » n’est pas idéal (non plus que celui de « langues de signes »), il a ce mérite d’ouvrir un espace où parler de l’oralité (et de l’écriture) des langues visuo-gestuelles, au regard de l’oralité et de l’écriture des langues audio-phonatoires. Et, dans les deux cas, de « formes parlées » et de « formes écrites » de ces langues.

¹⁷ Expression que je n’aime pas, parce qu’elle laisse entendre qu’il y aurait, en amont des « langues signées » et des « langues vocales/orales », une même entité qui, simplement, trouverait à se manifester au travers de modalités différentes.

¹⁸ L’anglais présente une ambiguïté du même ordre, les LV étant appelées « spoken language », terme peu adéquat compte tenu de l’existence de l’opposition spoken/written. Que ceci ne semble néanmoins pas poser de problème dans la littérature sur les LS me semble éclairé par le contenu de ce mémoire. . .

¹⁹ Je crois pouvoir dire que cette évolution a au moins en partie résulté de l’ouverture de la thématique d’une scripturisation des LS.

1. Scripturisation des LS. (Re-)formulation des problématiques

1.1 Sources du questionnement et objectifs

Deux contextes apparemment bien différents sont à l'origine de mes questionnements sur l'écriture en rapport avec le monde des sourds et la LS. L'un a trait à la situation sociolinguistique des sourds, locuteurs d'une langue du face-à-face, notoirement (mis) en difficulté avec l'écrit, mais dans la vie et la pratique linguistique desquels celui-ci occupe une place considérable. L'autre concerne les représentations graphiques en usage dans la recherche linguistique et la manière dont ceci a, ou non, été pensé, relativement aux LS, langues non écrites.

Je n'ai jamais considéré que l'on puisse dissocier ces deux questions, *a fortiori* dans des mondes aussi restreints que le sont celui de la communauté sourde signante et celui de la communauté des chercheurs travaillant sur ces langues, qui sont, en France du moins, relativement perméables l'une à l'autre. Surtout, une scripturisation ne devient opérationnelle et n'a de chances de correspondre fonctionnellement à la langue que dans la pratique qu'en ont les locuteurs. Il me semblait évident —et plus encore aujourd'hui— que seule l'expérience et la pratique par les locuteurs sourds des systèmes graphiques disponibles ou à venir, et l'analyse de leurs pratiques de scripturisation de leur langue peuvent faire progresser valablement les systèmes de transcription.

1.1.1 LS, langues non écrites ? Statut particulier de l'écrit dans le bilinguisme des locuteurs sourds de LS institutionnelles

Beaucoup a été dit sur les spécificités du « bilinguisme sourd »²⁰. Je le reformulerai ici à partir des quelques paradoxes qui caractérisent la situation des sourds face à l'écrit. Les sourds signeurs sont locuteurs d'une langue non écrite, la LS(F), c'est-à-dire n'ont pas l'expérience, pour leur propre langue, de ce qu'est l'écrit, et sont en situation d'avoir à entrer dans l'écrit d'une langue autre et d'un type éloigné, la langue nationale, alors que leur accès à la forme parlée de cette langue autre est par le fait, et au mieux, drastiquement

²⁰ Vonen, 1996.

limitée. Dans le même temps, cette forme écrite qu'ils ne se sont le plus souvent pas appropriée est néanmoins pour eux omniprésente et d'autant plus qu'elle leur est, elle, perceptuellement, pleinement accessible (visuelle). Omniprésent socialement, l'écrit l'est pour tous, « lettrés » et « illettrés », dans des sociétés de tradition écrite comme les nôtres, mais c'est d'un poids d'autant plus lourd pour les sourds qu'il est l'écrit de la langue dominante et qu'il a été la référence constante au long de leur scolarité (sous des formes certes particulières et paradoxales, cf. *infra* 3. et 4.). A ces divers égards, les sourds, même dits « illettrés », ne sont certes pas « scripturairement vierges ».

Les LS ne le sont pas davantage. Et ceci va au-delà de ce qu'il en est classiquement dans une situation de contact de langues entre une langue minoritaire non écrite et une langue dominante de tradition écrite. Je reprendrai ici simplement deux extraits d'un article récent dans lequel j'essaie de rendre compte de l'« exo-grammatisation » à laquelle est, depuis longtemps, soumise la LSF (comme l'ensemble des LS institutionnelles) :

« ...la LSF, langue non standardisée, est astreinte à emprunter sa forme écrite à la LV dominante pour élaborer ses outils de grammatisation²¹. La conception des dictionnaires de LS existant depuis la fin du dix-huitième siècle (voir Bonnal 2005) dépend ainsi pour l'essentiel de la médiation par cette forme écrite de la LV : désignation des unités gestuelles par une glose dans la forme écrite de la LV dominante (et le plus souvent classement alphabétique corollaire), description par écrit de leur forme signifiante (éventuellement accompagnée de dessins et symboles). Cette astreinte du recours à l'écrit d'une langue autre, qui renforce les effets du contact permanent entre ces deux langues chez les locuteurs, a généré une tradition déjà longue de mise en correspondance systématique et orientée entre unité écrite de la LV (« mot ») et unité gestuelle lexicalisée (« signe »). » (Garcia et Perini 2010 : 76-77).

« La tradition dictionnaire déjà évoquée, installée aux tout débuts de l'institutionnalisation de la LSF, a largement systématisé ce principe de mise en correspondance et induit, dans les représentations des LS (aussi bien d'ailleurs des linguistes que des locuteurs), une focalisation corollaire sur les signes lexicaux au détriment de structures plus spécifiques des LS. Il s'agit d'une mise en correspondance unilatérale, où ne sont en effet retenues comme entrées de dictionnaire que les unités gestuelles pour lesquelles peut se trouver un mot équivalent dans la LV écrite. Soulignons-le, cette mise en correspondance associe à une unité purement graphique, le mot écrit de la LV (dont on sait combien il concorde peu avec les types d'unités détectables comme telles dans la forme parlée de la même langue²²) un pan de production de la LSF, langue du face-à-face, langue en ce sens profondément orale (non écrite).» (*id.* : 79).

²¹ Au sens donné à ce terme par S. Auroux (Auroux 1994).

²² Voir, notamment, Blanche-Benveniste 1998 et 2008.

Les questions que je me suis posées dans ce contexte peuvent se formuler ainsi : qu'est-ce qui, pour des sourds locuteurs d'une langue non standardisée et non écrite dans une société de la littératie, peut et/ou doit remplir les fonctions de l'écrit ? Plus largement : une langue peut-elle, dans la mesure où elle est pratiquée dans un monde de l'écrit et est en passe de voir son enseignement généralisé, faire l'économie d'une forme ou d'une autre d'écriture *propre* ? C'est-à-dire, finalement, la question des voies de la « grammatisation » de cette langue. La perspective fonctionnelle ainsi adoptée (quelles formes d'écrit pour quelles fonctions de l'écrit ?), celle des deux projets évoqués, est fondée sur l'idée qu'une notation (écriture ou transcription) ne fonctionne que pour un certain type d'usages et pour certains types d'usagers et qu'il fallait donc les déterminer.

1.1.2 Description linguistique des LS et représentations graphiques

L'autre contexte a été pour moi les deux volets de mon travail sur et à partir des textes de Jouison (Jouison 1995, Garcia 2000) et la découverte du caractère *constitutif* pour la description linguistique que cet auteur avait conféré à la mise en écriture du discours en LSF. Jouison considérait que seule *l'épreuve* de la mise en écriture de séquences de discours de LS permettrait de faire émerger les régularités formelles de la langue, le caractère opérationnel (à terme) du système de transcription étant censé en valider le caractère structural. J'ai montré dans ma thèse que ce rôle heuristique octroyé à la transcription (considérée par Jouison comme une étape vers l'écriture, dans un mouvement qui serait allé de l'-étique vers l'-émique) pouvait être analysé comme une expression radicalisée des ambiguïtés quant au statut de l'écriture par rapport à la langue présentes en profondeur dans la vulgate structuraliste sur laquelle s'appuyait l'ensemble des travaux de Jouison. Le point qui m'a néanmoins intéressée était que cette question du statut de l'écriture se soit posée au moment de fondation de la linguistique moderne et, de manière symétrique, aux deux moments de l'histoire moderne où les LS ont été considérées comme pouvant faire en soi l'objet d'une étude linguistique. Et, de fait, chez Bébien (1825) comme chez Stokoe (1960), en filiation directe d'ailleurs, cet abord de la LS comme objet s'est accompagné, avec des finalités certes bien différentes et dans des contextes épistémologiques sans rapport, d'une entreprise de formalisation graphique.

Cet intérêt pour le lien étroit entre description linguistique et écriture a été renforcé par l'un des reproches essentiels formulé par Jouison à l'encontre de Stokoe. Le fait, disait-

il, que Stokoe, et tous à sa suite, ait pris d'emblée comme acquis que les « signes » aient statut d'unités linguistiques des LS (unités significatives minimales), alors même qu'aucune procédure contrôlée, aucune analyse structurale de discours en LS, n'avait, ni pour l'ASL ni, *a fortiori* pour la LSF, permis d'en démontrer la pertinence. Jouison voyait dans cette identification *a priori* des signes lexicaux comme unités linguistiques et surtout comme unités centrales de ces langues l'effet d'une « transcription cachée » : elle résultait pour lui de la tradition dictionnaire évoquée plus haut (e.g Jouison 1995 : 83-89).

La question n'est certes pas nouvelle des liens étroits entre description linguistique et écriture, à deux niveaux : 1/ en termes de conditions historiques d'émergence des sciences du langage ; 2/ en termes de pratiques de la recherche, la transcription des données d'une langue étant inhérente à leur analyse. Mais elle devait forcément, me semblait-il, être posée en des termes particuliers pour des langues sans écriture qui, de surcroît, exploitent une modalité tellement différente de celle des langues pour lesquelles, historiquement, a émergé la technologie de l'écriture. Or, et c'est ceci qui a constitué la deuxième source de mes questionnements, j'ai été frappée par la quasi-absence de réelle problématisation de ces questions dans la littérature linguistique sur les LS alors même qu'étaient largement en usage chez les spécialistes du champ diverses formes de représentations graphiques pour ces langues.

De multiples propositions de systèmes graphiques avaient en effet été faites depuis le début des années 1980, présentés en règle générale comme des « systèmes de notation » devant permettre la transcription des données. Ils n'étaient cependant accompagnés d'aucun type de réflexion autre que celle liée aux problèmes *techniques* posés par la restitution sur un support bidimensionnel de langues exploitant la simultanéité et les trois dimensions de l'espace. Ceci apparaît clairement dans le premier point sur ces systèmes réalisé en 1994 par C. Miller (Miller 1994), point d'ailleurs repris quasiment à l'identique sept ans plus tard (Miller 2001). Les questions abordées sont d'une part ces difficultés techniques, d'autre part la nécessité (et l'urgence) pour les chercheurs en LS de disposer d'un standard international.

Les deux seules réelles exceptions sur ces premières années et jusqu'à la fin des années 1990 émanent de Stokoe (1991, 1994) et Cuxac (1996). Si tous deux prennent position contre la faisabilité et surtout l'intérêt de mettre au point une écriture des LS, j'avais dégagé (Garcia 1997) que, au-delà des arguments techniques que ces auteurs mettent aussi en avant, leurs réserves ont avant tout une dimension épistémologique. Ceci est lié à ce qu'ils ont en commun : le fait de considérer que les LS impliquent une « linguistique d'un

nouveau type » (Stokoe 1991). Stokoe souligne le lien existant entre la nature même des modélisations linguistiques et celle de l'écriture alphabétique, inventée pour les seules LV. Doter les LS d'une écriture (nécessairement inspirée de l'un ou l'autre des types déjà inventés) ne pourrait qu'induire un alignement de ces langues (et de leur modélisation) sur les LV. Cuxac, lui, mettait surtout en avant le paradoxe existant entre la discrétisation inhérente à toute écriture et ce qui à ses yeux fait des LS des langues d'un nouveau type : l'exploitation qu'elles font du potentiel particulier ouvert par leur modalité, le *montrer*, caractérisé par la pertinence sémiotique du continu.

La problématique de la transcription du discours en LS fait l'objet d'une thématization explicite au tournant des années 2000, dans le cadre d'un projet européen sous l'égide de l'European Science Foundation (ESF Network *InterSign : Sign Linguistics and data Exchange*, 1998-2000, Baker *et al* (coord.)). Ceci coïncide avec le début du développement des grands corpus dans le domaine, dans la même mouvance qui a présidé au développement des corpus de formes parlées des LV. Pour l'essentiel cependant, les questionnements et propositions, rassemblés dans Wilbur (2001), se centrent sur l'élaboration d'éditeurs automatisés d'annotation. Un seul texte interroge frontalement la question plus fondamentale des conséquences, pour la transcription des corpus de LS, de l'absence d'écriture historique pour ces langues (Pizzuto & Pietrandrea, 2001, cf. *infra*).

Très peu de publications sont consacrées aujourd'hui à la question de la *transcription* des corpus de LS (les travaux de Pizzuto et de son équipe de chercheurs sourds du CNR font, avec ceux que j'ai initiés, presque complètement exception). Ce qui est abondamment traité, en revanche, ce sont les problèmes soulevés par la réalisation de corpus à grande échelle et leur *annotation*. Surtout, même s'il n'existe pas de standard explicite de notation ni d'annotation, un certain nombre de pratiques, régulièrement critiquées durant un temps, se sont généralisées et banalisées, qui ne sont plus réellement interrogées. Le point est d'autant plus remarquable que ces mêmes questions ont au contraire suscité et continuent à susciter un nombre important de travaux et publications en ce qui concerne les LV et plus encore pour celles des LV qui disposent d'une forme écrite, qui sont d'ailleurs aussi celles pour lesquelles les chercheurs ont entrepris de constituer de « grands corpus oraux ».

1.1.3 Objectifs et questions de recherche

C'est à partir de la prise en compte de ces deux contextes —et dans la perspective conjointe d'apporter des réponses à la question de la transcription des données de LS et à celles de la grammatisation de la langue et des formes d'écrit pour les sourds, que j'ai formulé les objectifs des projets engagés :

1— Expliciter en quoi les LS conduisent à repenser les notions d'écriture et de transcription pour une langue, et préciser en quoi les questions et difficultés soulevées sont communes aux deux types de langues, LS et LV, ou différent. En d'autres termes, poser le cadre conceptuel et les conditions, mais aussi les limites, d'une entreprise de scripturisation de ces langues sans écriture.

2— Passer en revue l'existant en matière de formes graphiques pour les LS et, plus précisément, pour la LSF, aussi bien dans les pratiques de recherche que dans les pratiques effectives des sourds. C'est-à-dire, d'une part, procéder à un état de l'art critique des systèmes de notation et d'annotation existant et à une analyse de leurs fondements sémiologiques et épistémologiques, et de leurs limites. D'autre part, investiguer les représentations et pratiques des sourds en matière d'écrit de leur langue —ceci incluant la question très spécifique des usages émergents qu'ils font, à cet égard, des nouvelles technologies du visuel. Ce dernier aspect explique que les deux projets aient été réalisés en partenariat avec deux laboratoires d'informatique (IRIT-TCI UPS-Toulouse et LIMSI-Orsay), un opérateur spécialisé dans les usages des NTIC par les sourds (WebSourd) et une association regroupant des enseignants sourds en structures bilingues (IRIS, Toulouse). Le volet d'investigations des pratiques a plus particulièrement été l'objet du tout premier projet que j'aie dirigé sur la question (*DGLFLF-UMR SFL*) et de ma participation au Projet *Usages de l'Internet*.

3— A partir de ces investigations, poser « les bases d'une formalisation graphique de la LSF », pour reprendre la formule exacte utilisée dans le projet *LS Script*.

Des objectifs ambitieux, donc, mais poursuivis à travers des actions visant à baliser, mobiliser et fédérer la réflexion autour de la thématique ainsi initiée, —un chantier à mon sens nécessaire si l'on prend au sérieux, ce qui est mon cas, ce qui se joue pour l'évolution et l'image d'une langue (*a fortiori* minoritaire) dans les formes prises par sa grammatisation.

1.2 L'absence d'écriture des LS comme analyseur de la question des représentations graphiques pour les LV : la quadrature du cercle ?

Distinguer entre écriture et transcription est capital mais cette distinction ne peut à mon sens se faire qu'en termes fonctionnels. Est « écriture » un système graphique qui permet la communication directe du sens linguistique, c'est-à-dire par lequel du sens linguistique peut être produit et/ou reçu sans transiter par une forme parlée. En parallèle, la transcription ne se définit que par le fait de viser à donner d'une forme parlée préalable une représentation graphique. S'il est difficile de déterminer si et dans quelle mesure la transcription a joué un rôle dans la genèse des écritures, elle n'est à l'heure actuelle que l'une des fonctions, secondaires, que peut remplir (mais remplit mal, cf. *infra*) une écriture.

Dans le domaine des pratiques de la description linguistique, la transcription intervient à des moments différents et pour remplir des fonctions différentes, qui obligent à affiner ce qui est dit ci-dessus :

- en amont, dans le « travail en chambre » du linguiste travaillant sur son corpus, la transcription sert à mettre à plat les éléments retenus comme pertinents dans la visée et au niveau de description retenus. Elle a incontestablement, à ce stade, valeur heuristique, ne serait-ce que par les régularités qu'elle rend plus visibles (mise à plat au sens propre) ;
- mais, en aval (bien que, évidemment, il y ait va-et-vient entre les deux), la transcription remplit aussi une fonction de communication, de partage avec la communauté des chercheurs. Ce qu'elle a charge de communiquer n'est cependant pas forcément clair. La vocation de la transcription à ce stade est pour le linguiste à la fois de donner à voir son corpus et d'attester du caractère probant de ses analyses. Ceci signifie que la transcription doit donner à voir la forme signifiante des données, c'est-à-dire en permettre au « lecteur » au moins la restitution mentale, mais qu'elle doit également donner à voir les structures dégagées par le linguiste.

Pour autant, il n'y a de transcription (opération) et de communication des transcrits que si et parce qu'il existe un *système* de transcription, une systématique graphique interne. Un enjeu complexe est donc, pour le chercheur, comme il en est pour un système d'écriture mais à un autre niveau, de faire correspondre au mieux cette systématique graphique avec les structures qu'il veut donner à voir.

Les LS ne sont pas *simplement* des langues sans écriture comme le sont l'immense majorité des langues du monde et notamment la plupart des langues minoritaires. Leur situation au regard de l'écriture est radicalement différente, tout simplement parce que toutes les écritures ayant émergé pour les langues humaines, soit *sui generis*, soit sur la base d'emprunt et d'adaptation de systèmes d'écriture déjà existants²³ et qui aient acquis une réelle existence sociale et une réelle opérationnalité communicationnelle, ont été élaborées pour des langues de modalité audio-phonatoire. Ceci signifie pour ces *systèmes d'écriture*, dans leur diversité typologique, un long passé d'ajustement intersémiotique avec le flux phonique structuré caractérisant les LV. Pour les langues de longue tradition écrite, ceci a débouché sur la mise en place progressive de langues écrites largement autonomes et, corollairement, sur une modification de leurs formes parlées elles-mêmes. Toute LV non écrite par ailleurs a pu dans un passé relativement proche et peut à tout moment se voir adapter l'un ou l'autre des systèmes d'écriture existants. Ceci se fait le plus souvent et de manière techniquement assez aisée par le recours à l'Alphabet Phonétique International (API), cette adaptation bénéficiant de ce savoir-ajuster intermodal éprouvé sur des siècles pour les LV de tous les types. Il n'y a tout simplement rien d'équivalent à cela pour les LS. L'exacte évaluation de cette différence et de ses conséquences n'apparaît nettement que lorsqu'on se penche de plus près sur la question de la transcription.

En ce qui concerne les LV, les systèmes utilisés par les linguistes pour la transcription de leurs données sont, on le sait, de deux sortes. Soit l'un ou l'autre des systèmes dits de « transcription phonétique » et principalement l'API ; soit le recours aux « orthographes standard », c'est-à-dire les formes écrites de la langue étudiée (si elle en dispose), plus ou moins aménagées (et combinables avec l'API).

1.2.1 A propos de l'API : ni phonétique, ni international

Je rappellerai en premier lieu un point qui n'est assurément pas nouveau (cela a été dit il y a longtemps) mais dont il n'est pas sûr que les conséquences à en tirer sur le plan théorique aient été intégrées en linguistique générale (voir par ex. Port 2006, auquel je me référerai

²³ Voir particulièrement sur ce sujet Jaffré (2007), qui rappelle que, très massivement, les écritures existantes résultent d'emprunts à des systèmes antérieurs.

plusieurs fois ci-dessous), non plus que pour l'appréhension des questions qui m'intéressent dans l'immédiat.

Le site officiel de l'Association de Phonétique Internationale²⁴ dit fournir à la communauté académique mondiale « un standard de notation pour la représentation phonétique de toutes les langues, l'Alphabet Phonétique International » (t_{pm}). Je reprends ici la présentation faite en 1996 par D. et F. Auteserre²⁵ de la raison d'être et de la vocation de ce système et que je citais déjà dans ma thèse :

« ... pour des raisons qu'il convient de rechercher dans l'histoire de l'écriture, l'écart entre la représentation graphique d'une langue et sa prononciation n'a cessé d'augmenter (...). Aussi la transcription est-elle devenue une opération nécessaire pour l'étude scientifique de la langue parlée. À cet effet, aucune écriture existante n'étant satisfaisante (...) ont été créés (...) des systèmes graphiques capables de représenter sans risque de confusion les différentes réalisations phoniques existant dans le plus grand nombre des langues. »

Et c'est bien comme un garant de la saisie objective des « sons bruts » que l'API se donne et, surtout, qu'il est communément pratiqué. On sait pourtant qu'un certain nombre de phonologues et surtout de phonéticiens ont indiqué, depuis parfois un bon nombre d'années (*e.g.* Lüdtkke 1969, Gleason 1969, Cao 1985) que les symboles de l'API ne renvoient en réalité à rien sur le plan strictement phonétique et en tout cas pas à une quelconque réalité segmentale (celle qui est supposée sous l'appellation commune de « son »). Gleason écrit notamment en 1969 :

« La segmentation de la parole est fortement affectée par les schèmes phonologiques. Du point de vue phonétique, le type de segmentation que nous utilisons habituellement n'est nullement fondé. En outre, l'oreille humaine semble être telle que notre impression de la parole en tant que séquence de segments ne peut être autre que phonologique. (...) La plus petite longueur de son qui peut être perçue comme distincte est plus longue que la plupart des segments qui sont perçus comme des sons distincts dans la parole normale : ce qu'on entend, c'est une séquence de sons plus ou moins fondus avec leurs voisins. La division de la chaîne parlée en unités discrètes est un processus d'interprétation. »²⁶

²⁴ <http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/index.html>

²⁵ Encyclopaedia Universalis, 1996, Vol. 22, p. 847.

²⁶ Gleason, 1969, p. 227.

Mais je m'étais plus particulièrement appuyée sur les analyses proposées par le phonologue vietnamien Cao (1985). Celui-ci montre que, non seulement, loin d'être « phonétique », la transcription par l'API est déjà en elle-même de nature phonologique mais, plus encore, qu'elle ne renvoie qu'à la structuration phonématique d'un certain type de langues, celles précisément pour lesquelles ont été à l'origine élaborées les écritures de type alphabétique (alphabet grec) et qu'il appelle « microphonématiques ». Dans la lignée de Lüdtké, Cao explique en quoi ces unités microphonématiques, inférieures à la syllabe, sont de ce fait profondément non naturelles et n'ont pu être extraites que par l'adaptation au grec, langue microphonématique, d'un alphabet qui ne convenait pas parce que conçu pour une langue syllabique, l'alphabet syllabique phénicien. Ainsi,

« L'alphabet Phonétique International n'est ni phonétique, ni international. Il représente un inventaire de phonèmes paneuropéens (...). Produit par l'analyse phonologique implicite que les Européens ont faite de leurs langues microphonématiques, il sert à noter les microphonèmes en lesquels les phonéticiens analysent intuitivement les énoncés et les unités signifiantes des langues à l'étude en mettant à l'œuvre leur ouïe phonologique de locuteurs de langues microphonématiques, que ces langues soient effectivement structurées en ces unités ou non. Une fois le corpus transcrit en lettres de l'API, l'analyse phonologique de la langue à l'étude est faite. ». (Cao, 1985 :122).

Pour lui, comme pour Lüdtké et les autres auteurs évoqués ici, l'API *résulte* ainsi des écritures alphabétiques historiques, qui constituent, par son intermédiaire, les bases de la phonologie moderne (et, tout autant, de la phonétique). Mais Cao rend également compte du fait que, malgré cette non congruence, toute LV est (trans)scriptible par l'alphabet latin (ou tout autre du même type) — simplement parce qu'il y correspond à une suranalyse et que ceci ne nuit en rien à leur caractère opérationnel. Pour les langues non microphonématiques, l'alphabet latin est en effet toujours adaptable et de manière très opérationnelle parce qu'il comporte plutôt trop d'information que pas assez, c'est-à-dire constitue un matériel graphique offrant une plus grande marge de différenciation et de contrastes visuels exploitables. Ce point est intéressant à noter en tant que tel, — différent du problème sur lequel le phonologue veut, lui, insister à juste titre : le danger que représente cette expansion de l'alphabet latin pour « la science du langage » et l'incidence à long terme sur l'analyse de LV typologiquement très différentes, comme le vietnamien.

Port (2006) reprend des idées très similaires, développe la même idée que Cao d'une suranalyse, mais va plus loin, ouvrant la voie à une mise en cause radicale des fondements de la phonologie (représentationaliste) dans son ensemble. Pour lui, la possibilité même

d'une écriture permet et implique à la fois des types de régularités et de systématiques, mais qui, par là même, ne renvoient pas nécessairement à des systématiques de la langue elle-même.

« How exactly could alphabetic writing influence our perceptual intuitions about speech sounds ? It could have worked like this. First, languages do have phonological systems in the sense that words tend to differ from each other within the language in a very restricted set of ways. This creates a situation where a small inventory of graphic tokens might adequately represent many languages well enough for a speaker to identify most words. The restricted variations can be illustrated by starting with the English word *block* or [blak]. We can minimally change it to possible (but nonexistent) words like *brock* or *glock* or *slock*, but not to *dlock* or *mlock*. And commuting the vowel can yield real words like *bleak*, *Blake*, *bloak*, *black*, etc. But there is a maximum number of possible vowel contrasts in the context bl_k similar to the maximum number in other contexts (like h_d as in *heed*, *hid*, *head*, *had*, etc.). Presumably, our human brains are equipped with the necessary competence to produce and recognize rapidly produced words defined in this way. Of course, these capabilities do not imply that we have any conscious awareness whatever of the components used —anymore than we are aware of how we walk, stand on one foot or ride a bicycle. Nevertheless, the restricted options in phonological differentiation mean that a very limited inventory of symbols tokens *could* succeed in keeping words distinct within any language. That is to say, looking just within a language, only a small set of distinctions in speech sounds need to be maintained. » (Port, 2006 : 356).

Pour Port, au final, la mise en cause est celle du « phonème », non plus tant en ce qui concerne le niveau d'analyse qu'il prédéfinit que parce qu'il serait un « conceptual blend », *i.e* un pur artefact mixant, dans la définition que continuent à en donner phonéticiens et phonologues, des propriétés d'un supposé « segment » phonique et des propriétés inhérentes à la symbolisation graphique :

« Phones and phonemes were a new conceptual blend and a hypothesis about human linguistic cognition. On one hand they are defined by associated articulatory or auditory properties, like *voiced*, *labial*, *glide*, *sibilant*, etc., but on the other hand, they retain key properties of letters, such as being *static*, *serially ordered* and *discretely different* from each other. There is nothing wrong with blending different spaces, but, if we wish to construct cognitive theories on their basis, it is important to understand when we are doing it.. » (*Id.* : 363).

Mon propos n'est pas de tirer des conclusions sur les fondements épistémologiques de la phonologie des LV mais seulement de pointer en quoi la scriptibilité d'une langue (et

donc sa scripturisation) : 1/ repose(nt) sur les types de régularités et de systématismes autorisés par la modalité visuo-graphique (ses contraintes et potentiels) et 2/ n'est (ne sont) pas nécessairement un indice, ne peut (peuvent) en tout cas être un simple reflet, de ce qui structure la langue en question.

Ce que, *a minima*, signifie tout ce qui précède, c'est que les LV ne disposent pas, en réalité, d'un « alphabet phonétique international », ou, plus exactement, que ce qui est appelé tel ne peut prétendre refléter une quelconque segmentation phonétique ni nécessairement une intuition fiable des locuteurs par rapport aux structures de leur langue. En parallèle, on peut aussi souligner que les systèmes graphiques élaborés jusqu'ici pour les LS ne peuvent, quels qu'ils soient, être comparés ni à l'API des LV (unités et symboles hybrides, dérivés des alphabets historiques), ni aux écritures des LV, celles-ci étant la résultante de longs siècles d'ajustement intersémiotique avec ces langues, mais aussi et en outre d'évolutions et mutations des usages culturels de la lecture/écriture.

Pour autant, je l'ai dit plus haut, l'une des fonctionnalités d'une *transcription*, différente de celle qui consisterait à représenter la structure phonétique (ou phonologique) de la langue, est de permettre au chercheur et, plus largement, à la communauté des chercheurs travaillant sur cette langue, une restitution (mentale ou phonatoire) de la séquence phonique étudiée à partir du transcrit. Et à cet égard, c'est incontestable, l'API, parce qu'il bénéficie, *via* les écritures alphabétiques dont il hérite, du long ajustement entre modalités évoqué plus haut mais aussi d'une assimilation profonde par les locuteurs de sociétés de l'écrit (dont sont les linguistes) de ses principes et modes de correspondance avec les langues, présente de réelles commodités pour remplir cette fonction. C'est, au plus juste, ceci dont les LS ne disposent pas.

1.2.2 À propos des principes et systèmes de transcription des corpus longs de formes parlées des LV

Les problématiques liées à la transcription des « corpus oraux » des LV n'ont émergé que depuis une vingtaine d'années, avec le renouveau de l'intérêt pour les formes parlées des langues —et, plus largement, à la suite des nouvelles réflexions en sémiologie des écritures—, qui ont permis de repenser de manière clarifiée les distinctions entre formes parlées et formes écrites des langues et entre langue et écriture. Problématiques dont l'acuité s'est encore accrue récemment avec le développement remarquable des linguistiques dites

« de corpus » et la multiplication des projets (nationaux et souvent relayés par les instances culturelles) de constitution de vastes corpus de formes parlées des langues. La littérature sur ces questions est donc devenue particulièrement prolifique ces toutes dernières années, notamment en ce qui concerne celles, présentées comme cruciales, des modalités et outils de transcription et d'annotation de ces corpus et des éventuels standards à adopter.

Pour ces corpus longs, l'API pose clairement des problèmes de lisibilité, y compris parfois pour ceux des chercheurs qui travaillent sur les plus bas niveaux et sans que ceci ait nécessairement à voir avec une mise en question des fondements de l'API²⁷. Celui-ci reste le principal outil pour ceux qui travaillent sur les productions enfantines, les discours de personnes souffrant de troubles du langage, etc., en raison de l'inadéquation des segmentations et des représentations pré-imposées par les orthographes standards dans la mesure où ces segmentations sont l'objet même de l'analyse des chercheurs. Mais le choix qui s'est largement généralisé par ailleurs chez les spécialistes des formes parlées des langues est celui du recours aux « orthographes standards » comme base de la transcription et plus ou moins aménagées.

Ce qui ressort de l'abondante littérature sur ces questions est le très grand nombre de difficultés rencontrées et, pour l'essentiel, considérées comme résolues de manière peu satisfaisante et en tout cas peu ou pas consensuelle (e.g. Bilger 2008 pour un bilan récent concernant les corpus de français parlé). Sans chercher à rendre compte du détail de ces difficultés, il me semble possible de les rapporter à deux grands types de questions : 1/ *que noter ?* ; 2/ *comment ?*, que j'envisage ici avec, en arrière-plan, la pensée des difficultés rencontrées par les transcrip-teurs de discours en LS.

1— La question du « que noter ? » recouvre celle, évidemment déterminante, du centre d'intérêt et des objectifs du chercheur (le niveau d'analyse qui l'intéresse) mais aussi, plus fondamentalement, ces objectifs ayant été définis,

a) La question, non anodine, soulevée notamment par Blanche-Benvéniste (2000 : 27 ; 2008 : 194-198) parmi d'autres auteurs, de la difficulté pour le transcrip-teur à « entendre » ce qui est dit. Et, parmi les facteurs qui rendent l'oral si difficile à « entendre », figure un élément propre aux LV, qui est que, dans une société de tradition

²⁷ Voir par exemple Durand et Tariel (2008), sur les raisons du choix de recourir à l'orthographe standard (non aménagée), pour le Projet *Phonologie du Français Contemporain* (pp. 48-73).

écrite longue, notre représentation de la langue et plus particulièrement de ses formes parlées, est totalement opacifiée, filtrée, par celle des formes écrites.

- b) Le fait de devoir recourir aux mots, c'est-à-dire aux unités propres de la langue écrite, et plus généralement aux segmentations de l'écrit standard. Se pose dès lors un problème assez proche de celui que soulève le recours aux gloses en LV dans la transcription des LS (cf. *infra* 4.).
- c) La question du « où s'arrêter dans ce que l'on transcrit ? », elle aussi liée, bien sûr, aux objectifs du chercheur (au niveau d'analyse qui l'intéresse), à ses choix théoriques quant à ce qui est pertinent... mais également à des questions de limites quant à la lisibilité du transcrit obtenu (notation des particules eurythmiques, des pauses, etc.), limites en termes de capacité visuelle et de degré de pénibilité pour extraire l'information. Ceci rejoint le point suivant.

2—La question du « comment noter ? » me semble à son tour recouvrir notamment deux ensembles de problématiques, également intéressantes pour le propos et totalement interreliées.

- a) Les orthographes standard sont évidemment limitées dès lors qu'il s'agit de restituer des phénomènes qu'elles n'ont, constitutivement, pas pris en charge : aspects « purement phoniques » de la voix, aspects liés au « suprasegmental » (intonation et prosodie), aspects dits « non-verbaux » (ou « multimodaux ») et particulièrement gestuels, aspects liés à l'interaction et au face-à-face (chevauchements notamment), aspects contextuels liés à la deixis. Le recours aux ressources propres à l'écrit pour rendre compte au moins en partie de ces aspects typiquement oraux, relevant principalement de la « mise en page » (alinéas, blancs graphiques, recours à des suscrits ou des souscrits, diacritiques, etc.), suscite inmanquablement des aménagements qui eux aussi génèrent des phénomènes de surcharge visuelle et donc d'illisibilité. Mais en outre :
- b) Les orthographes standard sont toujours déjà chargées d'images et de représentations sociales, essentiellement parce qu'elles sont forcément porteuses de ce qu'impose la logique de l'écrit sur quoi se sont élaborées ces images et représentations sociales. Dès lors, les aménagements apportés, loin de parvenir à refléter les caractéristiques de l'oralité qu'ils ciblent pourtant, font que ces transcriptions deviennent, parce qu'elles sont d'abord de l'écrit, un écrit « déviant » par rapport au standard et à ce titre porteuses

d'images et de représentations qui ne sont pas isomorphes de celles véhiculées par les formes orales qu'elles prétendent restituer, et qui sont nécessairement péjorantes.

Il y a là un phénomène qui va bien au-delà de la non correspondance bien connue entre ce qui est écrit et ce qui est prononcé et qui, surtout, exprime l'écart sémiotique irréductible entre écrit (ou transcrit) et oral, ce que Gadet (2008) formule au mieux :

« Une conséquence sémiotique de la distance entre les deux médiums est en effet un (apparent) paradoxe : plus une transcription cherche à refléter l'oral tel qu'il est advenu, moins elle est transparente, car plus elle s'éloigne de l'écrit habituel. Le décalage sémiotique éclate quand le transcripteur veut donner à voir un accent par la graphie. L'alternative, dont le premier terme est discret et le deuxième comporte des degrés, peut se formuler en : prendre acte de ce que l'écrit est de l'écrit, et ne le modifier aucunement (« naturaliser » selon le terme de Bucholtz) ; ou s'efforcer de lui faire montrer quelque chose de la parole produite par un corps humain parlant (« dénaturiser »). L'emploi de ces deux termes est pour partie contre-intuitif, le « naturel » consistant non pas à se rapprocher de l'oral et du corps, mais à conserver à l'écrit les traits sémiotiques qui en font de l'écrit ; et « dénaturiser » consiste à le manipuler jusqu'à tenter de lui faire exhiber des traits d'un autre ordre, d'oralité. » (Gadet, 2008 : 38).

La transcription (le transcrit) n'échappe pas plus que l'écrit aux images et représentations associées. Pour les grands corpus oraux, ce qui entre en jeu ici a partie liée avec le respect de ceux dont on représente graphiquement les productions²⁸ et on pourrait en minimiser les répercussions en termes d'analyse linguistique de ces corpus. Pourtant, les analyses de Cao ou Port rapportées ci-dessus montrent la force d'impact des images et systématismes véhiculés par l'écrit/le transcrit sur les représentations (et modélisations) des linguistes eux-mêmes. Je reviens plus loin sur ce en quoi l'enjeu est particulièrement important en ce qui concerne les LS.

C'est cet ensemble de considérations qui m'a fait souligner que si, comme dit plus haut, l'API n'est pas réellement ce qu'il prétend être et n'est à divers titres pas satisfaisant, le recours aux orthographe standard ne l'est pas davantage, c'est-à-dire en un mot qu'il n'y a pas davantage de systèmes de transcription des corpus (courts ou longs) de formes parlées

²⁸ Voir notamment Ochs (1979), Gadet (2003a) et la synthèse qu'en propose Baude (2006) en termes de « bonnes pratiques » pour la constitution des corpus oraux.

des LV satisfaisants qu'il n'en existe pour les LS, ceci relativisant *en partie* les problèmes rencontrés pour leur transcription (cf. *infra* 3.).

1.3 Sortir de la quadrature du cercle. Ce qui est spécifique aux LS.

Il ne s'agit pour autant ni de niveler les différences ni de s'enfermer dans le constat stérile d'une transcription toujours forcément limitée ou d'un oral inatteignable, d'autant moins qu'« on ne peut étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde » (Blanche-Benvéniste 2000 : 24) et que la transcription est, à un moment ou à un autre et quels que soient les adjuvants technologiques, un passage obligé pour l'analyse linguistique. Voici, du moins, ce que l'on peut dégager comme conclusions de tout ce qui précède :

1—Transcrire, c'est-à-dire saisir graphiquement les formes parlées des langues, est forcément et par nature, toujours un problème —parce qu'il y a changement de modalité (et de dispositif de production/réception, le linguiste étant toujours (re-)lecteur de ses propres transcrits). Pour les linguistes spécialistes des formes parlées des LV, ceci se présente comme une nouvelle frontière, ouverte par la question somme toute très récente de l'appréhension pleine de l'oralité et de ses pratiques.

2—Certaines difficultés sont propres aux LV et notamment à celles d'entre elles qui ont une tradition écrite longue, pour lesquelles la transcription *ne peut plus faire l'économie des écritures préexistantes*, tant en termes d'outils disponibles (toujours hérités de ces écritures) que de perception même de l'oralité. A tout le moins ceci est-il largement conscientisé et problématisé dans la littérature.

3—Certaines des difficultés rencontrées par les transcrip-teurs des formes parlées des LV semblent en revanche assez similaires à celles rencontrées pour les LS, notamment le fait de devoir recourir aux unités et segmentations de l'écrit quand on veut capter justement celles de l'oral, qui évoque le problème massif du recours aux gloses en LV pour « transcrire » un discours de LS. Je reviens plus loin (2.2) sur ce qui, cependant, fait la différence, mais qui tient d'abord au point suivant.

4—La question ne se pose pas pour les LS de la même manière que pour les LV. On vient de le voir, *toutes* les modalités de transcription utilisées pour les LV découlent des écritures préexistantes. *Pour les LS, écriture et transcription sont à penser en même temps*. Elles ne se différencient que par leurs fonctionnalités respectives (communiquer directement / saisir un parlé préalable). Ceci explique que j'aie opté pour le radical commun aux deux termes

d'écriture et de transcription, « script » (*LS-Script*) et pour le terme de « scripturisation ». Chez Auroux, à qui j'emprunte ce dernier terme, la « scripturisation » est en effet l'étape préalable nécessaire à la « grammatisation » (voir Auroux 1994 : 162).

5—Enfin, je ne crois pas inutile de redire une évidence. Une écriture, quelle qu'elle soit, capte quelque chose des régularités de la langue mais elle ne peut en aucune façon en être le reflet parce qu'elle les réinterprète en fonction des contraintes et potentiels de sa modalité propre. Ceci vaut pareillement pour la transcription.

Ces diverses mises au point m'ont fourni le cadre indispensable pour situer, analyser et évaluer les systèmes graphiques élaborés et utilisés pour les LS, avec, en arrière-plan, la conscience des enjeux particuliers liés au poids, pour ces langues, de l'exo-grammatisation par la forme écrite de la LV dominante.

2. Scripturisation des LS. Etat des lieux et bases pour une formalisation graphique

Cette section rend compte des analyses que j'ai faites des systèmes de représentation graphique des LS, systèmes *princeps* (2.1) et systèmes dérivés en usage dans les pratiques de recherche (2.2), —analyses des fondements théoriques et épistémologiques et analyses de type sémiographique, qui permettent d'en comprendre les limites et illusions. L'un de ces systèmes graphiques, *Sign Writing*, a fait dans *LS Script*, et fait ici, l'objet d'un traitement séparé (2.3), pour deux raisons essentielles : son usage excède le seul cadre des pratiques de chercheurs ; il est le seul à innover véritablement en termes sémiographiques. La sous-section 2.4 décrit ce qu'ont été, sur ces bases, les propositions conclusives de *LS Script* et en quoi elles ont déterminé les suites données à mes recherches.

2.1 Systèmes graphiques *princeps* (Bébian, Stokoe). Rôle de la linguistique moderne dans l'exo-grammatisation des LS

C'est bien une forme graphique qui donne visage aux toutes premières modélisations des LS. De part et d'autre de l'éteignoir de Milan mais aussi de la rupture épistémologique par laquelle Saussure fonde la pensée linguistique moderne, Bébian (1825) et Stokoe (1960) en sont les auteurs *princeps*, dont découlent dans leur quasi-intégralité les systèmes de représentation graphique créés pour ces langues (le *D'Sign* de Jouison ayant à ma connaissance constitué l'unique véritable exception). Je reviens pour cette raison à ces fondations, mais c'est pour repréciser surtout, au-delà de la filiation entre les deux auteurs, la nature de la rupture instaurée par Stokoe, qui ne tient pas seulement au statut linguistique qu'il octroie aux unités graphiquement représentées.

2.1.1 D'un outil métalinguistique et didactique à un vecteur du statut linguistique de l'ASL

La démarche de Bébian s'inscrit dans son programme d'éducation bilingue des jeunes sourds dont l'enjeu prioritaire est, pour lui, l'accès au français écrit, instrument par

excellence de leur émancipation²⁹. Son seul propos est de noter les signes mimiques : il ne s'agit en aucune façon, avec sa « Mimographie », d'envisager une écriture, c'est-à-dire de prétendre à une saisie du « discours mimique ». Ceci, dit-il, requerrait plutôt un « système de signes idéographiques »³⁰ (plutôt de type « déterminatifs »), qui lui-même demanderait à être appuyé sur « une théorie qui a besoin de démonstration », soit une notation de type mixte, bien éloignée d'une simple écriture de type alphabétique. D'autre part, ses objectifs sont exclusivement pédagogiques, deux fonctionnalités didactiques étant assignées à la Mimographie :

a) Elle doit aider l'élève sourd à opérer une analyse des signes mimiques, non pas en soi et pour soi (il n'existe pas d'enseignement de la LSF) mais pour permettre, *via* ce découpage, la mise en relation de leurs éléments constitutifs avec les mots du français écrit. L'objectif est de faciliter l'accès au français écrit par le biais de ce qui s'apparente avant l'heure à une linguistique contrastive, l'enjeu étant de permettre à l'élève d'accéder par le sens, et non artificiellement ou mécaniquement, aux découpages qui fondent l'organisation en mots du français écrit, découpage non isomorphe de l'organisation du discours gestuel :

« Un exemple va faire entendre ma pensée. Je suppose que l'instituteur veuille dicter au sourd-muet ces mots : *Regarder en haut avec un extrême plaisir* (...). Un seul signe pourrait rendre ces six mots. On ne peut guère attendre du sourd-muet qu'il décompose de lui-même ce signe, qui est pour lui l'expression d'une seule idée, et qu'il en démêle des éléments... C'est donc au maître à le diriger. (...) [L'instituteur] veut que l'élève comprenne tout ce qu'il lit et tout ce qu'il écrit.

Le plus sûr moyen de l'amener à ce point, est de se servir des signes qui lui sont familiers, pour lui faire découvrir, dans l'idée même qu'il faut exprimer, la raison de tous les mots que nous employons pour la rendre dans notre langue.

Voilà le principe ; mais l'application n'est pas toujours facile. Les divers éléments d'une idée sont quelquefois si étroitement unis dans le langage mimique, qu'il est difficile de les isoler pour affecter à chacun le mot français correspondant. En effet, pour nous arrêter à l'exemple cité, comment séparer le regard de sa direction ? comment montrer l'expression de l'organe, sans montrer l'organe ? La mimographie pourrait être ici d'une grande ressource ; puisque, sans détruire l'unité du signe, elle laisse voir distinctement tous les éléments, qu'il est indispensable d'y reconnaître pour y appliquer les mots qui doivent les traduire. » (Bébian 1825 : 27-29).

²⁹ Pour reprendre le terme par lequel Cuxac (1983, 2004b) définit la pensée et l'action de Bébian.

³⁰ Bébian (1825), p. 9-10.

b) Outre qu'elle doit ainsi appuyer une démarche active d'appropriation de la langue-cible, la Mimographie doit par ailleurs constituer ce support fixe, donc transportable, qui seul peut permettre à l'élève sourd de devenir acteur de ses apprentissages et donc de sa pensée, par les retours qu'elle lui permettrait de faire, entre les leçons, sur ce qui lui a été enseigné.

A ces divers égards, dont la modernité et la pertinence sont constamment frappants (cf. *infra* 2.4 et 3.), aucune comparaison n'est possible avec les motivations et objectifs de Stokoe. Pour lui, élaborer une notation participe d'une stratégie visant avant tout, avec les outils et critères de l'époque, à faire passer l'idée du caractère linguistique de l'ASL. Le seul point commun avec Bébian, pour ce qui concerne les finalités, est que pas davantage que lui, Stokoe n'envisage un instant la question d'une « communication écrite ».

2.1.2 La rupture moderne de Stokoe

A lire le texte de Bébian, on comprend très vite que les « signes mimiques » dont il parle ne coïncident pas avec ce que Stokoe appelle « signes » et, plus largement, ce que la littérature moderne sur les LS appelle « signes lexicaux » ou « figés ». Ainsi, les exemples qu'il donne de « mots mimographiques » réfèrent tantôt à ce qui s'apparente à des composants de transferts (transferts personnels), tantôt, la cohabitation des deux renvoyant au fait que la LSF est probablement, à l'époque de Bébian, à un moment de son évolution où la bifurcation des visées n'est pas encore effective, à des unités qui devaient être stabilisées ([DIEU], par exemple). Surtout, en cohérence avec la vertu métalinguistique qu'il octroie à la scripturisation, Bébian insiste sur l'importance qu'il y a à partir de signes mimiques identifiés *en toute autonomie* ; il met ainsi explicitement en garde contre la tentation invasive, déjà et certainement de « long-temps », d'une entrée par les mots de la LV :

« On a pu remarquer combien le langage mimique est quelquefois concis puisqu'il faut, souvent, trois ou quatre mots français pour rendre un mot mimique de deux ou trois caractères. De cette extrême concision, naissait une des grandes difficultés que les méthodes usitées eussent à surmonter, et qui s'aplanit d'elle-même devant l'écriture mimographique.

On a proclamé depuis long-temps la règle fondamentale, *d'aller des idées aux mots* ; mais quand on venait à l'application, le principe était oublié, et c'étaient les mots qui servaient de pivots à toutes les explications ; c'était dans les mots que l'on cherchait les signes destinés à les faire connaître aux sourds-muets. » (*id.* : 25-26).

Cuxac³¹ a souligné que le choix des matrices graphiques et la batterie d'unités graphiques retenues par Bébien semblent davantage obéir à des impératifs pragmatiques d'opérationnalité et d'économie graphiques qu'ils ne prétendent refléter une analyse linguistique. Le point que je veux souligner surtout concerne le principe par lequel Bébien opère la segmentation qui lui fournit le cadre à partir duquel déterminer les unités graphiques du plus bas niveau. Il précise dès le départ que les signes mimiques, d'abord caractérisés par leur unité sémantique (les « idées »), ne coïncident pas toujours avec un geste unique : ils peuvent « être composés d'un ou plusieurs gestes ». Et c'est cette notion sémiologique de « geste », unité minimale de réalisation, qui lui sert véritablement de base « naturelle » pour proposer un découpage au niveau inférieur. Pour être à l'arrivée de nature pragmatique, ce découpage infra-signe n'en est pas moins, lui aussi, posé en termes naturels :

« Un signe mimique est composé d'un ou plusieurs gestes.

Un geste est un mouvement extérieur, partiel ou général du corps.

Si nous pouvons trouver un caractère pour représenter l'organe qui agit, et un autre pour le mouvement qui est exécuté, le geste sera écrit ; et il ne nous manquera plus, pour compléter le tableau, que de pouvoir indiquer, s'il y a lieu, l'expression de physionomie qui accompagne quelquefois le geste. » (*ibid.* : 11).

S'il dissocie dans un second temps la main des autres parties du corps, toute sa segmentation s'ancre sur ce motif de base *d'un organe qui agit*, la main (comme d'ailleurs chacune des parties du visage) n'en étant qu'un parmi les autres. Les symboles proposés pour le mouvement s'appliquent d'ailleurs pareillement aux yeux, à la bouche et aux mains³².

La démarche de Stokoe, quelque cent trente années plus tard, intervient dans un contexte épistémologique radicalement autre : la linguistique moderne a été fondée. Il est clair et connu qu'il inscrit sa description dans le cadre martinettien de la double articulation. Dans son texte de 1960, il reste extrêmement allusif sur sa méthodologie et notamment quant à ce qui a fondé l'identification comme unités linguistiques des « signes » qu'il présente, sans plus d'explication, comme les « unités minimales de sens » de l'ASL :

³¹ Cuxac (2004b), p.87.

³² Bébien indique d'ailleurs qu'il aurait aimé, de même, pouvoir découper ses « points physionomiques », l'ancêtre de l'expression faciale, en autant d'organes à la symbolisation graphique desquels on aurait pu adjoindre les symboles du mouvement déjà existants.

« It seems well to take sign as equivalent to word when the frame of reference is the sign language, or signs » (1960 :16) ; « The sign clearly is, as the morpheme, the smallest unit of the language to which meaning attaches » (*id.* : 20).

Il est vrai que la tâche prioritaire, alors peu évidente, consistait pour Stokoe à dissocier ces signes des « fingerspelled words » dont la structure, simple « digital symbolisation of the orthography of English », dupliquant celle du mot anglais, est radicalement différente de celle des « vrais » signes de l'ASL, « purely visual »³³. La mise en parallèle « mot-signe » est cependant constante et c'est bien elle, à la différence de ce qu'il en est chez Bébien, qui a fondé la collecte initiale du corpus de « signes ».

En ce qui concerne les unités du plus bas niveau, plusieurs points sont intéressants. Comme Bébien, Stokoe propose un ensemble de trois types d'unités (configuration, emplacement, mouvement), qu'il appelle des « aspects » du signe. Sans ambiguïté, il les pose comme ayant statut de « phonèmes », pour lesquels, on le sait, il utilise le néologisme de « chérème ». Ceci, bien sûr, constitue une différence radicale avec Bébien. Mais Stokoe (1960), par ailleurs, ne fait en rien valoir une quelconque « logique naturelle » à ses principes de segmentation : les symboles sont simplement posés comme représentant des entités linguistiques abstraites, les « phonèmes ». Ce qui semble avoir très directement déterminé le choix de ses trois « aspects » est l'analyse contrastive systématique des signes de l'alphabet dactylogique (puis du système numérique). Il ne retient en tout cas que 19 configurations phonémiques pour l'ASL, celles-ci étant bien celles qu'exploite le système dactylogique (les 7 autres « lettres » tirant parti, dit-il, des deux autres potentialités du système dactylogique, le mouvement et l'emplacement).

Il a souvent été dit que la démarche de Stokoe (1960) était stratégique. A cette époque où domine un structuralisme formel (principe d'indépendance de la forme par rapport à la substance) et où, au-delà du principe de la primauté de l'oral énoncé par Saussure, perdurent implicitement l'idée que l'écriture retient la forme de la langue, et la prégnance, sur les modélisations linguistiques, du prestige des langues écrites, il s'agissait avant tout de convaincre par ces voies-là que l'ASL pouvait prétendre à un statut linguistique.

Cet enjeu stratégique explique aussi sans doute le peu que Stokoe met en avant, au départ, de ce qu'il doit à Bébien. Son texte de 1960 mentionne clairement la *Mimographie*,

³³ Stokoe (1960), pp.15-17.

dont il vante le mérite, mais sans rien dire de ce qui la fonde. Les termes qu'il utilise pour ses trois aspects affichent pourtant clairement que l'esprit du découpage qu'il a adopté lui vient de Bébian : « Deesignator », « ce qui agit », c'est-à-dire la configuration ; « Signation », « l'action », c'est-à-dire le mouvement. Il y ajoute « Tabulation », l'emplacement (« où ça agit »³⁴), et en soustrait l'expression faciale (dont il ne nie cependant pas l'importance). On peut détecter par ailleurs, dans ce texte liminaire, des indices forts du fait que Stokoe savait que l'ASL était bien loin de se réduire à ce « système à trois places » (Dez / Sig / Tab) qu'il proposait pour l'analyse des signes. Vers la fin de son article, il insiste sur le fait que ces places ne sont que des « aspects » et qu'on pourrait adopter « un autre point de vue » : « The aspects are but ways of looking at phenomena, which to its users is unitary » (p. 26) ; « Other ways of analyzing cherems are likely and possible » (p. 33). Et il reviendra d'ailleurs très rapidement sur ce qu'il appelle une « misreading » de ses premiers écrits, soulignant par exemple en 1980 l'inadéquation du terme de « paramètres » instauré par Klima (Klima et Bellugi 1975)³⁵, là où lui ne prétendait parler que d'« aspects » et d'une *proposition* de découpage, éventuellement amendable. Mais, point intéressant, sa mise en cause ultérieure de la pertinence d'un niveau phonologique dans les LS et sa proposition d'une « semantic phonology » fondée sur la physiologie (Stokoe 1991, Stokoe *et al* 1994) semble bien renouer sa filiation originelle avec Bébian et son découpage « naturel » par l'unité sémiologique du geste. Stokoe nouvelle manière parlera alors d'un fondement biologique (« biological fondement ») de sa tripartition initiale, en fait sémantique : « what acts, what is acting and where ? ».

Reste que le texte de 1960 (que ce soit le texte même ou la lecture qui en fut faite) a instauré une rupture majeure. Certes (et malgré la conscience nette, chez Stokoe, du fait que la notation impose une économie et donc une systématisme propres), ce texte confère aux unités graphiques délimitées par/pour la notation le statut de symboles d'unités linguistiques. Mais surtout, il le fait en entérinant (et en consacrant) la subordination de la LS à la forme écrite de la LV : le « signe » en « forme de citation » directement isolé à partir de sa corrélation avec un mot de la LV, comme cadre unique d'extraction des unités du plus

³⁴ Nouveauté déterminante par rapport à Bébian, et apport incontestable de Stokoe comme le souligne Cuxac (2004b), —mais qui, toutefois (?), se retrouve chez Lamont West, la même année, cf. West (1960).

³⁵ Voir Stokoe (1980), pp. 369-371.

bas niveau. Par là, Stokoe (1960) ouvre grand la porte au transfert sur les LS des modélisations issues des LV et, plus spécifiquement, des LV dans leur forme écrite.

2.2 Leurres et limites des systèmes et pratiques graphiques modernes et orientation des recherches.

Ce qui chez Stokoe relevait d'une stratégie pour démontrer le statut linguistique de l'ASL et n'avait pas même finalité de transcription change en effet *de nature* dans les pratiques qui se mettent en place dès le début des années 1970 aux Etats-Unis puis dans différents pays d'Europe. C'est désormais comme système de transcription que la « notation Stokoe » va être utilisée et adaptée puis diversifiée. Le projet *LS Script* a inclus, dans le cadre d'un CDD, un recensement (probablement) exhaustif et raisonné de l'ensemble des systèmes graphiques élaborés pour les LS depuis Bébian et de la littérature relative à ces systèmes et pratiques, auquel je renvoie le lecteur³⁶. Mes propres analyses, à partir de ces recensements, ont porté sur les fondements théoriques et les principes sémiographiques de ces systèmes, ce dont je ne reprends ici que les conclusions les plus déterminantes.

La Préface du numéro de *Sign Languages & Linguistics* consacré, en 2001, aux problématiques de la transcription et de l'annotation des corpus de LS (Wilbur 2001) pointe l'absence de consensus terminologique qui est apparu lors des workshops organisés dans le cadre du Projet ESF *Intersign* et dont il est l'aboutissement. Ce qui est révélateur toutefois est que tous distinguent par des termes différents représentation graphique des signes isolés et représentation graphique des discours, le désaccord ne portant que sur le fait que certains auteurs nomment l'une « transcription » et l'autre « notation », alors que d'autres font l'inverse. En ce qui me concerne et comme indiqué plus haut, le terme de « transcription » réfère simplement à l'opération consistant en la saisie graphique d'une production orale (parlée) préalable, quelle que soit sa taille (et au produit de cette opération, qui serait plus justement appelé « transcrit »). J'ai en revanche proposé une distinction entre « systèmes de notation » et « systèmes d'annotation » pour référer aux deux grands ensembles de systèmes de transcription élaborés à la suite de la proposition de Stokoe, sur la base des ressources qu'ils utilisent et non de ce que permettent de transcrire ces systèmes (même si, par le fait,

³⁶ Voir sur le site de *LS Script* (<http://lsscript.limsi.fr/>) mais également ce qu'en a repris L. Boutora dans sa thèse : Boutora (2008), chapitre 10, pp. 193-220.

ceci coïncide avec une opposition signe isolé/discours). Les « systèmes de notation » sont des systèmes de symboles et de règles spécifiques et autonomes au sens où ils n'empruntent rien graphiquement à des systèmes préexistants pour les LV. Ainsi du système de Stokoe et de ses nombreuses variantes, de *HamNoSys*³⁷ de *Sign Writing*, de *D'Sign*, entre autres. Cette autonomie les distingue des « systèmes d'annotation », ceux dont le médium principal est la forme écrite de la LV du pays. On verra plus loin que ce choix du terme d'annotation est discutable. Je le maintiens néanmoins ici pour des raisons de commodité et de cohérence avec mes propres textes.

2.2.1 Systèmes de notation : des variations autour d'un même noyau de principes. Seulement le signe...

La première phase des études linguistiques sur les LS, celle des années 1970 et 1980, qui est aussi la période où s'élaborent les principaux systèmes de notation³⁸, a été essentiellement consacrée à un approfondissement des travaux de Stokoe, aux plans phonologique et morphologique. Certes, ces systèmes de notation diffèrent entre eux, tant dans la symbolique que dans les principes adoptés pour rendre compte des différents paramètres (en particulier, le choix des référentiels pour décrire orientation et mouvement) ou en ce qui concerne les conventions de notation (ordre des symboles). Trois causes principales sont à l'origine de cette relative diversification :

- Le changement de paradigme. Du structuralisme fonctionnaliste martinettien (Stokoe) au générativisme (années 1970 et 80), l'objectif change : il ne s'agit plus de prétendre restituer des unités linguistiques (phonèmes) mais simplement de fournir tous les détails nécessaires à la restitution de la forme phonétique de surface.
- L'accroissement du nombre de signes pris en considération (au-delà des 3000 signes du corpus initial de Stokoe).
- L'adaptation du système de Stokoe, pensé pour l'ASL, à d'autres LS.

Malgré ce foisonnement, la diversification n'est que superficielle ; une forte unité de principes caractérise l'ensemble de ces systèmes de notation :

³⁷ Prillwitz *et al* (1989).

³⁸ Dans cette section, je ne prends pas en considération *Sign Writing*, auquel je consacre une section à part (voir *infra*, 2.3), ni ne reviens sur le système *D'Sign*, dont j'ai largement montré le caractère instable et inabouti, à mon sens non opérationnel (Garcia 2000).

1—Quelles que soient leurs différences et par-delà le changement de cadre théorique, tous reconduisent les mêmes principes fondamentaux :

- Le cadre d'extraction des unités est le signe lexical « en forme de citation ».
- Le principe de décomposition, selon les aspects *visuels* des signes, est celui des « paramètres » stokiens (même s'ils ont été augmentés, comme l'on sait, d'aspects qui n'avaient pas été initialement retenus par Stokoe et, en particulier, l'orientation, les contacts, l'expression du visage).
- Le principe de linéarisation des symboles, que celle-ci soit considérée comme convention pure pour des éléments par ailleurs décrits comme simultanés, ou comme référant à une séquentialité effective et considérée comme pertinente (Liddell et Johnson 1986, 1989).

2—On ne peut pas ne pas identifier, dans l'essentiel des principes régissant ces systèmes de notation, ceux qui (mais dans une approche caricaturale) caractérisent les systèmes alphabétiques élaborés pour une partie des LV (celles des pays dont les LS ont prioritairement fait l'objet d'études linguistiques). Ceci signifie une complète absence de prise en compte de potentiels sémiologiques autres de la modalité visuo-graphique que ceux qui ont émergé de l'ajustement entre le visuo-graphisme et un certain type de LV. Ce point sera abordé plus loin (2.3 et 2.4).

3—Enfin, il semblerait que, dans l'évolution théorique qui a conduit à ne plus viser une représentation phonémique, on soit subrepticement passé, quant au statut alloué aux éléments représentés par les graphèmes, de « non phonémique » à « phonétique », en reconduisant le même type de confusion que celle qui a pu faire croire au statut phonétique des unités figurées par les symboles de l'API. C'est à ce titre que *HamNoSys* (HNS) notamment s'est présenté comme un API des LS (*cf.* Prillwitz *et al.*, 1989).

2.2.2 ...Mais quel signe ? Problématiques de la transcription de discours et de l'annotation.

Dès lors qu'il s'est agi de transcrire autre chose que des signes lexicaux en forme de citation, tous ces systèmes se sont avérés profondément inadéquats. Certes, les difficultés mises en avant diffèrent selon le niveau d'analyse qui intéresse le chercheur mais aussi selon ce qui est considéré comme relevant ou non de la langue. Néanmoins, posent problème pour la saisie graphique, —points signalés dès 1991 (Johnston) et 1994 (Miller) pour les trois premiers ; dès 1996 (Cuxac) pour le dernier :

- l'ensemble des phénomènes qui, n'étant pas manuels, n'avaient pas été initialement pris en compte dans les systèmes de notation ;
- tout ce qui fait que, en discours, la structure (paramétrique) interne du signe lexical est « modifiée » (variations dites « morphologiques ») ;
- l'ensemble des phénomènes relevant de la simultanée et/ou non isomorphes dans leur portée de la segmentation séquentielle (exploitation pertinente de l'espace, signes simultanés, maintien de configuration) ;
- l'ensemble des phénomènes dont le mode de production du sens qui les régit ne se laisse pas réduire à l'oppositivité, c'est-à-dire qui s'inscrivent dans le continu, celui-ci étant porteur de sens ;

soit, en bref, tout ce qui spécifie structurellement les LS. L'explication fournie de manière quasi-consensuelle quant à ces limites est que ces systèmes n'avaient comme finalité première que la représentation graphique des signes isolés (voir Miller 2001 : 18-19).

Premier point notable, à cet égard : ne sont que très exceptionnellement mis en question le cadre d'analyse (« le signe en forme de citation ») et les principes de segmentation. Pizzuto et Pietrandrea (2001) signalent par ailleurs cette bizarrerie qui voudrait qu'un système de notation qui permet de rendre compte des signes isolés soit totalement caduc lorsqu'il s'agit de saisir graphiquement ces mêmes signes en discours —et le discours lui-même—, et cette autre bizarrerie qui est que l'on ne s'en étonne pas (2001 : 35). Ce même questionnement était celui de Jouison, et la raison pour laquelle il pensait indispensable de partir d'emblée du cadre discursif. Les extraits de discours qui lui servaient de corpus (de cadre), de type narratif, sont du même type que ceux sur lesquels travaillait Cuxac à la même époque, constitués pour l'essentiel de ces productions très iconiques alors cataloguées dans la littérature comme « pantomimiques » (hors langue). Elles ont, pour Jouison, la particularité qu'on n'y retrouve que peu d'unités comparables à ce que Stokoe a décrit comme « signes » (unités significatives minimales, analysables en unités distinctives) mais, en revanche, qu'on y identifie des composants similaires aux paramètres stokiens, à ceci près qu'ils sont porteurs de sens (Garcia, 2000, t.2 : 45-103). L'objectif de Jouison, avec *D'Sign*, était précisément, à partir de l'analyse de corpus intégrant les deux types de séquences discursives, de mettre au point un système graphique unique.

En fait, les diverses solutions proposées par les chercheurs à partir de la toute fin des années 1980 dès lors qu'il ne pouvait plus s'agir de ne transcrire que des signes isolés, non seulement ne remettent pas en cause les principes qui sont à l'origine des systèmes de

notation mais ils les renforcent —en les contournant. Et je ne crois pas qu'il y ait là un simple accommodement. On peut catégoriser ainsi ces solutions, en précisant qu'elles sont le plus souvent combinées :

1—Bien sûr, l'enrichissement progressif des systèmes de notation existants. C'est le cas des divers systèmes dérivés de celui de Stokoe et tout particulièrement du système HNS, régulièrement augmenté de symboles, notamment pour les paramètres non manuels. Des systèmes comme *Sign Font* (Newkirk 1986) ou celui proposé par Liddell et Johnson (1984) prévoient par exemple des symboles pour les *loci*, points de l'espace exploités par le signeur pour construire des références. Pour ces systèmes monolinéaires, la limite est rapidement atteinte : plus ils sont précis, moins ils sont lisibles et plus ils perdent en maniabilité.

2—Ce que l'on peut appeler « systèmes interlinéaires » (ou juxtalinéaires), en reprenant le terme utilisé par Johnston (1991) pour désigner son propre système. Ce sont des systèmes certes plurilinéaires mais dont les relations entre lignes sont de simple juxtaposition, non chargées de sens ; ces lignes permettent de superposer la représentation de mêmes phénomènes à des niveaux différents d'analyse, *i.e* par exemple : une notation « phonétique » (empruntant aux notations existantes, notamment *HNS*), une notation par « gloses », la traduction dans la forme écrite de la LV du chercheur. Cette solution des « gloss-based notation » est de loin la plus répandue, quoique le plus souvent (et de plus en plus) réduite aux deux lignes de glose et de traduction (*e.g.*, Engberg-Pedersen 1993, Emmorey et Reilly 1995).

3—Les systèmes proprement plurilinéaires (ou « en partition »), c'est-à-dire ceux dans lesquels, chacune des lignes étant réservée à la transcription des comportements de tel ou tel paramètre (manuel ou non manuel), cette pluralité des lignes est sémiotisée, le parallélisme des lignes figurant les temporalités respectives et donc inter-relatives des différents articulateurs. Cette pratique émerge chez ceux des chercheurs pour lesquels les aspects non manuels et la multilinéarité paramétrique jouent un rôle linguistique essentiel. Ainsi par exemple chez Baker (voir Baker 1983), et, pour l'essentiel, dans l'approche française (Bouvet 1996, Cuxac 1996, Sallandre 2003, Fusellier-Souza 2004).

Ces deux derniers types de « systèmes d'annotation », présentés comme spécialisés dans la transcription de discours (« text-based notations »), ont comme caractéristique commune —et à mon sens essentielle— le recours au médium de la forme écrite de la LV et, en particulier l'utilisation de ce qui est depuis longtemps appelé « glose » (Klima et Bellugi 1979), soit la représentation des signes par un (rarement plusieurs) mot(s) de la LV

du pays. Quoique la pratique en soit généralisée depuis les tout débuts (v. Stokoe 1965, 1976), il n'y a jamais eu d'explicitation ni en tout cas de consensus sur ce que « représente » exactement la glose : le signe de la LS, sa forme signifiée, au moins approximative, sa forme signifiante (ce que prône Cuxac 2000) ? Mais le recours à la forme écrite ne s'arrête pas là. Ses usages sont très hétérogènes et sophistiqués : gloses *stricto sensu*, abréviations, traduction, description de signifié (ex. « duratif »), description de signifiant (ex. « regard sur l'interlocuteur »)—, chaque chercheur ayant de surcroît son propre système d'étiquettes.

4— Le système, à mi-chemin entre mono-et interlinéarité³⁹, proposé par l'équipe de Dan Slobin et Nini Hoiting (Slobin *et al.*, 2001 ; Hoiting & Slobin 2002), le *Berkeley Transcription System* (BTS). L'objectif explicite de Slobin *et al.* est de trouver une alternative aux problèmes posés par la glose. Le principe est ainsi de permettre la transcription de discours en LS *via* une symbolisation graphique au niveau non plus du signe mais du morphème, que celui-ci soit de type grammatical ou lexical. Le BTS est prévu pour noter l'ASL et le SLN (Sign Language of the Netherlands) mais ambitionne en réalité de permettre la transcription de toutes les LS. Le médium principal en demeure la LV écrite, même si celle-ci est complétée de tous les types de symboles graphiques disponibles (flèches, crochets, système numérique, ponctuation, etc.). Entre autres limites, outre sa très faible lisibilité et sa lourdeur, ce système présente celle de la très grande rigidité instaurée par la systématique des étiquettes prévues, qui se fonde, bien sûr, sur des hypothèses théoriques spécifiques quant à l'analyse de la langue. En réalité, le BTS reconduit toutes les limites des gloses, en les déplaçant simplement au niveau infra-signé.

5—Enfin, les systèmes multimédia, éditeurs de partition à même d'automatiser le recours aux systèmes intra- et plurilinéaires en offrant au transcripateur une grande souplesse dans le choix des champs et des paramètres. Surtout, ces éditeurs permettent d'intégrer les vidéos auxquelles sont synchronisées les annotations, ces vidéos étant censées représenter les « données brutes » et pallier, par là, les limites des systèmes de notation (*e.g. SignStream*, Neidle et MacLaughlin 1998 ou *SyncWriter*, le système développé par l'équipe d'*HamNoSys*).

Dès les années 1970 (notamment Stokoe 1976, Friedman 1977), le recours à la glose pour transcrire les signes lexicaux a été stigmatisé. Son usage ne s'en est pas moins

³⁹ Plusieurs lignes (tiers) sont en effet disponibles ; le principe essentiel est bien toutefois la monolinéarité.

banalisé, est même devenu l'une des rares pratiques généralisées à l'international, la langue du « glossing » étant qui plus est le plus souvent l'anglais. Pizzuto et Pietrandrea (2001) illustrent les risques de dérive dans l'analyse qui sont liés à l'utilisation des gloses et, notamment, la variation dans l'analyse d'un même extrait selon que la langue d'annotation est l'italien ou l'anglais, par exemple. Surtout, elles mettent en évidence le statut hybride et étonnant de ce qui se donne ainsi comme « annotation » dans la littérature linguistique sur les LS. Dans l'usage à présent le plus largement répandu des systèmes « gloss-based », de type généralement interlinéaire, qui font désormais l'économie de la ligne comportant la notation « phonétique » :

« There is a crucial difference in the way glosses are used in spoken as compared to sign language description. In description of spoken (or also written) languages, glosses typically fulfill an ancillary role and necessarily require an independent written representation of the sound sequence being glossed. In contrast, in description of signed languages, glosses are the primary and only means of representing in writing the sequence of articulatory movements being glossed. » (Pizzuto & Pietrandrea 2001 : 37).

Les auteurs soulignent en quoi, dès lors, on peut difficilement parler d'annotation, celle-ci étant normalement une procédure d'étiquetage (« tagging ») appliquée *dans un second temps* à partir d'une restitution préalable de la forme signifiante des données, la transcription proprement dite. Elles précisent encore ce point d'importance relativement au statut social et politique des LS que de telles pratiques ne pourraient un seul instant être envisagées pour des LV ne disposant pas d'une forme écrite.

Deux commentaires sur ce point.

— Si j'en reviens aux analyses de la section 1., la « représentation écrite indépendante de la séquence de sons » est, pour les LV, en bonne partie illusoire. L'API et/ou l'orthographe standard peut toutefois, c'est vrai, permettre au linguiste-(re-)lecteur rôdé aux écritures de type alphabétique une relative restitution mentale de la « séquence de sons ».

— On pourrait par ailleurs se demander si les procédures dites d'annotation ne sont pas au moins aussi hybrides et étonnantes en ce qui concerne les formes parlées des LV dotées d'une écriture. Le cercle n'est-il pas encore plus vicieux d'avoir à passer, pour la ligne de transcription *stricto sensu*, par de l'écrit/du transcrit (de la même langue) là où, précisément,

on veut y échapper pour capter les spécificités du parlé et, en particulier, ses segmentations propres (cf. *supra*, 1.2.2.) ?

Ce qui, en réalité, fait *toute* la différence pour les LS tient aux deux points suivants. Tout d'abord, le recours aux gloses en LV écrite se fait dans un contexte sociolinguistique et socio-éducatif très particulier de subordination en profondeur des LS (institutionnelles) à l'écrit de la LV dominante, c'est-à-dire un contexte où les pressions de la LV écrite sont multiples et omniprésentes. Ensuite, et surtout, l'écart typologique entre les LS et l'ensemble des LV est probablement plus grand que celui qui existe entre les LV elles-mêmes, fussent-elles de types très différents.

Certes, les systèmes de transcription du discours en LS, particulièrement avec l'apport des partitions (et éditeurs de partition), présentent une certaine opérationnalité. C'est cependant sur la base d'un contournement, par le recours aux gloses, de la mise en cause du cadre d'analyse, c'est-à-dire d'un réel questionnement quant à la détermination des unités linguistiques et, plus précisément, de la structure interne des unités gestuelles, qu'elles soient, ou non, lexicalisées.

2.2.3 « Notations » et « annotations » : le signe et sa structure interne comme points aveugles

Systèmes de notation et systèmes d'annotation fondés sur les gloses ont en effet en commun une pré-détermination de ce qu'est l'« unité significative minimale » des LS, et, dans ce cadre, une semblable impuissance à en restituer la structure interne, *i.e* celle par laquelle le signe existe *en discours* (c'est-à-dire existe). Les uns et les autres réfèrent pareillement à la notion de « forme de citation » empruntée à la linguistique des LV —et dont il m'a été bien difficile de trouver une définition provenant d'une source parfaitement autorisée. Il me semble cependant que la double définition suivante (et sa circularité) correspond assez bien à l'usage qui en est fait dans la discipline.

« In linguistics the citation form of a word can mean : 1/ its canonical form or lemma: the form of an inflected word given in dictionaries or glossaries, thus also called the dictionary form ; 2/ its strong

form or isolation form: the way it is pronounced when spoken carefully and in isolation. »⁴⁰.

Il est remarquable que cette notion soit à ce point banalisée dans la littérature sur les LS alors qu'elle est si peu évidente à définir, —*a fortiori* dans le cas d'une langue non grammatisée, dont les dictionnaires existant depuis les débuts de son institutionnalisation recourent à la forme écrite de la LV et, par excellence, à ses unités que sont les mots. Ce à quoi devrait renvoyer cette « forme de citation » est précisément la notion qui est au cœur des problématiques dictionnaires pour les LS et dont la modélisation reste à construire (cf. *infra* Chapitre II.).

Quant à cette « forme de citation », ce qui en est classiquement dit, lorsqu'il y a explicitation (e.g. Klima et Bellugi 1979), est qu'il s'agit du signe tel qu'il peut être produit « de manière isolée », « hors contexte ». La capacité autonymique, capacité à citer une forme de la langue (à la décontextualiser), fait certes partie des fonctionnalités de toute langue. Mais à partir de quelle représentation intériorisée de cette langue ? Au-delà même des procédures d'élicitation longtemps usitées dans les études sur les LS, qui portaient très généralement des mots de la LV donnés en stimuli, l'ancrage de la tradition mot-signe est si profond chez les sourds locuteurs de LS institutionnelles (et par là même bilingues, cf. *supra* 1.) qu'il est difficile d'imaginer qu'eux-mêmes aient facilement accès à une autre référence pour ces formes de citation que celle par laquelle ces signes sont associés aux mots de la LV dominante. Le procédé répandu chez les sourds de l'épellation dactylogique d'un mot à la suite de la production d'une unité lexicale de la LS dès lors qu'ils ne sont pas sûrs que celle-ci soit connue de l'interlocuteur en témoigne⁴¹. Il s'agit bien d'ailleurs d'un avatar de la glose des linguistes.

Il me semble au final que s'il est par excellence un lieu où ne doit pas être entérinée cette circularité qui, *in fine*, renvoie les LS à la structure de la LV écrite, c'est bien dans la recherche linguistique sur ces langues et plus encore aux niveaux qui participent de ses conditions même d'exercice, à savoir les procédures de transcription et d'annotation —et relativement à l'analyse des plus bas niveaux de ces langues dont la modélisation est loin d'être réalisée. C'est aussi pourquoi, même si, comme j'y ai insisté plus haut, il est important de relativiser les questions de la transcription des LS, le discours banalisant

⁴⁰ Source : <<http://www.answers.com/topic/citation-form-1>>.

⁴¹ Les corpus-pilotes réalisés dans le cadre du sous-projet 3 de *Creagest* attestent abondamment ce procédé.

consistant simplement à dire que, somme toute, les LV rencontrent des problèmes *similaires*, me semble réducteur et peu constructif, voire dangereux. Cette logique de la banalisation s'étaye de plus en plus souvent de deux arguments apportés par l'évolution technologique :

1/ Le développement de bases de données lexicales de plus en plus conséquentes et assorties de la mise en place de procédures automatisées de révision et de validation des gloses, l'adéquation (la « consistance ») de celles-ci se trouvant au final confortée par la cohérence interne toujours plus grande des étiquetages.

2/ La possibilité apportée par les systèmes multimédia d'adjoindre l'original vidéo et, de plus en plus précisément, de synchroniser « tagging » et données vidéo.

Si indéniablement précieuses que soient ces avancées technologiques, il me semble pourtant que le premier au moins de ces arguments a une portée très limitée. Les révisions et validations progressives se font toujours inévitablement dans les schémas de segmentation initiaux que non seulement elles n'interrogent plus mais dont elles contribuent surtout très fortement à « naturaliser » les gabarits. Je commenterai à cet égard un seul exemple, celui de l'énorme base de données lexicales élaborée par Johnston pour l'Auslan (Australian Sign Language) depuis la fin des années 1980⁴² parce qu'elle est l'une des plus conséquentes qui existe actuellement. Trevor Johnston est aussi à ma connaissance l'un des rares linguistes des LS à avoir toujours pris en compte les questions posées par la transcription et l'annotation du discours en LS, à avoir explicité ses propres manières de faire et leurs limites mais aussi à avoir tenté de ré-interroger la définition de l'unité lexicale en LS.

En 1991, cet auteur rend compte de son système IT (Interlinear System), dans lequel il recourt à HNS, faute de mieux dit-il, pour transcrire les données qui seront ensuite annotées par des gloses. Il s'agit cependant d'une utilisation très aménagée d'*HNS* puisque n'est noté que le « signe non fléchi » (« as an ideal uninflected stem form »), les « flexions » étant ajoutées au « stem » dans la linéarité, à la manière d'affixes. Le but est de pallier l'ambiguïté inévitable de la glose en permettant au lecteur d'identifier la forme signifiante du signe, méconnaissable si est transcrite telle quelle la forme fléchie. Dix ans plus tard (2001), la base lexicale élaborée à partir des principes de définition d'un lexème établis en 1989 et affinés en 1999 s'est largement enrichie, chaque « lexème » y étant défini à la fois

⁴² Voir, pour la mise en place et l'évolution des problématiques, Johnston (1989), (1991), (2001), Johnston et Schembri (1999).

par cette notation « idéale » (forme non fléchie) en *HNS* et par une glose d'une part, par le renvoi synchrone à des vidéos d'autre part. Dès lors, pour l'auteur (2001), la notation en *HNS*, c'est-à-dire la notation de la forme signifiante semble devenue doublement caduque, l'appariement glose-vidéo suffisant à remplir la fonction qui lui avait été initialement dévolue. En effet, la vidéo suffit à rendre compte des « données brutes » et la glose, du fait de la cohérence interne des étiquetages assurée par l'enrichissement des données et l'automatisation des procédures de révision (une même glose pour ce qui est confirmé comme étant un même signe, par-delà les « flexions » et variantes), a gagné une consistance satisfaisante et perdu son ambiguïté originelle. Pour l'auteur toutefois, si la représentation par *HNS* ne se légitime plus par sa fonction initiale de vecteur de la forme signifiante du « stem » (ou du « lemme »), elle a, de par la cohérence interne de la base, acquis une nouvelle fonctionnalité : celle, dit-il, de représenter non plus les éléments phonétiques mais les éléments phonologiques :

« Most importantly, these data sets can help guarantee the internal consistency of glossing, sign class allocation, and morpheme identification by the language researcher. In other words, the notation system has increasingly become an expression of a phonological theory of the language in the broadest sense. Its purpose is no longer narrowly phonetic (capturing the precise form of the token) since this can now be easily viewed on the digital video. Its purpose is phonemic (describing the type) and hence, analytic. » (Johnston 2001 : 158).

Ce qui ainsi n'était au départ, aux deux niveaux, que des unités dont la validité structurale et les formes de la représentation graphique étaient encore interrogées s'est transformé en unités tenues pour linguistiques et considérées comme reflétées graphiquement de manière appropriée, y compris au plus bas niveau. Ces « gabarits » cependant renvoient à une pré-représentation particulière des LS comme disposant d'une phonologie, ce type de modélisation s'appuyant justement sur les seules données « lexicales » retenues dans les dictionnaires et bases lexicales. Et ce sont bien ces gabarits qui se trouvent en quelque sorte avalisés par la puissance de la machinerie technologique. La circularité est d'autant plus complète, me semble-t-il, que les gloses et unités graphiques d'*HNS* demeurent le seul moyen de recherche dans les données.

Pourquoi, au final, une telle *précipitation* en matière de notation/annotation des corpus dans les recherches linguistiques sur les LS et une telle dénégation des difficultés, là où, en

linguistique des formes parlées des LV, une si abondante littérature leur est consacrée ? Il faut prendre au sérieux les infléchissements au long cours qu'induisent ces pratiques, d'autant plus que les manières d'annoter se sont largement standardisées sur ces aspects-là. Il ne s'agit naturellement pas d'arrêter la recherche jusqu'à ce qu'ait été mis en place un système graphique plus adéquat mais, au minimum, d'explicitier les limites et les risques de dérive liés aux modalités de transcription adoptées et de ne pas renoncer à faire avancer les recherches sur la scripturisation. Le chapitre III. reviendra sur ce point mais il me semble que ce qui est en réalité masqué/contourné dans ces manières de transcrire et, surtout, dans leur non mise en cause, c'est combien la linguistique des LS qui opère avec ces outils est elle-même fortement tributaire de modélisations qui sont elles-mêmes infléchies par la prégnance des formes écrites des langues.

Les analyses ci-dessus ont, de fait, déterminé les orientations données à mes recherches dans les directions suivantes, correspondant une à une à ce dont il me semble que les démarches antérieures ont, le plus souvent, pensé pouvoir faire l'économie :

- 1— Une réflexion sémiologique ou, plus précisément, sémiographique (cf. *supra*, le peu de cas fait des potentiels de la modalité visuo-graphique) —2.3 et 2.4.
- 2— L'investigation des pratiques graphiques et démarches de scripturisation de leur langue par les sourds locuteurs eux-mêmes —3.
- 3—Surtout, un approfondissement des recherches sur l'organisation linguistique de la LSF aux plus bas niveaux. —Chap. II.

C'est parce qu'il est le seul système ayant pris en considération et conjoint les deux premiers aspects listés ci-dessus que j'ai réservé ici une place à part au système *Sign Writing*, en écho à l'attention particulière qui lui a, pour ces raisons, été octroyée dans le projet *LS Script*.

2.3 Le cas *Sign Writing* (*SW*)

Sign Writing, élaboré par Valérie Sutton à partir de 1973, constitue indéniablement et à plusieurs titres un cas particulier parmi l'ensemble des propositions qui ont pu être faites pour rendre compte graphiquement des LS⁴³.

2.3.1 Ce qui fait de *SW* un système à part

1—Si, en ce qui concerne les LS, *SW* a au tout départ été pensé plutôt comme système de transcription, en réponse à une demande émanant de linguistes entendants, il a très rapidement affiché la double ambition d'être un outil de transcription pour les chercheurs et de permettre la communication écrite entre locuteurs de LS.

2—Il trouve sa source⁴⁴ dans un projet de saisie graphique de ballets et mouvements de danse, c'est-à-dire d'une sémiotique corporelle non linguistique (*Sutton Dance Writing*). Cet ancrage de la genèse de *SW* dans la volonté de noter les mouvements corporels de la danse explique plusieurs des traits originaux du système, à commencer par l'utilisation novatrice qui est faite de la surface graphique (cf. *infra*) mais également l'insistance de la conceptrice, Valérie Sutton, à affirmer l'indépendance de son système par rapport à une quelconque analyse de type linguistique. *SW* ne *prétend* donc pas refléter quoi que ce soit des structures linguistiques des LS et, se posant comme fondé sur la saisie du mouvement corporel, ambitionne de permettre la notation de toutes les LS du monde —simplement parce que le mouvement corporel en est la substance même. C'est en ce sens, bien particulier par rapport à ce qui a été dit plus haut, que *SW* se présente comme un « API » des LS.

3—Très rapidement, Sutton s'associe à un groupe de locuteurs sourds de LS mais surtout, le système est mis à l'épreuve de la pratique par ces locuteurs dans le but explicite de le faire évoluer. Par le fait, à la différence des autres systèmes graphiques existants, *SW* ne s'est jamais présenté comme un *système*, dont les évolutions entraîneraient le passage d'une version 1.0 à une version 1.1 puis 2.0, etc. Il se présente plutôt comme un ensemble *pragmatique* de propositions, relatives à des conventions d'utilisation de la surface

⁴³ Les analyses qui suivent, concernant *SW*, en partie intégrées au Rapport du projet *LS Script* (2007), n'ont pas fait l'objet de publications mais, en revanche, de plusieurs conférences, en France et à l'étranger (Hambourg 2005, Rome 2006, Toulouse 2005, Brest 2007).

⁴⁴Pour le détail, le lecteur peut se reporter au site de *SW*, particulièrement riche : <http://www.signwriting.org>. Par ailleurs, l'une des actions incluses dans le projet *LS Script*, confiée en CDD à Leïla Boutora, était une description linguistique des principes de ce système, travail qui a servi de support à son mémoire de DEA (Boutora 2003).

graphique (casiers, dont la délimitation n'est pas normée), à des choix ouverts de directionnalité (verticalité / horizontalité) et de points de vue (émissif / réceptif), et à des moyens graphiques conventionnels de rendre compte des comportements des divers articulateurs, manuels et non manuels, —sans néanmoins qu'en existent des règles d'écriture précises. Ainsi, rien n'est spécifié quant à l'ordre d'inscription des éléments graphiques dans la vignette.

Tout ceci, qui n'est jamais signalé comme tel, a été très directement éprouvé par les enseignants sourds d'IRIS lorsque, dans le cadre de *LS Script*, ils ont expérimenté l'enseignement de *SW* à des enfants sourds du primaire. L'une de leurs difficultés, pour mener à bien cet enseignement, a été, outre l'adaptation de *SW* à la LSF⁴⁵ de devoir imaginer de telles règles d'écriture (cf. Vol. II., Rapport *LS Script*, pp.156 et ss et p. 170 et ss.).

4—De fait, autre caractéristique, la pratique de *SW* s'est répandue en divers endroits du monde, principalement en milieu éducatif (écoles surtout mais aussi universités), mais avec des finalités variées. En réalité, s'il est parfois utilisé comme adjuvant dans le cadre de l'enseignement de la LS, il l'est le plus souvent comme modalité écrite intermédiaire dans le cadre de l'enseignement de la forme écrite de la LV nationale. Cette pratique peut dans certains cas correspondre à un début d'institutionnalisation, au Nicaragua et au Brésil en particulier, même si celle-ci reste très localisée (à une ou deux écoles par pays) et qu'à l'heure actuelle le système n'a nulle part acquis de réelle existence sociale comme moyen d'échange au sein d'une communauté de locuteurs sourds.

5—Enfin, et surtout : *SW* est le seul système qui ait réellement innové en termes sémiologiques et sémiographiques. C'est ce point-ci sur lequel je voudrais surtout revenir ici.

2.3.2 Principes sémiographiques de *SW* : continuités et ruptures. Les forces du système

Avant d'analyser en quoi *SW* ouvre de nouveaux possibles sémiographiques, il faut d'abord indiquer dans quelle mesure il reconduit aussi une partie des principes qui régissent les autres systèmes. En premier lieu, il est une notation du signifiant et, en l'espèce, des aspects

⁴⁵ *LS Script* a intégré à cette fin deux courts CDD, l'un confié à une doctorante sourde brésilienne spécialiste de *SW*, Marianne Stumpf, l'autre à une étudiante sourde française, Juliette Dalle, devenue la seule locutrice sourde française de la LSF experte en *SW*.

de la forme visuelle des unités gestuelles. Plus encore, et sans qu'il soit possible (même si elle est probable) d'affirmer sinon une exploitation directe des analyses dominantes chez les linguistes du moins une influence, il repose sur un découpage paramétrique classique.

L'innovation majeure découle de la genèse du système dans la volonté de saisir graphiquement le mouvement corporel global. *SW* en retient une utilisation radicalement nouvelle de l'espace graphique. L'espace de la page est en effet exploité à deux niveaux, enchâssés, selon deux logiques sémiotiques différentes : 1/ Une logique digitale qui segmente la surface en autant de casiers (désormais « vignettes ») que d'unités, que j'appellerai par commodité de premier niveau (cf. *infra*) ; 2/ une logique analogique au sein de chaque vignette : l'espace graphique que constitue la vignette est un *analogon* de l'espace dans lequel se trouve le signeur, *i.e* l'espace de signation, mais incorporant le signeur lui-même comme *origo*.

A soi seule, cette innovation a à mon sens plusieurs conséquences de taille :

1—La figuration de la production gestuelle à la fois comme tout corporel et comme multiparamétrique, donnant à voir le locuteur et, en particulier, le donnant à voir comme doté d'un visage et d'un regard d'une part, et, d'autre part, comme point d'origine d'un espace dont il est le centre (le générateur). Que visage et regard puissent (si les informations qu'ils portent ne sont pas jugées porteuses de sens) ne pas être symbolisés dans telle ou telle vignette est secondaire : le principe sur lequel repose cette dernière les contient en puissance. Le locuteur comme corps regardant inscrit dans un espace / inscrivant un espace est par là même posé comme dimension centrale de la LS.

2—La possibilité ainsi donnée de représenter les comportements des divers articulateurs manuels et corporels de manière analogique, c'est-à-dire dans la position relative qu'ils occupent les uns par rapport aux autres et sans hiérarchisation *a priori* autre que les hiérarchisations anatomiques. Ceci distingue drastiquement *SW* des autres systèmes de notation largement partis de et centrés sur les aspects manuels.

3—En corollaire, l'économie induite par la possibilité d'inscrire en creux —c'est-à-dire par la disposition graphique des autres symboles et non par des symboles spécifiques— ce qui relève de l'emplacement et d'une partie de l'orientation.

4—La possibilité de co-figurer ce qui advient dans la simultanéité (une vignette) *et* ce qui relève de la séquentialité (changement de vignette), ce qui ouvre une manière nouvelle de restituer l'espace-temps exploité par le discours en LS.

Ma position relativement à *SW* est nuancée. Par certains des aspects qui font aussi sa force, ce système a toujours suscité chez moi un certain nombre de réserves que j'exposerai d'abord.

2.3.3 Faiblesses potentielles et questionnements

1—Ce que *SW* érige en unités graphiques, par la prégnance de la globalité analogique comme tout visuel, *ce ne sont pas les éléments inscrits dans la vignette* (dont certains n'ont d'ailleurs pas d'existence symbolique positive) mais, pour le dire rapidement, le « signe » ou, plus précisément, l'unité représentée par la vignette (ce que Bébien appelait « signe mimographique »). Ceci d'ailleurs, outre les problèmes liés à la saisie informatique, explique sans doute en partie l'insuccès complet de *SW* auprès des chercheurs (cf. *infra*). Cette prévalence du niveau du « signe » sur ses composants me semble en fait ambivalente. Son versant négatif tient au fait que, dans la genèse de *SW* et d'ailleurs dans la plupart des usages qui en sont faits dans le monde, ce format de la vignette est principalement associé à l'unité « signe lexical » et, derrière lui, au mot de la LV. Compte tenu des représentations actuellement dominantes du signe lexical (« signe-mot ») comme centre des LS⁴⁶ et particulièrement dans les pays où *SW* est le plus utilisé, le risque est réel que ce système joue le rôle très négatif de renforcer cette centralité du signe lexical dans les représentations (et dans les analyses), *a fortiori* auprès des jeunes sourds.

2—Le principe d'une représentation purement projective réduit les bénéfices apportés par le principe holistique de la vignette : certes, *SW* inscrit l'espace comme élément central des LS mais il le fait en le réduisant d'emblée, c'est-à-dire en l'aplatissant, en l'amputant d'une dimension. Il y a en outre une forme de naïveté à vouloir représenter du visuel par du visuel, *a fortiori* lorsque c'est sur la base d'une réduction des dimensions. Reste que l'expression de la profondeur pose constamment problème, tant pour la notation du mouvement que pour celle des emplacements.

3— Enfin, et en lien avec les deux points précédents (corrélation forte entre vignette et signe-mot d'une part ; schématisation de la représentation de l'espace) mais également avec l'esthétique propre de *SW* (qui a à voir avec une représentation naïve du corps humain), l'une de mes plus anciennes réserves, encore vivace, tient à l'image que véhicule de la langue un tel système. Même si, bien sûr, pour ce qui concerne l'apparence graphique, les

⁴⁶ Les chapitres II et III reviendront largement sur cette question.

premières écritures présentait des formes similaires et que l'usage a tôt fait de styliser et faire évoluer ces aspects purement externes⁴⁷, l'image véhiculée socialement par une forme écrite a des incidences fortes sur la langue elle-même (cf. *supra*, section 1.) et d'autant plus si la langue concernée est largement minorée et a toujours à défendre son statut et son autonomie par rapport à la LV dominante.

2.3.4 Dimension heuristique de *SW*

La flexibilité de *SW* d'une part, les diverses originalités du système que j'ai listées ci-dessus d'autre part et plus particulièrement parmi celles-ci l'articulation de la saisie graphique sur *la figuration centrale d'un corps doté d'un regard*, expliquent largement, je pense, la séduction indéniable exercée par *SW* sur les locuteurs sourds.

Et il s'agit probablement de davantage, dans cette séduction, que de l'effet de réassurance qu'il y a, pour ces locuteurs d'une langue du face-à-face, à trouver dans une forme écrite un « corps qui les regarde »⁴⁸. Que ce motif d'un corps regardant et celui de l'expression de la production gestuelle à la fois comme *une globalité corporelle et comme une construction pluri-paramétrique* renvoient à des dimensions structurantes de leur langue pour ces locuteurs m'a semblé confirmé par leur présence dans d'autres systèmes idiosyncrasiques élaborés et utilisés par des locuteurs sourds. Il se retrouve notamment dans la *Signographie*, système graphique créé et utilisé, très localement, par un groupe d'enseignants sourds et entendants et, semble-t-il, sans connaissance préalable de *SW*⁴⁹. Il est également le principe constitutif du système qu'élabore depuis quelques années le groupe *Etudes et Recherches* de l'association IRIS (Toulouse), système de transcription conçu exclusivement par des enseignants sourds dont un parti-pris délibéré a été de ne pas chercher à prendre connaissance de l'existant⁵⁰. Mais ce principe est également récurrent

⁴⁷ La version cursive de *SW*, *SignWriting ShortHand*, offre un aspect très différent (voir <http://www.signwriting.org/lessons/cursive/shorthand/>).

⁴⁸ La perception de « l'écrit des entendants » comme froid et inexpressif est une constante dans les entretiens que j'ai conduits auprès des adultes sourds (v. *infra*, 3.), qui explique aussi leur goût marqué pour les émotikons et autres smileys.

⁴⁹ Voir, sur ce point précis, Haouam-Bourgeois (2009).

⁵⁰ En la matière cependant, il est extrêmement délicat d'évaluer le jeu des influences, même inconscientes, *SW* étant toujours plus ou moins connu de ces inventeurs de systèmes graphiques, même de loin (ceci vaut pareillement pour la *Signographie*).

dans les inventions graphiques strictement individuelles qui ont pu m'être montrées à l'occasion de l'enquête auprès des sourds que j'ai réalisée en 2004 (cf. *infra*, 3.)⁵¹.

Il faut ajouter, à l'appui de la dimension appropriée et appropriable de *SW*, les résultats de l'expérience conduite depuis quatre ans par le groupe de chercheurs sourds de l'ISTC-CNR de Rome, autour d'Elena Pizzuto, expérience unique par sa continuité et son suivi, par le degré d'expertise en *SW* qu'ont acquis les membres sourds de ce groupe, enfin par leur adhésion au modèle sémiologique (e.g. Pizzuto, Rossini, Russo (2006), Di Renzo *et al* (2006), Pizzuto, Chiari, Rossini (2008)). Le projet bilatéral CNR-CNRS (2005-2007)⁵² nous a, J. Dalle, N. Médin et moi-même, permis de nous y associer ponctuellement. L'expérience est à deux volets : a) la transcription de corpus vidéo de LIS (LS italienne) et de LSF ; b) des essais de production directe de LIS et de LSF écrites *via SW* (fonction écriture) et des essais de re-production à partir de textes en LIS écrite sur la seule base de l'expertise en *SW*, *i.e* sans connaissance de la vidéo-source. C'est certainement le caractère concluant de cette dernière expérience, sinon de « lecture » du moins de restitution signée « à hauts signes », qui est le plus probant quant au caractère fonctionnel de *SW*, aucun autre système de notation ne l'ayant jusqu'ici permis à ce degré d'aisance et de précision (voir Di Renzo *et al*, 2009).

Mais surtout, j'en reviens à l'ambivalence signalée plus haut du fait que l'unité graphique réelle de *SW* (et, tout autant, des systèmes idiosyncrasiques évoqués ci-dessus) est, à la différence des autres systèmes graphiques, l'unité-signé délimitée par la vignette. Le versant positif de cette spécificité est avéré par la pratique qu'ont de *SW* (et, pareillement, de la *Signographie*) ces locuteurs sourds experts et sensibilisés à la valeur linguistique des structures de transfert. Dans *ce* cadre-là, la pratique de *SW* se révèle, pour les locuteurs sourds comme pour les linguistes, productive et heuristique :

1—Par la double logique, spatiale et temporelle (analogique et digitale) à laquelle elle astreint, cette pratique confronte *directement* les scripteurs à deux questions permanentes : que mettre dans la vignette ? quand changer de vignette ? En d'autres termes, elle les confronte, en quelque sorte sans *a priori*, à la problématique linguistique essentielle de la

⁵¹ En revanche, une autre caractéristique commune à l'essentiel des usages de *SW*, à la *Signographie* et au système de transcription élaboré par le groupe de Toulouse ne se retrouve pas dans les pratiques idiosyncrasiques que j'ai eu l'occasion d'observer, c'est le choix qui est fait d'une écriture *verticale*.

⁵² Programme de coopération 2005-2007 UMR 7023 *SFL*—CNRS / ISTC (Institut des Sciences et Technologies de la cognition)—CNR, Rome : *Propriétés du langage et Cognition : que peuvent nous apprendre les langues des signes à ce sujet ?* (resp. C. Cuxac et E. Pizzuto).

segmentation et, dans ce cadre, à la tension entre unité minimale de réalisation et unité structurelle qui, de fait, pose un problème spécifique aux LS (voir sur ce point Cuxac 2004a et *infra* Chap. II. 1.2).

2— Elle les met par ailleurs en face de l’isomorphisme sinon structurel du moins compositionnel des unités lexicales et des unités de transfert en offrant l’avantage de se présenter comme une matrice pluriparamétrique *commune* (dont, par ailleurs, tous les éléments, manuels et autres que manuels, n’ont pas nécessairement à être activés mais sont potentiellement présents).

Je m’appuierai sur ces remarques pour rendre compte des conclusions auxquelles nous avons abouti, concernant *SW* mais aussi, au-delà, quant aux bases d’une formalisation graphique de la LSF.

2.4 Réflexions sémiographiques et premiers aboutissements. Perspectives.

Deux ensembles de conclusions, tout d’abord, eu égard à tout ce qui précède.

1— En premier lieu, à condition que son usage soit, autant que possible, déconnecté des pratiques ‘signe-mot’ et s’inscrive dans la perspective qui est la nôtre (pour laquelle les unités signes lexicaux ne sont que l’*un* des types d’unités du premier niveau), je dirai que *SW* constitue indéniablement un outil productif, un révélateur intéressant sur la langue elle-même et un levier réflexif et constructif pour une prise de recul métalinguistique des locuteurs sourds.

Parce qu’il peut avoir cette dimension heuristique et permet une représentation matricielle et transversale aux deux grands types d’unités gestuelles, il est assurément aujourd’hui la meilleure alternative existante pour la *transcription* de discours en LS. Ceci pour autant, toutefois, que soient résolus les problèmes qui se posent actuellement pour sa saisie informatique —qui tiennent pour beaucoup à la face analogique de constitution de chaque vignette—, et pour son intégration aux logiciels d’annotation les plus usités, ELAN et ANVIL (sur ces points, cf. Rapport *LS Script*, pp. 82-85 du Volume II. du présent mémoire, et la thèse de G. Aznar, Aznar (2008) ; voir également Antinoro Pizzuto, Chiari & Rossini (2008) : 151-152).

SW ouvre notamment une voie alternative intéressante aux problèmes posés par le recours à la glose. Mais ceci me conduit au second pan de conclusions.

2— S'il constitue un outil précieux pour une segmentation au moins questionnante et en tout cas transverse à l'ensemble des productions discursives des unités du premier niveau, SW laisse entier le problème de la structure interne de ces unités gestuelles. Pour qu'il puisse, dans les pratiques de transcription, représenter une solution consistante face au recours problématique aux gloses en LV écrite, il faut, me semble-t-il, avancer dans deux directions :

- a) pouvoir constituer une banque d'enregistrement des unités de premier niveau (des vignettes) *identifiées à partir des structures discursives* ;
- b) surtout, approfondir la compréhension de la structure interne de ces unités gestuelles, *i.e* donner une cohérence et une logique économique aux choix de symboles dont l'arrangement spatial constitue la vignette, et chercher à en dégager des structures récurrentes. C'est quant à nous dans cette direction d'une meilleure compréhension de l'organisation du plus bas niveau que nous avons orienté nos travaux (cf. *infra*, Chap. II).

C'est bien en effet à ce principe d'une vignette-matrice que, pour l'ensemble des raisons indiquées ci-dessus, nous avons abouti au terme de *LS Script* (voir Rapport *LS Script*, p. 193-194 du Vol. II), mais c'est avec néanmoins des options sémiographiques quelque peu différentes, dont je rends compte pour finir.

Le projet *LS Script* a été l'occasion d'un ensemble de recherches sémiographiques que je ne chercherai pas à restituer ici parce que les propositions auxquelles nous avons abouti demeurent, en l'état, programmatiques. Je renvoie néanmoins mon lecteur à la synthèse que nous avons proposée de ces investigations dans le Rapport *LS Script* (Garcia *et al* (2007), pp. 73-80, ici-même Vol. II., pp. 187-193), me contentant d'en extraire deux points importants, qui dessinent les perspectives des recherches à poursuivre en termes strictement sémiologiques.

1— S'il ne s'agit pas de transférer aux LS des systèmes d'écriture qui ont été élaborés pour les LV, on peut cependant retenir de la très longue histoire des écritures quelques leçons générales. La plus importante à mon sens est celle qu'avait contribué à mettre en évidence Nina Catach à travers ses travaux sur l'orthographe, à savoir ce principe de mixité qui a toujours caractérisé tous les types d'écriture, aucune n'étant purement phonographique (notation de signifiant, ou, plus justement, évocation d'une manière ou d'une autre de la

matière signifiante), aucune purement logographique (notation de signifié ou, plus largement, d'éléments sémantiques). La plus idéographique des écritures, celle du chinois, a toujours, et dès l'origine semble-t-il, inclus des indices référant à des aspects purement phoniques. Les écritures alphabétiques quant à elles, ont toujours évolué en intégrant une part croissante de logo- ou morpho-graphique, principalement pour accroître l'économie interne propre du système graphique (à ce sujet, v. *infra*, Chap. I. 4.). Concernant ces écritures alphabétiques, il faut ajouter ce point connu que, quelle qu'ait été leur postérité, le principe n'en est historiquement advenu qu'une seule fois, et tardivement, à partir de systèmes massivement logo- ou idéo-graphiques (*via* le procédé du rébus notamment), tous les alphabets ayant, visiblement, dérivé du premier. A tout le moins, ceci signifie sans doute qu'une notation du signifiant est la moins naturelle, en tout cas la moins simple à mettre en place, ce qui est parfaitement congruent avec la « transparence du signifiant » qui caractérise sa langue pour tout locuteur (Récanati 1979), notamment dans les cultures de tradition orale (voir aussi Olson 1998 : 137 et ss).

Pour ces diverses raisons, je n'imagine pas qu'une écriture des LS puisse faire l'économie de la mixité, ce qui permet de poser autrement la question des limites du bidimensionnel et de ne pas limiter la représentation à celle d'un duplicata du visuel par du visuellement ressemblant (*cf.* Garcia 2005a). A titre d'exemple, un système de diacritiques, comparables pour le principe (pas pour le type de valeur) aux « déterminatifs » des systèmes idéographiques, pourrait permettre de rendre graphiquement compte de l'hétérogénéité sémiotique des types d'espaces en LS —espaces imagiques des transferts, espace diagrammatique des structures standard, espace neutre des signes lexicaux, et de leurs emboîtements.

2— Nous proposons de retenir le principe d'une unité graphique matricielle mais sans nécessairement conserver celui d'une inscription analogique de ses constituants internes (qui caractérise *SW* ou la *Signographie*), analogique au sens où les symboles sont disposés d'une manière qui respecte l'ordonnement relatif des organes corporels. Un tel choix dépendra en réalité de la possibilité ou non de dégager des régularités dans la structure interne (morphématique et compositionnelle) des signes. Ceci est précisément l'objet des travaux amorcés à la suite de *LS Script* et présentés au chapitre suivant (Chap. II.).

J'ajouterai une remarque qui montre en quoi une écriture des LS ne peut qu'être bien différente, sémiologiquement, d'une écriture de LV. Cette question d'une représentation analogique au sein de la vignette-matrice en pose aussi une autre : celle de savoir si les

unités graphiques ultimes retenues doivent ou non être iconiques (comme est par exemple iconique, dans *SW*, le symbole en forme de parenthèse horizontale figurant une bouche souriante). Les spécificités modales et structurelles des LS et, en particulier, leur dimension visuelle et leur iconicité obligent en réalité à une ré-analyse de ces catégories classiques en sémiologie des écritures par lesquelles j'ai commencé, les notions de 'phonographie' et de 'logo-' ou 'idéographie'. Les aspects signifiants graphiquement représentés dans un système comme *SW* sont, pour partie d'entre eux, iconiques de la forme signifiante des signes, laquelle peut être (SGI) ou ne pas être (signes lexicaux) iconique du « signifié ». De ce fait, selon le type d'iconicité en œuvre dans les unités gestuelles, la même représentation graphique, si elle est iconique, sera, dans un cas (SGI), une notation de signifié, dans l'autre (signes lexicaux) une notation de signifiant. On retrouve ici, mais de manière bien différente, l'idée de mixité sémiographique prônée ci-dessus.

3. Sourds et pratiques d'écrit de la LS

Je n'ai que peu valorisé, et seulement partiellement, les résultats de l'enquête qualitative que j'ai menée auprès d'adultes sourds locuteurs de la LSF dans le cadre du projet DGLFLF-SFL⁵³ alors que cette enquête a joué un rôle important à deux titres différents. Tout d'abord, pour ma propre compréhension du « terrain » et les échanges qu'elle m'a permis d'y instaurer. Ce projet est le premier que j'ai mis en place après mon recrutement comme maître de conférences. J'avais à cœur d'engager un dialogue avec les sourds sur les questions (chargées) de leurs relations avec la chose écrite, de susciter et recueillir leurs témoignages et récits sur ce qui était et demeure un sujet peu verbalisé dans la communauté. Ensuite, pour l'état des lieux, même relatif et parcellaire, que fournit cette enquête, tant en ce qui concerne le rapport des adultes sourds à l'écrit, leur propre évaluation de leur situation par rapport au français écrit, le récit et l'analyse qu'ils font de leur parcours vers l'appropriation de cette langue, que pour ce qu'il en est de leurs pratiques graphiques et des fonctions qu'elles remplissent. Hormis le Rapport Gillot, immanquablement cité (Gillot 1998), et les 80% de sourds français « illettrés » qu'il avance (sans qu'on dispose des éléments méthodologiques et critères ayant abouti à ce chiffre), il n'y a pas eu d'étude de terrain en France sur ces questions. A cet égard, ce vaste corpus de discours de quatre-vingts heures⁵⁴ a une valeur patrimoniale et testimoniale certaine.

Pourquoi dès lors une valorisation si timide, pour une étude qui a représenté un fort investissement et a constitué l'une des bases importantes du Projet *LS Script* ? Je m'en explique dans un premier temps, en précisant quels étaient les objectifs de cette étude et la méthodologie utilisée (3.1). Je choisis, ensuite, de ne revenir que sur certains seulement des résultats de cette enquête : a) ceux qui, relatifs aux pratiques graphiques et à leurs fonctionnalités pour ces adultes sourds, ont directement alimenté la réflexion de *LS Script*

⁵³ Voir cependant Garcia *et al* (2005), Garcia (2005), Boutet et Garcia (2006) et, en ce qui concerne les conférences non publiées, Garcia (2004, Hambourg) et Garcia (2006, Rome).

⁵⁴ La moitié de ce corpus (45 heures) vient, sous la direction de D. Boutet, de faire l'objet d'une valorisation dans le cadre de la campagne de numérisation 2008 pilotée par le Projet *Corpus de la Parole* sous l'égide du ministère de la culture et de la communication. Il sera bientôt disponible en ligne assorti de l'appareil de métadonnées sous OLAC à l'adresse suivante : <http://www.corpusdelaparole.culture.fr/spip.php?article7>.

sur la scripturisation de la LSF (3.2)⁵⁵ et b) ceux qui ont trait à une question qu'on ne peut éluder en matière de formes d'écrit pour les sourds, la « LS vidéo » (3.3).

3.1 Enquête qualitative auprès de locuteurs sourds adultes — Enjeux, choix méthodologiques et limites

Au-delà de la volonté de donner la parole aux sourds sur ces questions difficiles de leur relation à l'écriture et à l'écrit, l'objectif de cette vaste enquête de terrain, menée en collaboration avec Sophie Dalle-Nazebi et Sylvain Kerbourc'h, alors doctorants en sociologie, était de trois ordres :

- 1— proposer un état des lieux des représentations des sourds français en matière d'écriture (l'écriture comme réalité culturelle d'une part, le français écrit d'autre part) ;
- 2— investiguer leurs pratiques graphiques et les fonctionnalités qu'elles remplissent ;
- 3— évaluer si et dans quelle mesure, pour quelles fonctions et dans quels contextes, une forme graphique propre et commune de la LSF pouvait présenter un intérêt.

Il s'agissait, en d'autres termes, d'aborder la problématique large de l'écrit des sourds, au-delà de la question, différente et incontournable, de leur plein accès à la forme écrite nationale ; c'est-à-dire, en nous plaçant sur le terrain des fonctions cognitives, sociales et culturelles de l'écrit, de voir si et comment, pour ces sourds vivant dans un monde de littératie, ces fonctions de l'écrit sont ou ne sont pas remplies, et comment elles pourraient l'être. Le projet était celui d'une investigation ouverte, prospective, et non limitée au graphique au sens strict, —intégrant notamment l'analyse des usages et fonctionnalités des nouvelles technologies de l'écrit et du visuel. Ce dernier point explique l'expression de « formes graphiques » que nous avons utilisée, qui visait à englober l'ensemble des modalités d'utilisation de supports, quelle que soit leur nature, pour remplir les fonctions de l'écrit. La question des usages spécifiques des NTIC comme support fonctionnel en ce sens a fait directement l'objet de ma participation au Projet *Usages de l'Internet* (Aznar *et al*, 2006).

L'action a consisté en la réalisation de 30 entretiens semi-directifs de deux à trois heures, entre le second semestre 2003 et le printemps 2004, auprès d'adultes sourds âgés de

⁵⁵ Je restitue dans la section suivante (4.) quelques autres des résultats de cette enquête, relatifs au rapport de ces adultes sourds au français écrit.

24 à 59 ans et originaires de diverses villes de France, avec, cependant, une surreprésentation de la région Ile-de-France (13) et de la ville de Toulouse (10)⁵⁶. Dans la mesure où nous cherchions à atteindre le niveau des représentations et à collecter des récits de vie et de pratiques, la méthode de l'entretien semi-directif s'imposait⁵⁷. Quant au détail des critères de sélection des personnes rencontrées en entretien, je renvoie mon lecteur à ceux des articles où je les indique (*e.g* Garcia *et al* 2005, Boutet et Garcia 2006), pour n'en souligner ici qu'une limite. L'enjeu était certes de viser une certaine représentativité (d'où la relative diversification géographique, la répartition équilibrée sur la courbe des âges et selon le sexe). Nous avons aussi, cependant, une visée prospective et avons à ce titre choisi de privilégier la sélection de personnes à qui leur parcours de vie, notamment professionnel, avait donné l'occasion de prendre un relatif recul sur leur langue, —en l'espèce des intervenants universitaires, des étudiants, des enseignants de et/ou en LSF, des comédiens et metteurs en scène. A cet égard, et ceci constitue aussi l'une des limites (assumées) de cette enquête, les personnes rencontrées ne sont certes que très partiellement représentatives de la communauté des sourds signant qui, majoritairement, n'a pas eu cette opportunité de recul sur sa langue, reçue des pairs et souvent encore fortement intériorisée comme de moindre valeur. Pour autant, cette limite se trouve partiellement compensée par le choix de 4 enquêtés que, tout au contraire, leur parcours socio-professionnel a tenus à l'écart de toute possibilité de distanciation quant à leurs pratiques linguistiques.

Une autre limite, majeure celle-ci, s'explique par l'absence, alors, de sourds formés aux techniques de l'enquête, qui a décidé du dispositif mis en place pour les entretiens. Ceux-ci en effet ont été conduits par des entendants, le choix ayant été que chacun, dès lors, enquêteur et enquêté, s'exprime dans sa propre langue (y compris lorsque l'enquêteur était excellent signeur). Le dispositif a donc été tripartite, enquêteur entendant, enquêté sourd et interprète. Sur un sujet aussi brûlant que le rapport à l'écrit, il est certain que le fait que l'enquêteur n'ait pas été sourd a constitué un biais important. Même si la familiarité des enquêteurs avec la communauté sourde et la longueur des entretiens ont pu le compenser en partie, ce biais est l'une des principales raisons pour lesquelles je n'ai pas davantage mis en avant ces entretiens⁵⁸.

⁵⁶ Les autres villes d'origine étaient Bayonne (2), Poitiers (1), Bordeaux (1), Champ sur Marne (1) et Grenoble (1).

⁵⁷ Je joins en annexe de ce volume, p. 298-299, le modèle-type du guide qui a servi de support à ces entretiens.

⁵⁸ Ceci explique également pourquoi nous avons, dans le projet *Creagest*, autant investi dans la formation des enquêteurs sourds (cf. *infra*, Chp. II, 3.).

Au chapitre des réserves, j'ajouterais deux points, qui s'expliquent aisément, eux, par les limites de temps et de budget qui nous étaient imparties. Les entretiens ont été enregistrés en vidéo et intégralement transcrits, mais seulement à partir de l'enregistrement audio du discours de l'interprète (près de 80 heures, soit environ mille feuillets). Ceci signifie que l'analyse a, jusqu'ici, porté sur ces transcriptions en français écrit et non sur l'original en LSF. Ce travail sur l'original, colossal puisqu'il impliquerait la transcription de 80 heures de vidéos de discours en LSF, reste à faire. A cet égard, je considère ces corpus comme une mine encore vierge, d'autant plus exploitable à présent que pour partie, je l'ai dit, ils viennent d'être numérisés. Ceci explique aussi la méthode d'analyse que j'ai choisie, qui ne pouvait à mon sens être une analyse du discours (seulement envisageable sur l'original en LSF). Celle pour laquelle j'ai opté s'apparente à la méthodologie utilisée, sur des thématiques proches, par Macchabée et Parisot (1998). Brièvement, elle a consisté en deux étapes (analyse de contenu seulement) :

1— La réalisation, pour chaque entretien, d'une synthèse écrite respectant les grandes rubriques thématiques l'ayant structuré (cf. guide d'entretien) et dont l'objectif était de mettre en évidence la logique interne de chaque discours individuel.

2— A partir de ces synthèses structurées, une analyse comparée, rubrique par rubrique mais également logique par logique, de l'ensemble des entretiens, rapprochés selon quatre variables principalement : l'âge ; l'auto-évaluation par les enquêtés de leurs compétences en français écrit ; les parcours linguistique et éducatif ; le parcours professionnel.

Même si chaque entretien a été visionné et relu plusieurs fois, l'analyse en est demeurée une analyse basique de contenu qui, indéniablement, mériterait d'être affinée et, en tout cas, prolongée.

3.2 Pratiques graphiques et formes d'écrit de la LSF

Les récits de vie et de pratiques collectés attestent un point qui m'a particulièrement frappée : dès lors qu'on interroge les pratiques pour soi et entre sourds et non les seules pratiques avec les entendants, nettement dissociées, les sourds (au moins ceux de l'échantillon) apparaissent comme très investis dans la « chose graphique ». Outre que ceci met en question la notion toujours problématique d'« illettrisme », la description de ces pratiques ouvre trois voies d'investigation intéressantes :

- a/ Elles doivent être prises en compte pour une approche plus fine du bilinguisme sourd (voire pour une analyse des formes du « français sourd », cf. *infra* 4.) ;
- b/ Une analyse sémiolinguistique de ces pratiques spontanées peut renseigner sinon sur l'intuition linguistique de ces locuteurs, du moins sur les formes que prend naturellement une interprétation graphique du discours en LS ;
- c/ L'exploration des fonctionnalités remplies par ces pratiques apporte des éléments de réponse à la question de l'intérêt éventuel de formes graphiques spécifiques normalisées.

C'est cependant sur ce terrain des pratiques pour soi et entre soi que le dispositif méthodologique mis en place montre le plus nettement ses limites : ces productions graphiques relevant par excellence de l'intime, elles ne se livrent pas facilement à l'enquêteur, *a fortiori* entendant (et universitaire). Ce qui est dit ici s'appuie principalement sur les discours et sur les quelques productions qui nous ont été montrées et, parfois, confiées (qui sont, néanmoins, soumises à confidentialité, *i.e* non publiables).

3.2.1 Un continuum de pratiques graphiques symétrique du continuum de français signé

Que ce soit dans les pratiques pour soi (support à une réflexion, à une pratique diariste, à une création en LS) ou entre sourds (essentiellement à des fins d'échanges interpersonnels entre proches), la diversité des pratiques graphiques décrites permet d'abord de mettre en évidence l'existence d'un continuum spécifié par sa finalité. L'enjeu déclaré en effet est, sinon d'écrire la LSF, en tout cas d'écrire en LSF. Les sourds rencontrés parlent, pour ces productions graphiques, de « LSF-français » ou « LS écrite »⁵⁹ et disent très explicitement n'avoir recours aux ressources du français écrit que pour écrire la LSF.

Là où les pratiques du français signé consistent à se rapprocher, avec les ressources gestuelles empruntées à la LSF, de la LV de l'interlocuteur entendant, ces pratiques graphiques cherchent à faire passer le message conçu en LSF et donc sa structuration sémantique, en s'appuyant sur les seules ressources graphiques disponibles, celles du français écrit et, lorsqu'elles sont trop lacunaires, celles du dessin et de la schématisation.

⁵⁹ Cette formule, comme tout ce qui réfère au contenu des entretiens, est celle de l'interprète dont le discours a été transcrit.

De fait, plus on est en difficulté avec le français écrit, plus cette LSF-français se mixte de dessins et symboles, jusqu'à s'y réduire dans certains cas.

En termes sémiolinguistiques, le recours au français écrit se fait de deux manières au moins. Le plus souvent, on utilise des mots existant en français mais davantage comme des aide-mémoire pour des signes dont le sens n'est pas celui des mots en question. Le mot fonctionne plus alors, paradoxalement, comme une notation de signifiant, ce que les sourds appellent « signes mots » ou « mots signes ». Mais on peut aussi avoir recours à des créations, qui respectent les règles de bonne formation du français mais renvoient à un aspect jugé saillant du signifiant du signe LSF visé. Ainsi de « paf » référant au mouvement vif du dos de la main frappant le nez, ou « pi », reprenant la figuration devenue conventionnelle de l'émission de son qui accompagne le signe classiquement glosé par [TYPIQUE]. Cette hétérogénéité des modalités du détournement des ressources de la LV écrite s'accompagne de restructurations dans l'agencement des mots selon, disent ces locuteurs, les règles de la LSF. J'ai eu accès à plusieurs reprises à des textes intégralement écrits sur ces bases et ne comportant d'autres ressources graphiques que celles qu'exploite le français écrit sans avoir l'autorisation de les conserver ni donc de les analyser. Le français écrit y est à ce point détourné que seul un locuteur de la LSF peut y trouver des repères.

« Les lettres, oui, entre sourds, on a notre propre écriture, c'est pas la même que celle des entendants, c'est clair (...) pas de problème, je sais comment ils fonctionnent, je connais la culture sourde, j'arrive à deviner pas mal de choses. Par contre, si on montrait ça à des entendants, ouille ouille ouille !!! »
(Enseignant sourd, 40 ans)

« Avec mon ami parfois on échange et c'est sous la forme de la LS en fait qu'on écrit, mais avec les autres je me rends compte qu'on se comprend pas, avec lui on se comprend (...) ce sont des signes mots, je sais pas comment dire. » (Etudiant sourd, 25 ans)

Même si ce ne sont pas les mêmes niveaux structuraux qui sont en jeu, ces détournements m'évoquent, toutes proportions gardées par ailleurs, ceux par lesquels nombre de systèmes d'écriture ont émergé par emprunt de leurs ressources à d'autres (ce qui est le cas de la majorité des langues écrites). L'écriture alphabétique vietnamienne en est un exemple particulièrement intéressant, avec notamment sa manière de détourner l'ordre des lettres, dont la valeur originale dans les écritures alphabétiques sources n'est plus pertinente pour une langue syllabique. Cet ordre des lettres y acquiert une nouvelle valeur en fournissant un procédé économique, la différence de place d'une (même) lettre dans la séquence servant en effet à marquer une opposition phonologique pertinente en

vietnamien⁶⁰. Sans aller toutefois jusqu'à envisager ces détournements du français écrit en termes d'écriture émergente, une analyse sémiologique systématique de ces pratiques diverses serait à faire.

A côté de cette LSF-français, certains des adultes sourds ont des types de pratiques graphiques radicalement différentes. Soit, utilisant l'ensemble de la page, elles s'apparentent très fortement à ce que certains interprètes appellent « schématisation » ; soit (cf. *supra*, 2.3.4) elles ont de fortes proximités avec l'organisation en vignettes qui caractérise notamment *Sign Writing*. Je reviens un peu plus loin sur le premier type (3.2.3).

Le recours à ces diverses pratiques n'est pas, loin s'en faut, le seul fait de ceux qui sont en difficulté avec le français écrit. Elles remplissent visiblement des fonctions que celui-ci n'est pas à même de remplir. Déterminer ces fonctions était l'une des raisons d'être de cette enquête.

3.2.2 Fonctionnalités de ces pratiques graphiques idiosyncrasiques

Les récits permettent de dégager les principaux types de situation autres que les simples pratiques d'échange (où prédomine la LSF-français) dans lesquelles ces adultes recourent soit à la LSF-français, soit, surtout, aux autres types de pratiques graphiques, le français canonique ne pouvant convenir parce que c'est bien de la LSF qu'on a besoin de noter :

- les cas où l'on doit *préparer* une prestation longue et plus ou moins formelle (préparation d'un rendez-vous, d'une conférence, d'un cours, d'un mémoire universitaire, en LSF). Il s'agit donc de ces situations où l'écrit sert de support à l'élaboration même de la réflexion. Ceux qui ont une bonne maîtrise du français disent la déperdition représentée, dans ces situations d'élaboration cognitive, par la translation de la LSF (dans laquelle ils conçoivent) au français écrit, et la difficulté, si le texte est en français, d'être (re)lecteur de soi-même, ce qui est pourtant le but recherché ;
- les situations de production (préparées en LSF) qui requièrent de disposer d'un support (l'équivalent des notes d'un conférencier entendant ou du prompteur d'un présentateur de télévision). L'inefficacité du français écrit est ici très spécifique : y recourir est fortement inducteur, même chez les très bons signeurs, de production de français signé. Ce cas de figure concerne aussi les élèves sourds en structures bilingues lorsqu'ils doivent être évalués à partir d'une composition en LSF, composition qui doit être préparée avant d'être filmée.

⁶⁰ Voir Cao (1985), p. 97-98.

Ces situations génèrent *de fait* toutes sortes de bricolages graphiques *ad hoc* dont l'enjeu est de trouver une mise en page des points clés et de la logique de l'intervention qui coïncide au mieux avec la logique du discours en LSF qui est programmé ;

— les situations de création en LSF de « textes » de type artistique, l'enjeu étant certes d'en fixer la trace mais aussi de pouvoir les retravailler comme textes. Les plus confrontés à cette situation sont les comédiens sourds, notamment dans leur travail de mémorisation et surtout d'appropriation de leur « texte ». C'est cette situation-là qui a généré la mise au point des systèmes les plus conventionnalisés, même s'ils sont limités parfois à l'usage d'une seule personne ou d'un très petit groupe.

Ces divers cas de figure renvoient à des fonctionnalités particulières qu'une écriture remplit spécifiquement *pour la langue dont elle est la forme écrite*. Ils témoignent au minimum de la nécessité pour les locuteurs sourds d'une LS institutionnelle de pouvoir disposer pleinement d'une (ou de plusieurs) formes d'écrit spécifiques, en plus de la forme écrite de la LV. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il y aurait, en réponse à des « manques » dont témoigneraient ces multiples pratiques, à élaborer *une* forme graphique de la LSF, commune à tous.

3.2.3 Pratiques graphiques et schématisation : des principes à optimiser ?

Une part importante des pratiques graphiques décrites ci-dessus correspondent en réalité à des types d'attentes assez proches et mettent en jeu les mêmes type de processus, dans l'usage qui est fait de la modalité graphique. Ils renvoient à ces fonctionnalités dans lesquelles Goody situe l'essentiel des sources et apports de la « raison graphique ». Ce sont en bref les cas où l'on recourt à la modalité visuo-graphique pour :

- appuyer une élaboration cognitive en train de se faire ;
- servir d'aide-mémoire et de planificateur à la production d'un discours préparé dont on veut pouvoir restituer la cohérence (logique d'ensemble, entités conceptuelles en jeu et leurs relations, détails), le plus souvent en situation de conférence ou autre prestation de type quasi-monologique, c'est-à-dire dans un dispositif énonciatif proche de celui de l'écrit (absence de feed-back) ;

Dans le même ordre d'idée, les enseignants sourds rencontrés signalent également une situation particulière, dans le cadre de l'enseignement du français écrit en LSF, où fait défaut un support qui permette de mettre en évidence l'organisation discursive propre à la

langue de travail (la LSF) pour la comparer à celle qui caractérise le texte de français écrit étudié.

Dans ces deux ensembles de cas, les pratiques décrites ont en commun l'exploitation de l'ensemble de la page, la représentation sur cette surface des principales unités thématiques ou conceptuelles (par divers moyens : mots-clés, signes-mots, dessins), reliées par leur disposition relative et/ou par le biais de divers types de joncteurs (flèches, traits, symboles mathématiques). Elles visent à donner du discours en LS une représentation visuelle appréhendable globalement et explicitant sa logique interne.

Ces modes d'exploitation du support graphique présentent de fortes similarités avec des pratiques assez courantes chez les interprètes en LS, techniques graphiques que les formateurs interprètes conseillent à leurs étudiants pour étayer cette étape du processus d'interprétation qu'ils appellent « déverbalisation ». Cette notion, très populaire chez les interprètes, a été théorisée par Seleskowitz et Lederer (2001) dans le cadre de leur « théorie du sens ». Il s'agit pour ces auteurs du processus de déconstruction (délinéarisation) du discours source visant à en expliciter l'organisation du sens, étape présentée comme indispensable pour garantir une traduction qui ne soit pas un simple transcodage dans la langue cible, c'est-à-dire une mise en correspondance mot à mot ou mot à signe entre les deux langues. Dans les cours d'interprétation en LS, les formateurs mettent à disposition les techniques graphiques *ad hoc*, non normalisées, qu'ils ont élaborées à leur propre usage pour appuyer cette étape intermédiaire entre discours source et discours cible, pour les situations où l'interprète dispose de temps pour le faire, c'est-à-dire essentiellement deux situations : l'interprétation de conférence et la traduction proprement dite, particulièrement vers la LSF (filmée).

Comme les pratiques graphiques usitées par les sourds, ces techniques sont idiosyncrasiques. L'idée de leur formalisation ou, au moins, de leur optimisation, a cependant été thématifiée récemment dans des travaux universitaires d'interprètes professionnels. Gache (2006) amorce une présentation de la pratique (systématique pour la traduction) qu'il a de ces techniques qu'il appelle « schématisation ». Gendrot (2009) fait le lien entre ces pratiques graphiques des interprètes et celles des sourds. Son récit d'une expérience de terrain montre comment des enseignantes sourdes mauriciennes « illettrées » recrutées comme présentatrices du premier journal télévisé en LS mauricienne (LSM) se sont approprié la « schématisation » qu'elle-même avait élaborée dans sa pratique

d'interprète. Ces enseignantes en font, de manière étonnamment opérationnelle⁶¹, le support de la conception puis de la production (« prompteur ») de leur prestation télévisée en LSM. Guitteny (2007), également interprète professionnel, problématise d'une manière intéressante ce qui est en jeu dans ces pratiques en situant la question sur le terrain des affinités existant entre schématisation graphique, organisation du discours en LS et, éventuellement, logique propre à une pensée visuelle. Ce type d'investigation, seulement amorcée, et qu'il faudrait enrichir par celle des pratiques de locuteurs sourds évoquées plus haut, me semble ouvrir une piste intéressante pour montrer comment ces pratiques de schématisation graphique pourraient être exploitées et optimisées, sinon systématisées, pour remplir les fonctionnalités listées ci-dessus.

Dans la perspective pragmatique qui est la sienne (explicitier et rationaliser les principes propres à la schématisation pour en faire un support efficace à la déverbalisation), Guitteny émet l'idée que, pour partie, les contraintes liées à l'opération de schématisation graphique seraient semblables à celles que doit gérer le producteur d'un discours en LS, à au moins trois niveaux : a) une gestion optimale de l'espace, *via* les choix d'emplacements ; b) le choix dans l'ordre de construction des entités ; c) les choix d'angles de vue, de types de plans, etc. c'est-à-dire, pour la LS, les choix de structures et en particulier le choix entre les divers types de transferts⁶². Sur ces trois aspects, la schématisation des contenus de sens du texte-source peut dès lors fournir à l'interprète un outil de mise à distance, lui permettant en outre, parce que le support partage un certain nombre des mêmes contraintes, d'anticiper l'organisation du discours d'arrivée. Il s'agit moins, dans ce sens, d'une représentation graphique du discours comme aide-mémoire que de la démarche même de construction du schéma comme outil heuristique, support à une analyse métalinguistique (voire pour l'élaboration cognitive évoquée ci-dessus). Mais, à ces divers titres, il peut en effet constituer un outil pédagogique intéressant dans l'enseignement du français écrit en LSF, en complément de la traduction pure et simple ou de l'explicitation métalinguistique lourde de l'analyse contrastive entre L1 et L2. Ou encore dans l'enseignement de la LSF, en particulier pour apprendre à gérer la construction d'un discours.

⁶¹ Le corpus filmé qui accompagne le travail de Gendrot (2009) témoigne de cette efficacité fonctionnelle des discours « schématisés ».

⁶² Sur cette question des contraintes générées par le discours pour le choix des types de transfert, voir Sallandre (2006).

3.3 Nouvelles technologies, LS vidéo, mutations des supports et des conditions de production/réception : oralité, scripturarité et nouvelles normes

Pour les sourds, ne pas accéder pleinement à la LV nationale signifie ne pas avoir accès à l'information. Il est peu surprenant, de ce fait, qu'ils se soient approprié massivement les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et notamment les NTIC visuelles. Ils l'ont fait en réalité à vitesse exponentielle et cette appropriation s'est traduite par une explosion néologique remarquable. Ce que les NTIC représentent pour les sourds et les nouvelles pratiques de leurs langues qu'elles génèrent, sont je pense sans commune mesure avec l'effet, pourtant considérable, de ces nouvelles technologies sur les usagers tout-venant. La mutation la plus comparable chez les locuteurs entendants est sans doute celle qu'a induite l'invention du téléphone, —à ceci près qu'avec l'écrit, les entendants connaissaient déjà la télé-communication dans leur langue.

De mes analyses des discours recueillis auprès des adultes sourds sur ces questions, je retiens ici deux aspects :

- la dimension libératoire des NTIC de l'écrit, pour ce qu'elle dit de ce qui est en jeu dans l'accès des sourds à la littérature ;
- la question de la « LS-vidéo », souvent considérée par les sourds comme une forme d'écrit pour leur langue, voire la seule forme possible, parce qu'elle réinterroge la définition du couple écrit/oral mais aussi celle de l'écriture.

3.3.1 Nouvelles technologies de l'écrit : vecteur de désinhibition par rapport à la LV écrite dominante

De même que, par-delà leurs difficultés avec le français écrit, ils s'étaient emparés du minitel (« le téléphone des sourds ») puis du fax, les sourds ont investi autant que possible les nouvelles technologies *de l'écrit*, écriture numérique et traitement de texte, mail et messagerie instantanée. Le plus significatif à mon sens est le discours récurrent de ces adultes sourds sur le caractère désinhibiteur de ces nouveaux supports par rapport à l'utilisation du français écrit, et l'analyse précise qu'ils en font. Quatre points ressortent particulièrement :

— par l'écriture numérique et les potentiels ouverts par le traitement de texte, la mise à distance instaurée entre soi et le clavier, entre soi et le texte, vécue comme une mise à

distance salutaire de sa propre production (« c'est pas moi qui écris, c'est l'ordinateur »⁶³), à quoi s'ajoutent l'effacement bienvenu des traces de la difficile genèse et le plaisir de voir émerger un texte « propre » ;

— par les mails et SMS, une authentique fonctionnalisation de l'écrit (on écrit en situation, dans un objectif concret, comme de fixer un rendez-vous), bien éloignée de l'aspect mécanique, décontextualisé, défonctionnalisé, que l'écrit avait le plus souvent revêtu dans le cadre scolaire, où prédominaient les exercices de transposition de l'oral et la pratique du par cœur ;

— par les mails et SMS toujours, une dédramatisation de l'écrit, un allègement des pressions de la surnorme, *via* la légitimation du recours à un français télégraphique, informel, créatif et ludique par son usage « même chez les entendants » ;

— par ces mêmes technologies et plus encore par la messagerie instantanée, l'effacement des effets angoissants du différé, *i.e* de la permanence de la trace et du temps qu'elle laisse à l'autre, entendant surtout, pour vous jauger.

Au-delà de leur rôle comme vecteur de création ou de consolidation des réseaux sociaux de la communauté sourde (v. Dalle-Nazebi, Garcia et Kerbourc'h 2008), le succès de ces nouveaux supports d'écrit de la LV dominante révèle en contrepoint à quel point jouent négativement, sur l'entrée des sourds en littérature, les modalités de son enseignement et le poids, répressif, du regard social. Il montre aussi, *a contrario*, les leviers à agir (cf. *infra*, 4.).

3.3.2 Nouvelles technologies du visuel. La « LS vidéo », écrit des LS ?

La question, bien différente, du statut de la LS enregistrée, des fonctionnalités qu'elle peut remplir dans son usage en différé et des incidences de ces pratiques sur les caractéristiques discursives, voire sur l'évolution de la langue, n'est ni anodine ni triviale. Pour la plupart des enseignants sourds (plus particulièrement, certes, en structures bilingues), la « LS vidéo » est d'ores et déjà intégrée comme *la* « trace » de la LSF, voire sa forme écrite. Dans la mesure où le ministère de l'éducation nationale vient de consacrer ce statut de la LS vidéo (« LS différée ») en l'inscrivant, dans les « Programmes Officiels d'enseignement de la LSF » (2008 et 2009), en lieu et place des paragraphes traditionnellement consacrés à la forme écrite de la langue, ces pratiques et usages vont probablement se développer encore.

⁶³ Extrait d'un entretien (enseignante sourde, 35 ans).

C'est indéniable, dans son usage en différé, parce qu'elle reconduit une partie au moins des caractéristiques de la modalité écrite (inscription sur un support fixe, déplaçable et décontextualisable) et des conditions de production/réception prototypiquement constitutives de l'écrit (possibilité de préparer, d'effacer les traces de la genèse, absence de feed-back, disjonction des contextes de production et de réception), la LS vidéo est à même de remplir pour la LSF (remplit souvent déjà) une bonne part des fonctions, sociales et cognitives, de l'écrit. A savoir (toutes fonctionnalités effectives dans les structures bilingues) : la préservation et l'archivage ; le recul sur la langue et sur ses propres productions ; le retour en arrière, l'effacement, l'évaluation, l'auto-correction ; le soutien à la mémorisation. La LS vidéo peut en outre servir de support pour ce qui assure classiquement la grammatisation d'une langue : établissement, fixation et diffusion de discours posés en référence ; construction de dictionnaires et, éventuellement, de grammaires ; moyen d'enregistrement et de diffusion des néologismes. Au-delà, elle peut être un moyen de diffusion de la langue-même, de diffusion de (et d'accès à) l'information et des savoirs⁶⁴.

Ces caractéristiques constitutives et fonctionnelles (les deux allant de pair) partagées par l'écrit et la LS vidéo utilisée en différé ont d'ailleurs pu conduire, localement, tel enseignant sourd à un essai de formalisation et de conventionnalisation des usages de la LS vidéo en milieu scolaire⁶⁵. Les possibilités multiples de manipulation ouvertes par la numérisation de la vidéo permettent, par exemple, de faire cohabiter dans l'espace de l'écran plusieurs discours vidéo en médaillon. Les modalités visuo-spatiales de cet arrangement, le jeu sur la taille des médaillons et sur leur disposition relative, et toute la palette des choix visuo-graphiques possibles, comme les choix de couleur (où, par exemple, le médaillon renvoyant à la vidéo comportant les consignes de l'enseignant est par convention cerclé de rouge) peuvent constituer les prémices d'un nouveau genre d'inscription —support en l'espèce d'une didactique de la LSF en parfaite autonomie de la LV écrite.

Pour autant, la LS vidéo, quelles que soient les possibilités (actuelles et à venir) de son traitement et de sa manipulation, n'est pas à même de remplir *toutes* les fonctionnalités

⁶⁴ L'incarnation la plus aboutie de ces potentiels est le site WebSourd (<http://www.websourd.org>).

⁶⁵ Je fais ici et dans les paragraphes suivants très directement allusion aux recherches sur ces questions menées depuis quelques années par Jean-Louis Brugeille, enseignant sourd de LSF en structures bilingues dans le secondaire, sur ce qu'il appelle « LS numérique ».

de l'écrit classique (ce qui ne signifie pas qu'elle n'ouvre pas d'autres possibles). Sa modalité propre reste en effet celle du défilement temporel. Celui-ci va à l'opposé de l'appréhension globale et simultanée —de ce qui est déjà inscrit comme de ce qui est en cours d'inscription— qui caractérise l'écrit et constitue l'un des fondements de ce que Goody appelle la « raison graphique ». Dans l'analyse que fait Goody des effets cognitifs de la technologie de l'écriture, le temps même de la production, qui permet la relecture permanente et l'auto-correction, est à ce titre un temps actif, de coproduction de soi avec soi-même écrivant, de soutien à l'élaboration cognitive, —là où le temps où l'on se filme est un temps passif. Les enseignants sourds en conviennent, soulignant par exemple, je l'ai indiqué plus haut, le recours systématique des enfants à des élaborations purement graphiques pour *préparer* leur prestation en LSF devant la caméra, puis comme aide-mémoire durant cette prestation.

C'est en fait, plutôt qu'en termes d'identité ou de concurrence, en termes de complémentarité avec un éventuel écrit *stricto sensu* qu'il faut, je pense, appréhender la LS vidéo (ou « la LS numérique ») comme *forme d'écrit* pour la LSF. Elle n'est de toute façon *pas* une écriture, en ce sens du moins qu'elle ne ressortit pas à une « scripturisation » de la langue ou, si l'on veut, à une « littérisation ». Mais elle est, justement, autre chose, les questions pertinentes, que j'évoque en suivant, me semblant d'un autre ordre.

3.3.3 Conditions d'émergence d'un nouveau type d'écriture ?

Au-delà des sourds, l'émergence récente de l'écriture (et de la lecture) numérique(s) inaugure probablement une période de mutation particulièrement importante où beaucoup d'aspects du lire/écrire changent en même temps, avec, notamment, la réduction (mails et sms), voire l'effacement (chat), du différé. En symétrique, les formes parlées s'inscrivent, depuis un siècle surtout, dans des dispositifs techniques qui font que la situation de face-à-face et de co-énonciation n'est plus qu'un pôle prototypique de l'oral (cf. le téléphone, les techniques d'enregistrement audio, la radio, etc.). F. Gadet parle, à cet égard, d'une « reconfiguration de la frontière entre l'oral et l'écrit » (notamment Gadet 2003b), à la diversification des conditions de production et de réception liées aux nouveaux supports s'ajoutant selon elle d'importantes modifications dans les formes et organisations du travail et, à la clé, de nouveaux usages de l'oral et de l'écrit. Ainsi, par exemple, de l'expansion des situations où recours à l'oral et recours à l'écrit s'imbriquent l'un dans l'autre : prises de parole publiques préparées à l'écrit, oral télévisuel appuyé sur un prompteur, comptes

rendus de réunions, etc. C'est dans *ce* contexte de mutation-là que doit être pensée la LS vidéo comme forme d'écrit pour la LSF et comme l'un des outils, non nécessairement exclusif, de sa grammatisation.

Historiquement, si les écritures inventées ont été diverses et se sont encore diversifiées, c'est parce que les langues pour lesquelles ou à partir desquelles elles ont émergé étaient de types différents. L'écriture, comme technologie, est par ailleurs, et a toujours été, tributaire dans sa forme et dans son organisation des mutations de ses supports (du rouleau au codex ; du manuscrit à l'imprimé, etc.). Les NTIC, pour ce qui nous concerne ici, c'est l'apparition de technologies qui permettent l'enregistrement et la manipulation du visuo-gestuel sur de nouveaux supports, eux-mêmes déplaçables et manipulables de manière radicalement nouvelle. Il y a ainsi, peut-être, par la rencontre entre ces langues d'un autre type que sont les LS et ces supports et pratiques d'un nouveau genre, dans un contexte général de reconfiguration de l'oral et de l'écrit et de leurs valeurs respectives, les conditions d'émergence d'un *autre* genre d'écriture linguistique, dont les normes elles-mêmes sont à construire.

A plus court terme, ces conditionnements nouveaux de la LS(F), les contraintes particulières du support (notamment un champ restreint et la réduction, en réception, à deux dimensions) et des conditions de production-réception (la rupture du face-à-face) ne manqueront pas, *a minima*, de susciter l'émergence d'un nouveau genre discursif pour la LSF.

Ces deux thématiques des normes de la LS vidéo en différé et de ses incidences sur l'organisation discursive de la LSF, voire l'émergence d'un genre (ou d'un registre ?) plus formel pour cette langue, ont une réelle actualité. Elles préoccupent les adultes sourds qui se forment à l'enseignement de leur langue et suscitent en effet depuis quelques années des mémoires de projet tutoré dans le cadre de notre licence professionnelle *Enseignement de la LSF* (voir Hamelin, Marie-Rose et Palacios 2007, Dalle, Gonzalès et Thaumoux-Crozat, 2008, Bloyet-Bouhours, Brion et Bula 2009). *Via* la suggestion de caractéristiques communes entre la LS vidéo en différé et celle qui est utilisée en situation de conférence ou, plus largement, dans une modalité monologale (voir Dalle, Gonzalès et Thaumoux-Crozat 2008), ces thématiques sont une voie d'entrée vers la question plus large, non encore explorée systématiquement, des genres et registres de la LSF (sur les genres, voir cependant Sallandre 2003). Il faut saluer à cet égard le mémoire de projet tutoré de Acharaff, Authier,

Feuillebois et Pioger (2009), qui constitue la première approche sur corpus de la question des registres en LSF, et ouvre ainsi la voie à l'une des perspectives de recherche les plus importantes des prochaines années.

Le pendant aux problématiques abordées dans cette partie —les formes d'écrit spécifiques pour la LSF— est la question du plein accès des locuteurs sourds à la LV écrite nationale. Elle est l'objet de la partie qui suit.

4. Les sourds et le français écrit

La littérature relative aux processus cognitifs, métacognitifs, psycho et sociolinguistiques par lesquels l'enfant tout-venant entre dans le lire/écrire et quant au bien-fondé de telle ou telle méthode d'enseignement est, spécifiquement, considérable, clivée, polémique et virulente, d'autant plus que de nombreuses disciplines y sont investies, dont les sciences de l'éducation et la psycho-pathologie. Jean Foucambert, figure diabolisée s'il en est dans ce champ, avait en 1986 rendu compte de ce qui se joue dans l'apprentissage du lire/écrire, tant du côté du maître (et de ses cautions scientifiques et sociales) que de celui de l'apprenant :

« En fait, il s'agit du premier apprentissage normé, celui qu'on doit réussir pour faire ses preuves, en suivant une démarche et des étapes définies de l'extérieur. C'est, pour 80% des enfants, la première rencontre avec l'hétéronomie dans le domaine le plus personnel : la manière de construire ses prises sur le monde. (...). Ce qui est difficile dans la lecture, c'est qu'on l'enseigne . » (Foucambert 1986 : 2-3).

En matière d'accès à la littératie, la surdité agit nécessairement et une fois de plus comme analyseur, à deux titres au moins :

1/ Dans la mesure où une part importante (si ce n'est la plus grande part) des débats qui traversent et agitent ce champ des travaux sur la lecture/écriture concerne le caractère ou non décisif, pour l'accès à l'écrit, du développement préalable de la « conscience phonologique » —indissocié de la légitimation de méthodes centrées sur l'apprentissage des correspondances grapho-phonologiques—, on voit bien en quoi et pourquoi le cas de l'enfant sourd, de celui qui n'entend pas, fait question.

2/ En écho à l'hétéronomie évoquée par Foucambert, qui parle un peu plus loin de la lecture comme « d'abord prétexte à la normalisation », je dirai qu'en matière langagière rien n'est plus intriqué aux problématiques de la norme que l'écrit, son acquisition, sa maîtrise, ses usages. L'écrit comme source, moyen et référence pour la (sur)normalisation de la langue, incarnation du standard et confondu avec la norme linguistique ; l'écrit comme socle et canon de l'enseignement de la langue ; l'enseignement du lire/écrire comme norme ; le savoir lire/écrire comme norme sociale. Ces intrications multiples de l'écrit avec la norme prennent bien sûr une acuité particulière lorsque les scripteurs-lecteurs potentiels dont il est question ne sont pas conformes à la norme du tout-venant (ils sont sourds) et sont locuteurs

langue 1 d'une langue régie par des normes très éloignées de celles de la LV dont il s'agit d'acquérir la forme écrite.

Lorsqu'on travaille avec des sourds, *a fortiori* en milieu académique, comme enseignant, collègue, directeur de mémoire ou collaborateur dans un projet de recherche, les problématiques de l'écriture/lecture et la manière dont elles questionnent la norme sont une expérience quotidienne, qu'il s'agisse des échanges informels (mails, sms, chat) ou de la gestion des productions de documents écrits soumis aux normes universitaires.

Mes contributions sur ces questions n'ont jusqu'ici été qu'indirectes. La question de l'accès des sourds à l'écrit est pourtant à la fois l'arrière-plan et l'horizon permanents de mes réflexions (et engagements) quant à la situation linguistique et langagière, c'est-à-dire aussi politique et sociale, des sourds. Ce que j'ai eu l'occasion de formuler sur cette question et les travaux que je suis amenée à encadrer ont principalement à voir avec les deux points évoqués ci-dessus et que je reformulerai comme suit :

1/ La question des liens entre, d'une part, ce qui est appelé « oralisme » et les travaux scientifiques qui pensent le cautionner et, d'autre part, la manière dont la linguistique (et, en écho, le système éducatif) a eu du mal à intégrer dans leur spécificité respective l'oralité des langues et ce que, en symétrique, on peut appeler leur scripturarité.

2/ Le fait que les choix théoriques et méthodologiques dans la manière d'appréhender les questions que soulève en effet l'accès des sourds à la littérature tiennent avant tout au regard porté sur la surdité et sur l'écrit des sourds mais aussi sur leur langue et ce qui la fonde. En d'autres termes : à ce qui est considéré comme norme.

4.1 « Oralisme » vs oralité des langues. Oral, écrit, surdité.

Aborder les LS « au regard de l'écriture » m'a donné une conscience d'autant plus aiguë de leur oralité et, en parallèle, de la manière dont l'oralité des langues en général a été et reste en bonne part, derrière l'affichage de la « primauté de l'oral », le point aveugle et l'impensé de la description linguistique, de l'appréhension du langagier et, à la clé ou en concomitance, de l'Ecole. Il y a, dans l'étiquette d' « oralisme », un paradoxe qui renvoie, me semble-t-il, à celui que j'avais dans ma thèse tenté d'identifier au cœur de la configuration conceptuelle formant le socle de la linguistique structurale et dont j'avais indiqué qu'elle était ce même socle conceptuel qui avait bloqué, d'emblée, la possibilité de penser comme langues autre chose que des langues de modalité audio-phonatoire.

« La linguistique structuraliste, instituée sur l'affirmation que la langue est forme, et forme indépendante de la substance, avait construit, dans le même temps, l'idée d'une affinité exclusive de l'oralité et du « linguistique », allant jusqu'à faire de l'oralité, on le sait, l'un de ses critères définitoires. Mais cette idée d'une affinité particulière s'était élaborée non pas positivement mais en creux, par le biais de discours qui s'attachaient à montrer que le corporel (défini, on l'a dit, comme non oral) bloquerait, par nature, la possibilité d'une sémiologie de type linguistique⁶⁶. La mise hors-champ de la substance s'accompagnait ainsi, paradoxalement, de l'octroi d'un statut central à l'oralité —oralité en fait coupée du corps, abstraite, décorporéisée (pas très éloignée, au fond, de la conception de l'immatérialité de la parole qui prévalait à la fin du siècle précédent). C'est de ce fait doublement que la corporéité était exclue du champ : comme « substantielle » et comme « non orale »” (Garcia 2004 :116),

écrivais-je en 2004, en synthèse des analyses de ma thèse.

Ce statut paradoxal, ces définitions toujours par défaut, de l'oralité, de la vocalité, de la corporéité, dans la pensée des langues et du linguistique, sont très étroitement liées à la difficulté à situer l'écriture, longtemps tenue dans cette même ambiguïté épistémologique mais aussi dans un rapport privilégié avec le linguistique et le verbal. Dès la fondation de la linguistique moderne et au long du vingtième siècle, la question de la place et des rôles respectifs de l'oral et de l'écrit dans la définition de la langue et pour la description linguistique est très présente⁶⁷. Le grand geste de Saussure, en réaction à l'emprise de l'écrit jusque là dans l'abord des langues, consiste comme on sait à poser le principe de la primauté de l'oral, primauté chronologique, onto- et phylogénétique, et essentielle, —mais sur la base d'une forte tension. Chez Saussure, l'écriture est présentée comme un travestissement, une représentation, seconde et perversifiée, de l'oral, expression première de la langue. Mais, dans le même temps, affleure fortement cette idée que, par-delà le changement de substance, l'écriture retient l'essentiel c'est-à-dire la forme de la langue, ses dimensions invariantes, — que sa possibilité même, en un sens, serait la preuve que la langue est forme avant que d'être substance. Après Saussure, la question des relations écrit/oral/langue continue d'être abordée mais avec cette complication récurrente que le paradoxe fondateur oblige à penser en même temps l'oralité comme première et la langue comme étant d'abord forme. Le non

⁶⁶ Voir, notamment et notablement, Greimas (1968, 1970).

⁶⁷ Sur ces questions, voir, en particulier, les analyses de Chiss et Puech (1987) et de Anis (1988).

pensé qui ancre, *in fine*, cet impensable est, pour l'oral, pour l'écrit, pour la langue, la modalité : oral et écrit sont abstraits de leur modalité respective et le corps n'est toujours là qu'en creux, par la négative.

Les questions de l'oral et de l'écrit, de leurs interrelations et de leurs relations à la langue, sont thématiques largement à partir des années 1970 et 1980 (*e.g.* Catach 1973, 1988, Christin 1982, Anis 1983, 1988, Halliday 1985, Catach 1988, Harris 1993, entre autres). Série de travaux nourris par la sémiologie, c'est-à-dire la prise en considération des dimensions structurantes du canal et du dispositif énonciatif, mais surtout, en amont, par l'ethnologie (Goody 1979, Ong 1982 notamment), qui a élargi les notions d'écrit et d'oral à celles d'« oralité » et de « culture de l'écrit ». La prise en compte de l'ensemble des processus sociaux, culturels et cognitifs engagés par la pratique de l'écrit aboutit au concept maintenant bien installé de « littératie ». Ce changement de regard est complété par le renouveau, à compter surtout des années 1990, des recherches sur les formes parlées des langues, adossées à la mise en chantier des grands corpus oraux. Il est désormais acquis, au moins chez les spécialistes des écritures et de l'écrit et chez les spécialistes des formes parlées des langues, par-delà les désaccords sur le degré d'autonomie de la forme écrite, que l'écrit d'une langue est bien autre chose qu'un transcodage de la forme parlée et que, de même, l'oralité ne se réduit évidemment pas à la matière phonique : elle recouvre ce mode particulier du fonctionnement langagier, premier en effet onto et phylogénétiquement, qu'est le face-à-face de l'interaction.

Le terme d'acquis est toutefois probablement surévalué, en ce qui concerne le champ de la linguistique générale, de la description et de la modélisation des langues. Béguelin (2002 : 5) commentant l'organisation d'ensemble des contributions d'un colloque consacré, en 2000, à la notion de « phrase », note le cloisonnement entre celles qui sont proposées par « les spécialistes des formes parlées » et les autres, et évoque en filigrane l'absence de débat sur « 'l'horizon de rétrospection' épistémologique » que devrait ouvrir cette réflexion sur le statut respectif de l'oral et de l'écrit par rapport à la langue.

Le lieu où, au demeurant, subsiste cet hybride appelé « oral » qui est, en fait, un oral décorporé et surnormé par un écrit implicitement donné en référence et lui-même subsumé dans le standard, variété fictive (Gadet 2003c), est l'Ecole⁶⁸. Et c'est bien

⁶⁸ L'évolution des *Programmes Officiels* de l'éducation nationale sont intéressants de ce point de vue. Malgré les efforts récents pour y intégrer une rubrique « Dire », celle-ci y demeure distincte de la rubrique intitulée « grammaire de la langue », qui est, elle, pensée en termes de phrase et de ponctuation.

précisément cet oral-là qui sous-tend les méthodes dites « oralistes » dans l'enseignement du lire/écrire aux enfants sourds. Les principes fondamentaux de ces méthodes, qui ont constitué la quasi-totalité des pratiques d'enseignement du lire/écrire aux sourds depuis 1880, sont la nécessité qu'il y aurait pour accéder à l'écrit d'une langue non pas tant d'en maîtriser la forme parlée que son articulation (production) et le décodage de cette articulation (réception), soit, dans les variantes modernes, de développer une représentation mentale de son organisation phonologique (« conscience phonologique »). Seule celle-ci permettrait à l'enfant d'établir les correspondances grapho-phonologiques jugées indispensables à la reconnaissance automatique des mots, automatisme relevant des processus cognitifs dits de niveau inférieur hors lesquels aucun accès à l'écrit n'est possible. Le rappel de ces principes ne me paraît pas inutile parce qu'ils ont été et continuent à être très largement cautionnés par une abondante littérature, émanant le plus souvent du champ de la psycho-pathologie mais aussi, plus largement, de la psychologie dite « cognitive ».

Dans ce champ interviennent des « spécialistes de la surdité », qui appliquent aux sourds la même logique exactement que celle qui est adoptée pour les entendants. Ce qui est sous-jacent à ces travaux transparaît dans les présupposés qui fondent les tests par lesquels ils prétendent se valider, notamment dans le domaine de l'évaluation des compétences en lecture (voir à ce sujet Marscharck 1993, Dubuisson et Daigle 1998) —, à savoir : 1/ l'écrit est d'abord un transcodage de l'oral, au moins peu ou prou ; 2/ lire/écrire, c'est d'abord apprendre à établir les correspondances grapho-phonologiques ; 3/ l'oralité est rapportée à la matérialité articulatoire.

Pour les sourds, ceci débouche sur ce que j'ai appelé « paradoxe de l'oralité », où ce qui est appelé oralisme est en fait un double déni : celui de leur oralité propre, la seule qu'ils puissent s'approprier, la LS, —lui-même ancré sur un déni plus large de l'oralité par l'école. C'est la même logique en effet de déni de ce qu'est l'oralité d'une langue qui fait réduire l'oral-vocal à la seule matérialité articulatoire, fait proscrire le recours à la LS comme véritable langue de l'oralité, langue de travail, langue des interactions, ou ne parvient à l'envisager que de manière ponctuelle et instrumentalisée et, tout particulièrement, au filtre de la conception signe-mot qui fonde le français signé. Cette logique excède largement la seule question des sourds. Fijalkow (2000) notamment met en évidence le clivage en dernier ressort de type épistémologique dans le domaine toujours en guerre de la recherche sur le lire/écrire chez les entendants, —entre spécialistes de la « psychologie cognitive » et « socio-constructivistes », les uns référant par excellence au biologique et au médical, les

autres à l'humanisme. Et c'est au final le même antagonisme, dont le socle épistémologique est, ultimement, idéologique, qui clive les travaux sur le lire/écrire chez les entendants et qui traverse l'histoire des sourds et du regard sur la surdité (Mottez 2006 ; Benvenuto 2009).

Tout ce qui précède, forcément polémique, vaut pour prise de position théorique et épistémologique : on ne peut envisager la question de l'accès au lire/écrire qu'à partir de définitions claires de ce que sont l'oralité et la scripturarité.

4.2 Les acquis concernant les conditions d'entrée des sourds en littérature : pas d'écrit sans oralité préalable

Dire que l'oralité d'une langue, ainsi comprise, est première, onto- et phylogénétiquement, permet d'explicitier ce qui, précisément, rend si complexe la compréhension de ce que sont les formes écrites des langues. Elles sont en effet à la fois caractérisées par leur autonomie —elles sont des formes linguistiques à part entière, par lesquelles le sens transite directement, en production et en réception — et par leur subordination (plus ou moins étroite et à des niveaux différents suivant les types d'écriture) à la nécessaire préexistence et à la nécessaire mise en place préalable d'une langue. Une écriture ne peut être définie telle, si autonome soit-elle, que si elle est en lien de correspondance avec une langue, ce qui ne veut pas forcément dire avec les formes parlées de cette langue —même si, fût-ce de manière indirecte, ce lien existe toujours, y compris pour le chinois. Si n'existe pas ce lien structurant à une langue, un système graphique quel qu'il soit n'est pas une écriture. Le chinois écrit à la forme qu'il a parce qu'il renvoie aux structures du mandarin (v. par ex. Vandermeersch 1994, Alleton 2002, Jaffré 2000). J'avais à cet égard proposé de l'écriture la définition suivante : « une écriture est donc un système sémiolinguistique contraint et structuré à la fois par cette dimension linguistique et par la modalité visuo-graphique. » (Garcia 2008, conférence à l'EHESS). A soi seul, ceci signifie que nul ne peut accéder à une première forme écrite quelle qu'elle soit s'il n'a au minimum pu construire la compréhension de ce qu'est une langue, ce qui ne peut se faire que par la mise en place d'une communication de type linguistique.

Concernant les sourds, si l'on ne sait pas encore dire comment s'opère leur accès au lire/écrire (mais le sait-on davantage concernant les entendants ?), un nombre très

conséquent de travaux menés en linguistique et psycho-linguistique ont désormais largement établi la force des corrélations positives, chez les enfants sourds, entre le fait de maîtriser préalablement une langue et les habiletés en lecture/écriture. Dans la mesure où ce n'est qu'à une LS qu'un sourd peut accéder pleinement, c'est-à-dire dans le cadre de tous les types d'interactions et de toutes les fonctionnalités communicatives qui font l'oralité, c'est très naturellement entre maîtrise d'une LS et maîtrise de l'écrit qu'ont été établies ces corrélations. On peut en particulier se reporter, pour l'ASL, à Chamberlain et Mayberry 2001, pour la LSQ, à Dubuisson et Daigle 1998, pour la LSF, à Courtin 2002⁶⁹. A l'inverse, aucune corrélation n'a pu être établie entre la maîtrise du lire/écrire et des habiletés dans la forme parlée de la LV, sauf à considérer telle le fait de savoir identifier des mots décontextualisés.

Courtin (2000, 2002 et 2005) synthétise l'essentiel des résultats quant aux compétences linguistiques et cognitives qui sont autant de prérequis, désormais admis par tous, à l'entrée dans le lire/écrire, et qui sont développées et/ou renforcées par l'installation préalable (non nécessairement aboutie) d'une langue :

- le développement conceptuel, c'est-à-dire la possibilité d'accéder aux concepts, nécessaire préalable à la simple compréhension du sens des mots et, plus largement, l'accès, *via* les interactions avec l'environnement, à l'expérience du monde et aux savoirs sur ce monde, le monde dont parle l'écrit ;
- ce même développement des savoirs sur le monde est aussi ce qui permet de développer l'ensemble de ces fonctions exécutives par lesquelles l'apprenant-lecteur est à même d'émettre des hypothèses sur le sens d'un texte, de prélever des indices grammaticaux pertinents, de faire des inférences ;
- très en amont, l'accès à la compréhension même de ce que c'est que l'écrit requiert de l'enfant qu'il comprenne que celui-ci est en lien avec la langue et le monde, c'est-à-dire qu'il ait acquis un recul sur ce qu'est une langue, —et la possibilité d'en parler.

Je crois qu'il faut insister sur ce dernier point et, à cet égard, les travaux de Courtin, toujours, sur le développement des théories de l'esprit, c'est-à-dire la mise en place chez

⁶⁹ Ces travaux sont toujours initiés sur la base d'un changement de regard consistant non plus à partir de sourds mauvais scripteurs-lecteurs mais, à l'inverse, de ceux qui ont développé des compétences en la matière. Il est notable qu'ils ne soient jamais fût-ce qu'évoqués dans la littérature focalisée sur la centralité de la conscience phonologique, alors que l'inverse n'est pas vrai. Voir, à titre d'exemple, les références bibliographiques de Transler (2005), Gombert (2003), et, en comparatif, celles de Chamberlain *et al* (2001).

l'enfant de la compréhension que la pensée n'est pas le monde mais en est une représentation et que, partant, la pensée de l'autre peut différer de la mienne. Comprendre ce qu'est un écrit, c'est comprendre ce dispositif énonciatif particulier qui est que ce que je produis devra pouvoir être lu dans un temps et un lieu où je ne serai plus et que ce que je lis a été produit par un autre, absent. En bref, écrire requiert de se mettre dans la peau du lecteur, lire, dans celle du scripteur. Cette capacité à se décentrer se construit progressivement au cours de l'ontogenèse, en lien très étroit avec la mise en place d'une langue, quelle qu'elle soit (voir particulièrement sur cette question Tomasello 2004 [1999]). Courtin (1999) a montré pour la LSF, comme Marscharck (1993) pour l'ASL, en quoi l'acquisition de la LS contribue, comme n'importe quelle langue, au développement et au renforcement de ces compétences essentielles. Piste particulièrement intéressante à cet égard, Courtin et Melot (2005) explorent l'hypothèse selon laquelle les SGI, résultantes structurales de la mise en œuvre d'une intentionnalité particulière et, plus particulièrement, les transferts personnels, parce qu'ils requièrent du locuteur qu'il se mette dans la peau de l'un des actants du procès de l'énoncé, pourraient même constituer un facteur supplémentaire de renforcement de ces théories de l'esprit et donc de la capacité à se distancier de soi.

Même lorsqu'ils nuancent leur propos, en affirmant que, certes, les performances en lecture/écriture ne se réduisent pas à la mise en place d'une conscience phonologique (ce qui est le plus souvent le cas), ce sont *ces fondements cognitifs-là* —qui ne peuvent être établis sans une expérience première et pleine de l'oralité— qu'oblitérent les travaux focalisés sur la conscience phonologique. Ceci, qui est constitutif des méthodes oralistes, suffit à rendre compte de la situation désastreuse des sourds face à l'écrit dans tous les pays où ces méthodes ont prévalu, —situation désastreuse qui, à soi seule, vaut toutes les expérimentations.

Les récits de leur parcours de vie avec le français écrit que j'ai recueillis auprès des adultes sourds (enquête 2004) confirment les éléments ci-dessus. Ils montrent, de manière qualitative, d'une part les distorsions entraînées par la spoliation de leur oralité naturelle dans les représentations que ces locuteurs ont élaborées de chacune de leurs deux langues, et leurs conséquences à très long terme sur leur entrée dans l'écrit ; d'autre part les facteurs qui ont joué un rôle positif, parfois décisif, dans leur accès (même minime) à la littératie.

Concernant les représentations qu'ont les locuteurs de chacune de leurs langues, LSF et français écrit, je ne retiendrai ici que deux points saillants. C'est d'abord l'écart manifeste dans la relation au français écrit entre les plus jeunes des locuteurs et les plus âgés, ceux dont la scolarité s'est intégralement déroulée dans la période d'interdiction et de déni de la LSF, avant la fin des années 1990. Même si les plus jeunes de l'échantillon ont également suivi une scolarité de type oraliste (à une seule exception), c'était dans un environnement scolaire et social dans lequel la LSF avait, au moins, recouvré une visibilité (un nom) et un début de statut. La relation au français écrit des plus âgés est toujours décrite en termes de « soumission », de « dépendance », de « contrainte ». Elle est nettement plus apaisée et plus volontariste chez les plus jeunes, même lorsqu'ils se disent en grande difficulté.

Cependant, en transversal des âges, il existe une tendance forte, tout en surlignant la valeur et l'importance de leur langue, à assimiler en profondeur ce qui, selon eux, caractérise le français écrit —à savoir son caractère « formel », « structuré », « précis », « riche », à la langue française elle-même et, en symétrique, plus particulièrement chez ceux qui n'ont pas eu l'occasion de prendre du recul sur leur langue, à décrire la LSF comme « moins précise », voire « dépourvue de règles ». On peut présumer que cette assimilation entre les propriétés d'un texte écrit et des propriétés attribuées à la langue elle-même d'une part, la valorisation moindre de la LSF, d'autre part, perdurent chez bon nombre de locuteurs sourds qui, dans leur grande majorité, n'ont pas reçu d'enseignement formel de la LSF ni eu la possibilité de s'en distancier. Elles résultent à la fois de la défonctionnalisation de l'écrit dans les méthodes visant à l'enseigner et de la collusion presque exclusive de la langue écrite et de l'école.

J'ai pu le vérifier à l'occasion de deux projets tutorés que j'ai encadrés dans le cadre de la licence professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, réalisés par des étudiants sourds. L'un (Boursin, Klein et N'Tounta 2005) visait à élaborer un état des lieux de la place et du statut respectifs du français écrit et de la LSF en milieu scolaire, l'autre (Charlon et Leitao, 2006) à investiguer la place du français écrit dans les cours de LSF dispensés par des enseignants sourds dans le primaire et le secondaire. Dans les deux cas, la méthode utilisée combinait observations de classes et entretiens semi-dirigés avec les enseignants (sourds, notamment). Il en ressortait, outre une forte présence du français, écrit et labialisé, dans les cours de LSF, que l'une des fonctionnalités de l'inscription récurrente de *mots* au tableau est, aux dires des enseignants, de sceller le caractère censément acquis de la notion mais, surtout, d'en *certifier* la valeur conceptuelle.

D'autres points sont récurrents dans ces discours d'adultes sourds, concernant leur parcours (du combattant) pour tenter de pénétrer le monde de l'écrit. Tout d'abord le récit quasi-systématique du « déclic » qui s'est produit, quel que soit l'âge, quand a été donnée pour la première fois la possibilité d'établir un lien entre français écrit et LSF. Le moment est décrit comme assorti de deux découvertes, présentées comme décisives : découverte que ce qui passait par la LSF pouvait être « du sens », c'est-à-dire un sens *comparable* à celui véhiculé par le français écrit ; découverte que les deux langues fonctionnent différemment, c'est-à-dire existent chacune en tant que telle. Je m'en tiendrai à deux extraits, dont le commentaire serait redondant par rapport à ce qui a été dit plus haut :

« Je me souviens avoir eu une expérience assez forte. Je me souviens, il y avait un mot, que j'ai oublié, j'avais le signe et on me mettait le mot en regard et je disais 'ça n'a rien à voir' et on me disait 'mais si c'est ça'. Je me souviens avoir pas mal argumenté, on a pas mal discuté avec d'autres personnes, on mettait en regard la LSF et du français et c'est là que j'ai découvert des choses et je me suis dit que la LS était une langue de valeur. » (Comédien, 45 ans).

« Elle savait aussi que j'avais un très très bon niveau en langue des signes et elle m'a demandé « Est-ce que tu peux par exemple traduire ce que tu écris du français vers la langue des signes ? ». Donc, j'ai commencé à le faire et là j'ai fait en français signé, c'était incroyable. Et après elle m'a dit « Non, non. Attends. Ce n'est pas ça du tout. C'est pas bon là ! ». J'ai fait « Pourquoi ? ». On en a discuté et c'est elle-même qui m'a fait la traduction du bon écrit. Et là j'ai fait « Ah d'accord. On peut absolument traduire du français en langue des signes ? ». Mais je n'y croyais pas pourtant ! (...) Moi je pensais que c'était deux choses qu'on ne pouvait pas forcément traduire de façon équivalente mais là c'était tout à fait possible. » (Comédienne et metteur en scène, 35 ans).

Ceci rejoint ce qu'*écrit* Valérie Duhayer, enseignante sourde en structures bilingues, dans notre article à trois voix (Duhayer, Frümholtz et Garcia 2006) :

« J'ai été scolarisée dans une école spécialisée donc l'éducation était basée sur l'oralisme. Je fais partie d'une génération où l'interdiction de la LSF régnait fortement. (...).

Au collège, j'ai eu deux professeurs de français : découverte de la littérature. C'est en ce moment que j'ai eu un déclic sur le fonctionnement du français écrit grâce à des comparaisons entre le vieux français et le français courant, j'ai pu avoir un recul sur la LSF, ces professeurs n'ont pas hésité à faire des comparaisons entre les deux langues (français écrit et LSF). J'ai appris à mieux accepter la structure du français écrit par compréhension du fonctionnement de la LSF.

Avant la sixième, mon seul moyen pour apprendre l'écrit était d'apprendre par cœur le fonctionnement de l'écrit. » (Duhayer, Frümholtz et Garcia 2006 : 122).

Outre ces facteurs déterminants de la prise de recul sur sa propre langue et de la mise en rapport contrastive des deux langues, L1 et L2, un autre aspect clé ressort de la lecture des entretiens : l'importance de la présence dans la famille, en période préscolaire et durant la scolarité, des deux langues et l'octroi à chacune, par les proches, d'un statut fonctionnel et d'un statut à la fois clair et valorisé. Quant à ce point, l'analyse des entretiens avec les adultes sourds nés de parents sourds que j'ai rencontrés montre clairement que si le fait (exceptionnel) d'avoir eu la LSF comme langue maternelle est souvent déterminant pour l'accès à l'écrit, il ne suffit pas à soi seul à contrecarrer les effets de l'éducation oraliste si le français écrit n'a pas eu de place (vivante, fonctionnelle) dans le foyer.

Pour moi, ces divers éléments constituent des acquis. Sur ces bases, *la* question qui demeure, essentielle, est de comprendre comment s'opère le passage de l'oralité vers l'écrit quand cette oralité est visuo-gestuelle.

4.3 Questions réellement posées par la surdité pour l'entrée des sourds en littérature ; travaux en cours et directions de recherche

Par excellence, penser la problématique de l'accès des sourds à la forme écrite d'une LV pose la question du statut de la surdité, renvoie à la confrontation de l'idée du manque et de celle, anthropologique, philosophique, sociale, de l'altérité. En l'espèce, aller contre l'ensemble des travaux qui prolongent « le mythe du plafonnement des sourds à l'écrit » en rapportant à la surdité comprise comme déficience les difficultés des sourds à l'écrit, ne doit pas signifier de ne pas lier ces difficultés au fait physiologique de la surdité. C'est bien parce qu'ils n'entendent pas que les sourds ont des difficultés à l'écrit. Mais ces difficultés, liées à la surdité, proviennent probablement de ce que celle-ci n'est pas prise en compte comme caractéristique autre, impliquant un rapport au monde et à la société autre, des voies d'accès au langagier, au linguistique et à l'écrit autres. Outre les difficultés liées aux méthodes d'enseignement, il y a aussi à prendre en compte la possibilité d'un rythme d'accès et de modalités de mise en place différents. Je regrette à ce titre l'intitulé que j'ai donné à l'une de mes conférences sur le sujet : « Accès des sourds à l'écrit : des difficultés sans lien avec le fait d'être sourd » (2005). Mais il s'agit ici du même raccourci bien intentionné (et un temps légitimé) que celui qui est à l'origine de la convention désormais ancrée de distinguer par la minuscule (sourds) et la majuscule (Sourds) la surdité comme

réalité physiologique et la surdité dans ses dimensions linguistique et culturelle. Cuxac souligne depuis quelques années le caractère réducteur de cette dichotomie, qui évince ce en quoi la surdité physiologique est, précisément, structurante, en termes cognitifs probablement, en termes langagiers et linguistiques assurément, mais également pour tous les sourds (oralisés ou signeurs), en termes de vécu social et de rapport aux autres. Appréhender et comprendre ce que « être sourd » veut dire, noyau dur de la pensée de Mottez, enjeu du travail de thèse de Benvenuto (2009), implique de dialectiser ce qui ne se laisse pas réduire à une simple opposition frontale entre physiologique et culturel.

En ce qui concerne la situation des sourds face à l'écrit, c'est bien en ce sens des spécificités liées à la surdité qu'il est constructif de partir : spécificités de la situation de l'enfant sourd au moment où il aborde l'apprentissage formel du lire/écrire ; spécificités de ses productions écrites ; plus largement, spécificités liées à la situation d'être sourd (au moins potentiellement) locuteur d'une langue sans écriture dans une société de l'écrit.

Dire que la LS est la langue naturelle de l'enfant sourd, c'est la considérer comme sa langue 1, qu'elle ait été acquise précocement ou tardivement (cf. Cuxac et Antinoro Pizzuto 2010). Pour autant, autre particularité de poids, la LS, L1, est rarement langue maternelle et pour la majorité pour qui elle ne l'est pas, elle s'acquiert soit auprès des pairs de manière informelle, soit, ce qui sera sans doute de plus en plus la norme, dans le cadre formel d'un enseignement. Ceci a au moins deux implications : 1/ l'acquisition de la L1 pour l'enfant sourd s'opère très exceptionnellement de la manière dont l'enfant entendant acquiert la sienne ; 2/ sauf à tabler sur la généralisation de l'immersion précoce de l'enfant sourd en LS, l'entrée dans la L1 est souvent concomitante de l'entrée formelle dans l'écrit.

Dans ce cadre, dire que l'écrit de la LV est L2 pour les sourds —à l'encontre de la majorité des travaux centrés sur la conscience phonologique qui, par le principe même, posent la forme parlée de la LV comme devant être la L1— permet d'explicitier ce qui est en jeu. Il s'agit, pour l'enfant sourd, de passer d'une langue relevant de l'oralité (du face-à-face) et ne disposant pas d'une forme écrite, à une autre langue relevant de l'écrit et qui est, typologiquement, très éloignée. On doit, sur ces bases, prendre acte des très nombreux travaux qui, portant cette fois sur des sourds qui attestent de bonnes compétences en lecture et en écriture, ont déplacé la problématique du rôle de la conscience phonologique en montrant le caractère relatif, au mieux périphérique, souvent nul, parmi les processus mis en œuvre par les sourds pour s'approprier la langue écrite. Je me contenterai de renvoyer aux revues suivantes sur ces questions : Dubuisson et Daigle 1998, Chamberlain, Morford et

Mayberry 2000, Goldin-Meadow et Mayberry 2001, Courtin 2005. La difficulté de l'ensemble des travaux cherchant à évaluer en quoi l'existence chez les sourds d'une représentation de la phonologie de la LV est le socle de leur accès à l'écrit et/ou constitue un « bon prédicteur » des habiletés futures en la matière est celle-ci : comment déterminer, lorsqu'elle semble attestée, si cette conscience phonémique est la cause ou l'effet des habiletés à l'écrit⁷⁰ ? Cette circularité est cependant rompue par ceux des travaux qui révèlent la complète absence de conscience phonémique chez des sourds bons lecteurs-scripteurs. Ceci, conjugué à l'actuelle stérilité en termes de propositions didactiques des travaux qui en reviennent toujours à la nécessité indépassable d'un encodage phonologique pour l'établissement de correspondances grapho-phonologiques et donc, peu ou prou, aux principes oralistes et à leur inefficience, dessine le lieu où la recherche peut avancer : dans l'exploration positive de l'hypothèse que les sourds empruntent d'autres voies, parce qu'ils sont sourds et parce que leur situation face à leurs deux langues est différente.

Les sections qui suivent rendent compte des pistes de réflexion et de recherche en ce sens, qui sont en cours, suivies essentiellement dans le cadre de la direction de mémoires ou de co-direction de thèses. Je voudrais pour ce faire exposer d'abord la réflexion élaborée à l'occasion du séminaire que j'anime sur ces questions depuis quatre ans et qui n'a pour l'instant fait l'objet que d'une conférence⁷¹. Elle ne prétend en l'état que poser les bases d'une recherche à mener mais doit aussi, je pense, servir d'arrière-plan aux travaux de thèses évoqués en suivant.

S'il est essentiel de prendre en considération ce que recouvre l'oralité linguistique, il y a, tout autant, à prendre la pleine mesure de ce qui fonde et structure l'écrit. Ceci implique d'appréhender formes parlées et formes écrites en prenant en compte :

- Les contraintes liées à la modalité (audio-phonatoire, visuo-gestuelle, visuo-graphique) ;
- Les contraintes liées aux caractéristiques de la situation énonciative, aux conditions de production et de réception ;

⁷⁰ Cette quasi-aporie est du même ordre que celle qui apparaît quand on questionne les relations historiques entre émergence de l'écriture et avènement des sciences du langage (cf. Auroux 1994). Selon Goldin-Meadow *et al* (2000), la seule manière d'y voir clair serait de conduire des études longitudinales sur des enfants sourds profonds lorsqu'ils deviennent bons lecteurs.

⁷¹ Conférence à l'EHESS, en février 2008 (Garcia 2008 a).

- Pour l'écrit, il faut ajouter cette complication particulière qu'il est, par définition je l'ai dit, mais de manière très diversifiée selon les types d'écriture et les types de langues, contraint par les caractéristiques structurales des langues avec lesquelles il est en correspondance.

Sur ces bases, j'ai suggéré une sériation des types de normes qui régissent l'écrit, pour souligner en quoi, dès lors que la langue écrite est envisagée en tant que telle, le passage par la forme orale pourrait bien, pour des personnes qui ne l'entendent pas et ne peuvent en faire l'expérience dans l'interaction, être avant tout un facteur de brouillage.

4.3.1 Langue écrite et économie sémiographique

Le premier type de normes, que l'on peut appeler « sémiographiques », est l'ensemble de celles qui régissent le fonctionnement sémiologique d'un système graphique comme système d'écriture tel que je l'ai défini plus haut, c'est-à-dire en tant que, de nature visuo-graphique, il est, d'une manière ou d'une autre, en correspondance avec une langue particulière. Ces normes recouvrent tout à la fois ce qui est appelé « orthographe », appréhendée indépendamment de ses connotations quasi-morales et surnormatives, et l'ensemble des principes graphiques d'organisation syntagmatique et spatiale (principes de segmentation et d'utilisation de la surface graphique). Les travaux sur l'orthographe ainsi comprise, initiés en France par Catach, sont intéressants parce qu'ils assurent la jonction, encore assez rarement établie, entre ceux qui, depuis Gelb, ont été menés en sémiologie des écritures (Catach, Anis, etc.) et la linguistique des formes écrites. Jaffré (2003) fait remarquer qu'après une première période d'engouement dans les années 1970 et 80, le domaine des travaux sur l'orthographe a connu une relative désaffection pour être finalement en train de resurgir avec les questions posées en psycholinguistique par l'acquisition du lire/écrire. Il me semble que, parce que l'appréhension de l'écrit par l'orthographe (et ce que j'entends ici par sémiographie) permet de l'envisager comme une sémiologie propre, elle ouvre un champ particulièrement fécond pour la question de l'accès à l'écrit chez les enfants sourds et pour poser les bases d'une didactique appropriée.

Un grand apport des travaux initiés par Catach a été de montrer que, par-delà la diversité des écritures, toute écriture (y compris celles de type alphabétique) est mixte, conjugue (et sans doute dès les origines) deux principes : un principe phonographique (où « phono » ne recouvre pas uniquement les unités phonémiques) et un principe de notation du sens. Ce dernier, qui ne recouvre pas non plus uniquement l'idée de notation des seules

unités lexicales (ce peut être le morphème, voire la classe sémantique), est tantôt appelé « logographique » (Catach), tantôt « sémiographique » (Jaffré, dans un sens différent, donc, de celui, plus large, que je donne ici à ce terme). Aucune écriture n'est strictement phonographique, aucune n'est strictement logographique ; en d'autres termes, aucune ne note simplement le signifiant, aucune le seul signifié. Même dans les écritures de la sphère alphabétique dites les plus « transparentes », la dissymétrie est toujours très fortement marquée entre le nombre de phonèmes identifiés pour la langue parlée et le nombre de graphèmes (mono, bi ou trigrammatiques). Pour les orthographe alphabétiques dites plus « opaques », cette dissymétrie s'accroît : il serait par exemple de 40 à plus de 1100 pour l'anglais. Cet anisomorphisme correspond en fait à un investissement fonctionnel massif des graphèmes aux niveaux supérieurs de l'analyse linguistique, niveaux lexical, morphologique, morpho-syntaxique. Ainsi des très nombreux cas où les graphèmes remplissent des fonctions soit de distinction entre homophones (créant ce que, d'un point de vue non phonocentriste, on peut appeler des logogrammes, comme « verre », « vert », etc.), soit d'indice d'appartenance à un même paradigme lexical (« bond », distinct de « bon » et relevant du même paradigme que « bondir »). Ainsi également des très nombreux graphèmes à fonction purement morphographique (cf. Les graphèmes marquant le genre et le nombre en français). C'est connu, l'originalité du français écrit, exemple extrême à cet égard, est certes la grande polyvalence fonctionnelle de ses graphèmes mais c'est surtout sa richesse en morphogrammes (comme l'anglais) et, plus encore, le fait que ces morphogrammes n'ont pas de corrélat dans la prononciation. Appréhendé d'un autre point de vue, ceci signifie surtout que les structures morpho-syntaxiques du français écrit sont très différentes de celles du français parlé (v. les travaux de l'équipe du GARS, de celle de Neûchatel, de Morel et Danon-Boileau, etc.).

Dans les écritures alphabétiques, la part du « logographique » est historiquement allée dans le sens d'un accroissement régulier. Pour Jaffré, ceci s'explique par le fait que toute écriture doit satisfaire deux exigences antagonistes : faciliter son apprentissage (toute écriture est toujours enseignée) et faciliter la lecture experte (la saisie directe du sens). Oui, mais il me semble que ceci atteste surtout le travail de ré-interprétation sémiologique de la langue qui est toujours à l'oeuvre dans une langue écrite. Cette déconnexion relative entre formes parlées et formes écrites va de pair avec l'autre pan des normes sémiographiques, celles qui régissent l'organisation syntagmatique, c'est-à-dire l'ensemble des principes de regroupements spatiaux des graphèmes, les choix de directionnalité, les phénomènes de

ponctuation, de mise en page, etc. Il n'y a plus à montrer à quel point les unités identifiables graphiquement (visuellement) que sont le mot, la phrase, le paragraphe, la section, le chapitre, etc., sont des unités propres à l'écrit, c'est-à-dire n'ont pas de correspondance univoque ni simple avec les unités des formes parlées. Les très nombreuses études sur la ponctuation ont montré que celle-ci est très éloignée d'être un pendant de l'organisation intonative ou prosodique du parlé (voir, pour une synthèse, Béguelin 2002) ; en symétrique, l'organisation prosodique de l'oral remplit des fonctions propres de segmentation d'unités qui ne correspondent pas à celles que visualise l'écriture (voir, entre autres, Pontecorvo *et al* 1997, Morel et Danon-Boileau 1998). La raison d'être de ces segmentations opérées par l'écrit est une raison visuo-graphique : elles ont été mises en place progressivement, au fil du temps et des changements de pratique, non pas pour resserrer les liens avec les formes parlées mais pour faciliter le travail du lecteur comme tel, notamment lorsque la lecture est devenue silencieuse (Chartier 1993, Manguel 1998 [1996]).

Concernant l'ensemble de ces normes sémiographiques, le lien avec les formes parlées doit être pensé, joué, exploité en didactique du lire-écrire pour les entendants mais précisément parce qu'ils entendent et ont la pratique des formes parlées de la même langue et que pour eux se pose cette question des rapports entre forme parlée et forme écrite. Mais pour cette même raison, pour les enfants sourds, ce lien —surtout s'il est posé à la base des apprentissages— ne peut qu'être un facteur de brouillage. Bien au contraire, la didactique du lire-écrire pour les sourds renvoie à ce qui, dans ces normes sémiographiques, est surtout une interprétation sémiologique propre des structures linguistiques dans une modalité qui n'est pas la même que celle des formes parlées et n'a pas, dans ce cas, à y être renvoyé.

Aborder ainsi la langue écrite est relativement indépendant du fait de décider si forme écrite et forme parlée constituent ou non deux langues différentes. Je serais au final assez d'accord avec la formulation suivante (à nouveau empruntée à Béguelin), relative au français écrit mais, à mon sens, généralisable :

« Dans le même temps, la relation entre oral et écrit se trouve posée comme une alternative : s'agit-il d'une seule ou de deux langues ? alors que l'écrit est probablement un interprétant sémiotique différent d'une langue. L'écriture s'apparente en effet à un système de traduction complexe, dont le produit hérite, en vertu du type de transfert impliqué, de certaines caractéristiques étrangères à celles d'un système linguistique *stricto sensu*. » (Béguelin 2002 : 22).

... pour autant toutefois que la note finale rapporte le « linguistique *stricto sensu* » à l'oralité effectivement première, sans mettre en cause l'autonomie sémiolinguistique de la langue écrite.

Ceci rejoint, dans une autre perspective, la thèse, plus radicale, qui est celle défendue par l'Association Française pour la Lecture (AFL) et son principal porte-parole, Foucambert, auquel je reviens non en signe d'adhésion inconditionnelle (cf. *infra*) mais parce que je vois dans la réflexion ci-dessus sur l'économie sémiographique de la langue écrite un support concret, à explorer plus avant, à l'exploitation de la « voie directe » pour l'accès des sourds à l'écrit.

« ...puisque c'est la voie directe qui est massivement utilisée par le lecteur [expert], est-il inconcevable qu'elle puisse être, dès le début, celle à enseigner à l'apprenti ? En d'autres termes, est-il possible de rencontrer le langage écrit sur le modèle de n'importe quel autre apprentissage linguistique, en passant de la compréhension des messages à la découverte du fonctionnement du code dans lequel ces messages sont produits ? Cette question oblige à rappeler qu'un code linguistique est l'ensemble des diverses catégories d'unités qui s'y rencontrent et des règles de leur combinaison (combinatoire), qu'il existe donc un code propre au système de l'oral et un code propre au système de l'écrit. (...) Faire rencontrer l'écrit comme un système linguistique et non comme la notation de l'oral oblige à considérer ce qui est vraiment « orthogra-fiable », donc à rencontrer et à construire le code graphique dans sa spécificité. » (Foucambert 2002 : 30).

Pour l'AFL, cette manière de « rencontrer l'écrit » est prônée pareillement pour les entendants et pour les sourds. Quoique je trouve en l'occurrence ce radicalisme salubre (voire salutaire) par le décentrement qu'il opère, mes réserves sont de deux ordres. Je l'ai dit plus haut, dans la mesure où l'enfant entendant fait la double expérience de la forme parlée et de la forme écrite de la même langue, il y a intérêt, pédagogiquement, à au moins parler leurs interrelations et types d'écart—et ceci d'autant plus que ces interrelations sont constantes et les pratiques de l'écrit et de l'oral de plus en plus interpénétrées (cf. les travaux de Gadet mentionnés plus haut sur les reconfigurations modernes de l'écrit et de l'oral). Surtout, et cette fois-ci pour tous, sourds et entendants, « rencontrer le langage écrit sur le modèle de n'importe quel autre apprentissage linguistique » fait toujours courir le risque d'aller jusqu'à penser que l'oralité linguistique ne serait pas un préalable nécessaire. Ceci va à l'encontre de tout ce qui a été dit ici et, pour les sourds, ouvre la possibilité

d'envisager qu'on pourrait faire l'économie du pourtant indispensable travail préalable sur leur langue, la LS (voire de la nécessité même de son apprentissage).

Dans l'ouvrage-bilan de 1998 du *Groupe Bilinguisme et Surdit * de l'UQAM sur lecture,  criture et surdit , Dubuisson et Bastien s' tonnaient que :

« le codage graphique ne soit pas davantage abord  en recherche ni dans l' ducation des sourds. Au-del  de la reconnaissance visuelle des mots entiers, les effets de l'apprentissage de la r gularit  orthographique, des affixes et des radicaux des mots pourraient  tre explor s. » (Dubuisson et Daigle, 1998 : 87).

Le peu de prise en compte de la langue  crite comme telle et surtout le phonocentrisme dominant dans l'appr hension de l'acquisition du lire- crire suffisent pourtant   l'expliquer. Toutefois, un certain nombre d' tudes tr s r centes⁷² r interrogent les processus en jeu dans la reconnaissance des mots et explorent, en parall le   celui de leur « recodage phonologique », le r le de la « conscience grapho-s mantique » ou « conscience morphologique ». Un aspect remarquable est que ces travaux sont conduits essentiellement dans le cadre de la psychologie cognitive, par les tenants du caract re central du recodage phonologique, ce qui en est   l'origine et en constitue le lieu d'exp rimentation  tant le cas des enfants dits « dyslexiques ». Le traitement morphologique est d s lors pr sent  comme une voie « compensatoire » dont il ne semble pas envisag  qu'elle puisse  tre emprunt e par les « normo-lecteurs » ni, en tout cas, qu'elle puisse mettre en question la centralit  par ailleurs du codage phonologique.

Une  tude r cente vise explicitement   faire la jonction de ces nouveaux questionnements avec la situation des enfants sourds. Cette  tude (Daigle, Armand, Demont, Gombert, 2006) pose la question de savoir si existe une « conscience morphologique » chez les jeunes sourds en cours d'apprentissage de la lecture- criture dans le contexte d'une  ducation dite bilingue, c'est- -dire o  l'enseignement est donn  en LS qu becoise (LSQ). La formulation de la probl matique s'appuie sur les travaux de Gombert relatifs   la part importante des acquisitions implicites qui, dans l'apprentissage, interagissent avec celle des processus explicitement travaill s (*e.g* 2003) : il s'agit d' valuer si les apprenants sourds

⁷² Notamment Gombert (2003) ; Jaffr , Fayol et Pellat (2003) ; Col  *et al* 2004 ; Qu mart, Casalis et Mathiot (2006) ; Qu mart, Casalis et Col  (2007).

sont sensibles à la « légalité morphologique » alors même que les principes de formation des mots en français n'ont pas fait l'objet d'un enseignement explicite. L'étude conclut au développement marqué de cette conscience morphologique chez les apprenants testés, conscience qui croît avec l'âge et avec le niveau de compétence en lecture. Mais elle conclut aussi sur le fait que, l'écart de niveau avec les enfants entendants du même âge restant très important, « le traitement morphologique ne constitue pas une stratégie de traitement des mots suffisante pour compenser le déficit phonologique généralement observé dans cette population. »⁷³.

Sans revenir sur les principes qui sous-tendent ces expérimentations et dont l'expression de « déficit phonologique » est un bon indicateur, il me semble, surtout, qu'il serait tout aussi légitime d'inverser le questionnement c'est-à-dire d'envisager qu'un travail explicite sur ces dimensions morphologiques (ou, mieux, grapho-sémantiques ou sémiographiques) puisse s'accompagner d'« acquisitions implicites » à d'autres niveaux et y compris au niveau de l'organisation « graphématique ». C'est le type d'hypothèse qui sous-tend le travail de thèse engagé par Claire-Lise Velten et que je co-dirige, en vue et à partir de la mise au point d'un dispositif informatique interactif, à destination des sourds, enfants et adultes, *Vidéographix* (Velten, 2009). La conception, évolutive, des modules constitutifs de cet outil intègre les positions théoriques de l'AFL, dont il est une émanation directe. Il s'agit essentiellement des points suivants, qui sont également au fondement des pratiques pédagogiques d'enseignement de l'écrit en LSF en cours depuis vingt ans dans les rares structures bilingues existant en France :

- 1/ l'écrit est une L2 pour les sourds ;
- 2/ les acquisitions de la lecture et de l'écriture s'opèrent en co-construction les unes des autres ;
- 3/ la mise en place et/ou le renforcement de ces compétences se réalise directement à partir d'un travail en LSF sur des textes au moyen d'une batterie d'exercices de *manipulation* par l'utilisateur ;
- 4/ le plein accès à un texte dépend des 80% des savoirs préalables (con-texte) qui permettent d'accéder de manière pertinente aux seuls 20% de savoirs nouveaux apportés par le texte lui-même (*e.g* Valin 1997). L'outil fournit donc ces connaissances contextuelles nécessaires (renvois hypertextuels).

⁷³ Daigle, Armand, Demont, Gombert, (2006), p. 111.

La problématique centrale posée par/pour la conception de cet outil (et que sa pratique même par des utilisateurs sourds doit alimenter peu à peu) relève d'une recherche-action dont les résultats seraient automatisés : quels éléments, et à quels niveaux de l'analyse, sont à travailler et manipuler sur un texte pour permettre l'appropriation de la langue écrite ? Mais aussi, en arrière-plan : quels types de compétences linguistiques et métalinguistiques développées et exploitables en LSF sont efficacement transférables pour l'appropriation du texte ? Ce type d'investigation *in vivo*, qui s'amorce seulement, ouvre une piste qui n'a pas encore été exploitée de manière systématique. Cette démarche, qui devrait être étayée sur une analyse de l'économie sémiographique de la langue écrite (qu'elle doit aussi contribuer à éclairer), me semble plus constructive que toute espèce d'expérimentation ponctuelle et forcément décontextualisée du type de celles évoquées plus haut. Ceci pour deux raisons au moins : 1/ elle part des pratiques des utilisateurs sourds dans leur singularité ; 2/ elle recourt à la médiation d'un type d'outil avec lequel les sourds sont particulièrement à l'aise (cf. *supra* 3., l'effet fortement désinhibiteur des nouvelles technologies).

4.3.2 Normes textuelles et normes socio-communicatives : linguistique et *textualité* contrastive

Les normes sémiographiques envisagées ci-dessus concernent tous les niveaux de la structuration linguistique, y compris les niveaux phrastique et discursif et, plus largement, l'organisation textuelle. A ces plus hauts niveaux cependant intervient également un autre type de normes, que j'appellerai « textuelles » faute de meilleur terme. Elles ont à voir avec les enjeux de cohésion et de cohérence, mais, parce que ceci n'est pas propre en soi aux formes écrites, rapportés aux conditions de production/réception qui sont, au moins de manière prototypique, caractéristiques de l'écrit. Ce qui fonde ces normes textuelles peut être analysé en termes d'adéquation ou d'efficacité communicationnelles, en lien avec ces conditions de production/réception (absence de l'interlocuteur, contexte non partagé) et avec les contraintes et potentialités de la modalité visuo-graphique (appréhension visuelle de ce qui se donne dans la simultanéité du support bidimensionnel et peut se parcourir en tous sens, se relire, etc.). Ces caractéristiques prototypiques de l'écrit, bien connues, sont autant de contraintes à gérer et de potentiels à exploiter pour l'élaboration d'un texte, gestion et exploitation qui permettent de rendre compte de ce qui fait un « bon texte » : gestion non ambiguë de la construction et du suivi des références, explicitation suffisante des contextes,

organisation de l'information d'une manière adaptée aux modalités de la réception en différé et aux types de traitement de l'information gérables par un lecteur qui peut relire, etc.

C'est ici, très précisément, que devraient être exploitées avec profit, dans l'enseignement de l'écrit aux jeunes sourds :

1— La « LS vidéo », pour ce qu'elle permet de saisir des exigences et incidences de la situation d'écrit dans la langue 1 elle-même ;

2— Et, parce qu'elles peuvent être un support à la mise en regard contrastive des ressources propres à chaque langue pour l'organisation discursive, les pratiques de schématisation évoquées dans la section précédente (3.).

Ceci, dans le cadre général d'une mise en scène pédagogique de la diversification actuelle des fonctionnalités et des genres de l'écrit puisque c'est à elle que les sourds ont affaire, à mille lieues de la variante désincarnée et défonctionnalisée à laquelle l'Ecole les a confrontés.

Surimposées aux précédentes mais relevant d'un troisième ordre de contraintes, les normes « socio-communicatives » seraient celles qui renvoient aux notions si complexes de genres et de registres qui seraient spécifiques à l'écrit (même si l'on sait bien qu'ils sont en partie et de plus en plus souvent transversaux à ce qui s'écrit et à ce qui se dit), palette des formules d'ouverture et de fermeture, de styles, de modalités de construction,..., ensemble de normes sociales qui font le plus couramment dire qu'on a, ou non, la maîtrise des « normes de l'écrit ». Ces normes-ci (qui font l'objet d'une littérature de vulgarisation abondante et s'enseignent de plus en plus souvent dans les cours de « techniques d'expression-communication » des formations professionnelles) ne s'acquièrent en réalité que dans la pratique sociale des textes et des situations qui les requièrent. Encore faut-il pouvoir avoir accès à ces pratiques et situations.

Dans tous les cas, normes textuelles et normes socio-communicationnelles s'acquièrent dans les faits, au moins en partie pour les premières et complètement pour les secondes, et pourraient s'acquérir, tout à fait indépendamment des pratiques de l'oral.

Dans la même logique prônée ici qui consiste à partir de la situation et des pratiques des sourds pour explorer les voies propres qu'ils empruntent pour accéder à l'écrit (et, plus largement, à leurs langues), un autre pôle de recherche, neuf et constructif, est celui qui envisage leurs productions effectives de français écrit non plus sous l'angle de la déficience

mais comme un révélateur des processus et stratégies mis en œuvre pour se l'approprier, voire, système en soi, comme l'expression d'une norme autre.

4.3.3 La « grammaire des fautes » du « français sourd »

La réalité empirique des productions écrites des sourds est celle d'une très forte hétérogénéité, qui va de l'alignement non intelligible de mots à un écrit que, faute de mieux, on dira « standard », en passant par un large continuum de productions qui, souvent, suscitent un effet d'étrangeté. Mais ce qui frappe justement, dans l'expérience quotidienne répétée de ces écrits, c'est, par-delà leur diversité, un « air de famille » qui les rapproche, et qui perdure souvent y compris chez ceux d'entre eux qui manifestent une grande maîtrise de la langue écrite.

La voie de recherche qui consiste à porter un regard positif sur les productions des sourds dans la forme écrite d'une LV a été ouverte par quelques chercheurs, aux Etats-Unis (dans ce pays, essentiellement Charrow 1974, 1975, clairement précurseur) et au Québec (Lacerte 1989, puis différents chercheurs de l'UQAM). Elle reste relativement peu suivie, alors que les résultats de ces études en montrent largement le caractère constructif. Dit brièvement, il en ressort en effet quelques points clés. Tout d'abord, le constat d'une typologie des « erreurs » chez les sourds, c'est-à-dire, en positif, de régularités dans les particularités de leurs productions écrites (pour le français écrit des sourds québécois, cf. Dubuisson et Daigle 1998). Ensuite, la mise en évidence que, certes, une partie au moins de ces « erreurs » ou particularités pourraient être expliquées en termes d'interférences avec la langue 1, la LS (Lacerte 1989, pour, en l'espèce, la LSQ) mais, aussi, le caractère tout relatif et surtout insuffisant de ce facteur explicatif : une étude notamment (Dubuisson et Nadeau 1994), portant sur le français écrit des sourds québécois, montre en effet qu'une partie au moins de ces particularités se retrouve chez des sourds oralistes (non signeurs). Le seul commun dénominateur de ceux qui les produisent étant la surdité profonde prélinguale, ces particularités-là ne peuvent donc être expliquées en termes d'interférences avec la LS (même si, au demeurant, elles évoquent souvent une influence des structures de cette langue).

L'analyse qu'a faite de ces travaux Marie Perini lui a permis d'élaborer une hypothèse différente, qui n'exclut pas d'autres facteurs explicatifs mais constitue l'un des fils rouges de sa réflexion de thèse, thèse dont j'assume la co-direction. Selon cette hypothèse, certaines des structurations caractéristiques de l'écrit des sourds reflèteraient des stratégies et modalités

de traitement cognitif de l'information spécifiques à la population sourde. La description de ces spécificités et l'investigation de ce qui les fonde, la nature notamment de leur lien avec la surdité, sont l'un des enjeux de cette recherche doctorale. Fondée sur une exploration de corpus d'écrits qui vise à identifier les facteurs (assurément pluriels) permettant *d'expliquer* la forme prise par les écrits des sourds, cette étude se donne comme objectif l'élaboration d'une didactique alternative du français écrit langue seconde aux adultes sourds.

Cette perspective acquisitionnelle et didactique de la recherche, dans laquelle le français écrit est appréhendé comme langue seconde, épaissit la problématique. La réflexion tire notamment parti de la redécouverte d'une étude originale qui, dans la perspective fonctionnaliste ouverte par Frei (1929), avait, en amont même de la reconnaissance de la LSF, abordé le français écrit des sourds comme un système propre (Baboulène 1971). La thèse était que la description des spécificités des productions étudiées devait permettre de dégager un système sous-jacent (la « grammaire des fautes »), les processus et stratégies mis en œuvre pour écrire étant supposés avoir déterminé une ré-organisation spécifique. Quoique relevant d'un cadre théorique différent (mais également fonctionnaliste), cette appréhension du français écrit des sourds comme un système propre dont la logique serait générée par l'apprentissage même évoque fortement la notion de « lecte d'apprenants » élaborée en acquisition des langues étrangères (Von Stutterheim et Klein 1986). Des études, québécoises toujours (voir Dubuisson et Daigle 1998), ont établi qu'une partie des caractéristiques de l'écrit des sourds se retrouvent chez des apprenants entendants du français langue 2. Mais, ici encore, certaines seulement, d'autres semblant irréductiblement spécifiques aux sourds. Je ne veux pas aller plus avant dans la restitution de cette investigation qui appartient en propre à la thèse en cours, —en dégager seulement le champ d'exploration qu'elle ouvre vers ce que nous avons, dans un article récent (Garcia et Perini 2010) suggéré d'appeler une « norme sourde », sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir (cf. *infra*, Chap. II).

« Un certain nombre de travaux sur l'imagerie mentale et ses liens avec le langage (*e.g.* Kosslyn 1980 ; Paivio 1986 ; Denis 1989) ont montré le rôle prépondérant de la perception sensorielle et notamment de l'imagerie dans les représentations mentales. Pour Arnheim (1969), le fonctionnement même de la pensée serait principalement ancré dans la perception visuelle, au sein de laquelle se forment directement les concepts. Le langage verbal (c'est-à-dire, pour Arnheim, les LV), n'en joue pas pour autant un rôle mineur puisque, « en sanctionnant et en conservant les concepts qui se forment dans l'expérience perceptive, [il] influence l'organisation de la pensée » (Arnheim 1969 : 256). La mise en

forme linguistique de la pensée suppose donc des opérations de transformation importantes puisque les LV se distinguent fortement du domaine visuel, de par leur nature unidimensionnelle.

Nous suggérons que le fait pour les sourds de se construire une représentation du monde sans repères auditifs a des implications sur la structuration de cette « pensée visuelle » (pour reprendre l'expression d'Arnheim) et que cette organisation cognitive peut exercer en retour une influence sur la structuration de l'écrit. » (Garcia et Perini, 2010 : 91)⁷⁴.

Si l'enjeu qu'il y a à comprendre comment les sourds s'y prennent pour entrer dans l'écrit de la LV est à soi seul considérable, il va, aussi, au-delà des sourds. La conjonction, dans la réflexion, de cette hypothèse d'une incidence cognitive de la surdité et de la problématique de ce qui, en termes également cognitifs, est à la base du système des « lectes d'apprenants » ouvre une piste importante. L'intérêt qu'il y a à mettre en rapport les stratégies mises en œuvre par les sourds pour construire leur système linguistique et celles auxquelles recourt tout apprenant d'une langue avait été pointé par Ivani Fusellier dans les conclusions de sa thèse sur les LS émergentes (Fusellier 2004). Il y aurait ainsi à comparer : a) les stratégies déployées dans l'émergence ontogénétique des LS, b) celles que met en œuvre l'enfant sourd pour entrer dans une LS institutionnelle, sa langue 1 (objet de l'un des sous-projets de *Creagest*⁷⁵), c) celles que mettent en place les sourds pour entrer dans la LV écrite L2, d) celles, enfin et plus largement, que déploie tout apprenant d'une langue 2. Ceci, qui n'est pas un moindre apport potentiel de la thèse amorcée, dessine, je crois, l'un des domaines de recherche les plus féconds des années qui viennent.

A la clé de l'hypothèse d'une « norme sourde » et de ce type de regard porté sur l'écrit des sourds et la surdité, deux questions encore.

— D'une part, la nécessaire réinterrogation de la notion classique de « variété linguistique ». Si, à terme, le « français sourd »⁷⁶ s'analyse comme une « variété » du français, il s'agit d'un type de variété qui ne se laisse pas expliquer dans les termes socio-culturels et sociolinguistiques classiques et qui, en outre, ne relève pas des processus

⁷⁴ Comme je l'ai fait ailleurs et quoique le propos de l'article cité ait résulté d'une étroite collaboration, je tiens à attribuer à son auteur, M. Perini, la formulation de ce passage.

⁷⁵ Le sous-projet « acquisition de la LS », sous la responsabilité de M-A Sallandre, I. Fusellier, C. Courtin et M-T L'Huillier.

⁷⁶ Terme utilisé par les chercheurs québécois mentionnés, calquant celui de « Deaf English » initialement proposé par Charrow (1974).

classiques de transmission. Cette variété en effet n'est pas transmise mais réémerge chaque fois qu'un enfant sourd œuvre à s'approprier la LV écrite⁷⁷.

— D'autre part, la problématique de l'acceptabilité sociale de cette variété. Lors de l'enquête dont j'ai plusieurs fois parlé, certains adultes sourds revendiquaient la pertinence pour eux de certaines manières d'écrire, directement liées à leur perception du monde. Un exemple en était « J'ai vu les oiseaux chanter ». J'ai lu récemment, à deux reprises, « se couder les bras » (pour « se serrer les coudes »). Ceci, qui peut sembler relever de l'anecdote ou ne concerner que des aspects superficiels de la langue écrite, renvoie en réalité à la question de la référence à se donner pour l'évaluation de l'écrit produit, renvoie, aussi, à la question à laquelle nous nous heurtons régulièrement lorsque nous avons à « corriger » les écrits académiques (universitaires, publics) des sourds. Jusqu'où corriger ? Le seuil devrait être entre ce qui, pour être « étrange », n'en est pas moins parfaitement intelligible (et, par là, satisfait aux exigences de l'écrit) et ce qui ne l'est plus. Même s'il est vrai que la définition de l'intelligible n'est pas simple, nous sommes loin du compte.

Où se retrouve, mais autrement, la question de la norme sur laquelle j'ai ouvert cette section.

⁷⁷ Marie Perini souligne à juste titre à ce propos le caractère inapproprié du terme de « dialecte » suggéré par Charrow (1974) pour le « Deaf English ». Il faut y ajouter cette autre particularité qui est que, si cette variété peut toujours, à terme, se modifier, jusqu'à rejoindre le français « standard », elle est visiblement à même de resurgir dans les pratiques d'écrit entre sourds (cf. *supra*, 3.).

5. Bilan

Les travaux décrits dans ce chapitre sont en partie exploratoires. Ils montrent cependant, je l'espère, la productivité d'un abord des LS « au regard de l'écriture » et posent le cadre et les balises nécessaires des recherches futures. Les trois principaux axes des travaux qui ont été présentés sont : a) la question de la transcription de discours en LS(F) ; b) celle des formes spécifiques d'écrit de leur langue par les locuteurs sourds de la LSF, les fonctions qu'elles remplissent, la manière dont elles peuvent alimenter la réflexion sur la transcription, et la problématique de leur optimisation ; c) la question, enfin, de l'accès des sourds au lire-écrire dans l'écrit de la LV dominante alors qu'ils sont locuteurs d'une langue typologiquement très éloignée de la langue-cible et n'ont pas d'accès naturel à sa forme parlée.

Concernant le premier axe (sections 1. et 2.), la question de modalités appropriées pour transcrire les données de discours en LSF, mon travail a été en bonne part une explicitation des problématiques et enjeux, et une analyse critique de l'existant. Il m'a permis de préciser divers points qui ne l'avaient pas été jusqu'ici :

1— Les limites certes de ce qui, pour toute langue (LV ou LS), peut être attendu d'un système de *transcription* mais surtout, dans ce cadre, le problème *spécifique* que posent les LS au regard de l'écriture. Celui-ci tient moins, à mon sens, aux caractéristiques modales et structurelles de ces langues qu'au fait qu'elles ne disposent pas du long arrière-plan d'ajustement intersémiotique avec la modalité visuo-graphique dont l'histoire des écritures fait désormais bénéficier toute LV, même non encore écrite. Pour les LS, de ce fait, écriture et transcription sont à penser en même temps et sans que l'on puisse faire fond sur des présavoirs pratiques et praxiques quant aux relations entre forme parlée et forme écrite de ces langues.

2— La particularité des enjeux qu'il y a, pour les LS, à ne pas disposer d'un système *propre* de transcription. Cette particularité tient au poids historique —linguistique et sociolinguistique— de leur *exo-grammatisation* par la LV écrite dominante, alors que l'écart typologique existant entre LS et LV est plus important que celui qui existe entre les différentes LV, et, si réel soit-il, entre forme parlée et forme écrite d'une même langue.

3— L'ancrage commun, par-delà leur apparente diversité, des limites des systèmes graphiques usités dans la recherche linguistique sur ces langues, *i.e* de leur impuissance à

rendre compte *à la fois* de la structure interne des unités gestuelles et de séquences discursives. Ces limites proviennent en effet : a) de la non prise en compte à la base par ces systèmes graphiques des spécificités structurelles des LS et b) de leur alignement sur les seuls principes des écritures alphabétiques, inventées pour les LV, et/ou, alternative qui n'en est pas une, de leur recours palliatif au médium de la LV écrite et notamment au principe de la glose dans cette langue. Le caractère avéré de ces limites s'accompagne pourtant d'une faible thématization de cette question de la transcription dans les recherches linguistiques sur les LS, à l'inverse de ce qu'il en est dans le champ des études sur les formes parlées des LV. Ceci signifie aussi une banalisation toujours croissante de la pratique de la glose dans la LV écrite nationale, alors que le statut de ce qui est unité linguistique dans les LS reste pour le moins problématique dans la littérature. La généralisation de cette pratique masque/contourne cette question de fond de manière d'autant plus dommageable qu'elle a cours comme moyen quasi-unique de transcription dans le cadre de modélisations des LS qui, à l'inverse du modèle sémiologique, font des unités ainsi glosées, les signes lexicaux, les unités centrales de ces langues. Les chapitres suivants le montreront.

4— L'intérêt réel que présente, par-delà ses limites, un système comme *Sign Writing*, notamment par les innovations sémiographiques qui le fondent et la dimension heuristique que celles-ci lui confèrent quant aux principes de segmentation du discours gestuel. Cet intérêt est double : a) *SW* rend possible une représentation (transverse) des deux grands types d'unités gestuelles des LS, unités lexicales et unités de transfert, *via* le principe commun d'une vignette graphique matricielle représentant ces unités à la fois comme globalité corporelle et comme *composition* pluriparamétrique ; b) il rejoint en cela un type de représentation observé dans d'autres systèmes (locaux) élaborés par des locuteurs sourds et dans certaines de leurs pratiques graphiques spontanées. *SW*, pour autant, ne résout pas le problème de la représentation graphique des unités du plus bas niveau.

5— Le point de convergence de l'ensemble de ces analyses vers la nécessité, pour faire avancer la recherche sur la mise au point d'un système de transcription plus adéquat : a) d'affiner notre compréhension de l'organisation des LS aux plus bas niveaux, pour, notamment, dégager des *schémas récurrents* dans la structure interne des signes et b) de poursuivre l'observation de la pratique de systèmes graphiques comme *SW* par les locuteurs sourds.

Ce dernier point renvoie au deuxième axe des travaux présentés, sur les pratiques usuelles d'écrit *de* leur langue par les sourds (section 3.).

1— Outre le constat de très nombreuses pratiques graphiques « de LSF » chez les locuteurs sourds, important en soi pour une meilleure compréhension de ce qui est appelé leur « illettrisme » et pour celle de leurs pratiques bilingues, j'ai précisé la nature des fonctions remplies par ces productions graphiques idiosyncrasiques, fonctions que ne remplit pas l'écrit de la LV nationale, quand bien même il est maîtrisé, et qui renvoient très précisément à ce qui fonde la « raison graphique ».

2— Pour certaines d'entre elles, la forme prise par ces pratiques graphiques spontanées recoupe, je l'ai dit, les choix sémiographiques opérés par *Sign Writing*, qu'elles contribuent ainsi à valider.

3— Ces pratiques diverses d'inscription de la LSF sur un support, dans lesquelles j'ai inclus la « LS vidéo », attestent l'intérêt fonctionnel, socio-cognitif et didactique, qu'existent des supports graphiques propres pour la LSF. Ceux-ci cependant, *a fortiori* à aussi court terme relativement au temps requis pour qu'émerge naturellement une forme écrite, s'ils peuvent être optimisés, n'ont pas nécessairement à être envisagés comme une forme graphique commune (dont l'existence sociale ne saurait être du même ordre que celle de la LV écrite). Pour les LS institutionnelles, j'ai souligné en quoi surtout, dans un contexte social général de diversification des formes, pratiques et statuts respectifs des formes parlées et des formes écrites, la rencontre des LS, langues d'un autre type, avec de nouveaux supports (NTIC) pose la question de l'émergence d'une tout autre forme d'« écriture » (?), —en l'espèce sans *scripturisation* de la langue.

Concernant l'accès des sourds au français écrit, troisième axe des travaux et réflexions synthétisés ici (4.) :

1— J'en ai d'abord articulé la problématisation en m'inscrivant en faux contre les méthodes dites « oralistes » en matière d'enseignement de l'écrit aux sourds et les (très) nombreuses études scientifiques qui les cautionnent, —études assimilatrices qui font de la « conscience phonologique », pour les sourds comme pour les entendants, le sésame (le shibboleth ?) de l'accès au lire/écrire mais dont les présupposés ne sont plus tenables. Expression de ce qu'il y a (eu ?) d'impensé en linguistique générale quant aux relations entre écrit, oral et langue et, toujours, quant aux relations entre forme et substance, ces études révèlent en effet une conception implicite de l'écrit comme simple duplicata de l'oral et, en ce qui concerne les sourds, la réduction de l'oralité à la seule matérialité vocale et articulatoire, sa complète

disjonction d'avec la situation de face-à-face qui la fonde, et un déni de l'oralité propre des sourds (la LS).

2— A l'opposé, la position théorique ici défendue (notamment étayée par un nombre conséquent de travaux sur les sourds *bons* lecteurs-scripteurs) est que les fonctions cognitives et métacognitives permettant l'accès à l'écrit (de quelque langue que ce soit) requièrent l'expérience préalable de ce qu'est *une langue* (quelle que soit cette langue), *i-e* ne se développent que dans la pratique des interactions linguistiques. En d'autres termes, pas d'accès à l'écrit sans une pleine oralité préalable, celle-ci, pour les sourds, ne pouvant passer que par la LS.

3— Dans cette même perspective qui redonne à la modalité sa dimension structurante, j'ai proposé d'appréhender l'écrit au travers des divers types de normes qui le fondent et qui, comme il en est des langues elles-mêmes, sont tributaires des contraintes et potentiels liés à sa nature modale et, ceci en étant pour moi partie intégrante, aux conditions de production-réception qui le caractérisent de manière prototypique. Une réflexion sur les « normes sémiographiques » (économie interne) et leurs spécificités par rapport à celles des formes parlées de la langue montre en quoi, pour les sourds, le passage *préalable* par ces formes parlées, si coûteux cognitivement et physiquement, ne peut être qu'un facteur de brouillage. Quant aux normes de plus haut niveau, que j'ai appelées « normes textuelles » et « normes socio-communicatives », elles peuvent, pour tous, s'acquérir indépendamment de la pratique des formes parlées de la LV.

4— Cette clarification de ce que sont l'oralité et la scripturarité linguistiques permet, pour les sourds locuteurs de la LSF, de poser pleinement cette langue comme leur langue de l'oralité, langue 1, et le français écrit comme leur langue seconde. C'est sur ces bases et en partant, positivement, de l'idée que la surdité peut impliquer des modalités propres d'accès au lire-écrire, que l'on peut ouvrir des voies de recherche alternatives, encore peu explorées. J'ai montré comment ceci fonde les deux recherches doctorales que je co-dirige actuellement. Il s'agit pour l'une d'analyser notamment, par l'observation des manipulations que font les locuteurs sourds de textes de français écrit en vue d'entrer dans l'économie de cette langue, l'intérêt qu'il y aurait à travailler explicitement leur « conscience morphographique », et selon quelles modalités. Pour l'autre, les productions écrites des sourds sont appréhendées comme système propre, et leurs spécificités comme des indices des stratégies mises en œuvre pour l'appropriation de la langue-cible et, peut-être, de modalités *autres* de traitement cognitif de l'information.

CHAPITRE II

SYNTHESE (2)— UNITES DES LANGUES DES SIGNES : STRUCTURE INTERNE DES UNITES GESTUELLES, QUESTION DU LEXIQUE ET LEXICOGENESE

Ce chapitre rend compte de mes travaux les plus récents et, pour partie d'entre eux, en cours. Il s'agit, en ce qui concerne l'élaboration et l'exploitation de la base de données lexicales *BDLSF*, des recherches entreprises dans la dernière phase du Projet *LS Script*. La conception et les objectifs de cette base se sont inscrits dans le prolongement logique des conclusions du projet sur les conditions linguistiques à la mise en place d'une formalisation graphique de la LSF. La réflexion ainsi engagée sur la modélisation du plus bas niveau dans cette langue est complétée par les recherches sur les procédés et conditions de l'émergence lexicale que je conduis au sein du projet ANR *Creagest* en cours (2007-2012).

Ces travaux sur la modélisation de la structure interne des unités gestuelles et sur les problématiques du lexique et de la lexicogenèse en LS sont présentés en trois temps. Je précise quels sont le contexte théorique et les questions générales des recherches actuelles dans ce domaine (1.). Dans ce cadre, j'expose les fondements et objectifs qui sous-tendent la base *BDLSF* et les premiers résultats et questionnements auxquels elle conduit (2.) puis je restitue la nature et la portée des travaux, complémentaires, engagés sur la problématique des émergences lexicales en LSF et, au-delà, dans les LS (3.).

1. Cadre général : quelles unités pour les LS ?

Classiquement, la description d'une langue passe par l'identification de ses unités constitutives (aux divers niveaux d'analyse), des structures qui les caractérisent et de celles qui en règlent la combinatoire. J'ai beaucoup insisté dans le chapitre précédent sur la pression exercée par la corrélation établie depuis longtemps entre les mots des LV et ce qui a été, par cette seule corrélation, établi comme « signes », unités minimales de signification

des LS. Sans être trop caricatural, il est possible de décrire les approches linguistiques modernes des LS en termes de chassé-croisé autour de ces plus bas niveaux :

1—D'un côté, les approches très largement majoritaires qui sont, historiquement mais aussi constitutivement, parties de l'analyse des plus bas niveaux (bottom-up si l'on veut, au moins dans les faits), sur la base d'une double prédétermination :

- Une prédétermination épistémologique d'abord. Quel que soit le modèle théorique de référence (structuraliste, générativiste, grammaires cognitives, grammaires de construction), ces approches en effet posent comme acquises, non interrogeables, l'existence et la centralité, dans les LS, d'unités constitutives à deux niveaux qui correspondent, peu ou prou, aux monèmes et aux phonèmes des LV —c'est-à-dire reposent sur l'idée d'une économie linguistique des LS fondée sur une double articulation ;
- Mais aussi une prédétermination méthodologique. Ce qui en effet est désormais couramment considéré comme unités de première articulation n'a jamais fait l'objet des procédures classiques d'identification. Par une circularité évoquée plus haut (section 1., 2.2.3), elles ont été dégagées sur la base de « citations » elles-mêmes filtrées par des procédures d'élicitation partant des mots des LV, je n'y reviens pas.

2—De l'autre côté, l'approche sémiologique, celle de Cuxac, a été clairement une approche top-down, c'est-à-dire spécifiée par l'objectif de dégagement des grandes structures, à partir de l'analyse de corpus de discours en LS et sur une base fonctionnelle et énonciative. Dans cette approche, la problématique de la détermination formelle des unités constitutives ultimes arrive en dernier dans la modélisation, logiquement et chronologiquement. Elle débouche sur une mise en question des niveaux classiques de l'analyse linguistique et, notamment, de la pertinence d'une description en termes de double articulation *via* l'hypothèse d'une non pertinence, pour les LS, d'un niveau de type phonologique. Balisée par un corps d'hypothèses fortes (cf. *Ouverture* et *infra*), la description des plus bas niveaux recouvre néanmoins pour la LSF ce dont la modélisation précise reste à construire.

En somme, prédétermination méthodologiquement problématique et épistémologiquement sélective des unités et structures d'un côté, modélisation en cours de l'autre et sur des bases théoriques qui ne peuvent se satisfaire des concepts établis pour les LV, la description des plus bas niveaux des LS constitue bien aujourd'hui *le* lieu névralgique des linguistiques des LS.

1.1 Deux types d'unités *discursives* mais un seul type d'unité *linguistique* ?

La dimension épistémologique majeure de ce qui précède renvoie à la nature de la relation qu'ont (eue) les chercheurs avec le fait de l'iconicité et, plus en profondeur, avec la définition de ce qui, en première instance, fait qu'une langue est une langue, mais c'est-à-dire aussi avec la définition de l'objet d'étude. J'avais, dans ma thèse, tenté de rendre compte de la manière dont s'est opérée, aux Etats-Unis d'abord, la circonscription de l'objet « langue des signes » lors du redémarrage des travaux sur ces langues au début des années 1970. L'ouvrage-somme de Klima et Bellugi (1979) qui, à la fin de cette décennie, vise à rendre compte de l'essentiel de ces travaux⁷⁸ est particulièrement éclairant. Pour Stokoe, le premier enjeu avait été de faire le départ entre les « signes » de l'ASL et les « fingerspelled words ». Pour Klima et Bellugi, il s'agit de distinguer, dans la communication en ASL, entre d'un côté les « signes réguliers » et de l'autre ce dont ces auteurs évoquent pourtant d'une manière très précise la fréquence mais aussi la commutabilité et les étroites imbrications en discours avec ces signes réguliers (« regular lexical items ») : la « mimetic depiction » et la « free pantomime » :

« In communicating among themselves, deaf ASL signers use of a wide range of gestural devices, from conventionalized signs to mimetic depiction, to free pantomime. The core vocabulary of ASL is constituted of conventionalized lexical signs (...).

In sentence contexts, lexical signs of ASL can undergo many kinds of regular processes that change their form and meaning in systematic ways (...). Beyond these regular processes, signs may be extended in special ways that are not at all systematic, but rather represent some mimetic representation to convey, for instance, a more precise description of an event or of a quality. (...). *Such mimetic elaboration of signs within the core vocabulary of ASL, recognizably different from regular modulations on signs, is not at all uncommon in conversational or narrative signing.*

Beyond mimetic elaboration of regular lexical items, however, *ASL communication* also includes extrasystemic gesturing. (...). Such nonstandardized gestures are highly iconic and freely varying (...). Beyond mimetic depiction, ASL communication includes free pantomime in which the signer acts out in full a role or situation without observing any conventions of formation or constraints on signing space. (...). *Mimetic depiction or pantomime can even be freely substituted for regular signs.* And ASL contains

⁷⁸ *The Signs of Language* se présente bien à l'époque comme une somme des travaux linguistiques sur l'ASL. On comprend que n'y figurent pas les travaux réalisés en sociolinguistique (Markowicz, Woodward...). Il est plus troublant de noter que si les études de Friedman (1974) et (1975) y sont plusieurs fois mentionnées, l'ouvrage, pourtant fameux à ce moment-là, qu'elle a publié en 1977 (*On the other hand*) et qui, notamment, accorde une place centrale à l'iconicité et prône avec vigueur le recours à un travail sur corpus longs, n'y est jamais évoqué.

no obvious, direct signals that a signer is switching from signs to mime or back again. (...). ... a central question is to distinguish in the signing stream those gestures that constitute the lexical signs of ASL. »⁷⁹

La mise hors champ initiale de ces pans de production dits mimétiques ou pantomimiques ne peut ainsi s'expliquer simplement par des raisons de moindre visibilité (qui tiendraient à un rapport différent des chercheurs à leur terrain, le plus souvent un « terrain déplacé », pour reprendre l'heureuse expression de Millet (1999)⁸⁰). Elle ne peut non plus s'expliquer uniquement par la prégnance, alors, de l'anglais signé et des anglais manuels dans les pratiques les plus directement observables des sourds, ni non plus, enfin, par le fait qu'on n'y aurait détecté aucune régularité. L'étude comparative (à partir de l'analyse des productions d'un « mime sourd », Bragg) des caractéristiques respectives des deux types de productions que rapportent Klima et Bellugi dans l'ouvrage de synthèse cité en témoigne. Cette comparaison se conclut notamment sur la différence de comportement du regard dans l'un et l'autre cas :

« Finally, in the pantomime the eyes participate in the action, sometimes anticipating, sometimes following the hands ; in signing, Bragg makes direct eye contact with the camera (or addressee) throughout the sign. » (Klima et Bellugi, 1979 : 19).

Cette exclusion (*via* une relégation aux « faits de communication » ou « faits de discours ») procède plus certainement d'une démarche délibérément « assimilatrice », les LS ayant le plus souvent suscité l'intérêt des linguistes de cette deuxième décennie précisément parce que, exploitant une modalité différente, elles apparaissaient comme un moyen idéal d'étayage des principes générativistes d'innéisme et d'universalisme des propriétés et règles linguistiques. Va dans ce même sens la manière dont, pour les signes lexicaux eux-mêmes, l'aspect le plus directement perturbant par rapport aux LV, leur iconicité flagrante, a elle-même été minorée (sur ces points, voir Chap. III).

⁷⁹ Klima & Bellugi (1979), p. 13-15, spm. Je ne résiste pas à reproduire ici cet assez long extrait pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour la clarté de l'opposition qui s'y manifeste entre niveau de la phrase (grammatical) et niveau du discours (« communication »). Ensuite parce qu'à relire depuis ici et maintenant ces écrits d'il y a trente ans à la lumière de la modélisation qui nous sert de cadre, on ne peut qu'être frappé, comme dans la citation donnée en suivant, par l'exacte identification qu'on peut y faire des deux principaux types d'unités gestuelles décrites ici comme unités de transfert et unités lexicalisées. Enfin parce que ce qui y est dit au final de l'absence d'indice caractérisant le passage d'un type de structure à l'autre est contredit par la description fine du comportement du regard donnée par les mêmes auteurs dans le Chap. I. de leur ouvrage.

⁸⁰ Millet, (1999), p. 33-34. Le « terrain déplacé » est constitué par le recours aux « informateurs », considérés comme porteurs de la langue à l'étude et comme pouvant sans encombre être abstraits de leur « place » sociale.

Mais ce sur quoi je veux surtout insister ici est que cette focalisation initiale sur les signes lexicaux (et, à la clé, leurs composants manuels) n'a plus été mise en question, y compris lorsqu'on a commencé à prendre en considération un type de construction qui, pourtant, mettait très directement à mal les critères classiques, et que, très rapidement, on a appelé « classificateurs » —en fait, la « mimetic depiction » et l'« extra-systemic gesturing » de Klima et Bellugi. Cette question du traitement des classificateurs dans la littérature étant très précisément détaillée au Chap. III., je ne la développerai pas davantage ici, indiquant simplement les deux aspects (en réalité interreliés) en quoi ces constructions posaient problème : la détermination iconique de leurs composants paramétriques et leur inscription dans une sémiose du continu.

Plus aucun linguiste des LS aujourd'hui ne peut ignorer ces « constructions », effectivement insérées dans les descriptions de toutes les LS étudiées sous des terminologies très diverses (pour une revue comparative et critique de ces terminologies, voir Schembri 2003)⁸¹. Pour autant, la littérature sur ce sujet présente actuellement, hors modèle sémiologique, deux grands cas de figure :

1—Soit on présente ces constructions à classificateurs, également désignées comme « signes productifs » (ou « polycomponentiels », « polysynthétiques », etc), comme posant un réel problème, l'accord étant quasi-général sur le caractère inadéquat du terme de « classificateurs » et sur l'absence de modélisation actuellement satisfaisante (voir Emmorey (2003) pour une revue) ;

2—Soit la réponse (proposée par Liddell⁸² et de plus en plus souvent adoptée) consiste à considérer que ces constructions relèvent d'un ensemble plus large d'unités (dont font partie les verbes directionnels et, plus largement, tout ce qui a à voir avec l'activation de points dans l'espace de signation, appelés *loci*) qui sont certes propres aux LS, mais parce que s'y combinerait un aspect linguistique (« lexical », « grammatical ») et un aspect gestuel (« non grammatical », « non linguistique »).

⁸¹ *Grosso modo*, le parallèle n'étant pas exact, les « classificateurs » renvoient à ce que Cuxac appelle « proformes » (configurations de grande iconicité) et les « constructions à classificateurs » aux TTF et TS. Quant aux TP, ils sont traités d'une manière très hétérogène, correspondant partiellement aux « role shift » ou, plus précisément à ce que certains auteurs appellent « constructed actions » (Vermeerbergen 2006) et Liddell « blended spaces » (V. *infra*, Chap. III.).

⁸² Liddell (1995), (1998), (2003).

Mais ces deux types de réponses ont en commun que ces unités (y compris lorsque la description se fait plutôt en termes de *continuum* du « partly lexical », au « fully lexical » (e.g. Johnston et Schembri 2007) sont pensées *par rapport* à ce qui reste le centre, à savoir les signes lexicaux. Le traitement « à part » de ces unités non lexicalisées s'accompagne en outre du fait curieux que, alors qu'elles sont reconnues par tous et sont le plus souvent considérées comme relevant de « faits de discours », on ne trouve dans la littérature que peu de questionnements et d'analyses sur les relations, structurelles et fonctionnelles, qu'elles entretiennent avec ces signes lexicaux, y compris justement en discours. Quelques auteurs, inscrits dans des cadres non formalistes, ont pourtant relayé l'hypothèse initialement émise par Friedman et son équipe (Friedman 1977) de l'importance qu'il y aurait à donner aux signes productifs une place plus centrale et, notamment, à les envisager comme une source majeure de la lexicogenèse⁸³ (notamment Brennan 1986, 1990, 2001 ; Russo 2004, 2005). Il se dessine cependant actuellement un scénario explicatif chez certains des auteurs qui se réclament justement de ces études atypiques (celles de Mary Brennan notamment) dans le cadre des grammaires de construction. L'hypothèse d'un ancrage génétique des signes figés (frozen signs) dans les signes dits productifs est bien ainsi envisagée mais c'est selon une perspective qui, à mon sens, réactualise l'analyse proposée pour l'ASL par Frishberg (1975) d'une évolution allant vers une arbitrarisation progressive (voire une disparition à terme ?) de ces unités productives, vouées à se lexicaliser (e.g Johnston et Schembri 2010).

Je reviens dans le dernier chapitre de ce mémoire sur cette manière de prendre en compte les signes productifs qui revient, au fond, à accroître leur marginalisation et, dans la section 3. du présent chapitre, sur la question de la catégorisation des divers types d'unités significatives des LS.

⁸³ Avec, toutefois, cette différence notable que Mandel (1977) et Friedmann (1977) analysaient ces constructions comme devant relever de structures, ce qui n'est jamais repris ensuite : les « signes productifs » sont envisagés comme des constructions *ad hoc* à partir de composants, et non comme résultant d'un ensemble fini de *structures* productives.

1.2 Phonologie, phonétique, morpho-sémantique, morpho-phonétique des LS ? Hypothèse d'une compositionnalité morphémique-iconique et questions générales de recherche.

Dans tous les cas, c'est sur cette seule base des « unités lexicales » (et, au mieux, de la partie jugée grammaticale des signes « partly lexical ») qu'est modélisé un niveau d'organisation phonologique pour les LS. Ceci, comme l'a souligné Cuxac (2000, 2004) fait problème à soi seul : comment considérer comme valides des modélisations qui ne parviennent à rendre compte que d'une si petite partie, en outre décontextualisée, des productions discursives en LS⁸⁴ ? Et même à considérer, comme le font ces modèles, que les signes lexicaux constituent le cœur des LS, en sont les unités de première articulation, ces modélisations phonologiques sont en tant que telles hautement problématiques. Boutora (2008) a récemment clarifié deux points d'importance à cet égard. Tout d'abord le fait que, dans ces modèles, le statut des plus petites unités, unités phonologiques, est constamment flou, oscille en effet de manière indécidable au sein d'une même description entre « trait » et « phonème » (Boutora 2008 : 67-68). Elle souligne dans le même sens, à un autre niveau, qu'aucune de ces représentations ne propose d'inventaire clair de ces unités, y compris pour l'ASL, LS la plus étudiée sous cet aspect. Mais plus encore, dans le cadre de la question (centrale) de la pertinence à transférer à des langues visuo-gestuelles des modèles et concepts conçus pour des langues audio-phonatoires (et encore pour une partie seulement d'entre elles), elle formule brillamment le paradoxe historique (et constitutif) qui est à la base de ces modélisations phonologiques, qu'elle appelle « paradoxe du fonctionnalisme » :

« Dans une perspective fonctionnaliste, Martinet fait émerger le principe de la double articulation dans les LV qui établit des critères fonctionnels en correspondance avec des critères formels pour la définition de ce qu'est une langue humaine. En transposant aux LS le découpage formel de la langue ainsi obtenu, on adopte alors une perspective formelle pour mettre au jour les structures des LS au lieu de rester dans la démarche fonctionnelle initiale, en cherchant les fonctions afin de faire émerger les formes correspondantes. » (Boutora (2008) : 89).

⁸⁴ Sallandre (2003) a fourni la première évaluation précise du pourcentage respectif de SGI et d'unités lexicalisées en LSF sur la base d'un corpus d'1 heure de productions de genres discursifs variés, émanant de 13 locuteurs différents. Voir <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00185376/en/>. Pour le genre narratif notamment, les SGI représentent 70% des unités gestuelles recensées. Antinoro Pizzuto *et al* (2008) trouvent des chiffres similaires pour la LIS (langue des signes italienne) et l'ASL.

Enfin, et même à poser encore une fois que les signes lexicaux constitueraient le cadre essentiel dans lequel doit porter l'analyse, la majeure partie des modélisations phonologiques proposées ne rendent pas compte de ce que beaucoup, pourtant, constatent pour différentes LS (et depuis longtemps, cf. Bellugi et Klima (1979), Brennan (1980), Studdert-Kennedy et Lane (1981), Jouison (1995 [1984]), Johnston (1989), entre autres⁸⁵), à savoir que, très souvent, les unités paramétriques sont aussi pour la majorité d'entre elles porteuses de sens.

Le modèle sémiologique, dont la perspective est bien d'abord fonctionnelle, inverse radicalement le point de vue en mettant au centre ces unités gestuelles non lexicalisées et à la périphérie les signes lexicaux. J'ai exposé en *Ouverture* les grandes lignes de ce modèle. La description des unités des structures dites « standard » n'advient que tardivement dans l'échafaudage théorique élaboré par Cuxac⁸⁶. Mais elle est précisément pensée avant tout (la LSF étant une) pour rendre compte : 1/ des interrelations et imbrications constantes en discours de ces unités lexicalisées avec les unités hautement iconiques et 2/ de la présence, dans ces « signes standard », d'un fort taux d'iconicité *alors même* que le *mode de production du sens* qui les caractérise n'est pas l'iconicité. Deux hypothèses interreliées encadrent aujourd'hui la modélisation de ces unités lexicales, qui, toutes les deux, les associent étroitement à l'autre grand type d'unités gestuelles que sont les unités de transfert.

1—La première de ces hypothèses participe centralement du scénario de la genèse de ces langues au plan phylogénétique. En amont de ce que Cuxac appelle la mise en place de la bifurcation c'est-à-dire d'un état des LS dans lequel les deux grands types de structures sont pareillement disponibles et font l'objet d'un choix de la part des locuteurs (visée illustrative/visée non illustrative), les structures de transfert sont premières et c'est notamment de la routinisation de certaines d'entre elles qu'émergeraient les premières unités lexicales. Routinisation signifiant à la fois passage d'un sens spécifique à un sens

⁸⁵ Je n'ai pas eu accès au texte doctoral de Lamont West (West 1960), qui proposait, la même année que Stokoe, une analyse paramétrique des signes des LS ; mais il est intéressant de noter ce qu'en dit Stokoe en 1980 : « In 1960, West treated handshapes, actions and places acted on as the morphemes of Plains Indian Sign Language. » (Stokoe 1980 : 370).

⁸⁶ Malgré les connotations négatives qu'il pourrait sembler avoir, ce terme d'« échafaudage » me semble le plus approprié. Il rend compte en effet du fait que la modélisation de Cuxac s'est élaborée à partir du terrain et pour en rendre compte (relevant ainsi de ce que Slobin (2008 : 118) décrit comme « data in search of theories » vs « theories in search of data »).

générique, d'un sens strictement compositionnel à un sens conventionnel (c'est-à-dire distinct de la somme du sens des composants de l'unité initiale), et lissage formel. En ce qui concerne la LSF, la reconstitution minutieuse de l'évolution diachronique de son lexique depuis le plus ancien dictionnaire attesté (Ferrand, 2008 [1784]) alimente fortement cette hypothèse (Bonnal 2005)⁸⁷. L'étude par Fusellier (2004) des LS émergentes (LSE) de 3 adultes sourds brésiliens hors communauté sourde la corrobore elle aussi notamment par la mise en évidence, dans le vif des discours enregistrés, du processus même allant de l'expression d'un concept par des SGI à leur condensation puis à leur stabilisation (v. aussi Fusellier 2006). Ce processus de dérivation, postulé aux divers niveaux de la phylogénèse, de la diachronie, de l'ontogénèse des LSE chez des individus sourds sans contact avec une langue communautaire et, probablement, à l'œuvre en synchronie, n'est pas pour autant à considérer comme une dynamique orientée dont le *telos* serait, pour les LS, d'aller vers un stock toujours plus grand d'unités lexicales. Ce point, qui concerne le statut du lexique comme structure dans les LS, sera abordé dans la section 3.

2— La seconde hypothèse, corrélée à la précédente, constitue à proprement parler l'alternative aux modélisations dominantes de type phonologique (*e.g.* Brentari (2008), Sandler (2003), Perlmutter (1992)) en proposant pour le plus bas niveau une organisation d'unités qui seraient d'emblée de type morphémique. Dans cette hypothèse, dite de « compositionnalité morphémique-iconique des signes standard », les signes lexicaux sont comparés à des molécules agrégeant des atomes de sens, éléments de type morphèmes liés, partiellement commutables mais non autonomes et, pour partie d'entre eux, sémiogénétiquement issus d'unités de transferts. Prenant appui sur les principes de la théorie de l'optimalité (Prince & Smolensky, 1993), Cuxac (2004a) décrit la stabilisation des signes lexicaux (et donc la définition ultime des composants sublexicaux) comme résultant d'un équilibre optimal entre deux grands types de contraintes :

- des contraintes de haut niveau (maintien de l'iconicité permettant le va-et-vient en discours entre signes lexicaux et SGI ; contrainte d'évitement homonymique) ;

⁸⁷ Voir en particulier les pages passionnantes où sont décrits, tels qu'ils apparaissent au fil des dictionnaires, les processus massifs et réguliers par lesquels les unités de grande iconicité routinisées se sont modifiées par transfert des mouvements des yeux, de la tête et du corps sur les bras et les mains (Bonnal 2005, p. 439 et ss).

- des contraintes de bas niveau, de type « phonétique », exercées par les caractéristiques des appareils de production et de réception (maximum de facilité articulatoire et maximum de saillance perceptive).

Cette hypothèse d'une organisation ultimement morpho-sémantique est évidemment dérangement. La question posée est celle de ce qui régit l'économie linguistique dès lors que l'on renonce au schéma de la double articulation. Quelle formalisation donner de cette organisation des plus bas niveaux dans la mesure où ce sont, par là même⁸⁸ et par ailleurs⁸⁹, tous les niveaux classiques de l'analyse linguistique qui, probablement, sont mis en question ? Il faut le redire, ce qui est très atypique par rapport aux LV est que le sens s'analyse (se compose) au sein même de l'unité minimale de *réalisation* gestuelle : la moindre production gestuelle implique « un organe qui agit quelque part » et ce sont ces aspects indéfectiblement liés qui, en LS, fonctionneraient comme des composants forme-sens (la métaphore de Cuxac du signe-molécule agrégeant des atomes de sens). Ceci signifie que ces morphèmes, toujours liés et au moins partiellement commutables, sont inscrits dans des paradigmes, c'est-à-dire font l'objet d'un choix, dans un contexte où chaque *type* paramétrique est pourtant un passage obligé. Cette atypicité s'accroît encore du fait du fort isomorphisme formel existant entre les deux types d'unités gestuelles dès lors qu'elles sont saisies en discours, unités standard et unités de transfert composant pareillement les éléments forme-sens portés par les divers paramètres (manuels et non manuels) en jeu parallèlement. Et ceci alors que :

- les morphèmes des SGI font sens par leur iconicité même, ce qui n'est pas le cas des morphèmes composant les signes lexicaux, y compris lorsqu'ils sont iconiques ;
- l'empan conceptuel couvert respectivement par chaque type d'unité (les divers types d'unités de transfert d'une part, les unités lexicalisées d'autre part) est tellement hétérogène, balayant, à un même niveau formel et substantiel, toute la

⁸⁸ Sans étape phonologique préalable, le terme de « morphologie » est-il encore adéquat pour qualifier un niveau ultime censément d'abord contraint par le sens et dont les unités seraient des composants forme-sens ? Le terme adéquat est d'autant plus difficile à trouver que « morpho- » est lui-même polysémique, référant tantôt au sens, tantôt à la forme.

⁸⁹ Le modèle de l'iconicité rend également non nécessaire, je l'ai dit, la postulation d'un niveau de ritualisation syntaxique pour les LS.

palette des contenus conceptuels couverts par les niveaux classiques de l'analyse linguistique dans les LV (morphème, lexème, énoncé/phrasediscours/texte)⁹⁰.

Le problème peut être formulé encore autrement. Le concept de double articulation a ceci d'extrêmement séduisant qu'il permet de modéliser une ingénieuse économie créative, celle d'une productivité infinie autorisée par la combinatoire d'un nombre très réduit et fermé d'éléments minimaux. Les composants morphémiques postulés par Cuxac, éléments signifiants minimaux, sont, eux, en nombre sinon illimité du moins extrêmement important et si leur combinatoire est à l'origine d'un nombre nettement plus réduit d'unités lexicalisées⁹¹, elle génère à l'inverse un nombre totalement ouvert d'unités gestuelles de grande iconicité. Où et comment, dès lors, à quel(s) niveau(x), identifier et décrire la dialectique du limité/illimité qui assoit classiquement la description du fonctionnement linguistique, de sa créativité définitoire et qui, d'une manière ou d'une autre, doit exister en LS ? A cet égard, il me semble que Cuxac dissocie les réponses pour les deux types d'unités gestuelles : par le nombre limité de *structures* pour les unités de grande iconicité, par la formule (sinon en forme de boutade, du moins, quand même, de 'formule') de « double articulation inversée » pour les signes lexicaux :

« Après tout, en revendiquant des 'structures de l'iconicité', je ne fais rien de plus que de manier la dialectique de la créativité selon laquelle un nombre fini de structures permet de construire une infinité de messages, en disant que, *mutatis mutandis*, dans le cadre structural des transferts de forme, un nombre fini de proformes (configurations de la main en structures de transfert) permet de représenter un ensemble non fini de formes extralinguistiques. » (Cuxac 2004a : 96)

« ...en LSF, les éléments sémantiques minimaux contribuant à la construction générale du sens s'organisent à un niveau inférieur à la forme minimale de réalisation, c'est-à-dire au niveau où se règlent l'essentiel des problèmes posés par la forme. Il s'agit, si l'on veut, d'une phonétique entièrement dépendante d'une organisation morphosémantique qui lui préexiste en ce sens qu'elle intervient nécessairement (substantiellement) en aval dans le processus de stabilisation des formes minimales. On pourrait presque parler à propos de la LSF d'une double articulation inversée (...).» (*id.* : 108).

⁹⁰ De l'infra-conceptuel pour les TTF au gabarit de la proposition pour un TP ou un TS, selon Cuxac 2003b et 2004a. Tout dépend bien sûr de ce que l'on entend par « concept » (et surtout si « les percepts sont d'authentiques concepts »).

⁹¹ Encore que cette limitation s'explique par d'autres raisons (cf. *infra*, 3.).

Pas de phonologie, donc, du moins au sens d'un ensemble fini d'éléments dont la *forme* et les règles de la combinatoire sont redevables de contraintes phonétiques gérées en amont, et dont la *fonction* est de distinguer entre elles des unités de sens, mais dialectique (orientée) des relations entre des contraintes d'ordre phonétique et des contraintes d'ordre sémantique. Mais que recouvrirait une phonétique pour des langues visuo-gestuelles ? Si phonétique il y a pour les LS (et comment n'y en aurait-il pas ?), elle renvoie à l'ensemble des contraintes générées et des potentiels ouverts par ce qui constitue la substance propre de ces langues. Soit, en réception, les caractéristiques physiques et physiologiques (et sans doute neuro-physiologiques) de la vision humaine⁹², ce qui, dans le modèle de Cuxac, est couvert par la « contrainte de saillance perceptive maximale », et, en production, celles de l'anatomo-physiologie et des espaces déployés par les articulateurs manuels et corporels, ramenées dans le modèle sémiologique à la « contrainte de maximum de facilité articulatoire ». Et sans doute faudrait-il encore y inclure la dynamique particulière (et les potentiels sémiotiques) ouverte par les interrelations parallèles et séquentielles entre les divers articulateurs et plus particulièrement avec le regard. Vaste programme d'une phonétique qui reste de fait à bâtir et sans laquelle sinon une formalisation du moins une description de l'« organisation morpho-sémantique qui lui préexiste » et plus largement de ces bas niveaux risque de demeurer partielle et non falsifiable.

C'est néanmoins pour avancer dans l'exploration du chantier ainsi ouvert que nous avons mis en place le dispositif de la base de données lexicales mais surtout sublexicales, *BDLSF*, décrit dans la section suivante (2.). J'en formulerai les objectifs généraux ainsi :

- investiguer l'hypothèse d'une compositionnalité morphémique-iconique des signes lexicaux de la LSF en se donnant les moyens de systématiser l'inventaire et la description des composants et de leurs valeurs morphémiques sur le plus grand nombre possible de signes lexicaux de cette langue ;
- nous focalisant sur les types d'associations paramétriques au sein de ces signes lexicaux, en faire émerger d'éventuelles régularités et, concernant ces associations, donner un contenu

⁹² Siple (1978), Cuxac (1996) et (2000) sur les liens entre les types de signes et les caractéristiques de la vision. Reste à voir aussi comment penser mieux la distinction sommairement faite ici entre réception-visuel et production-physiologie ou, dit autrement : d'une part ce qui relèverait d'une phonétique visuelle et ce qui relèverait d'une phonétique articulatoire, d'autre part et surtout, ce qui correspondrait à une phonétique « acoustique », ce dernier point renvoyant peut-être à la synthèse que vise D. Boutet entre proprioception et vision (cf. *infra*, 2.).

plus précis au volet physiologique de la phonétique des LS. Ici intervient très directement l'apport que représente le travail pionnier, complètement atypique et original⁹³, qu'a conduit Dominique Boutet dans le cadre de la gestualité conversationnelle (Boutet 2001).

Pour reformuler plus exactement les objectifs de la base et rendre compte des principes qui ont présidé à sa conception et à sa structuration, je dois, au moins succinctement, situer ce travail sur la physiologie articulaire .

1.3 Eléments d'une phonétique articulatoire de la gestualité (Boutet 2001) et modulation des enjeux théoriques dans le cadre de *BDLSF*.

L'enjeu du travail de Boutet (2001), jusqu'ici circonscrit au membre supérieur⁹⁴, était de dégager les contraintes physiologiques (physiologie articulaire) qui sous-tendent les formes possibles de la gestualité humaine. Le projet est ainsi, à proprement parler, d'établir une 'phonétique' de la gestualité, du moins une phonétique articulatoire. Il s'agit pour cela d'appréhender le mouvement des divers segments corporels au travers non pas d'un référentiel externe (visuel) mais des espaces propres générés pour chacun de ces segments (doigts, main, avant-bras, bras) par les degrés de liberté de l'articulation dont il dépend et, ces segments étant contigus, au travers de la description des interdépendances des axes de rotation définis par les degrés de liberté propres à chaque articulation. Cette étude décrit donc la géométrie pluridimensionnelle générée pour chaque segment par ses degrés de liberté et la dynamique régissant les relations de dépendance entre les divers segments. Dans ce cadre, elle s'attache à rendre compte d'une part de l'ensemble des schémas d'action volontaire possibles et d'autre part de la systématique de leurs répercussions sur les divers segments du membre supérieur, cette description débouchant sur la mise en évidence, dans ce jeu de répercussions intersegmentales, de l'existence de types de « flux » de sens contraires pouvant aller par exemple jusqu'à projeter sur les doigts des mouvements initiés sur le bras.

L'un des aspects les plus stimulants de ce travail est le dégagement, à la clé, pour chacun de ces schémas d'action volontaire, de ce qui est appelé leurs « avatars », la même forme (« morphologie ») se diffusant (sous des aspects visuellement très divers) sur les

⁹³ La gestualité naturelle est, en effet, le plus couramment décrite du point de vue de la réception visuelle et dans le cadre d'un référentiel égo-centré, à la différence de ce que propose l'approche de D. Boutet.

⁹⁴ Le terme ne se voulant sûrement pas réducteur, tant l'étude en question implique de variables et ouvre un univers peu familier dont la maîtrise relève de la performance.

segments contigus, l'ensemble de ces formes et de leurs avatars manifestant au final une « auto-organisation du mouvement gestuel ». La validation de cette auto-organisation pour une quarantaine de gestes sémantiquement stables —leur identification, sur la base de la méthode des juges, est en effet plus que probante— a montré qu'elle décrit une véritable « morphogenèse de la gestualité conversationnelle ».

Les gestes testés, cependant, ont comme particularité de renvoyer non pas à des référents objectaux mais à des « actions, états ou attitudes ». Par ailleurs, comme précisé plus haut, la structuration dynamique et l'auto-segmentation mises en évidence résultent, pour l'instant, des seuls mouvements du membre supérieur, « à l'exclusion du pouce » et sans prise en compte systématique des contacts (avec l'autre bras et avec le corps). Ces divers points constituent ce qui, actuellement, limite la portée du transfert de ces analyses et de leurs résultats à la LS.

Quoi qu'il en soit, le transfert aux signes de la LS des principes et résultats de l'étude physiologique ainsi menée sur la gestualité conversationnelle correspond, me semble-t-il, à deux niveaux d'enjeux théoriques différents⁹⁵ :

1— La description fine des contraintes générées par les articulations et co-articulations physiologiques du membre supérieur et des stratégies (ou solutions) qu'elles impliquent quant aux trajets que le mouvement est amené à suivre dans les divers segments peut *en tant que telle* permettre de rendre compte des compatibilités / affinités / incompatibilités d'association entre (par exemple) telle valeur paramétrique de la configuration et telle valeur du mouvement. Ne pourrait-on, à cet égard, risquer le terme de « morphotactique » ? Il s'agit par là de donner corps (si je puis dire) de manière conséquente au volet 'phonétique articulatoire' évoqué plus haut. A ce niveau, l'analyse physiologique s'intègre pleinement dans l'hypothèse d'une compositionnalité morphémique, dont elle permet de préciser certaines des contraintes qui la régissent.

2—Au-delà (sans lien nécessaire me semble-t-il avec le point précédent), le questionnement théorique généré par ce travail qui, pour la gestualité conversationnelle, avait débouché sur la mise en évidence d'une « morphogenèse » (où « morpho » signifie forme-sens), est le suivant. L'organisation morpho-sémantique posée comme première par Cuxac est-elle totalement indépendante d'une phonétique conçue comme intervenant seulement « en aval

⁹⁵ Le second, quoique je ne m'en désolidarise pas, appartient en propre à D. Boutet et ne sera pas davantage développé ici. Je renvoie le lecteur notamment à Boutet (2001) et (2009).

dans le processus de stabilisation des formes minimales » (cf. *supra*, Cuxac 2004a) ? Dit autrement : la part des contraintes exercées par le substrat physiologique se résume-t-elle à la garantie d'un « maximum de facilité articulatoire » ? Ou plutôt, parce qu'il ne s'agirait plus alors de phonétique *stricto sensu* : ce substrat physiologique ne peut-il être, d'emblée, morpho-sémantiquement structurant, les composants et compositions avérés en LS pouvant, pour partie d'entre eux, s'originer dans la morphogenèse de la gestualité ?⁹⁶

C'est d'abord et avant tout sur le premier point que cette description de la géométrie articulatoire a apporté sa (large) contribution à la base de données⁹⁷.

⁹⁶ Entre autres résultats particulièrement stimulants, ce travail met en évidence la manière dont une raison proprement physiologique peut expliquer que telle zone corporelle ou péri-corporelle peut s'associer à une valeur sémantique qui ne doit rien à une motivation visuelle, qu'elle peut néanmoins rejoindre et renforcer (v. par ex. la valeur d'« impuissance » associée à l'emplacement devant l'épaule, dans Boutet (2001), p. 403 et ss.).

⁹⁷ Dans la section suivante, le « nous » que je substitue le plus souvent à la première personne utilisée jusqu'ici renvoie au fait que le travail présenté résulte étroitement de ma collaboration avec D. Boutet.

2. Inventaire des composants morphémiques sublexicaux et contraintes phonétiques sur la compositionnalité. La base de données *BDLSF*

Cette section rend tout d'abord compte des objectifs opérationnels directement assignés à la base de données (2.1) puis du corps d'hypothèses théoriques et de principes qui justifient sa structure (2.2). Elle expose finalement les premiers résultats auxquels son exploitation a abouti mais surtout, et plus précisément en ce qui concerne ma propre contribution, les questions que le travail d'analyse impliqué m'a permis de formuler sur l'organisation du plus bas niveau en LSF (2.3).

2.1 Objectifs opérationnels et nature du travail réalisé

Pour reformuler en le précisant ce qui a été dit jusqu'ici, le propos de la base est d'explorer et d'évaluer, en synchronie, l'hypothèse d'une organisation de la LSF au plus bas niveau en composants morphémiques, c'est-à-dire, en ce qui concerne les unités lexicalisées, en unités forme-sens par nature non autonomes (liées substantiellement) et dont une partie au moins serait issue, sémiogénétiquement, d'unités de GI. Le point important de l'hypothèse de compositionnalité des signes lexicaux étant la morphémicité plutôt que l'iconicité, chacun de ces composants morphémiques se définit par son inscription dans un paradigme et dans le syntagme que constitue son association aux autres dans le contexte du signe. Basiquement, pour nous, cette évaluation impliquait deux tâches :

1— Un travail *d'inventaire des composants*, paramètre par paramètre, au sein des contextes syntagmatiques particuliers de l'ensemble des signes répertoriés dans lesquels ils apparaissent. Inventorier des composants « forme-sens » pose la question d'un étiquetage de la valeur morphémique et de la définition exacte du corrélat formel de cette valeur morphémique, dans ce cadre du signe unité minimale de réalisation, c'est-à-dire où les 4 paramètres *en tant que tels* sont, substantiellement, des non-choix. Ceci implique d'interroger la nature des relations entre paramètres, ce qui conduit au second point.

2— Concernant la notion d'association syntagmatique intra-signe, c'est-à-dire la notion même de compositionnalité, dégager des schémas récurrents et productifs ressortit, d'un certain point de vue, à ce qui, pour les LV, est classiquement appelé « morphologie lexicale » (cf. *infra*, 3.). Notre investigation, à travers cette base, concerne plutôt la question d'éventuelles contraintes de type phonétique qui s'exerceraient sur ces associations inter-paramétriques⁹⁸. Plus précisément, nous souhaitons, dans le cadre du jeu de contraintes antagonistes postulé dans le modèle sémiologique, explorer plus avant la part prise par les contraintes de type articulatoire. En d'autres termes, il s'agit, au sein d'un très grand nombre de « contextes de signes » (4000, cf. *infra*) :

- de faire émerger dans quelle mesure les associations paramétriques présentent des régularités, des systémativités ou, en symétrique, dans quelle mesure certaines associations n'apparaissent que peu ou pas du tout ;
- le sens d'un composant (sa valeur morphémique) étant tributaire du contexte du signe, de voir s'il existe des corrélations systématiques entre telle valeur morphémique d'un composant et tel contexte paramétrique ;
- et, dans ce cadre, d'évaluer si et comment la logique « structuralo-dynamique » du substrat physiologique intervient pour contraindre ces choix paramétriques et les types d'associations paramétriques, en concurrence avec l'ensemble des autres types de contraintes postulées par le modèle sémiologique et notamment la contrainte de maintien d'iconicité. Identifier de telles interdépendances est en lien direct avec la question de l'attribution à tel composant de telle valeur morphémique (ou encore avec l'identification d'un composant forme-sens). Si, en effet, tel mouvement est systématiquement associé à telle configuration, comment, à quel composant, attribuer la valeur morphémique qui en résulte ?

« L'association récurrente de valeurs paramétriques dans plusieurs signes pour lesquels émerge systématiquement une même valeur morphémique laisse supposer qu'il s'agit en fait d'une composition et non d'une valeur à affecter à un seul paramètre, composition dont il faudrait identifier la valeur de chaque terme. » (Boutet et Garcia, 2007 : 8).

⁹⁸ Ce pour quoi j'ai suggéré plus haut le terme de « morphotactique ».

C'est donc en termes de complémentarité entre les deux dimensions visuelle et physiologique que nous avons envisagé notre dispositif d'analyse des signes, la problématique générale de l'insertion de la dimension physiologique étant bien d'appréhender la modalité visuo-gestuelle dans ses deux volets :

« Comment une congruence opère-t-elle entre les segments pour stabiliser des formes gestuelles ? Comment et selon quelle dynamique et quelles hiérarchies s'opère l'intrication entre l'iconicité et les contraintes que la physiologie exerce sur son expression gestuelle ? Comment la modalité visuelle, fortement structurante pour l'iconicité d'une part, et la modalité proprioceptive, stabilisatrice des formes gestuelles, d'autre part, articulent-elles leurs effets dans la genèse des constantes formes ? » (*id.* : 20)⁹⁹ .

Pour être en mesure de répondre à ces objectifs de recherche, notre travail a jusqu'ici couvert trois aspects :

- 1— Concevoir une structure d'analyse des signes lexicaux qui permette, tout en préservant leur découpage en composants paramétriques, d'intégrer les apports de l'étude physiologique. C'est ce travail que restitue la section 2.2 ci-dessous, assorti d'un descriptif bref des résultats provisoires issus des toutes premières requêtes sur ces aspects de la base.
- 2— Procéder à l'analyse, à l'étiquetage et à la catégorisation formelle, signe par signe, d'un même composant paramétrique dans l'ensemble des signes du lexique dans lesquels il apparaît. Ceci n'est actuellement à peu près finalisé que pour trois configurations. J'en rends compte en 2.3.
- 3— Opérer, pas à pas, la saisie des données dans la base, c'est-à-dire, pour les 4000 signes du corpus, renseigner l'ensemble des tables et champs qui la constituent.

Ce travail de conception puis d'analyse et de saisie est, bien sûr, considérable. Il a pour cette raison été conçu d'emblée comme devant être collaboratif. De là le choix d'un dispositif sous MySQL, en ligne, permettant que plusieurs personnes y travaillent en même temps, et la mise à contribution régulièrement depuis deux ans d'étudiants en licence et en master sous contrat.

⁹⁹ Quoiqu'elle provienne de l'un de nos articles communs (Boutet et Garcia 2007), cette formulation est de Dominique Boutet, à qui elle revient de plein droit.

2.2 Principes régissant l'architecture et la documentation de la base

Je ne reprendrai pas ici le descriptif détaillé des tables qui constituent cette base et permettent de renseigner chacun des signes pris en compte¹⁰⁰, me contentant : 1/ de légitimer certains des choix méthodologiques que nous avons eu à faire ; 2/ de mettre en évidence ce qui fait l'originalité de *BDLSF*, à savoir l'expression, dans la conception même de la base, des hypothèses et objectifs exposés dans la section précédente.

2.2.1 Remarques sur certains choix méthodologiques

A plusieurs égards, les choix que nous avons opérés peuvent, de prime abord, sembler peu cohérents ou, du moins, discutables.

1— Ainsi du fait même de travailler sur des signes isolés, c'est-à-dire appréhendés hors contexte, ce qui va à l'encontre de ce qui a été prôné jusqu'ici. Deux légitimations à cela :

- comme expliqué ci-dessus, un enjeu important pour nous, qui explique justement le recours à une base de données, était de disposer d'un nombre suffisamment important de 'signes-contextes' pour appréhender de manière quantitative les types et récurrences d'associations paramétriques ;
- conçue sous MySQL, cette base est par principe ouverte et évolutive, toujours révisable, et il a été dès le départ considéré que cette première approche à partir de signes isolés devrait être complétée par l'analyse de signes extraits de contextes discursifs. C'est à ce titre que la base a été implémentée sur la plate-forme devant, à terme, héberger les corpus de discours constitués dans le cadre du projet *Creagest* (cf. *infra*, 3.).

Ceci permet également de justifier le choix qui a été le nôtre de prendre comme corpus initial de signes lexicaux les 4000 signes recensés par le dictionnaire d'IVT (Girod *et al.*, 1997), alors que, comme je l'ai souligné dans la partie 1., une dictionnaire de la LSF linguistiquement fondée et non pas ancrée sur le filtrage par les mots de la LV dominante reste à faire.

¹⁰⁰ Le lecteur peut, à ce sujet, se reporter à la description détaillée dans Boutet et Garcia 2007 (voir ici-même Vol. II., p. 286). Le site qui héberge la base est accessible en ligne : <http://www.univ-paris8.fr/umr7023> (Login: bridom/Mot de passe : ciatet) mais ne doit surtout pas être modifié (!).

2— L'autre point délicat concerne les divers inventaires de composants paramétriques des signes renseignés dans la base. Pour chacun de ces 4000 signes, nous devons en effet décrire (identifier, désigner) sa configuration, son (ou ses) emplacement(s), ses éventuels points et modes de contact, les différentes caractéristiques de son mouvement et de son orientation (selon les modalités de déconstruction indiquées ci-dessous, en 2.2.2), la nature des relations entre les deux mains le cas échéant. Ceci requiert qu'ait été saisie *au préalable* une liste des possibles pour chacun de ces divers paramètres. Or, précisément, de tels inventaires n'ont jamais été établis de manière stable —pour aucune LS, pas même, comme le signale Boutora (2008), pour le plus stable et le plus tangible en apparence de tous les paramètres qu'est la configuration¹⁰¹.

Outre le fait de pouvoir tableer ici encore sur la possibilité de révision, nos partis-pris ont été les suivants :

— Pour la configuration, nous nous sommes centrés prioritairement sur l'inventaire des 38 configurations de grande iconicité (proformes) opéré par Cuxac (2000) à partir des analyses de ses propres corpus, choix légitimé par notre adhésion à son hypothèse d'une dérivation diachronique d'une partie au moins des signes lexicaux à partir des SGI, et après contrôle de leur attestation dans la liste des configurations établie par le dictionnaire d'IVT. Les signes qui ont pour l'instant fait l'objet d'une analyse comportent des configurations figurant dans cet inventaire. La liste est, de manière provisoire, complétée des 27 configurations autres répertoriées par le dictionnaire.

— Pour les autres paramètres, le principe adopté est en général celui de l'inventaire le plus large puisque c'est la saisie progressive des signes dans la base et l'analyse de la valeur morphémique de leurs composants qui doit amener à les préciser et à les resserrer. Ainsi par exemple de l'emplacement et du contact, pour lesquels nous avons adopté les principes d'analyse suivis respectivement par *HamNoSys* et *Sign Writing*¹⁰².

2.2.2 Concilier analyses visuelle (paramétrique) et physiologique (infraparamétrique)

La prise en compte des caractéristiques physiologiques du mouvement gestuel qui sert de substrat aux signes se traduit essentiellement par un changement de cadre référentiel pour la description. Au référentiel égocentré classique (R4) sont substitués les référentiels

¹⁰¹ Boutora (2008), p.163-182.

¹⁰² Je renvoie ici également à Boutet et Garcia (2007) ; voir Volume II., pp. 285-288.

allocentrés multiples dans lesquels sont décrits les « chemins du geste » évoqués ci-dessus, où chaque degré de liberté dont dispose chacun des segments ouvre un nouvel espace dont il est le repère. Cette modification des référentiels permet une analyse des signes fondée sur une déconstruction (une redéfinition) des trois paramètres de l'orientation, de l'emplacement et du mouvement qui vise à en montrer les interdépendances substantielles tout en permettant la reconstruction à terme dans un référentiel quadrimensionnel classique :

« L'orientation est (...) considérée comme une localisation de la paume dans le référentiel des degrés de liberté de la main (...). Cette localisation relative (dans le temps comme dans l'espace) trouve dans l'avant-bras un nouveau repère ; ce dernier segment est à son tour parfaitement situable dans ses possibilités articulaires exprimées par rapport au bras (...). Remontant de la sorte jusqu'à l'épaule (...) les localisations s'enchaînent pour finalement composer un emplacement. La décomposition d'un emplacement de la main en des localisations topologiques ainsi enchâssées (...) instaure donc un autre type de référentiel. Celui-ci autorise une autre expression de l'emplacement (...) en même temps qu'une reconstruction de l'orientation. (...) Paré de leur détermination physiologique, le devenir d'un emplacement ou d'une orientation s'inscrit dans l'encadrement dynamique fait de la juxtaposition des positions articulaires occupées par chaque segment. Les changements au cours du signe sont exprimés dans les matrices des segments qui bougent ; de telle sorte qu'à son tour le mouvement est exprimé de manière articulaire. » (Boutet et Garcia (2007) :9)¹⁰³.

Cette déconstruction des trois paramètres (homogène puisque tous trois sont décrits dans les mêmes référentiels) ouvre ainsi l'accès à une analyse infraparamétrique (chaque aspect constitutif de l'un de ces trois paramètres représente l'une des tables de la base) qui intègre les résultats des analyses antérieures sur les contraintes physiologiques. Pour autant, elle ne supprime pas l'analyse paramétrique classique, chacun de ces paramètres bénéficiant lui aussi d'une entrée (table).

Si, par ailleurs, le paramètre de la configuration ne fait pas directement, lui, l'objet d'une déconstruction, la structure de la base permet l'analyse fine de ses interrelations avec le mouvement et, au final, des contraintes éventuelles que le choix de la configuration exerce sur celui du mouvement :

¹⁰³ La remarque est la même que dans la note 99 quant à l'auteur de cette formulation.

« (...) le mouvement est exprimé par rapport à chaque configuration de manière quasi gabaritique dissociant ainsi la structure du mouvement de ce par rapport à quoi elle s'applique. Le mouvement peut ainsi être exprimé selon trois types de gabarits : un axe, un plan ou un point. Le type « axe » permet de rendre compte de l'influence que peut exercer un doigt de par sa saillance même ; le type « plan » quant à lui, permet de rendre compte d'une surface homogène représentée par la paume ou par les doigts accolés ; enfin le « point », en tant que contact de la pulpe, du bout d'un doigt, d'une articulation de phalanges ou de l'ongle, permet de mesurer plus finement ce dans quoi le mouvement trouve son origine. » (*Id.* :12).

Ces principes d'analyse rendent compte dans ses grandes lignes de l'architecture de la base. Les premiers résultats à proprement parler, tributaires du degré de remplissage des tables, sont certes encore modestes. Ils ont néanmoins valeur illustrative de ce que les requêtes à venir sur cette base relationnelle doivent permettre de préciser.

2.3 Premiers résultats et questionnements

Compte tenu de l'importance du temps requis pour documenter l'ensemble des 4000 signes de notre corpus, il était intéressant d'opter pour un ordre de saisie des signes qui nous permette, à assez court terme, des requêtes significatives. Deux critères ont ainsi déterminé le choix des signes saisis en premier : a) entrer par des signes comportant une configuration attestée en grande iconicité (*i.e* figurant dans l'inventaire des 38 proformes recensées par Cuxac) ; b) parmi ces configurations, en sélectionner qui, d'une part, soient suffisamment fréquentes pour couvrir un nombre substantiel de signes, d'autre part soient suffisamment discriminées entre elles sur les plans visuel et articulatoire pour présenter un intérêt immédiat au regard de l'hypothèse physiologique. Les trois premières configurations retenues sur ces bases sont la configuration 'poing fermé', la configuration 'index tendu' et la configuration '5'. Ceci correspond aux 645 signes sur lesquels ont porté nos premières requêtes —et mes analyses les plus fouillées en ce qui concerne les valeurs morphémiques de la configuration.

Je n'évoque que très brièvement dans ce qui suit les résultats directement attribuables à D. Boutet sur la position relative (2.3.1) pour m'attarder davantage sur mes propres réflexions quant au composant configuration (2.3.2).

2.3.1 Position relative et contraintes sur la stabilisation des signes lexicaux

Emplacement et orientation sont décrits, je l'ai dit, comme résultant de la somme des positions relatives de chaque segment (bras, avant-bras et main), c'est-à-dire de ses positions au sein de sa matrice propre, constituée de l'ensemble des degrés de liberté dont dispose le segment. Identifier ces positions relatives permet donc d'évaluer précisément les contraintes mutuelles exercées par les différents segments dans lesquels circule le mouvement. Pour la gestualité naturelle, l'analyse de ces contraintes intersegmentales a montré qu' « elles réduisent de manière assez drastique le nombre des positions relatives stables de la main »¹⁰⁴. Etudier les positions relatives des différents segments en jeu dans la réalisation des signes de la LSF est crucial à deux égards de notre point de vue :

- une telle description permet de rendre compte de manière fine de la nature des interdépendances entre les composants paramétriques ;
- plus largement, elle apporte des éléments de réponse à la question de ce qui, tout à la fois, permet et détermine la stabilisation des signes et, dans ce cadre, la question des répercussions qu'a cet enjeu de stabilisation sur les choix des composants paramétriques.

« Analysée à l'aune de critères physiologiques de type morphogénétique, la stabilisation des signes apparaît encadrée par deux limites. D'un côté, la limite statique où aucun mouvement ne survient plus du fait de positions matricielles intermédiaires (0°) pour tous les segments – sans mouvement pas de signe –, de l'autre, le cas où les positions matricielles sont toutes au maximum d'amplitude, générant une dynamique de mouvement permanent : l'absence de stabilisation empêche ici aussi – quoique d'une autre manière –, l'avènement des signes. Prise entre ces deux asymptotes et dans les jeux anisotropes des contraintes segmentales, comment une congruence opère-t-elle entre les segments pour stabiliser des formes gestuelles ? Comment, et selon quelle dynamique et quelles hiérarchies, s'opère l'intrication entre l'iconicité et les contraintes que la physiologie exerce sur son expression gestuelle ? » (*Ibid.* : 20).

Les données saisies jusqu'ici sur la position relative concernent les 645 signes mentionnés et les premières requêtes n'ont pour l'instant porté que sur les positions relatives au sein de la matrice de la main, matrice définie par les trois degrés de liberté que sont la flexion/extension, la pronation/supination et l'abduction/adduction.

¹⁰⁴ Boutet et Garcia (2007), p. 16.

L'analyse de ces positions, degré de liberté par degré de liberté, signe par signe, apporte la confirmation que les mêmes contraintes qui rendaient compte de la stabilisation des unités de la gestuelle rendent compte, pour une forte majorité d'entre eux, de celle des signes étudiés et ce quelle que soit la configuration. Ceci, plus largement, conforte la pertinence d'une analyse des composants paramétriques des signes de la LS et de leurs interdépendances dans le cadre ouvert par la physiologie articulaire et les contraintes qui en règlent la dynamique. A rebours, pour ceux des signes pour lesquels le jeu des contraintes et transferts intersegmentaux ne suffit pas à rendre compte des positions relatives successives, cette mise en évidence même permet d'identifier d'autres types de contraintes, celles générées notamment par le contact.

2.3.2 Inventaire, catégorisation et étiquetage des valeurs morphémiques pour le paramètre configuration.

Il était indispensable, pour procéder à un inventaire et à un étiquetage des composants morphémiques qui ne débouchent pas sur des listes considérables de valeurs *ad hoc* et qui aient suffisamment de cohérence interne pour rendre possibles des requêtes prenant en compte les valeurs morphémiques, de partir d'une pré-catégorisation des grands types de valeurs.

Le rubriquage (le plus large) qui m'a ainsi guidée pour l'étiquetage des valeurs morphémiques est le suivant :

- les composants morphémiques configuration qui sont des proformes (configuration de grande iconicité), composants forme-sens dont une première liste des valeurs morphémiques a été établie par Cuxac (2000). Pour ces composants, une sous-classification est possible, selon la primitive iconique qui en est à l'origine et soutient la valeur morphémique : reprise de forme (par contour ou par tracé) et/ou reprise de taille et, pour une partie d'entre elles (les configurations de préhension), saisie de forme ;
- les composants morphémiques caractérisables sur la base du recours à une valeur dactylologique de la configuration ;

- les composants morphémiques configuration dont l'appariement forme-sens est issu soit de l'emprunt global d'un geste coverbal (ainsi de la configuration '5' de [AU REVOIR]¹⁰⁵), soit, pour la seule configuration, de ce que, à la suite de Bonnal (2005), j'ai appelé « valeur culturalisée », celle-ci pouvant avoir été véhiculée soit par la gestualité naturelle soit par l'iconographie (soit par les deux)¹⁰⁶. C'est par exemple le cas de la configuration 'Poing fermé' exprimant un sème de « douleur », dans [CHAGRIN, PEINE] ou [ULCERE A L'ESTOMAC] ;
- les composants morphémiques dont l'ancrage appartient en propre à telle ou telle configuration, soit sur la base de son utilisation par auto-référence (ainsi pour 'poing fermé' faisant sens de manière auto-référentielle dans plusieurs signes, comme dans [BOXE]), soit du fait d'une fonctionnalité propre, comme il en est de l'utilisation préférentielle de l'index tendu comme pointeur, aussi bien en gestualité naturelle qu'en LS ;
- les composants morphémiques configuration qui semblent émerger en propre du lexique et, plus spécifiquement, du lexique de la LSF. L'exemple le plus net est celui de la configuration 'main ouverte, majeur saillant' associée à la valeur « contact » ;
- les composants configuration dont soit le statut de morphème, soit la définition de la valeur morphémique apparaissent incertains. Cette rubrique regroupe des cas très différents :
 - a) ceux des signes pour lesquels la valeur morphémique de la configuration n'est pas décidable notamment parce qu'elle ne correspond à aucune des grandes catégories indiquées *supra*. Pour la configuration « 'poing fermé', c'est par exemple le cas de [BROUILLON]¹⁰⁷. Certes, l'histoire de ce signe montre qu'il appartient à la famille de [MALADROIT] dont il dérive sans doute et, plus globalement, à celle des signes articulés autour de l'idée de « (se) tromper » portée notamment par les configurations 'poing fermé pouce et auriculaire saillants' ou 'poing fermé index et auriculaire saillants' (les « cornes »). Dans [BROUILLON], le contact avec le menton et le risque d'homonymie avec [SE TROMPER] peuvent expliquer la

¹⁰⁵ Pour tous les signes lexicaux de la LSF donnés en exemple à partir d'ici et dans la section suivante, représentés par la glose qu'en donne le dictionnaire de référence (mot(s) français « associé(s) », en lettres capitales et entre crochets), le lecteur trouvera une illustration visuelle en annexe du présent volume, p. 291 et ss.

¹⁰⁶ Voir Bonnal (2005), p. 315 et ss.

¹⁰⁷ Si le dictionnaire d'IVT enregistre prioritairement cette forme avec le seul poing fermé, il en signale également une variante dans laquelle l'auriculaire est en extension (Girod *et al* (1997), t.3, p. 43, vignette 5).

réduction au seul poing fermé. Ce signe est toutefois le seul dans lequel la configuration ‘poing fermé’ aurait une telle valeur morphémique, qui plus est probablement érodée (voir *infra*) ;

b) ceux des signes pour lesquels la configuration semble cumuler plusieurs valeurs emboîtées (je reviens plus loin sur ce point) ;

c) ceux, rares, pour lesquels aucune valeur n’émerge et dont Cuxac rend compte en termes d’une pure fonctionnalité d’ « encadrement structural », assurant au signe sa « bonne forme ».

Les difficultés rencontrées pour mener cet inventaire sont multiples et je ne les évoquerai pas toutes. Pour la plupart d’entre elles, cependant, et les questions théoriques qu’elles soulèvent, je n’ai pas eu jusqu’ici la possibilité d’en faire état à travers des publications.

Ces difficultés résultent, très souvent, de la tension fréquente pour l’analyse de la valeur morphémique (et donc pour l’étiquetage), voire son identification comme morphème, entre :

— le point de vue génétique, c’est-à-dire diachronique, qui permet, lorsque l’évidence fait défaut, d’expliquer l’origine de tel composant dans le signe. Pour la LSF, ce type d’analyse trouve désormais à s’alimenter largement dans le travail considérable de lexicographie et de lexicologie historiques mené par F. Bonnal (Bonnal 2005) et, d’un point de vue plus ethnologique, par Y. Delaporte (*e.g* Delaporte 2007) ;

— et le point de vue synchronique qui, même s’il ne peut s’agir que d’une synchronie dynamique dans laquelle les processus à l’œuvre sont ceux-là mêmes qui ont constitué la langue, peut seul légitimer les composants identifiés comme étant des morphèmes, c’est-à-dire des unités de sens minimales inscrites dans le jeu systématique des paradigmes et des syntagmes.

Une même tension entre raison étymologique et raison synchronique existe pour l’analyse en morphèmes dans les LV, avec les désaccords multiples que l’on sait entre linguistes sur ce qui doit ou non être considéré comme morphème. L’enjeu est cependant différent dans les LS dans la mesure où, pour ces langues, l’analyse en morphèmes manipule des unités ultimes aux deux plans de la forme et du sens.

Dans l’hypothèse de compositionnalité morphémique-iconique des signes lexicaux de la LSF, chaque signe stabilisé est compris comme étant la résultante optimale d’un

équilibre entre des forces d'ordre sémantique et des forces d'ordre phonétique, chacun des composants du signe à l'arrivée découlant du compromis entre ces contraintes. Ainsi, par exemple, pourra-t-on *expliquer* que la configuration 'Faisceau'¹⁰⁸ dans tel signe est, « en réalité », la configuration 'O', porteuse de telle valeur morphémique, par exemple celle de la valeur dactylogique « O »¹⁰⁹, affaissée pour des raisons de facilitation articulatoire, et montrer, sur la base du chemin ainsi suivi par ce même composant forme-sens dans une série de signes, que c'est là un phénomène historiquement récurrent. Bonnal (2005) en donne en l'occurrence de nombreux exemples, qui corroborent historiquement la dimension régulière de cet affaïssement en 'faisceau' de la configuration dactylogique 'O'. Il faut ajouter que, pour peu que ce composant soit réutilisé dans la composition d'une nouvelle unité lexicale (ce qui est largement possible puisque cette configuration dactylogique reste disponible comme telle), ce même affaïssement a de fortes chances de se reproduire. Dans ce cadre, qu'en est-il de *l'analyse en synchronie* de cette configuration en faisceau dans les signes concernés par cette évolution historique dès lors que sa valeur morphémique originelle n'est plus identifiée comme telle (et a, dès lors, peu de chances d'être réactivée dans sa valeur initiale), comme c'est probablement le cas aujourd'hui dans [OUVRIER] ? Est-ce par exemple parce que le composant morphémique ['O' / « valeur signifiée d'un mot du français commençant par la lettre O »] est disponible pour toute création lexicale en LSF, que l'on va analyser la configuration en faisceau des signes ayant originellement comporté ce composant morphémique comme un morphème, et un morphème porteur de cette valeur (et ceci même s'il n'est plus accessible à la conscience des locuteurs) ? Et, plus généralement : que veut dire « compositionnalité morphémique-iconique » en synchronie si l'on ne parvient pas à identifier les morphèmes autrement que par une reconstitution historique et, surtout, si cette identification n'est pas étayée sur la mise en évidence d'une systématique paradigmatique et syntagmatique actuelle ?

Ce qui, certes, est spécifique aux LS me semble-t-il, au regard de cette question classique par ailleurs de la « démorphémisation » (de l' « orphelinisation » des morphèmes, de la perte de « diagrammaticité » des lexèmes, etc.), ce sont au moins deux aspects :

¹⁰⁸ Les quatre doigts, pliés à la première phalange et tendus, sont en contact avec le pouce.

¹⁰⁹ C'est-à-dire, plus précisément, la valeur morphémique correspondant au concept porté par le mot français commençant par O auquel réfère la configuration.

— l'un tient à la disponibilité en quelque sorte anhistorique d'une partie au moins des composants, par-delà les forces qui peuvent les éroder, ce qui, pour le locuteur, en facilite la récupération dans leur intégrité originelle. C'est le cas des composants morphémiques issus de la grande iconicité qui, s'ils sont en effet une mise en geste de percepts, sont en un sens inaltérables et toujours réactivables, en tout cas utilisables *at libitum*. Il en va de même, de manière certes plus contingente historiquement, de la disponibilité relativement permanente du recours à cet inventaire atypique que sont les configurations dactylogiques ;

— l'autre aspect tient à la fois à la nature modale des LS et à l'action remotivante toujours possible par le biais d'un basculement du signe sous visée illustrative, qui, ravivant la motivation initiale ou, d'ailleurs, suscitant une « remotivation », freinent ou relativisent dans le temps la démorphémisation classique dans les langues.

Si ces caractéristiques lui confèrent une dimension propre dans les LS, la problématique de la tension diachronie/synchronie demeure néanmoins présente pour l'analyse.

Je donnerai une série d'exemples des questions qui se posent à ces divers égards.

Le signe lexical [VIEUX] se réalise en LSF par la configuration 'poing fermé' dont la face latérale intérieure heurte à deux reprises le menton. Comment y analyser en synchronie la valeur morphémique éventuelle de la configuration 'poing fermé' (en fait, son statut de morphème) ? La reconstitution historique est certes largement convaincante (cf. Bonnal 2005, t.2 : 421-423), à la fois en ce qui concerne l'histoire propre du signe et celle de la famille de signes dans laquelle il s'est trouvé inscrit. Bonnal montre en effet que l'image mentale source du signe (*l'iconon*, cf. *infra* 3.) est la saisie d'un bâton, les attestations les plus anciennes de ce signe montrant qu'il aurait d'abord été un TP figurant un vieillard appuyé sur un bâton puis se serait progressivement condensé et érodé par le déplacement au menton de la configuration 'poing fermé' à valeur originelle de « saisie d'une forme mince et cylindrique » et initialement réalisée devant le buste. Dans le courant du 19^{ème} siècle, sur une période de temps assez réduite, sont attestés plusieurs signes qui expriment de la même façon l'idée de vieillesse, soit par composition de [VIEUX] avec un autre signe (dans [GRAND-PERE], [GRAND-MERE], [AINE]), soit par modification d'un des paramètres du signe [VIEUX] (dans [ANCIEN]). Pour Bonnal, et elle le montre de manière lumineuse, ces différents signes constituent une famille, articulée sur une même racine (ce qu'elle

appelle « phylum ») constituée de deux éléments paramétriques, la configuration ‘poing fermé’ et l’emplacement menton. Mais aujourd’hui, quelle est, si elle existe, la valeur morphémique de la configuration dans cette famille de signes (qui font toujours partie du lexique de la LSF) ? « Saisie de forme mince » ou, en coalescence avec l’emplacement, « idée de vieillesse » ? Dans la deuxième option, la configuration ‘poing fermé’ est-elle (toujours) un morphème ? Dans l’étiquetage que j’ai opéré pour la configuration ‘poing fermé’, j’ai catalogué ce signe dans la rubrique des « cas incertains » mentionnée plus haut. Dans des exemples comme celui-ci, assez nombreux, seule la création de nouveaux signes tirant parti de ce signe [VIEUX] permettrait de décider de ce qui, de fait, y a statut morphémique et avec quelle valeur. Dans ce qui se présente comme une famille du même genre, celle qui regroupe notamment les signes très fréquents [AJOUTER], [ENCORE], [PROLONGER, PROLONGATION, DELAI], [REMETTRE A PLUS TARD], [TRAINER EN LONGUEUR], [OMETTRE, DESINFORMER], [INTERETS], [VAS-Y-CONTINUE !], l’analyse de la valeur morphémique du composant configuration ‘faisceau’ pose le même type de problème. Est-elle « saisie d’une forme mince », valeur du morphème qui, avec celui constitué par le mouvement, est probablement à l’origine du signe [AJOUTER], ou, directement, l’idée même d’ « ajout, d’augmentation », celle qui, sans doute, fédère aujourd’hui cette famille de signes ?¹¹⁰

Des exemples comme celui de [VIEUX] ou de [AJOUTER] soulèvent en même temps un autre problème, plus général, qui est celui du corrélat formel de la valeur morphémique. Dans l’un et l’autre cas, l’idée de « vieillesse » d’un côté, d’ « ajout, augmentation », de l’autre, si elles ont valeur structurante, ne sont pas assignables à la seule configuration mais à l’association configuration-emplacement dans le premier cas, configuration-mouvement dans le second. La question latente, ici, est celle d’unités (lexicales ?) intermédiaires entre le composant morphémique paramétrique et le lexème¹¹¹.

La question de l’assignation de la valeur morphémique se pose aussi, mais d’une manière différente, dans des exemples comme le suivant. Comme c’est le cas en GI, la configuration ‘5’ est fréquemment associée à un mouvement interne de pianotement des doigts et à un mouvement externe de déplacement dans le plan horizontal, pour signifier, de

¹¹⁰ Delaporte (2007 : 494 et 523 par exemple) opte sans hésiter pour la seconde hypothèse.

¹¹¹ Cette question, qui fait en partie écho à la notion de « phylum » proposée par Bonnal (2005), sera abordée dans la section 3.

manière très productive, la notion de « masse plurielle » (comme dans [LA FOULE ARRIVE DE PARTOUT], [SOCIETE, SOCIAL], [SOCIOLOGIE]). Outre la récurrence de l'association des deux paramètres, configuration et mouvement sont ici totalement inextricables en termes formels au sens où le pianotement, pour advenir, a besoin du support pluriel des doigts écartés. Pour autant, la configuration en elle-même apporte aussi sa contribution morphémique *via* le concept (percept) de « forme dont une surface au moins est plate » (pour reprendre l'étiquette proposée par Cuxac), non nécessairement associée à un mouvement de pianotement. Ce dernier point rend insuffisante l'analyse que l'on pourrait proposer d'une « configuration dynamique » : il y a bien conjugaison « moléculaire » d'« atomes de sens » identifiables.

Un dernier exemple, enfin, illustrera cette question de l'identification des composants morphémiques et de l'assignation paramétrique. Dans le signe très récent [INTERNET], dans lequel les deux mains en faisceau¹¹² se touchent au départ du signe par leurs extrémités puis, par un mouvement de rotation symétrique s'ouvrent chacune en configuration main ouverte formant sphère, deux analyses sont en concurrence pour la configuration d'arrivée, mais qui probablement ne s'excluent pas. Soit il s'agit de la configuration '4' qui, en GI, porte fréquemment l'idée de « grille, grillage », congruente à l'idée du maillage de la toile ; soit il s'agit de la configuration '5' dont l'une des valeurs clés en GI est celle de « volume d'une certaine épaisseur », parfaitement adéquate à la dimension planétaire du web. La vérité est certainement dans l'heureuse collusion des deux, en même temps que dans ce que requiert l'adéquation iconique globale (la sphère).

Ce que montrent à divers titres les exemples que je viens d'énumérer est qu'il est probable que l'analyse en morphèmes ait à être menée, tant au plan du sens qu'au plan de la forme, non pas en termes de valeurs discontinues mais plutôt de valeurs prototypiques. Ceci n'invalide néanmoins pas, bien au contraire, l'intérêt qu'il y a à poursuivre le travail d'inventaire entamé, seul à même de déterminer *in concreto* zones d'incertitude et zones de recouvrement.

A côté en effet de ces cas pour lesquels l'analyse est incertaine (ou, du moins, requiert une modélisation affinée), il y a, concernant les trois configurations investiguées de manière

¹¹² Dupliquant ainsi en partie les caractéristiques du signe [MONDE] préexistant.

exhaustive jusqu'ici, une majorité de signes pour lesquelles l'assignation d'une valeur morphémique s'impose. C'est sans surprise pour les signes à référent stable que cette assignation est la plus évidente. Ce sont très massivement l'une de celles qui ont été inventoriées pour ces configurations lorsqu'elles sont utilisées dans les unités de GI (Cuxac 2000). Plus précisément encore, pour les trois configurations examinées, l'essentiel de leurs valeurs de sens se ramène à deux de ces valeurs de GI.

Ainsi, pour la configuration 'poing fermé', les deux valeurs de « saisie d'une forme mince cylindrique » et de « reprise d'une forme plus ou moins sphérique considérée dans l'intégralité de son volume » représentent à elles seules 65,6% des valeurs morphémiques sur l'ensemble des 180 signes du corpus comportant cette configuration. Sur les 180 signes comportant la configuration '5', les deux valeurs de « reprise d'une forme dont une surface est plate » et de cette même valeur associée à un mouvement pianotant pour évoquer une surface plate agitée et/ou une pluralité, représentent au moins 56,8% des valeurs morphémiques listées. Pour les 285 signes comportant l'index tendu, les valeurs de GI de « forme mince et allongée » et de « figuration d'un contour » recouvrent 45,7% des cas. Pour cette dernière configuration, le pourcentage un peu moindre s'explique par la haute fréquence de la valeur déictique (renvoyant bien sûr à l'investissement majeur que font les LS, comme la gestualité naturelle, de sa fonction de pointeur) qui représente à elle seule 30,6% des cas (voir Boutet et Garcia (2006), Boutet et Garcia (2007)).

A titre d'exemple, le tableau ci-dessous indique la répartition des valeurs morphémiques que j'ai recensées pour la configuration 'poing fermé' :

Valeur morphémique	Nombre de signes
<i>Saisie d'une forme mince</i>	
- forme mince cylindrique (GI)	63
- autre	6
	69
<i>Reprise d'une forme (± sphérique)</i>	
- forme ± sphérique considérée dans l'intégralité de son volume (GI)	11
- spécialisation « tête » (GI)	8
- masse (+ extension métaphorique)	10
- support	2
	31
<i>Reprise d'un geste coverbal</i>	3
<i>Valeur culturalisée</i>	
- douleur	6
- Force, pouvoir	13
	19
<i>Valeur auto-référentielle</i>	13
<i>Valeur dactylogique</i>	8
Point d'arrivée d'un geste de capture(GI)	3
Point de départ d'un geste de capture(GI)	16
<i>Cas problématiques</i>	21

Tableau 1.

Valeurs morphémiques pour la configuration 'Poing fermé'.

Ces analyses, en chambre, seront affinées au fur et à mesure de l'enrichissement de la base ; elles doivent surtout, je l'ai dit, être validées par l'étude des émergences lexicales, *in vivo*, c'est-à-dire en discours.

3. Sémiogenèse des langues des signes et lexicogenèse

Les travaux que je présente dans cette partie sont menés dans le cadre du projet ANR *Creagest* en cours (2007-2012), dont j'assure la coordination générale. Ce projet poursuit deux niveaux d'objectifs :

1— Il est d'une part un programme de constitution de corpus à grande échelle, corpus de LS infantile, de gestualité naturelle et de LSF d'adultes sourds. Certaines des problématiques afférant à la constitution en tant que telle de ces corpus seront abordées dans la section 5.

2— Il s'agit d'autre part, sur la base des corpus ainsi constitués, d'affiner la compréhension de la perspective sémiogénétique dans laquelle prend sens le modèle sémiologique. L'objectif est de capter et caractériser les processus d'émergence de la gestualité signifiante humaine à divers niveaux, qui correspondent à autant de sous-projets de *Creagest* : dans l'ontogenèse (acquisition et développement de la LSF chez l'enfant sourd) ; dans les relations entre gestualité naturelle et LS ; dans la synchronie dynamique des émergences lexicales. Sous-projets fédérés par cette problématique commune de la sémiogenèse et pour cette raison non étanches, les liens gestualité naturelle/LS notamment constituant un axe transverse : place et part de la gestualité naturelle dans la construction de la LS chez l'enfant ; comparaison des stratégies gestuelles mises en œuvre par des adultes entendants et sourds dans des tâches de description et d'explication ; place de l'emprunt à la gestualité ambiante dans la créativité lexicale en LS.

La présente section vise à rendre compte des travaux engagés dans le sous-projet dont je suis plus directement responsable et qui concerne la problématique des unités lexicales émergentes en LSF. J'y décris successivement les enjeux sociolinguistiques et linguistiques de la question de la créativité lexicale en LS et les objectifs donnés à la recherche (3.1) puis la méthodologie mise en place pour collecter les données (3.2). J'expose finalement, en continuité directe avec les points abordés dans la section précédente (2.) les premiers questionnements et réflexions relatifs à la création lexicale en LS et à ce qui pourrait en être des « matrices lexicogéniques » (3.3)¹¹³.

¹¹³ Quant au « nous » qui surgit souvent dans cette section, il réfère tantôt au caractère collectif du projet *Creagest*, tantôt (le plus souvent) à l'étroite collaboration dans laquelle est conduit le sous-projet sur les émergences lexicales, collaboration avec Marie-Thérèse L'Huillier, coordinatrice sourde des enquêteurs recrutés et avec les enquêteurs sourds eux-mêmes.

3.1 Enjeux sociolinguistiques et linguistiques d'une étude de la lexicogenèse en LS et objectifs de recherche

Concernant une langue qui dispose de deux manières de dire et dont les locuteurs sont, nécessairement, bilingues (au sens de Grosjean 1993 ; cf. *supra*, Chap. I., 1.), les problématiques de la création et de l'expansion lexicales et, à la clé, d'une éventuelle « norme lexicale » présentent d'importantes spécificités.

3.1.1 Statut particulier du lexique dans les LS et problématiques atypiques de l'expansion lexicale

C'est une banalité de dire qu'une langue minoritaire, minorée, parce que ses locuteurs n'ont pas (eu) accès à l'ensemble des secteurs de la vie sociale, culturelle, intellectuelle et politique couverts et investis par la langue dominante, ne développe pas, à proportion, un lexique riche. Il en est de même pour les LS institutionnelles, en l'espèce pour la LSF. Et, de fait, l'expansion lexicale de la LSF a été remarquable dans les deux phases de son institutionnalisation, au 19^{ème} siècle puis à partir du troisième tiers du 20^{ème} siècle, c'est-à-dire lorsque s'est élargi l'accès des sourds à de nouveaux champs de la vie socio-culturelle. Il y a toutefois pour les LS une différence de taille, qui fait que la création d'un (nouveau) lexème ne se pose pas dans les mêmes termes que pour les LV minoritaires :

— Il se produit bien une expansion lexicale conséquente et continue mais qui, même pour les LS les plus institutionnalisées, aboutit aujourd'hui à des lexiques n'excédant pas 5000 signes. Et quand bien même on atteindrait le double ou le triple (les dictionnaires existants étant à l'évidence très incomplets), on serait encore très loin des 60 à 100 000 qui caractérisent les LV¹¹⁴.

— Fait souvent souligné par ailleurs (voir notamment Quipourt et Gache 2003), dès les débuts du réveil sourd, bien avant qu'ait démarré ce mouvement d'expansion lexématique, des conférences de haut niveau par exemple étaient sans difficulté interprétées, en simultanée, en LSF.

Le modèle de Cuxac apporte à cela une explication convaincante : les locuteurs de LS ont à disposition deux manières d'exprimer un concept, celle qui, par le biais d'un signe

¹¹⁴ Il est à noter cependant que ces chiffres ne valent que pour un certain type de LV. Cette remarque devrait assurément être affinée par la prise en compte de langues comme l'inuit, pour lesquelles la notion d'unité lexicale est certes encore moins claire qu'elle ne l'est pour les autres types des LV.

générique, le dit tout simplement, et celle qui, *via* une unité gestuelle spécifiante (SGI), le dit et le montre en même temps —c'est-à-dire deux modalités de dénomination référentielle. Certes, comme toute langue, une LV minoritaire ne disposant pas d'un lexème pour véhiculer tel concept a toujours les ressources pour l'exprimer mais elle recourt pour ce faire à des procédés périphrastiques peu économiques. La vraie particularité des LS est qu'une unité de transfert n'est pas plus coûteuse en temps qu'un signe lexicalisé, ni n'est moins expressive. Elle l'est même davantage, par nature, puisque non contente de dire, elle montre et spécifie, apportant par là un surcroît d'information. On pourrait même dire qu'elle a une valeur quasi-autonymique intrinsèque, en tout cas didactique, en ce qu'elle « explique » le concept nouveau en le montrant. Elle peut, même, être utilisée pour transmettre un concept générique (cf. Cuxac (2000), Fusellier (2004)).

La question, du coup, pourrait d'abord être celle-ci, qui renvoie au lexique *comme structure* : pourquoi, dans ces conditions, un lexique (des lexèmes) dans les LS ? C'est d'ailleurs en ce sens que Cuxac et Antinoro Pizzuto récemment en viennent à envisager de décrire le lexique, second moment dans la sémiogenèse, comme le résultat d'une pidginisation, et, d'ailleurs, à repenser à ce titre l'appellation de « signe standard » (2010 : 44). De fait, si pidginisation il y a (eu), ce n'est pas de standardisation qu'il s'agit, mais au mieux d'exo-standardisation, pour reprendre un terme déjà employé plus haut. Les LS émergentes attestent elles aussi la constitution progressive d'un stock d'unités stabilisées chez les adultes sourds vivant en milieu entendant et sans contact avec une LS communautaire, ce stock allant croissant à proportion de l'âge et du degré d'intégration socio-professionnelle de ces locuteurs (Fusellier (2004)). On peut dès lors considérer que ces lexiques résultent, là aussi, non tant du contact avec telle langue particulière que des interactions constantes avec des entendants locuteurs de LV.

Reste que le lexique fait désormais partie intégrante des structures des LS (de toutes les LS institutionnelles) et Cuxac (particulièrement, Cuxac (2004a)) a largement montré l'économie effectivement représentée par la coexistence des deux grands types de structures et d'unités gestuelles, leur complémentarité et leurs possibilités de recouvrement et d'interchangeabilité formels et fonctionnels. Complémentarité, interchangeabilité et va-et-vient constants qui fondent, même, la dynamique à la fois diachronique et discursive (synchronique) de ces langues et, en quelque sorte, limiteraient à un certain seuil le nombre d'unités lexicalisées nécessaires. Ce dernier point est néanmoins délicat, et d'autant plus que dans certaines propositions actuelles de modélisation, pour d'autres LS, l'évolution de ces

langues est envisagée comme régie par un mouvement de « lexicalisation-grammaticalisation » qui irait nécessairement dans le sens d'un accroissement constant du nombre de lexèmes (Voir notamment Johnston & Schembri (2010)). Deux questions sont ici mêlées :

— celle de ce que le linguiste considère comme étant la norme propre de la langue qu'il décrit et, à cet égard, le problème de la frontière toujours fragile entre description linguistique (des usages) et discours surnormatif. Le modèle sémiologique considère que le noyau des LS, ce sont les SGI. Au-delà d'un certain seuil, qui verrait —sous l'influence de la LV dominante— se démultiplier le nombre de lexèmes, on serait alors tenté de parler de « dénaturation » (?) de la LS. Mais où ce seuil se situe-t-il ? Si, en outre, le lexique est lui-même, en tant que tel, le fruit d'une pidginisation, on pourrait aussi le considérer comme déjà, en soi, une manière de dénaturation, ce qui est absurde. Ceci mène au second point.

— Si le lexique résulte d'une pidginisation, elle est aussi ce qui rend compte de la possibilité d'une bifurcation et, en cela, elle participe de ce qui structure les LS. Les LS devraient alors pour partie au contact permanent et obligé des locuteurs sourds avec les LV (*i.e* avec des entendants) d'être ce qu'elles sont, *i.e*, d'avoir déployé les deux grands types de structures que décrit le modèle sémiologique. Ceci, qui ne répond pas pour autant à la question soulevée, est profondément en accord, je crois, avec l'esprit du modèle sémiologique, pour lequel toute langue naît des interactions et qui met en avant, pour rendre compte des structures des LS, la pertinence de la surdité.

Une question différente, certes un peu curieuse, pourrait être la suivante : pourquoi, puisque l'expansion lexicale est en un sens contrainte dans sa nécessité, certains concepts font-ils l'objet d'une lexicalisation plutôt que d'autres ? Ou encore, plus modestement : y a-t-il des domaines repérables qui fassent prioritairement l'objet d'une lexicalisation ?

Sinon comme réponse à cette question également vaste mais au moins comme l'un des éléments explicatifs à l'expansion lexématique des quarante dernières années et aux types de secteurs dans lesquels s'est produite cette expansion, je crois qu'il faut absolument intégrer le phénomène de l'interprétation en LS. Réveil sourd et mouvement de reconnaissance des LS et de la culture sourde sont allés de pair avec la reconnaissance et l'expansion (certes relative) de l'interprétation en LS, c'est-à-dire de ces professionnels dont la fonction est de rendre possible l'insertion sociale, professionnelle et culturelle des sourds, *i.e* d'assurer en temps réel le passage d'une langue à l'autre dans toutes les situations où

l'interlocuteur ne connaît pas la LS. La « simultanée » est forcément contraignante, quelles que soient par ailleurs les compétences de l'interprète (et y compris en grande iconicité), en ce qu'elle le met en demeure de toujours trouver, sur le pouce, une solution économique pour assurer le passage du sens, contraintes accrues bien sûr lorsque le discours source en LV est émaillé de termes techniques revenant de manière récurrente. C'est cette part prise par le fait même de l'interprétation dans l'appel à création lexicale que souligne ainsi, indirectement, Jeggli :

« Bien entendu, la carence lexicale dans certains domaines où la LSF commence seulement à avoir accès est un problème, surtout pour les interprètes qui, en attendant que les sourds créent de nouveaux signes, doivent faire des prouesses de paraphrases et de périphrases. (...). La carence lexicale est plus un problème pour l'interprète ou le pédagogue qui enseigne directement en LSF que pour les sourds eux-mêmes. » (Jeggli, 2003 : 120).

Tout en notant au passage la mention du rôle joué aussi, sans aucun doute, par les situations d'enseignement en LSF, il faut insister sur le caractère particulièrement atypique et le rôle dans l'évolution de la langue¹¹⁵ de cette présence d'un corps d'interprètes, de professionnels en charge de transmuier continûment LV en LS (et inversement) et souvent, justement, dans les secteurs peu ou nouvellement investis par les sourds. Quelle LV minoritaire connaît un dispositif comparable, qui mette si fréquemment en instance de traduction mutuelle, en simultanée, cette langue et la langue majoritaire (et des langues, en outre, typologiquement aussi éloignées) ?

Les deux facteurs généralement invoqués pour rendre compte de la néologie dans les LV sont d'une part l'évolution de l'univers référentiel, c'est-à-dire l'émergence de nouvelles réalités, de nouveaux champs du savoir ou de la culture, de nouvelles manières de voir, etc., d'autre part, les notions (au demeurant peu convaincantes) de « lacunes » ou de « trous » lexicaux liés aux effets conjoints de la systématisme interne, de la pratique de la langue et de l'érosion de ses unités. Dans la mesure où coexistent deux manières de dire, dans les LS, la portée explicative de ces deux motivations, réelle, reste néanmoins limitée. En revanche, la pression exercée en continu par l'urgence de l'interprétation simultanée constitue certainement un stimulateur important, et atypique.

¹¹⁵ Ce qui ne va pas sans poser de problèmes déontologiques aux interprètes, dont la revendication légitime d'être de purs passeurs trouve ainsi ses limites. Je reviens sur ce point plus loin.

Avoir en tête le statut particulier du lexique dans l'économie linguistique des LS permet de mieux situer ce qui se joue à son égard en termes politiques et sociolinguistiques et qui fonde en partie l'intérêt linguistique d'une focalisation sur les phénomènes d'émergence lexicale.

3.1.2 Le lexique, pierre angulaire de l'investissement sociolinguistique des locuteurs.

Question d'une norme lexicale/lexématique pour les LS.

Dans le modèle sémiogénétique, le lieu de l'invariant structurel à la fois trans- et intra-LS, la base productive, aux trois plans phylogénétique, historique et ontogénétique, le noyau dur, la norme, ce sont les SGI, posées comme « tronc commun cognitif » de toutes les LS du monde. Ce qui, second moment dans la sémiogénèse, varie, se diversifie, change, c'est le lexique, ce par quoi essentiellement les LS diffèrent entre elles et se stratifient au niveau national. D'une manière en ce sens quelque peu paradoxale, c'est aussi là, dans cette zone en quelque sorte périphérique, que l'investissement sociolinguistique des locuteurs sourds est le plus fort, leur interventionnisme le plus marqué.

Faux paradoxe au demeurant :

1— C'est bien où la langue varie que les locuteurs peuvent trouver à exprimer sentiments d'appartenance et/ou de différenciation. En ce qui concerne les sourds, l'investissement dans les différences lexicales et, en l'occurrence, pour leur préservation contre toute tentative de normalisation (homogénéisation) et ce qui est ressenti comme une pression surnormative des « signes parisiens », est proportionnel au poids de vécu qui se rattache aux sources de la variation. C'est par exemple, pour la variation diatopique, les lieux éducatifs historiques et leur charge à la fois de bonheur (l'entre-pairs, les « berceaux de la culture sourde »¹¹⁶) et de souffrance (l'oppression éducative). Pour la variation diachronique, ce sont les différences intergénérationnelles, reflet des étapes de l'histoire récente de la communauté : LS des anciens, « non altérée » par la connaissance du français vs celle des plus jeunes, jugée dénaturée par les plus âgés, etc.

2— Structure périphérique par rapport à la norme des LS, le lexique, qu'il résulte ou non d'une pidginisation, est aussi le seul lieu de proximité structurelle avec la LV dominante, proximité relayée et renforcée par les dictionnaires existants. Il est, pour cette raison, le

¹¹⁶ Pour reprendre l'expression de Mottez (Mottez, (2006 [1988]), p. 297).

passage privilégié pour l'influence de la LV, ce par où elle s'exerce, de fait, le plus visiblement et de la manière la plus invasive (cf. *infra*) et ce qui, pour la même raison, exerce un tropisme particulièrement fort sur ceux qui ne connaissent pas ces langues et, par excellence, les pouvoirs publics, notamment en charge de l'éducation des sourds et, depuis peu, de l'enseignement de la LSF¹¹⁷. L'investissement sociolinguistique des sourds, lorsqu'il existe, va cette fois très naturellement dans le sens d'une défense de ce qu'ils considèrent comme étant la norme propre de leur langue communautaire, par opposition à celle de la langue dominante. Brièvement, il s'exprime de deux manières : le plus souvent par le rejet des signes initialisés¹¹⁸, perçus comme l'expression caractéristique de l'influence de la LV dominante mais aussi, plus profondément, par le rejet de la néologisation à tout va et, surtout, sous le prétexte que tel mot existerait en LV que la LS ne posséderait pas (cf. Bouchauveau (1994)).

Ce schéma, classique par ailleurs, 'différenciation intra-communautaire/défense de la norme communautaire', s'il semble se jouer, en ce qui concerne la LSF, dans cette partie qui n'est que les franges de la langue, met bien toutefois en évidence le sentiment chez les locuteurs de l'existence d'une norme, « norme lexicale », celle à partir de quoi sont (toutes) générées les diverses variantes et qui, par ailleurs, fait réagir les locuteurs à ceux des signes qui sont perçus comme des corps étrangers, redevables d'une autre norme.

Cette question de l'existence d'une norme lexicale pour les LS se pose en fait à différents niveaux et engage la définition de ce qui est « unité lexicale » et « lexicale » dans les LS.

1—Je voudrais d'abord souligner une évidence, dont il ne me semble pourtant pas qu'elle soit souvent formulée. Dans le scénario sémiogénétique élaboré par Cuxac, ce qui est dit de la « branche non illustrative » dans laquelle émerge le lexique concerne nécessairement toutes les LS. Et de fait, lorsqu'on met en avant les très nombreux points communs structurels entre LS, il faudrait y ajouter (au-delà du fait systématiquement mis en avant que le lexique est ce par quoi les LS diffèrent entre elles) les caractéristiques translinguistiques

¹¹⁷ Voir l'*Ouverture*. Ce tropisme est proportionnel à l'emprise exercée par la langue écrite dans les milieux éducatifs en général, et par son emblème qu'est le mot.

¹¹⁸ Il s'agit, je le rappelle pour le lecteur non spécialiste, de ces signes dont la configuration, dactylogique, figure la première lettre du mot français associé.

très semblables de ces lexiques et de leurs unités, les signes eux-mêmes¹¹⁹. Cette communauté de structures inter-LS au plan du lexique est sans commune mesure avec celles existant entre les unités significatives minimales des divers types de LV : ce qui fait la « bonne forme » des signes lexicalisés est identique, selon toute apparence, dans toutes les LS. Si norme lexicale il y a, pour les LS, elle a ainsi probablement une large assise trans-LS. Dans cette optique, la norme productive des LS ne se limite pas à la base constituée par les SGI et, en termes de structures du lexique, l'une des questions posées par le dégagement d'une « norme lexicale » est celle de la nature de ce qui est invariant et de ce qui varie, en transversal des différentes LS.

On peut poser les choses ainsi :

— Sont probablement semblables, dans les LS, outre la structure même de « signe » (ce qui, composant indéfectiblement quatre éléments paramétriques, répond à une bonne forme et associe de manière conventionnelle cette forme à un sens générique), les principaux procédés de formation et les logiques de compositionnalité. Ceux-ci, toutefois, restent à décrire. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les questions soulevées par le sous-projet « Emergences lexicales » présenté ici.

— Les LS par ailleurs, diffèrent, quant à leurs lexiques, par *ce* qui a été lexicalisé et donc par la structuration lexicale au sens classique (champs lexicaux et champs sémantiques), mais aussi, à concept équivalent, par ce qui a été sélectionné dans l'expérience et l'environnement socio-culturel pour l'incarner.

— Qu'en est-il cependant de la batterie de composants morphémiques ? A supposer que ces composants soient, en partie, issus de ceux de la GI, et à ce titre disponibles pour toutes les LS, a) ils ne s'y réduisent pas ; *quid*, dès lors, des autres composants : d'où viennent-ils ? en quoi diffèrent-ils ? et b) il faudrait en outre voir lesquels des composants de GI sont ou non exploités, dans quelle proportion et avec quelle productivité dans les lexiques des diverses LS. Des travaux sur ces points, pour l'heure inexistant, seraient évidemment un grand apport.

Dégager une norme lexicale et/ou lexématique pour la LSF dans le cadre du modèle sémiologique ouvre donc, d'emblée, cette question d'une norme trans-LS, qui en constitue l'arrière-plan.

¹¹⁹ Ceci est évident au vu de la littérature internationale sur les LS.

2— Ce qui précède pose la question de savoir ce qu'on entend par « lexique » et par « unité lexicale » (ou « formant lexical ») dans les LS. Traditionnellement dans la littérature sur les LS, le lexique recouvre l'ensemble des signes « conventionnels » ou « standard », c'est-à-dire ces unités forme-sens dont le sens, générique et conventionnel, ne se réduit pas à la somme de celui de ses composants (ou encore dont le sens n'est pas prédictible seulement à partir de celui de ses composants). Parallèlement cependant, en lexicographie, lexicologie et morphologie lexicale des LV, l'unité lexicale est ce qui peut faire l'objet d'une entrée dans le dictionnaire (le lemme) et pour laquelle le critère d'un sens qui excède celui de ses composants ne peut pas être définitoire puisque elle peut être (et est souvent) non compositionnelle (non construite). Pour les LV, ceci inclut donc les signes monomorphémiques et tout ce qui est formant lexical productif, notamment les radicaux « savants » (auto-, hydro-, etc.), un certain nombre de préfixes (re-, dé-, etc.) et d'autres « éléments » issus en particulier de troncations (comme « eur(o)- », pour « Europe », cf. *infra*).

Dans les études linguistiques sur les LS par ailleurs, parallèlement à la notion acquise par tous de « signe conventionnel », un certain nombre d'auteurs distinguent aussi entre un « frozen lexicon » et un « productive lexicon », ce dernier renvoyant, en partie, aux unités de transfert¹²⁰. Est alors posée la question de savoir si ces « signes productifs » peuvent, ou non, faire l'objet d'une entrée dans le dictionnaire. C'était, notablement, la question de Mary Brennan (1986, 1990, 1992, 2001). Contrairement à elle, Johnston et Schembri (1999, 2007) répondent par la négative au nom de cette conventionnalité du sens lexématique que ne présentent pas ces signes productifs, de sens purement compositionnel et en nombre illimité. Quelques remarques à cet égard :

- a) Les termes de « frozen lexicon » et de « productive lexicon » sont curieux à deux titres. Pourquoi parler de lexique pour ces unités productives si c'est pour leur dénier un statut lexical ? Pourquoi, par ailleurs, opposer un lexique figé et un lexique productif ? Le « frozen lexicon » est, lui aussi, éminemment productif, —je vais y venir.

¹²⁰ Je l'ai indiqué plus haut, le parallèle est très délicat, tant les modélisations diffèrent ; le « productive lexicon » de la littérature ne recouvre en tout cas pas les transferts personnels (une partie de leurs composantes seulement). Voir *infra*, Chap. III.

- b) Pourquoi n'envisager comme « lemmes » éventuels (entrées lexicales) que les *signes* productifs et non pas leurs composants, pourtant reconnus par ces auteurs comme des « morphophonèmes », c'est-à-dire des unités porteuses de sens ?

Dans la logique de l'hypothèse d'une compositionnalité morphémique, Cuxac (2000, 2004) et Bonnal (2005) proposent au contraire que soient considérés comme entrées de dictionnaires les composants morphémiques, ce qui bien sûr, quant à la question d'une « pauvreté lexicale » des LS, change tout à fait la donne (l'inverse, en réalité). Appréhender dans cette perspective, qui est aussi la mienne, la question lexicale des LS, c'est bien plutôt poser qu'il existe au moins deux niveaux d'unités lexicales (et d'organisation lexicale) en LS : les morphèmes et les lexèmes. Dans ce qui suit, c'est ainsi de *norme lexématique* qu'il s'agit.

3— Dans ce cadre, identifier une telle norme lexématique signifierait qu'il est possible d'établir une limite (un seuil ? une gradation ?), non plus entre le fait même de l'existence d'un lexique et son absence, mais entre ce qui serait des signes « endogènes » (renvoyant à la norme trans-LS évoquée plus haut ?) et ce qui serait des signes « exogènes ». Dans la logique du modèle adopté, les premiers incluent au moins les routinisations de SGI. Ils ne s'y réduisent cependant pas.

Deux ensembles de remarques sur ce point.

— Si ce à quoi réagissent les locuteurs sourds a bien sûr valeur d'indice, ce n'est évidemment pas suffisant pour délimiter ce que serait cette norme endogène. Ainsi de leur focalisation sur les signes initialisés, procédure de création lexicale présente dès la fin du 18^{ème} siècle, incontestablement productive et dont le caractère exogène en soi est très largement à nuancer (cf. *infra*, 3.3.).

— Les interprètes en LS, une fois encore, peuvent être tout aussi éclairants et peut-être précisément par ce qu'ils sont amenés à produire dans les situations de simultanée évoquées ci-dessus. Un mémoire récent de Master de sciences du langage spécialité Interprétariat en Langue des Signes (Médina, 2008) que j'ai encadré aborde cette question, dont il s'est avéré qu'elle touche un domaine presque tabou dans la profession, qu'elle y renvoie en tout cas à une problématique sensible, touchant, pour les interprètes, au cœur de leur déontologie professionnelle. C'est la question de ce qu'ils désignent couramment du terme de « codes communs », c'est-à-dire selon eux, ces palliatifs *ad hoc* dont ils usent dans les situations évoquées plus haut où manque un signe pour un mot.

Le travail en question, fondé sur des entretiens avec des interprètes chevronnés, est d'abord riche pour ce qu'il met en avant du malaise des interprètes dans ces situations, qu'ils vivent comme un véritable porte-à-faux entre le risque de se percevoir (et d'être perçus) comme incompetents (un bon interprète traduit du sens, ne fait donc surtout pas du transcodage mot-à-signé) et celui de créer (la déontologie de l'interprète lui interdit de « toucher » à la langue, la création ne peut incomber qu'à la communauté linguistique, sourde en l'occurrence). Or l'un des constats que fait cette étude, qui a également consisté à recueillir des exemples de ces codes communs, est que pour l'essentiel d'entre eux, ils semblent bien couvrir la gamme des procédés de la création lexicale en LS¹²¹ —sur lesquels je reviendrai plus loin—, et notamment le recours à une ou plusieurs unités de transfert rapidement condensées au fil du discours, l'initialisation, les « mots-valises », la modification d'un signe préexistant, etc. La contradiction latente (et le malaise) se prolonge dans le « système de défense » que les interprètes érigent alors : ces codes communs sont systématiquement (ou doivent être) négociés avec les usagers sourds pendant la prestation elle-même¹²² et soumis à leur approbation ; ils doivent être considérés comme des hapax, des propositions éphémères et surtout, autant que faire se peut, l'interprète ne doit être qu'un passeur et ne doit donc pas les réutiliser tant que les sourds ne se les sont pas appropriés. C'est sur cette question des conditions posées à la diffusion que resurgit une tension. En s'érigeant ainsi en arbitres de ce qui peut ou non être réutilisé et diffusé, à partir de quand et dans quel cadre, les interprètes ont incontestablement un rôle actif de régulation d'autant que beaucoup reconnaissent qu'il leur est souvent très difficile de dire s'ils sont eux-mêmes, ou non, à l'origine de tel « code commun » et qu'ils ont tendance à bloquer, d'emblée, ceux de ces codes qui, même acceptés par les sourds, ne leur semblent pas « orthodoxes ». Le fait est que, s'il y a des experts en LS, les interprètes en font évidemment partie et à ce titre leurs « codes communs » sont des indices précieux quant à ce qui est productif en matière de lexique.

¹²¹ Si l'on en excepte l'épellation dactylographique complète et ce que les interprètes appellent « shaker », *i.e* le recours à la configuration dactylographique référant à la première lettre du mot français mis en regard, « secouée » d'un mouvement latéral répété, et que les interprètes, précisément, disent n'utiliser qu'en ultime recours.

¹²² Une analyse fine de ces manifestations apparemment multiples de la négociation entre interprètes et usagers sourds dans le cours même des prestations pourrait d'ailleurs à soi seul faire l'objet d'une étude passionnante. Il y a là, dans la dimension métalinguistique inhérente à cette co-construction du discours en situation d'interprétation de liaison, matière à observation de ce qui est constitutif du sens en LSF.

Au final, rendre compte d'une éventuelle norme lexématique de la LSF, c'est ainsi :

- 1— Dégager des procédés récurrents de formation des signes.
- 2— Interroger la pertinence et, le cas échéant, la nature de ce qui distingue signes endogènes et signes exogènes.

Mais c'est aussi, par là, contribuer à situer ce qui est invariant entre LS, au-delà de ce qui est toujours mis en avant du lexique comme lieu de la variation.

3.1.3 L'émergence lexicale comme précipité de la sémiogénèse et observatoire de la norme en acte

Que le lexique soit le lieu par excellence de la variation, de la diversification et du changement linguistique est vrai pour toutes les langues. Interface directe entre la langue et les évolutions sociales et culturelles, il est pour cette raison même réputé être, pour les LV, le lieu de l'hétérogène et de l'imprédictible, le plus difficile à systématiser et à modéliser, toujours pris entre les deux pôles que Fradin (1996 : 82), parmi d'autres, nomme « productivité » —« capacité à créer des expressions (...) en recourant aux moyens formels qu'offre la langue pour construire des lexèmes ou des expressions »— et « créativité » —le fait de « [s'affranchir] des règles servant à la construction des unités lexicales, de ne pas mettre en œuvre des procédés appartenant à la grammaire de la langue » et qui conduisait Guilbert (1975) à se demander si on pouvait défendre un « concept de norme lexicale ».

Au regard de ce qu'il en est pour les LV, toutefois, cette dimension d'interface directe avec le monde et la sensibilité particulière du lexique à l'environnement, dans lesquelles les lexicologues (souvent) voient la cause et la justification de sa « souplesse » et les morphologues les raisons de son caractère en partie imprédictible et réfractaire à la systématisation, revêtent pour les LS un sens particulier.

Pour ces langues en effet, l'hypothèse sémiologique et sémiogénétique est précisément celle d'un ancrage des mises en geste des concepts dans un processus d'iconicisation de l'expérience perceptive et pratique. En ce sens, ce qu'illustre la *formation* de chaque nouvelle unité lexicale —et, pareillement, de chaque variante lexicale—, c'est une manière de précipité de la sémiogénèse, simplement, en l'occurrence, potentiellement poursuivie le long de la « branche » de la bifurcation qui aboutit à une forme stabilisée, intégrée au lexique. A ce titre, la porosité du lexique à l'environnement socio-culturel, à ses idiosyncrasies et à ses évolutions fait des unités émergentes ou récemment stabilisées un observatoire idéal, à même d'informer très directement sur la nature de ces processus dont

on suppose qu'ils ont été à l'origine des premières unités gestuelles (voire de la sédimentation des structures de l'iconicité elles-mêmes et de leurs composants). En même temps, dans le cadre des LS institutionnelles, spécifiées par le fait qu'elles disposent déjà d'un stock de lexèmes, l'observation des nouvelles unités peut informer *sur ce qui y est mobilisé du déjà-là de la langue*, composants morphémiques et types de compositionnalité (diverses structures de transfert et leurs composants, signes déjà stabilisés et selon quels types d'arrangements compositionnels, composants de ces signes lexicalisés, autres ?) et, par là, en attester le caractère productif et donc constitutif. Les signes lexicaux déjà intégrés au lexique sont des *produits* dans lesquels les processus de formation ne sont pas nécessairement accessibles, leurs composants étant déjà lissés. L'intérêt des unités lexicales récentes est qu'on puisse y observer, *in vivo*, processus de formation et processus de lissage et l'observation sera d'autant plus pertinente qu'elle portera sur un grand nombre de ces nouvelles unités. C'est ici exactement que se situe l'enjeu du projet sur les émergences lexicales.

Parce que chaque nouvelle unité lexicale mobilise le déjà-là de la langue en termes de composants et de processus de formation, elle constitue aussi un tremplin idéal pour stimuler la conscience linguistique des locuteurs et susciter des commentaires métalinguistiques. En lui-même et parce que les variations y sont les plus sensibles, le lexique suscite aisément, je l'ai dit, des commentaires de la part des locuteurs sourds, ce qui est en soi d'autant plus précieux que la majorité d'entre eux n'a que rarement, voire jamais, eu l'occasion de prendre du recul sur la langue. C'est *a fortiori* le cas des unités néologiques, dont la nouveauté (pour autant, toutefois, qu'elle est perçue) suscite d'ailleurs dans l'interaction des marqueurs autonymiques divers (par exemple, je l'ai indiqué plus haut, l'épellation dactylogique consécutive du mot français associé)¹²³. Il m'a pour ces raisons semblé particulièrement approprié de prévoir d'enrichir les données par le recueil, dans un second temps, de discours métalinguistiques des locuteurs sur les nouvelles unités lexicales. De tels discours métalinguistiques valent cependant moins par le contenu même des commentaires (qui doivent présenter toutes les limites de l'appel à l'intuition, surtout

¹²³ La question des marqueurs de l'autonymie en LS est l'objet de la collaboration que je viens d'engager avec Laurence Meurant, qui, recourant à la même méthodologie que celle que j'ai utilisée pour constituer mes corpus d'entretiens, en recueil de comparables en LSF de Belgique (LSFB). Un premier traitement de cette problématique sur la base de ce corpus croisé est le propos de la communication que nous soumettons au colloque *TISLR 2010 (Theoretical Issues in Sign Languages Research)*.

dans le contexte forcément artefactuel de corpus filmés) que par la manière dont les locuteurs manipulent ces unités en discours, les mettent en rapport avec d'autres signes déjà existants, les segmentent, etc.

Avant d'exposer les premiers questionnements et hypothèses relatifs au dégagement des processus et ressources en jeu dans ce qui serait une norme lexématique des LS, je tiens à rendre compte assez précisément du protocole mis en place pour recueillir ces données, pour plusieurs raisons :

- tout d'abord parce qu'il s'agit d'un protocole original ;
- ensuite, parce que fournir ce détail me permet d'affiner la formulation des enjeux de la recherche ;
- enfin parce que seule une présentation circonstanciée est à même de rendre compte de l'important travail réalisé jusqu'ici pour *Creagest*, qui a d'abord été un travail complexe de « mise en place des terrains ». Une telle présentation, par ailleurs, fournit l'assise nécessaire aux problématiques qu'aborderont la section 5. et le Chap. III.

3.2 Protocole méthodologique de collecte des nouvelles unités lexicales

En bref, le dispositif établi est le suivant : quatre enquêteurs sourds sont chargés de réaliser chacun une moyenne de 20 entretiens filmés d'une heure trente environ dans quatre régions de France. A terme seront ainsi constituées autour de cette question de l'émergence lexicale en LSF 120 heures de corpus de dialogues. Les choix méthodologiques opérés pour réaliser ces corpus sont en partie liés à l'objectif plus vaste de *Creagest* qui est de compléter l'existant en la matière (cf. *infra*, 5.). Pour l'essentiel cependant, il s'agissait d'imaginer un protocole qui permette une collecte féconde et représentative d'unités lexicales récentes et qui pallie au mieux l'aspect forcément artefactuel de productions cadrées et filmées, *a fortiori* sur une thématique touchant au rapport des locuteurs sourds à leur langue et à sa norme.

3.2.1 Créativité lexicale et diversification géographique

Le choix de couvrir au mieux le territoire¹²⁴ fait certes partie des enjeux plus larges liés à la constitution de corpus évoqués ci-dessus, en l'espèce la quasi-absence actuelle de données représentatives de l'effective variation régionale de la LSF. Mais la prise en compte de la diversité géographique importe aussi quant à la seule question de la création lexicale. D'abord, si la création lexicale s'appuie sur le déjà-là linguistique, celui-ci diffère selon les régions et, précisément, en termes de lexique. Ensuite, si la LSF ne dispose pas d'un standard officiel, la plupart des dictionnaires existant à ce jour sont réputés refléter essentiellement la LSF de Paris et de sa région et exercer une manière de surnorme. Il est évidemment important de prendre la mesure des effets éventuels de cette surnorme, fût-ce sur la teneur des discours sur les créations lexicales et, plus largement, sur la LSF. Enfin, un enjeu important, qui renvoie aux remodelages récents des territoires et modalités de transmission de la LSF (Dalle-Nazebi, Garcia et Kebourc'h 2009), est de comprendre les modalités de diffusion des nouvelles unités lexicales.

3.2.2 Représentativité et critères de sélection des personnes enquêtées

Un point naturellement important est la représentativité des discours recueillis. Le tout premier de nos critères est très directement, au regard des choix habituellement faits à l'international en matière de constitution de corpus de LS, un choix épistémologique : le fait, pour la personne enquêtée, non pas d'être « locuteur natif » de la LSF mais d'avoir cette langue comme langue première, non nécessairement en termes chronologiques mais en tant qu'elle est sa langue identitaire ou, si l'on veut sa langue de référence. Je ne reviens pas sur ce point, abordé en *Ouverture*, et qui sera repris au Chap. III.

Quant aux parcours éducatif et linguistique des personnes à recruter, très finement renseignés par les enquêteurs (métadonnées), la seule consigne était de respecter au mieux la proportion existant dans la population sourde générale entre sourds issus de parents sourds et sourds nés de parents entendants.

¹²⁴ 6 régions étaient initialement prévues (et donc 6 enquêteurs), ce qui devait effectivement permettre de représenter l'ensemble de la France. Un resserrement du budget initial demandé par l'ANR au démarrage du projet puis un temps de formation qui s'est avéré supérieur à celui que nous avons évalué, d'une part, des désistements d'enquêteurs sourds en cours de formation, d'autre part, nous ont obligés à restreindre nos ambitions.

Parmi les autres critères, un aspect particulièrement délicat tenait à l'appartenance socioprofessionnelle des personnes enquêtées. Le point le plus important pour nous à cet égard est la distinction entre les personnes dont l'activité socioprofessionnelle (et/ou paraprofessionnelle) a à voir avec la LSF ou, plus largement, la communauté et la culture sourdes, et les autres. Ce qui est en jeu ici est le degré de prise de recul avec la langue. La réalité sociohistorique et socioéducative des sourds fait que la majorité d'entre eux n'a jamais eu la possibilité de prendre un tel recul. Et parmi ceux, enseignants, comédiens, responsables d'associations d'enseignement ou de diffusion de la LSF et de la culture sourdes, que leur activité a conduits à un tel recul, les situations sont très diversifiées selon l'âge et les histoires propres (par exemple, engagement ou non dans la période militante des années quatre-vingt) et selon les formations qu'ils ont éventuellement suivies. Quant à ce dernier point, une différence importante est à faire entre ceux, encore très minoritaires, qui ont suivi une formation en linguistique de leur langue et les autres. Sous ces divers aspects, le principe a toujours été, outre le fait de renseigner très rigoureusement ces aspects dans les métadonnées, de tenter de respecter les proportions valant pour la population générale.

L'objectif étant de susciter des échanges dans lesquels apparaissent le plus naturellement possible des unités lexicales récentes, le principe adopté est de faire porter les entretiens sur des thématiques renvoyant à des secteurs de l'activité sociale (culturelle, professionnelle, administrative, politique) dont nous savons qu'ils sont investis et appropriés depuis peu par la communauté sourde. Un critère important de la sélection des enquêtés était donc, parallèlement, qu'ils soient personnellement impliqués dans tel ou tel de ces domaines et que leur activité, professionnelle ou paraprofessionnelle, les amène à en discuter avec d'autres membres de la communauté linguistique. A cet égard, le rôle de l'enquêteur sourd est capital : c'est à lui de s'appuyer sur sa connaissance de la vie communautaire sourde de sa région pour déterminer avec précision que tel enquêté potentiel a un investissement dans tel secteur et un degré de fréquentation de la communauté suffisants pour en parler d'une manière riche. La détermination des thèmes est elle-même discutée en détail avec les enquêteurs sourds, le principe retenu étant que chaque entretien aborde si possible deux thématiques : une thématique transversale aux régions (par exemple, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; les domaines administratifs et législatifs relatifs aux évolutions récentes touchant au « handicap »), permettant à terme un comparatif au niveau national, et une thématique renvoyant à telle ou telle spécificité locale (ainsi de l'investissement dans certains secteurs de la vulgarisation scientifique qui n'est

réel qu'à Paris et dans la région parisienne du fait du rôle joué par le pôle culturel encore exceptionnel que constitue pour les sourds la Cité de la Villette).

Les autres critères de sélection sont classiques : répartition équilibrée entre hommes et femmes¹²⁵ ; répartition entre trois tranches d'âge : de 18 à 25 ans, entre 25 et 45 ans, plus de 45 ans. Tous, enquêteurs et enquêtés, devaient être implantés depuis au moins dix ans dans leur région.

3.2.3 Prise en charge de la constitution des corpus par des enquêteurs sourds : pivot central du dispositif et difficultés liées

Que les deux interactants soient sourds et pareillement implantés dans la région d'enquête était une condition *sine qua non* pour plusieurs raisons. Une forte caractéristique des sourds, qui va probablement au-delà de ce qu'il en est pour tout locuteur d'une LV en situation de diglossie, est la manière dont leurs choix de langue se modulent en fonction de leur interlocuteur. Il importait donc que non seulement l'enquêteur soit sourd mais aussi qu'il soit locuteur d'une LS familière à l'enquêté. Plus largement, sur un sujet ayant un tel impact sociolinguistique et de toute façon en lien avec le regard sur la langue, il ne pouvait s'agir que d'entretiens entre pairs.

Concernant le choix de la méthode des entretiens, évoqués plusieurs fois, il fallait, je l'ai dit, imaginer un protocole qui suscite de la part des enquêtés une production suffisamment riche d'unités lexicales récentes mais dans un cadre discursif le plus libre possible, tout en tenant compte des contraintes liées à la constitution de corpus c'est-à-dire à la saisie de données analysables. Ce dernier point rendait peu praticable le recours, sans doute plus souple, naturel et créatif, à un travail de groupe, dont la saisie vidéo aurait en effet été problématique. J'ai, pour ces raisons, opté pour la méthode de l'entretien semi-directif, c'est-à-dire appuyé sur un guide. L'enjeu était que ce guide soit suffisamment approprié par l'enquêteur pour que celui-ci, tout en orientant l'entretien, d'une part ne génère pas une situation inégalitaire en exhibant stylo et supports écrits divers¹²⁶, d'autre

¹²⁵ Il s'est cependant avéré particulièrement difficile de recruter des femmes sourdes répondant au dernier critère évoqué, celui de la familiarité avec tel ou tel domaine émergent, à l'exception de ceux en lien avec l'éducation des sourds et l'enseignement de/en LSF. Selon les enquêteurs, les femmes sourdes seraient moins investies que les hommes dans les activités en lien avec l'expansion et la diffusion de la LSF dans les nouveaux secteurs de la vie sociale et culturelle.

¹²⁶ Compte tenu du rapport des sourds à l'école et plus particulièrement à l'écrit, ceci est tout sauf un détail.

part conserve suffisamment de disponibilité et de souplesse pour s'adapter aux réponses de l'enquêté tout en maintenant la fluidité de l'interaction. La réussite et la productivité de ces entretiens reposent ainsi, très fortement, certes sur la conception du guide mais surtout sur la formation des enquêteurs sourds.

Quant au premier point, le guide d'entretien¹²⁷, il articule l'échange en deux phases. Dans la première, il s'agit d'amener l'enquêté (choisi, comme indiqué, pour sa familiarité avec les domaines en question) à traiter du ou des thèmes choisis, en le conduisant progressivement sur le terrain des discussions dont ils font l'objet dans la communauté puis des éventuelles créations lexicales qu'ils y ont suscitées. La seconde phase, de durée égale, consiste à faire retour sur les unités lexicales récentes ou émergentes produites dans la première phase, dès lors érigées en stimuli pour la production d'échanges de type métalinguistique sur la créativité lexicale en LSF. Les quelque vingt entretiens-pilotes réalisés jusqu'ici ont permis d'affiner le guide d'entretien et en ont montré l'efficacité¹²⁸.

Quant au second point, la « formation » des enquêteurs sourds, il est le plus délicat. Je soulignerai simplement ici en quoi et pourquoi la mise en place (passionnante au demeurant) en a été particulièrement lourde¹²⁹ et les questions qu'elle a suscitées.

Même lorsqu'ils ont pu, et souvent sur le tard, suivre une formation universitaire (c'est le cas de l'un d'eux¹³⁰), ces enquêteurs ont eu, comme la majorité des sourds, un parcours éducatif chaotique, n'ont en tout cas pas suivi une formation « académique » et ne sont en rien familiers de la démarche scientifique. Jusqu'où s'agissait-il de les informer et de les former, sans qu'il s'agisse de formatage ou de déformation ? S'appropriier le guide et conduire un entretien semi-dirigé, cela signifie avoir suffisamment saisi les objectifs et hypothèses de la recherche pour être à même de reformuler telle question, ou de la différer, en fonction des réponses et réactions de l'enquêté, évaluer jusqu'où il faut laisser celui-ci s'exprimer sans chercher à le recadrer, sur quel détail et comment le relancer, etc. Il y avait un équilibre à trouver entre la nécessaire préparation de ces enquêteurs aux techniques

¹²⁷ Il se trouve en annexe de ce volume, pp. 300-301.

¹²⁸ Le dispositif permet de collecter et discuter, au minimum, une vingtaine d'unités lexicales récentes par entretien. Une douzaine d'entretiens définitifs ont par ailleurs été réalisés en novembre et décembre 2009, qui n'ont pas encore fait l'objet d'analyse.

¹²⁹ Outre de très nombreux échanges par mail et par ooVoo et, bien sûr, le dépouillement et l'analyse des 20 entretiens-pilotes évoqués ci-dessus, ce travail a représenté depuis septembre 2007 une dizaine de sessions de formation de deux jours chacune, co-animées par M.Th. L'Huillier et moi-même.

¹³⁰ Outre M.Th. L'Huillier, titulaire d'un Master de Sciences du Langage, chargée de la coordination de l'ensemble des enquêteurs mais également enquêtrice pour la région Ile-de-France.

mêmes de l'entretien semi-directif (et aux divers aspects matériels et techniques du recueil de données vidéo), leur familiarisation avec les enjeux et objectifs de ces échanges et avec le guide d'entretien, et, néanmoins, la préservation, chez eux, d'un maximum de spontanéité dans leur propre appréhension des phénomènes à travailler en entretien. Notre parti-pris a été de ne pas leur proposer de formation linguistique *a priori* mais, en revanche, de consacrer systématiquement une partie des sessions de formation à échanger avec eux autour de leurs propres questionnements et réflexions métalinguistiques sur la base de leur expérience accumulée au fur et à mesure des entretiens-pilotes réalisés. C'est aussi en ce sens, pour les amener à s'investir dans une réflexion propre, que nous leur avons demandé, pour chaque entretien réalisé, de le visionner dans un second temps pour procéder à un relevé de ce qui leur semble être des unités récentes de la LSF, assorti, pour chacune, de commentaires de leur cru. En d'autres termes, ces enquêteurs¹³¹ sont, avant tout, des locuteurs de la LSF, disposant après cette formation de suffisamment de recul pour opérer les relances qui leur semblent intéressantes et diriger l'entretien sans, pour autant, être linguistes et encore moins spécialistes du modèle théorique et des hypothèses à l'origine de la recherche.

Ce travail de recension commentée confié aux enquêteurs est par ailleurs précieux à deux titres. Tout d'abord, il permet que soient identifiés des lexèmes qui, de Paris, peuvent sembler nouveaux et qui sont en réalité des signes régionaux, implantés depuis longtemps dans la région concernée¹³². Ensuite, il doit à l'arrivée fournir des informations précieuses sur ce qui est *perçu* ou non comme lexème (unité lexicalisée) d'une part¹³³, sur ce qui est, ou non, *perçu* comme unité lexicale récente ou néologisme d'autre part¹³⁴.

¹³¹ Qui se trouvent aussi, par ce dispositif, être des enquêtés.

¹³² Evidemment, rien de tout ceci n'est simple puisque, bien sûr, certaines créations lexicales peuvent être parfaitement locales et que, par ailleurs, comme dans les LV, un signe régional de création ancienne qui se diffuserait au-delà de la région peut être considéré comme un « néologisme » par la majeure partie des locuteurs.

¹³³ Ainsi, dans les premiers relevés effectués par les enquêteurs sur leurs entretiens-pilotes, il n'est pas rare qu'apparaisse ce qui, à l'analyse, s'avère être une unité de transfert (non lexicalisée).

¹³⁴ Ici non plus l'analyse ne va pas de soi, entre la question soulevée notamment par Corbin (1997) de la non perception comme tels des néologismes « bien formés » (*i.e* « selon les règles de la langue ») et le fait que certains d'entre eux sont si vite appropriés par la communauté qu'ils ne sont plus perçus comme nouveaux ni même récents (ainsi du signe [INTERNET], qui apparaît très fréquemment et n'est quasi-jamais relevé par les enquêteurs, ni durant l'entretien ni après-coup).

3.3 Procédés de la création lexicale en langue des signes et matrices lexicogéniques. Premières réflexions

Je rends compte ci-dessous des toutes premières réflexions et analyses qui doivent servir de base à la description, sinon d'une norme lexématique, du moins de matrices et/ou de procédés réguliers de composition des lexèmes en LS(F) (3.3.1). L'un des procédés de la création lexicale est l'emprunt et, pour la LSF, il s'agit essentiellement de l'emprunt à la LV écrite dominante. Les procédés de son intégration constituent à ce titre un lieu d'observation privilégié de la mise en œuvre de procédés propres à la langue (3.3.2).

3.3.1 Matrices lexicogéniques, logiques de compositionnalité ? Etat de l'art et questionnements.

Dans les structures de transfert, compositionnelles, chaque composant peut être décrit comme une forme-sens dont le corrélat conceptuel est un percept (cf. Cuxac 2003b) et la logique de compositionnalité est, par définition, celle d'une structure de l'iconicité. Il en va de même évidemment dans le cas des signes lexicaux issus d'une routinisation de ces structures. Mais qu'en est-il des logiques qui président à la composition morphémique dans ces unités qui, potentiellement, vont se stabiliser et pour lesquelles le plus souvent, Cuxac parle de « concaténation morphémique » ? Et, par ailleurs, qu'en est-il des composants morphémiques supposés et de leur économie, dans la mesure où leur inventaire global (dans quoi la langue puise pour former ses nouvelles unités) est forcément hétérogène, constitué d'une part de ces pures icônes que sont les composants morphémiques de GI, toujours disponibles, d'autre part des composants qui, présents dans les lexèmes stabilisés, résultent du lissage dont le signe, s'il est lexicalisé, a d'ores et déjà fait l'objet ?

Comme je l'ai souligné plus haut, l'identification de ces morphèmes composant les signes pose *a priori* le même genre de problèmes que ceux auxquels se heurte la morphologie lexicale des LV et qui tient à la frontière toujours mouvante entre ce qui est historiquement motivé et ce qui est actif en synchronie. La perspective sémiogénétique impose certes de penser l'analyse de la langue dans une synchronie dynamique et la LS présente cette particularité, parce que l'iconicité en est le cœur et y est structurante, qu'à tout instant une valeur morphémique-iconique enfouie (« dormante ») peut être réactivée sur cette base iconique même. Pour autant, l'évolution et l'érosion de la langue d'une part, les

modifications de l'environnement socio-culturel qui a été à l'origine de l'iconicisation ou, plus largement, de la motivation de tel composant d'autre part, font que : 1/ un composant n'étant pas nécessairement iconique, il n'est pas toujours réactivable dans ses valeurs *morphémiques* originelles et que, 2/ si systématique il y a dans l'organisation des composants morphémiques constituant l'ensemble actuel des lexèmes, elle n'échappe pas aux « facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant »¹³⁵.

C'est à ce titre que, si colossal et désormais incontournable qu'il soit, le travail lexicologique et lexicographique réalisé par F. Bonnal (Bonnal, 2005) pour la LSF et déjà évoqué dans la section précédente ne permet pas nécessairement de rendre compte de ce qui *actuellement* fonde l'économie lexicale et lexématique de la langue. Sur un plan qui est à la fois phylogénétique et diachronique puisqu'il coïncide pratiquement avec cette période historique récente du 19^{ème} siècle qui, pour la LSF, correspond au moment où se met en place la bifurcation des visées modélisée par Cuxac, ce travail de reconstitution minutieuse de la formation du lexique de la LSF corrobore certes fortement cette hypothèse de la bifurcation ; celle également, pour de nombreux signes, de leur dérivation à partir d'unités de transfert ; celle, enfin, d'une compositionnalité morphémique des lexèmes régie par le jeu antagoniste de contraintes sémantiques et phonétiques. Bonnal donne à ces contraintes un contenu précis, en dégagant de grandes tendances évolutives, avérées sur de larges séries de signes suivies dans le temps, et illustre les deux grands mouvements contraires de la motivation morphémique et des forces visant à maintenir voire à renforcer la dimension iconique d'une part, de l'érosion d'autre part. Surtout, tenant ensemble forme et sens, elle dégage les deux concepts originaux d'*iconon* et de *phylum* évoqués plus haut et sur lesquels je veux davantage m'attarder ici. L'*iconon* (qui évoque le « signifié de puissance » que Rey-Debove reprend à Guillaume) est défini comme la « matrice conceptuelle iconique », le « noyau conceptuel de puissance ». Le *phylum*, « mise en forme linguistique de l'*iconon* » est « la réalisation linguistique des sèmes sélectionnés dans le réel par l'*iconon* » et :

« la souche primitive d'où est issue une série généalogique, qui correspond au signe-ancêtre d'où sont issus, par des changements de forme/sens (modification d'un ou plusieurs paramètres composant le signe) et/ou des changements de sens d'une même forme (par figure de rhétorique), tous les autres signes de la famille dont l'*iconon* constitue la matrice iconique. » (Bonnal 2005 : 389).

¹³⁵ Saussure (1979), p. 110.

Ce que le travail de Bonnal met finalement au jour de particulièrement intéressant, c'est ce que peut être la logique de structuration d'un lexique dont la composition des unités ressortit *en première instance* à un principe de motivation : structuration en familles de signes articulées chacune autour d'un iconon commun et d'un phylum. Le dégagement d'un certain nombre de ces phyla révèle pour chacun un « système de places disponibles »¹³⁶ qui évoque ce que les morphologues des LV appellent « mots possibles » ou « prédictibles » et qui, dans l'esprit de F. Bonnal, semble bien correspondre à une manière de norme lexématique. Déterminant en effet une partie au moins des voies possibles pour l'expansion lexicale, les phyla sont bien des « matrices lexicogéniques ». Un aspect notable de cette description est par ailleurs que ces phyla, très souvent, correspondent non pas à un composant paramétrique mais à la coalescence de deux ou trois composants (ainsi du phylum {Goûter avec la langue}, qui unit la configuration index tendu et l'emplacement 'zone de la bouche'), dégagant ainsi des éléments (unités ?) *intermédiaires* entre morphèmes et lexèmes.

A rester dans le modèle ainsi élaboré, il y aurait néanmoins à voir ce qu'il en est, aujourd'hui, du caractère matriciel de ces iconons et surtout des phyla leur correspondant historiquement. J'ai donné plus haut (en 2.3.2) l'exemple du signe [VIEUX] et de sa famille, initialement reliés par le phylum 'configuration poing fermé-emplacement du menton' et de la question qui peut se poser pour le dégagement actuel des morphèmes. Plus largement, et par la force des choses, l'étude de Bonnal est une reconstruction *a posteriori* et dont il faut voir dans quelle mesure elle rend compte de ce qui émerge aujourd'hui. A travers l'examen d'un corpus de nouveaux lexèmes (et par là forcément limité), mon objectif ne peut pas être de dégager, pour l'ensemble de la LSF moderne, cette arborescence autour de phyla dont Bonnal a montré la productivité sur les 250 années étudiées. Ce corpus peut cependant permettre, par la mise en évidence de ceux des composants et/ou associations de composants qui sont mobilisés dans la création des nouveaux lexèmes, d'une part d'actualiser une partie de ces analyses, d'autre part d'évaluer la pertinence et la productivité de la notion de « racine » (de « base » ?) que recouvre le phylum.

La description de Bonnal par ailleurs, parce que son objet est diachronique et historique, est avant tout axée sur le dégagement de ces arborescences généalogiques. Elle ne comporte pas, me semble-t-il, d'essai de catégorisation des processus et procédés de

¹³⁶ *Op. cit.*, t.1, p. 307 et suivantes.

formation —l'équivalent, si l'on veut, de ces procédés de formation des mots qui dans les LV sont classiquement (quoique avec difficulté) catégorisés notamment en dérivation, composition, emprunt et leurs combinatoires.

Cuxac quant à lui a posé des bases pour une telle catégorisation de ces processus et types de compositionnalité, en distinguant d'abord deux grands cas de figure, selon une opposition iconicité/autres types de motivation :

1— La routinisation des transferts, déjà mentionnée, la logique de compositionnalité (les « patrons productifs ») étant celle des diverses structures de l'iconicité répertoriées (TTF, TS, TP, DT, stéréotypes de transfert, etc.). Peuvent s'y ajouter une partie au moins des diverses sous-catégories dégagées par Sallandre (2003) comme, par exemple, le « TP loupe » (cf. [BOUCHE BEE]).

2— Divers types de composition (au sens où l'on parle de composition pour les LV), pouvant associer des composants et/ou des signes déjà existants (Cuxac 2004a : 106).

Ce second type peut, me semble-t-il, se subdiviser à son tour, dégageant ce qui m'apparaît comme une troisième catégorie très différente (celle qui est la plus décrite par Bonnal parce qu'elle y correspond à un mode privilégié de différenciation à partir d'un même phylum) :

3— Le procédé qui consiste non pas à « concaténer » à proprement parler des composants mais à créer un nouveau lexème en modifiant un ou deux des composants d'un signe préexistant. Ainsi du récent [INFOGRAPHIE], créé à partir de [DESSIN, DESSINER] par substitution, à la configuration de ce signe, de la configuration dactylologique 'I' référant au mot français « infographie ».

Je partirai de cette grande catégorisation pour formuler quelques-unes des questions auxquelles l'analyse des nouvelles unités lexicales doit apporter des éléments de réponse.

En ce qui concerne la deuxième catégorie, est-il envisageable de caractériser plus finement des procédés de construction, qui correspondraient à autant de types de composition répertoriables ? Cuxac évoque, pour les concepts à référent non stable (notions abstraites), un principe de métaphorisation conceptuelle. C'est le cas de [REFLECHIR], dont on peut en effet supposer qu'il met en gestes la métaphore conceptuelle de « se creuser la tête ». Mais si, plutôt qu'à ce qui constitue la source iconique du concept (l'iconon), qui repose ici sur la métaphorisation, on s'intéresse à la logique même de la compositionnalité,

ce qui la fonde, dans cet exemple comme dans beaucoup d'autres, c'est, à nouveau, une structure de l'iconicité : [REFLECHIR] peut s'analyser comme un transfert personnel (imitation de l'action de se creuser la tête). Plus largement, dans la mesure où de très nombreux lexèmes (probablement parce qu'ils dérivent de SGI) obéissent à ce type de structures, ne peut-on considérer que celles-ci sont désormais directement disponibles non comme structures de production du sens, ce que sont à proprement parler les SGI, mais comme type de composition lexématique, sans passage nécessaire par une étape illustrative ? Ainsi du très récent [FICHER JOINT], dans lequel l'index et le majeur de la main dominante figurent l'attache (comme par un trombone) à une feuille ou une chemise figurée par la configuration main plate de la main dominée, dont la structure est celle d'un TS, si rapidement diffusé et stabilisé qu'il semble difficile voire superflu de penser qu'il soit passé par une étape de GI.

Toujours dans le cadre de cette deuxième catégorie, les autres exemples de concaténation fournis et illustrés par Cuxac me semblent pouvoir être ramenés à deux grandes logiques de compositionnalité :

1— Les cas qui s'apparentent à ce qui est le plus classiquement appelé « composition » dans les LV, pour lesquels la juxtaposition des formants correspond à *une addition* des valeurs morphémiques. Ainsi de [DANS 3 ANS], constitué par composition de [AN], amputé de son mouvement, de [TROIS] et d'un mouvement vers l'avant dont le caractère de composant forme-sens est largement attesté par ailleurs.

Sans doute faudrait-il prévoir une sous-rubrique pour ceux des signes formés selon ce type de composition par juxtaposition qui le sont par « calque », au sens d'une reprise de ce qui compose, morphémiquement, l'unité étrangère prise comme modèle. C'est en ce cas la logique de compositionnalité du signe de la langue source qui est reproduite. Au plan historique, Bonnal (2005) donne de nombreux exemples de cela, comme ceux de [BONJOUR], formé de [BON] et [JOUR] ou de [TOT], issu de [BON] et [HEURE] (calque de « de bonne heure »).

2— Les cas relevant de ce que Cuxac a pu désigner comme « rébus » (« devinette » serait plus approprié), type de composition fondée sur une *agrégation pointilliste d'éléments morphémiques dont chacun constitue un indice quant au concept porté par le lexème*. Les deux exemples le plus souvent donnés ont pour particularité de comporter une configuration dactylogique ([SEMAINE], [PATE]). C'est aussi le cas de nombre d'exemples de « codes communs » donnés dans le mémoire cité plus haut (Médina, 2008). Il serait justement

intéressant de voir dans quelle mesure ce type de composition par accumulation d'indices n'est pas spécifiquement (mais non exclusivement) induit par le (/ associé au) recours à une initialisation.

Cuxac (2004a) propose une analyse fine du signe [VENDREDI] utilisé à Metz, qui résulterait d'une « fusion » entre un transfert de forme (la forme du plat de service du poisson du vendredi, vu de dessous), le composant morphémique mouvement porteur de l'idée de « régularité » et une manière de citation du signe [POISSON], en effet ramené à son seul mouvement. Ce cas est-il du même type que ceux qui sont à l'origine de [SEMAINE], [PATE] ou encore [ROUX] et de nombreux autres ? Surtout, que veut dire « fusion » ? Faut-il supposer, dans le processus historique de formation, une périphrase illustrative ayant combiné le TF, le signe [POISSON] et le signe [REGULIER] ou bien, d'emblée, une composition compactant les trois morphèmes ? Observer les unités récentes peut éclairer là-dessus et permettre de distinguer ainsi entre processus et composants d'emblée disponibles.

On répertorie en général parmi les procédés de composition celui des « mots-valises », procédé combinant en fait composition et troncation et présentant cette particularité que le formant tronqué, soit une partie seulement du lexème impliqué, vaut pour le lexème complet et peut devenir en tant que tel un nouveau formant lexical très productif (un « néomorphe »). C'est ainsi en français le cas de 'euro-', à l'origine d'une nombreuse série de néologismes (« eurovision », « euromarché », « eurosceptique »...) où il vaut pour « Europe ». La LSF présente de nombreux exemples de ce genre : ainsi le signe [SIGNES] se retrouve-t-il, tronqué (ramené à une seule main et dont le mouvement est éventuellement modifié), dans l'ensemble des signes émergés il y a peu ([ENSEIGNER LA LSF], [ENSEIGNER EN LSF], [SIGNAIRE], [PHONETIQUE DES LS], etc.), qu'il a permis de constituer.

Un néologisme récent, recueilli dans l'un des entretiens-pilotes, manifeste, au moins en partie, un procédé du même type, tout en montrant qu'il ne suffit pas à rendre pleinement compte de ce qui opère dans la création. Il s'agit de [INGENIERIE DE FORMATION], formé à partir du signe existant [FORMATION] ramené à une seule main, en configuration 'C'. La main dominée du nouveau signe reprend en effet cette configuration en C valant pour « Formation », la main dominante en '5' réalisant, d'un bord à l'autre de la main dominée, un mouvement pianotant identifiable dans d'autres signes existants (*e.g*

[JUSQU'A AUJOURD'HUI]) comme porteur de l'idée d'exhaustivité (« d'un bout à l'autre », « de A à Z »). Le processus de formation de ce signe est toutefois plus complexe. Ce qui en effet permet la composition, et en termes formels (intégration au signe du composant forme-sens porté par le mouvement de la main dominante) et en termes sémantiques (ce qui va d'un bout à l'autre, en l'occurrence très littéralement d'un bord de la main en C à l'autre), c'est la réactivation de la valeur morphémique iconique originelle de la configuration de la main dominée, proforme signifiant 'forme tridimensionnelle considérée dans son épaisseur volumique' (Cuxac 2000 : 105) probablement à l'origine du signe [FORMATION] (le groupe d'apprenants formant cercle). Dès lors, comment analyser le composant morphémique qu'est, incontestablement, la configuration de la main dominée ? Contrairement au formant lexical « euro- » de l'exemple donné ci-dessus, qui conserve simplement la valeur du signe dont il résulte par troncation, le composant morphémique 'C' superpose les deux valeurs sans les annuler : celle du signe entier [FORMATION] et celle du composant originel de ce signe.

La troisième catégorie de procédé de création lexicale évoquée ci-dessus, celui qui consiste à créer un nouveau lexème par modification d'un ou deux des composants d'un signe préexistant, pose des problèmes similaires d'analyse. Ainsi du récent [MDPH], issu du signe préexistant [MAISON], dont la configuration en B de la main dominante devient la configuration en H, par référence au mot « handicap ». Quelle analyse faire du composant morphémique de la main dominée ? Ce qui fonde la logique de motivation d'un tel signe, c'est l'addition de la valeur sémantique portée par cette configuration valant pour le signe [MAISON] et de la valeur morphémique portée par la configuration dactylologique H. Mais ici aussi le procédé est plus complexe puisque d'une part la structure globale du signe reste en l'occurrence isomorphe de celle du signe [MAISON] et qu'en outre, d'autre part, cette structure globale du signe semble trouver une motivation supplémentaire dans le reflet visuel qu'elle constitue du sigle MDPH dont chacune des deux configurations manuelles reflète aussi les deux lettres initiale (M) et finale (H).

Les complexités dans l'identification des composants morphémiques, de leur(s) valeur (s) morphémique(s) et des modalités par lesquelles ils sont productifs rendent compte de celles auxquelles je me suis heurtée dans l'inventaire que j'en ai amorcé pour la base de

données (cf. *supra*, section 2.). Ce qui, néanmoins, ressort des divers exemples donnés (que j'aurais pu multiplier) est que :

— la notion de composition telle qu'on l'entend dans les LV n'est pas suffisante pour rendre compte de la complexité des niveaux d'analyse en jeu dans la constitution d'une nouvelle unité lexématique ;

— parmi les procédés de la composition, les procédés souvent décrits comme « phénomènes de télescopage » (mots-valises par exemple) semblent le mieux convenir (sans suffire toutefois à rendre compte de ce qui opère dans la réussite du signe) à ce que permet la nature modale des signes. Ces télescopages permettent de jouer constamment sur les deux niveaux de la forme et du sens, *via* une logique non pas certes du dire en montrant mais qui n'en exploite pas moins tous les potentiels sémiologiques du montrer. Ils permettent notamment de jouer simultanément, pour la formation d'un nouveau lexème, sur plusieurs niveaux de valeurs morphémiques pour un même composant ;

— ces procédés de formation reposent aussi fortement, et d'une manière totalement atypique, sur la disponibilité constante, par-delà l'érosion des lexèmes, des composants iconiques de GI, dont la valeur, potentiellement érodée dans un signe existant, est toujours réactivable comme telle pour la formation d'un nouveau lexème.

Ceci rend compte de la compacité et du degré de sophistication de ce maillage mutidimensionnel qu'est l'économie morphémique sublexématique. L'analyse d'un nombre conséquent d'unités récentes doit cependant permettre de dégager des procédés et logiques de compositionnalité récurrents.

Si norme endogène il y a, elle doit tout particulièrement se manifester dans les procédures d'intégration de ce qui, à l'origine, fait l'objet d'un emprunt et, en l'occurrence, à la LV dominante.

3.3.2 La question de l'emprunt

L'emprunt est classiquement répertorié comme l'un des procédés de la création lexicale. Il est aussi bien sûr l'un des lieux névralgiques d'expression des relations diglossiques entre langues, le cas échéant. Quoique ceci mériterait des analyses plus fines, il me semble probable que les lieux privilégiés où opère l'emprunt de la LS à la LV dominante soient les niveaux lexical et infralexical. Plusieurs raisons à cela, qui synthétisent diverses remarques faites jusqu'ici.

Le lexique, structure périphérique des LS, probablement issu, comme structure, des interactions constantes (inhérentes) des locuteurs sourds avec un monde majoritairement composé d'entendants locuteurs de LV, est aussi je l'ai dit, le seul lieu de proximité structurelle entre LS et LV. La tradition d'association signe-mot a, dans les LS institutionnelles, renforcé et banalisé cette voie de passage entre les deux types de langues. Les méthodes d'enseignement du français écrit depuis Milan, où celui-ci, totalement défonctionnalisé et décontextualisé, servait surtout, *via* les mots, de support à l'articulation de la LV, ont en outre généré, dans les représentations que les locuteurs sourds se sont bâti de leurs langues, une survalorisation de l'entité « mot ». Représentations ambivalentes de ces « mots », certes —

« Ils sont des entités à la fois sacralisées et survalorisées, emblèmes de La langue, langue du savoir et de la conceptualisation, et réifiées, perçues soit comme dénuées de sens, soit, au sein d'un texte, comme dotées d'une polysémie incompréhensible (...). » (Garcia et Perini, 2010 : 80),

— mais où prévaut leur dimension d'incarnation de la richesse de la LV, au regard de la représentation, toujours latente, de la pauvreté de la LS, liée à celle, présumée, de son lexique. J'ai à ce sujet évoqué la tension entre la tentation d'une création lexicale systématique par alignement sur la structuration lexicale de la LV et son rejet comme marqueur de la soumission à une norme exogène. Mais une autre raison encore à la focalisation particulière de l'emprunt sur les niveaux lexical et infralexical est l'existence, pluri-séculaire, de cette interface singulière entre LS et LV en contact (sans équivalent dans les LV) que sont les « alphabets dactylogiques », figurations visuo-gestuelles des lettres de la LV écrite du pays.

Je propose sur ces bases dans un article récent (Garcia et Perini (2010)) une esquisse de typologie des emprunts de la LSF au français écrit à ces deux niveaux du signe et de l'infra-signe. Je ne retiendrai ici de cette investigation qu'un aspect, qui concerne ce qui, dans les modalités d'intégration de ces emprunts, me semble le plus à même d'éclairer l'opposition évoquée plus haut entre norme endogène et norme exogène.

L'emprunt au français écrit, au-delà du seul signifié (alignement sur les structures lexicales de la LV), peut recourir à la dactylologie pour ce qui, de prime abord, s'apparente à un emprunt (certes indirect) de signifiant. La modalité la plus simple, très fréquente en ASL par exemple (les « fingerspelled words ») mais beaucoup moins en LSF, est

l'épellation dactylogique complète du mot emprunté ([PUR], [SEC], etc.). Une autre, présente dès les débuts de l'institutionnalisation, est le procédé de l'initialisation, dans lequel le signe, par sa configuration, emprunte au mot français source sa première lettre (cf. *supra* [SEMAINE], [PATE]). Ce qui, toutefois, est le plus remarquable et va au-delà du gadget, me semble être la manière dont la création lexicale (la langue) s'approprie en le détournant l'alphabet dactylogique et les éléments que celui-ci permet d'intégrer à la LS.

Tout d'abord, ces signes que sont les figurations gestuelles des lettres (ils sont bien des *signes*, qui associent nécessairement une configuration, une orientation, un emplacement et un mouvement) fournissent des composants morphémiques dont la valeur de sens peut se modifier, la configuration pouvant à elle seule porter le sens du signe qu'elle a, originellement, contribué à créer. Il me semble que c'est par exemple le cas de la configuration « L » du signe [BILINGUISME], qui vaut directement pour le concept de « langue » (d'ailleurs conjugué à celui de « deux », dont le signe est identique formellement), valeur du signe [LANGUE] antérieurement créé, lui, à partir de l'initiale du mot français. Surtout, ces configurations (ou signes) dactylogiques sont le plus souvent détournées de leur caractère étranger initial par la réexploitation, à l'appui du concept à exprimer, de la forme visuelle et dynamique qu'elles donnent à voir. Je reprendrai ici l'un des exemples que j'en donne dans l'article évoqué.

« La LSF possède le signe [PEDAGOGIE], déjà mentionné, dont la configuration et le type de mouvement reprennent ceux du P dactylogique. L'expérience particulière de l'association évoquée est celle de l'enseignement de la LSF langue 2 aux adultes entendants. Dans ce cadre, est apparu le besoin de distinguer cette pratique pédagogique de celle, plus souvent couverte par le signe [PEDAGOGIE], de l'enseignement aux enfants sourds en milieu scolaire. On a ainsi créé un signe, réalisé dans l'espace devant l'épaule, les deux mains en faisceau, configuration reprenant celle du signe standard [ENSEIGNER], et croisées dos à dos, portant ainsi l'idée d'un enseignement mutuel plus adapté, selon le locuteur présentant ce signe, à la situation d'enseignement à des adultes. Ceci, explique-t-il, permet de l'opposer à [PEDAGOGIE], réalisé, lui, à hauteur de l'abdomen dans un mouvement répété des doigts vers le bas (mouvement qui, la répétition en moins, caractérise le P dactylogique), signifiant l'enseignement à plus petit que soi. Outre que ceci illustre bien l'intégration signifiée dans un paradigme propre à la LSF, c'est, au-delà de l'emprunt du P, le mouvement intrinsèque à sa forme dactylogique qui devient porteur de sens. Ce dernier point explique d'ailleurs peut-être le maintien de ce signe, là où le très proche [DIDACTIQUE], également initialisé, est en train de disparaître, délibérément supplanté par une forme émergente non initialisée. » (Garcia et Perini (2010) : 84-85).

Où la légitimation de l'emprunt dactylologique s'ancre tout autant dans son apport, visuel, à la motivation du signe et à sa puissance d'évocation conceptuelle, que dans la seule référence au mot français d'origine. La logique éminemment visuelle qui est ainsi à l'œuvre dans ces modalités d'intégration des emprunts est bien souvent le gage de leur réussite et de leur acceptabilité par les locuteurs. Elle participe fortement de l'« optimalité » de sa forme finale, de l'équilibrage entre contraintes antagonistes modélisé par Cuxac. L'efficacité tout à la fois linguistique et sociolinguistique de ces procédés est d'autant plus grande qu'ils reposent sur un détournement (souvent ludique et jouissif) du matériau qui incarne la domination de la LV (sa matière écrite) *via* le recours à une sémiotique du visuel, profondément étrangère à la LV.

Il s'agit d'une logique sémiotique dont les ressources sont, par ailleurs, souvent comparables à celles qu'ont exploitées les anciennes écritures hiéroglyphiques (l'égyptienne notamment) et, sémantiquement, à celles qui fondent le fonctionnement, syllogrammatique, de l'écriture chinoise. Il n'y a de ce fait aucune raison pour que ces procédés tributaires des ressources propres à une sémiotique du visuel soient limités à la seule LSF. Ils participent sûrement de cette norme endogène trans-LS évoquée plus haut. Reste à voir si et dans quelle mesure ils renvoient aussi, cognitivement, à une manière de conceptualiser, stratifier, traiter l'information, —*i.e* à cette hypothèse formulée dans la section 4. du Chap. I (*Les sourds et le français écrit*), d'une « norme sourde », en amont des deux langues en contact chez les locuteurs sourds d'une LS institutionnelle. Ils ont en tout cas certainement à voir avec la force de résilience de ces langues face à la pression, pourtant invasive, de la LV écrite dominante.

4. Bilan

Ce chapitre a proposé une synthèse des recherches, en cours, que j'ai initiées et menées sur la structure interne des unités lexicales de la LSF et, plus largement, sur la structuration des plus bas niveaux dans cette langue.

Dans la très grande majorité des études linguistiques actuelles sur les LS, il est désormais posé comme acquis que ces langues disposent d'un niveau d'organisation ultime de type phonologique. C'est, cependant, sur la base d'une circonscription des LS qui en exclut comme « non linguistiques » les (très fréquentes) productions les plus fortement iconiques —celles que nous modélisons comme unités de transfert— et/ou qui n'en retiennent qu'une partie (« constructions à classificateurs » ou « signes productifs ») mais sans parvenir à rendre compte de leur iconicité et de la valeur clairement morphémique de leurs composants ultimes, ou en en faisant simplement abstraction. J'ai ainsi rappelé les différents points, dont celui-ci, qui nous conduisent à mettre en question cette affirmation de l'existence d'une organisation phonologique dans les LS, en l'espèce dans la LSF. L'hypothèse de Cuxac (2000) d'une compositionnalité de type morphémique-iconique et non phonémique ouvre une alternative évidemment dérangeante mais à forte valeur explicative. Elle reste néanmoins à valider et à formaliser. L'étude linguistique de l'organisation des plus bas niveaux en LS(F) est, ainsi, *le* domaine en friche de la linguistique des LS —ce qui n'est pas anodin si la tâche du linguiste est d'identifier et décrire les unités de la langue à l'étude (section 1.).

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les recherches décrites ici, dont l'objectif est d'avancer dans la modélisation de l'organisation morphémique (« morpho-phonétique » ?) sublexicale pensée comme niveau ultime d'organisation linguistique de la LSF. Ces recherches se sont orientées dans deux directions complémentaires (sections 2. et 3.).

1— Il s'agit d'abord de la conception, de l'élaboration et de la documentation d'une base de données lexicales de grande ampleur (*BDLSF*). Son objectif est de permettre l'analyse paramétrique interne des 4000 signes lexicaux recensés par le dictionnaire actuellement le plus complet réalisé pour la LSF. J'ai présenté les hypothèses théoriques qui fondent l'architecture de la base, dont la dimension heuristique particulière et l'originalité tiennent à l'exploitation qu'elle fait, pour la décomposition paramétrique, d'une approche par la physiologie articulaire (Boutet 2001). L'analyse paramétrique des signes peut ainsi s'opérer

conjointement selon deux grands types de référentiels : référentiel égocentré classique (visuel), ensemble de référentiels allocentrés permettant une analyse des interdépendances entre paramètres sur la base des interrelations physiologiques entre articulations segmentales.

La documentation de cette base, en cours, permet (et astreint à) un inventaire systématique, signe par signe, des composants (morphémiques) sublexicaux, l'identification et l'étiquetage de leur valeur morphémique et, plus précisément, celles de composants forme-sens. Ma contribution propre à ce travail collaboratif a plus particulièrement porté sur le paramètre configuration. J'ai rendu compte de ce en quoi les tout premiers résultats — portant sur trois configurations (685 signes)— corroborent l'hypothèse d'une structuration morphémique, et la part dominante, dans cette organisation, de composants forme-sens issus de la grande iconicité. Les difficultés auxquelles je me suis heurtée, *a fortiori* pour le mieux circonscrire et le plus stable des paramètres, suggèrent cependant que l'analyse des composants ultimes doit être pensée en termes de valeurs prototypiques plutôt que discontinues.

Ce travail d'investigation systématique et d'inventaire, travail d'ampleur qui devra être adossé à une « phonétique » des LS (qui reste à construire), est un passage obligé pour une validation robuste de l'hypothèse d'une compositionnalité non pas phonémique mais morphémique des unités de la LSF. Il doit néanmoins être complété par l'analyse des signes lexicaux en contexte discursif, et ses résultats confrontés à l'analyse des processus en jeu dans la création et la stabilisation de *nouvelles* unités lexicales.

2— Le corpus de 4000 signes qui sert à documenter *BDLSF* fournit certes la pluralité de « contextes de signes » quantitativement nécessaire pour permettre des généralisations pertinentes sur les relations interparamétriques et pour le dégagement d'une économie morpho-phonétique. Il s'agit cependant de signes décontextualisés et dont les modalités d'identification, j'y ai insisté, restent peu satisfaisantes (tradition signes-mots). Ceci m'a conduite à mettre en place, dans le cadre plus large d'un projet de constitution de corpus de LSF et de gestualité naturelle (*Creagest*, 2007-2012) un sous-projet sur la problématique des émergences lexicales en LSF.

J'ai exposé en quoi les questions, linguistiques et sociolinguistiques, du lexique, de l'expansion et de la créativité lexicales présentent de fortes particularités dans une langue qui dispose de deux manières de dire, celle qui caractérise les unités lexicales, le « dire sans montrer », étant en outre considérée comme périphérique. Participe de ces particularités le

contexte d'un bilinguisme *contraint* pour les sourds, dans lequel l'influence de la LV dominante s'exprime particulièrement sur le lexique, seul pont structurel entre les deux langues en contact. J'ai précisé dans ce cadre ce que peut recouvrir la notion de norme lexicale pour la LSF, en quoi l'hypothèse sémiogénétique suggère qu'elle est, pour partie, trans-LS, et l'enjeu qu'il y a à déterminer ce qui relèverait d'une norme endogène (*vs* exogène). Dans la perspective sémiogénétique qui est la nôtre, les unités récemment émergées constituent, à chaque fois, un micro-observatoire de la norme sémiogénétique en acte.

J'ai décrit le protocole original de constitution de corpus dialogiques (120 heures) que j'ai élaboré et mis en place pour collecter, au niveau national, un nombre conséquent de telles unités. Leur analyse doit permettre d'éclairer la nature des composants, les processus et logiques récurrents de compositionnalité qui sont mobilisés dans ces émergences. Les premières analyses que j'en propose ici et celles des modalités d'intégration des emprunts faits à la LV montrent que les catégories d'analyse en usage en morphologie lexicale des LV ne suffisent probablement pas à rendre compte de ce qui oeuvre dans la lexicogenèse des LS. Une large part doit être faite à des procédés relevant, en propre, des ressources d'une sémiotique du visuel.

5. A l'interface des chapitres II et III — Corpus de discours de LSF : de quelques enjeux et problématiques.

La section 3. a évoqué le projet *Creagest*, qui mobilise notre équipe *LS et Gestualité* depuis un peu plus de deux ans. Ce projet résulte de notre réponse au premier appel à projet « Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales » lancé par l'ANR, en 2006. Très concrètement, il s'agit de constituer environ 300 heures d'enregistrement vidéo de données de LS et de gestualité naturelle, corpus qui doivent être partiellement annotés et, intégralement, classés, archivés et, à terme, rendus accessibles à tous et interrogeables en ligne. Ceci implique, pour la constitution et l'ensemble des procédures d'édition de ces corpus, de respecter les normes et formats techniques permettant le maximum d'interopérabilité. Premier programme de constitution de corpus de LSF de cette dimension, *Creagest* est ainsi une entreprise d'ampleur qui ouvre pour nous un ensemble de questions nouvelles, tant en termes méthodologiques et épistémologiques que de pratiques de la recherche.

Après avoir exposé les motivations et enjeux de cette entreprise de constitution de corpus (5.1), au-delà des objectifs particuliers au sous-projet *Emergences lexicales* présentés dans la section 3., je voudrais évoquer deux points bien différents l'un de l'autre : la question de la polysémie de la notion de « linguistique de corpus » (5.2) ; celle des pratiques de travail générées par les nouvelles exigences technologiques de fabrication de « corpus modernes » (5.3). Ces questions excèdent la thématique propre au présent chapitre ; la première cependant trouvera un écho très direct dans le dernier chapitre ; la seconde, qui dépasse la thématique du sous-projet qui m'incombe, vient néanmoins en complément des descriptions que j'ai données plus haut du protocole mis en place pour la constitution de mes corpus. Ceci explique la place « en entre-deux » que je leur ai donnée dans ce mémoire.

5.1 Constitution et édition d'un « grand corpus » de LSF : pluralité des motivations, significations et incidences

Les raisons de constituer un vaste corpus de LS et de gestualité naturelle sont multiples et hétérogènes.

Pour des langues comme les LS, langues sans écriture, sans tradition écrite, et disposant de si peu de supports de grammatisation d'une part, langues minoritaires et minorées pour lesquelles le risque de dénaturation (sinon d'attrition) est réel d'autre part, un enjeu évidemment majeur est celui de la préservation. Toute langue quelle qu'elle soit appartient au « patrimoine immatériel de l'Humanité » ; l'enjeu patrimonial est d'importance pour ces langues d'une modalité autre et qui relèvent à ce titre d'un type différent de ceux attestés pour les LV. A cette dimension patrimoniale s'ajoutent très directement des enjeux sociaux et politiques. Les corpus d'une langue permettent de donner à voir la diversité de ses ressources et ainsi de la valoriser ; ils en constituent le « trésor ». Pour une langue non écrite et, en l'état, non scriptible, comme l'est une LS, ils sont le seul « fonds » possible. Pour ces langues enfin, qui ont été l'objet d'un si long déni dans la période moderne, constituer un tel fonds relève de la réparation. D'une manière très liée à tout ce qui précède, réaliser des corpus de LSF, c'est également approvisionner en ressources documentaires et linguistiques à visée pédagogique cette langue (théoriquement) en voie d'enseignement systématique.

Chacun de ces divers enjeux, patrimoniaux, testimoniaux, politiques, sociaux et éducatifs, est considérable et nous engage. Ils ont représenté une part très importante de nos motivations à répondre à l'appel à projet évoqué. Ils fondent aussi la nécessité pour les corpus réalisés d'être pleinement représentatifs (c'est-à-dire aussi diversifiés) et, en effet, d'être accessibles, non seulement à la communauté scientifique mais également à la communauté linguistique concernée, en termes notamment d'ergonomie des modalités de classement et d'archivage.

Sur un plan bien différent cependant, le corpus est également, en ce qui concerne la LSF, partie intégrante de notre conception de la linguistique et de la langue. Réaliser des corpus s'inscrit en effet dans la continuité des pratiques originelles de description linguistique de la LSF, pratiques qui ont fortement spécifié l'abord français de la LS. J'avais indiqué dans ma thèse le rôle joué à cet égard par Jouison, dans l'instauration dès la fin des années 1970 de ce qui s'est très rapidement imposé comme une quasi-norme en France : l'enregistrement (au départ caméra à l'épaule) de corpus caractérisés initialement par leur « spontanéité » mais surtout par le fait qu'ils étaient du discours, ce qu'on appelle aujourd'hui des corpus longs ou de « parole continue ». Dans les années 1970 et 1980, dans le champ des études linguistiques sur les LS, ce travail sur corpus longs était une pratique

largement atypique, ce qui dominait étant d'une part le travail sur données élicitées, d'autre part des données focalisées sur les niveaux du signe et de la « phrase », je l'ai évoqué à plusieurs reprises. Ce qui s'opposait alors à travers les pratiques méthodologiques, c'était clairement d'un côté une linguistique fondée de manière essentielle sur le corpus et, de l'autre, une linguistique qui se donnait comme « théorique », la linguistique générative, dont la récusation du corpus était constitutive. En ce qui concerne la recherche linguistique sur les LS, le travail sur corpus, synonyme de corpus longs, était ainsi assez nettement une option épistémologique.

C'est dans cette même logique d'une linguistique fondée sur le corpus que, le dégagement des principales structures de la LSF opéré, il s'est avéré nécessaire d'élargir l'empan des données au-delà des corpus spontanés initiaux. Le premier corpus de LSF ayant explicitement eu, entre autres, cette fonction a été le corpus *LS-Colin* (Cuxac *et al*, 2002), corpus de deux heures de productions émanant de 13 locuteurs sourds adultes, attaché à élargir la palette des genres discursifs jusqu'ici disponibles, le plus souvent de type narratif (ouverture aux genres prescriptif, argumentatif, explicatif et, dans une moindre mesure, métalinguistique). Un élément essentiel de l'apport qu'il a représenté est, dans la lignée de cette linguistique fondée sur les corpus, d'avoir permis, *via* le travail de thèse de M-A. Sallandre (et, dans ce cadre, la transcription et l'annotation fines d'une heure de ce corpus), d'une part une évaluation quantitative de la place relative des structures de transfert et des structures standard mises au jour par Cuxac, en transversal et en comparatif des genres discursifs, d'autre part un affinement qualitatif de la combinatoire de ces structures et de leurs fonctionnalités en discours (Sallandre 2003). *Creagest* s'inscrit bien dans cette filiation, cette perspective d'enrichissement de l'empan descriptif par élargissement des corpus ayant en effet constitué l'une de nos motivations majeures.

Cette perspective a, de fait, déterminé un certain nombre de nos choix méthodologiques, un objectif étant ainsi de compléter les corpus existants¹³⁷ :

- *en suscitant des discours de type métalinguistique, argumentatif et explicatif*, moins représentés ;
- *en cherchant à recueillir des productions dialogiques*. Dans la tradition du travail sur corpus « spontanés », ce qui avait été techniquement le plus facile à enregistrer

¹³⁷ Voir, pour plus de détail, la présentation faite, au nom des équipes françaises, par M-A Sallandre le 27 juillet 2009 à Londres, dans le cadre du premier de quatre workshops organisés sur les grands corpus de LS, *Sign Linguistics Corpora Network* : http://www.ru.nl/slcw/workshops/1_data_collection/.

dans des situations les plus naturelles possible était en effet des productions de type conférences, c'est-à-dire plutôt monologiques. La prévalence du monologique, outre ces raisons techniques, tenait aussi à l'intérêt d'abord porté en France au genre narratif, le plus visiblement prolixe en structures hautement iconiques. Si légitime qu'ait été ce focus, il comporte aussi ses limites, la LS étant d'abord et par excellence une langue du face-à-face ;

- *en recueillant des productions de locuteurs sur l'ensemble du territoire national.* Pour des raisons tenant surtout à la localisation géographique des spécialistes des LS, longtemps polarisée (Paris, Bordeaux, Toulouse) et des équipes de sourds impliquées dans la valorisation de leur langue (notamment l'équipe parisienne impliquée dans la réalisation du dictionnaire d'IVT, le groupe sourds-entendants *Etudes & Recherches* de l'association IRIS à Toulouse), les corpus existants émanent le plus souvent de locuteurs parisiens ou toulousains. Ils sont par là très loin d'une quelconque représentativité de la diversité de la LSF ;
- *en collectant, dans un même souci de représentativité, des productions de locuteurs d'âges divers.* L'enjeu est double.

1/ Une problématique importante dans le cadre du modèle sémiologique est celle de l'évolution de la LSF et, plus largement, celles de la variation et du changement linguistique en LS. De manière liée, il importe d'évaluer les types d'incidences, sur la LSF, du contact avec la LV dominante et, notamment, de l'évolution du rapport des locuteurs sourds avec leur langue et avec le français écrit. Comparer la LS des « anciens » et celle des plus jeunes pourrait, à soi seul, constituer un sujet de recherche.

2/ Un pan entier de la recherche sur les LS qui n'a fait l'objet que de quelques travaux (Jacob, 2007 ; thèse en cours de F. Limousin) est celui de son acquisition et de son développement : la LSF infantine n'avait jusqu'ici été recueillie que dans le cadre de ces tout premiers travaux.

Les deux grands niveaux de motivation que je viens d'énumérer sont la source directe de *Creagest* :

- Enjeux patrimoniaux, politiques et pédagogiques visant à la constitution d'archives de la LSF, d'une part ;

— Diversification des types de données pour affiner et compléter la description de la LSF dans le cadre continué d'une linguistique « sur corpus », d'autre part.

En ce qui concerne le second de ces niveaux, toutefois, il peut se trouver d'une certaine manière brouillé par le fait que notre programme s'inscrit, aussi, dans une dynamique plus large, celle du développement exponentiel, ces dernières années, de ce qui est tout uniment appelé « linguistique de corpus » et, à la clé, de la constitution de « grands corpus » (et notamment de « grands corpus oraux »), aussi bien pour les LV que pour les LS.

Creagest est bien, incontestablement, pris dans cette vaste mouvance de la « linguistique de corpus ». L'appel d'offre auquel nous avons répondu participe à ce titre d'une orientation générale de la politique scientifique actuelle et il est certain que l'une de nos motivations relève bien aussi d'un enjeu politique : *Creagest* vise en effet, en s'inscrivant dans cette vague, à donner à la LSF et aux recherches linguistiques sur la LSF une visibilité nationale et internationale. Pour autant, il me semble important de préciser ce qui, en un sens, est masqué par cette appartenance du projet à ce mouvement général de politique des grands corpus.

5.2 « Linguistique de corpus » : quel sens exactement ?

Reprenant les concepts initialement proposés par Tognini-Bonelli (2001), Mayaffre (2005), en ouverture d'un colloque récent sur ce qui se trouve engagé dans ce développement massif de la linguistique dite de corpus, analyse l'évolution récente et ses enjeux dans les termes d'un déplacement. On est, dit-il, avec l'expansion des politiques de grands corpus, y compris dans le champ des linguistiques formelles, passé d'une opposition épistémologique entre une linguistique « avec corpus » et une linguistique « sans corpus » à une opposition entre des linguistiques « corpus-driven » et des linguistiques « corpus-based », ou encore entre deux conceptions du corpus : le « corpus-apport » et le « corpus-support ». La principale « dérive » potentielle relativement au deuxième type de linguistique étant selon lui que le corpus ne soit là que pour valider (à partir d'exemples tirés de ces corpus) un modèle élaboré en amont. Mayaffre suggère ainsi qu'il s'agit le plus souvent aujourd'hui d'un face-à-face entre des approches dans lesquelles le corpus est « un observatoire d'une théorie *a priori* » et des approches où « le corpus est un observé dynamique qui permet de décrire puis d'élaborer des modèles *a posteriori* ». En d'autres termes, la linguistique

« corpus-based » ne serait qu'un des avatars modernes des démarches « théoriques » d'antan qui récusaient le corpus.

En ce qui concerne la linguistique des LS toutefois, s'il est probable que cette distinction entre corpus-apport et corpus-support est pertinente, il me semble que ce qui est le plus structurant, le plus clivant, plus que l'usage qui est *actuellement* fait du corpus, tient au lien qui a été instauré *au départ* entre modèle et données, c'est-à-dire à ce qui est à la source de la modélisation. Et en l'espèce, ce qui demeure spécifique du modèle sémiologique, au-delà aussi bien de l'opposition corpus/pas de corpus que de l'opposition corpus-driven/corpus-based, tient aux aspects suivants :

1— A *ce qui*, en amont de la modélisation, a été considéré comme étant des données, c'est-à-dire comme relevant pleinement de la langue, du linguistique. En l'occurrence, l'inclusion d'emblée dans la LSF au même titre que les « signes réguliers » de ce qui, ailleurs, a été mis « hors langue » (« mimetic depiction » et/ou « free pantomime »).

2— A *qui*, au départ, a été considéré comme pourvoyeur légitime de la langue. En l'occurrence, tous ceux qui avaient la LSF comme langue de référence, langue identitaire, et pas uniquement les « locuteurs natifs ».

C'est pour rendre compte de ces données-là que le modèle a été conçu (et ceci, oui, rejoint la notion de corpus comme « observé dynamique »), —là où il s'est plus généralement agi ailleurs d'un mouvement inverse : a) dans un premier temps, massivement, des données filtrées par un modèle en amont (modèle issu de la linguistique des LV) ; dans un second temps et dans certains cas seulement, des aménagements progressifs des modèles initiaux (et notamment pour rendre compte de données initialement exclues), aménagements plus ou moins importants mais gardant toujours de ces modèles initiaux les axes majeurs (centre/périphérie) et la restriction des « pourvoyeurs de langue » aux seuls natifs (et éventuellement « quasi-natifs »).

Le chap. III. reviendra plus avant sur les points ici soulignés et sur, notamment, l'importance de l'historique respectif de la construction des modélisations. En ce qui concerne *Creagest*, rappeler que le modèle théorique à travers lequel nous constituons et interrogeons les données a, initialement, procédé des corpus et d'un certain rapport épistémologique et social au terrain, me paraît capital, au-delà du nivellement (du « brouillage » évoqué plus haut) que peut induire la forte expansion actuelle de la « linguistique de corpus », tout particulièrement dans le champ des études linguistiques sur les LS. Il me paraît notamment que cet ancrage initial de la description dans des corpus

longs confère un surcroît de légitimité à ce qu'ont par ailleurs d'obligatoirement artefactuel certaines de nos pratiques de stimulation (de sollicitation ?) des données, dimension artefactuelle en partie accrue par les nouvelles exigences techniques en matière de constitution de corpus.

Et précisément, ce qui change pour nous la donne à plusieurs égards, ce sont bien plutôt les exigences techniques nouvelles qui accompagnent désormais la réalisation des « grands corpus » et déterminent ce qui est appelé « corpus modernes », par opposition aux corpus ancienne manière ou « archives ». Il s'agit essentiellement de deux types d'exigences : 1/ celles qui sont liées à la nécessaire accessibilité à tous de ces corpus, c'est-à-dire à l'interopérabilité ; 2/ celles qui sont liées à la nécessité de pouvoir traiter ces corpus de manière automatisée et d'y appliquer, notamment, les procédures du TAL (« machine-readable corpora »).

5.3 Fabrication de « corpus modernes », temps et pratiques de recherche

Je ne crois pas déplacé de souligner que l'engouement actuel pour la constitution de grands corpus provient aussi de leur promotion (leur financement) par les instances institutionnelles (et pas seulement l'inverse). Cette promotion dessine une nouvelle économie de la recherche, et d'abord en termes de redistribution des valeurs (*i.e* de ce qui est valorisé sur le marché de la recherche et obtient à ce titre des financements), dont fait partie l'exploitation des NTIC et de leurs nouveaux potentiels d'exploration. Ceci peut s'analyser comme une volonté de technicisation des Sciences Humaines et Sociales, à même d'assurer une « scientificisation » de ce qui tend, à l'international, à être considéré comme parent pauvre des sciences dites « dures ». L'appel à projet auquel nous avons répondu indique en tout cas explicitement ses deux enjeux majeurs : l'exploitation et le développement des nouveaux potentiels technologiques ; l'accessibilité des données à toute la communauté scientifique : « L'ANR vise à soutenir le développement des nouveaux outils et modes de travail des chercheurs en SHS dans un souci de libre accès, de partage et de pérennité des données. »¹³⁸. Pourquoi pas, ceci constituant aussi, pour l'étude linguistique et la

¹³⁸ <http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPProjetsSelec?NodId=19&lngAAPIId=80>.

reconnaissance des LS le passage certain à une dimension supérieure, ce dont on ne peut que se réjouir et qui a également contribué à notre motivation. Mais ceci, qui instaure la notion de « corpus modernes », a des implications. Je n'évoquerai ici que celles qui concernent le mode de travail des chercheurs.

Que le lecteur excuse par avance l'énumération, fastidieuse mais intentionnelle, qui suit. Un mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches rend compte du travail accompli : ce qui suit en fait, incontestablement, partie.

L'une des exigences dont est assorti le soutien institutionnel de notre projet est :

« pour la production et l'organisation des données, [de] respecter les normes agréées par les communautés scientifiques nationales et internationales pour assurer leur accès à la fois ouvert et sécurisé, ainsi que la pérennité de leur archivage » *(Id.)*

Ceci implique un travail d'identification des moyens et ressources (logiciels, opérateurs) permettant l'insertion des corpus recueillis dans une chaîne éditoriale satisfaisant aux contraintes d'interopérabilité pour la numérisation et l'archivage des données, des métadonnées et de l'annotation. En amont, bien sûr, la constitution même des corpus doit répondre à toutes les contraintes techniques garantissant une saisie propre des données selon des standards d'enregistrement adéquats à tel type de numérisation, etc. Ces contraintes s'ajoutent à celles qui spécifiaient déjà la constitution de corpus de données visuo-gestuelles, qui tiennent d'une part à la gestion du caractère intrusif de la saisie vidéo (caméras) et à la fixité qu'elle impose aux personnes enregistrées (risques de hors-champ), d'autre part à la sophistication requise dans la prise de vue pour produire des données exploitables par le linguiste (éclairage, contraste peau/fond, saisie de la profondeur, des mouvements et expressions du visage, des comportements du regard...).

Un autre pan de contraintes d'un nouveau genre découle de l'exigence d'accessibilité et concerne plus spécifiquement les « grands corpus oraux ». Il s'agit de tout ce qui a à voir avec le respect des droits et la protection des personnes dont on recueille les productions, c'est-à-dire les aspects juridiques et éthiques. L'appel à projet aborde également ce point en indiquant qu'il faut « mentionner explicitement les conditions de prise en compte des normes légales en matière de protection des données individuelles, le cas échéant. » *(ibid.)*. Pour ces aspects-là, plus encore que pour tous ceux qui précèdent, chaque projet actuel de constitution de corpus oraux présente une dimension exploratoire, tout ce champ étant extrêmement nouveau, en train de mettre en place ses « bonnes pratiques » (Baude 2006).

Ici encore, les corpus visuo-gestuels posent des problèmes atypiques. C'est le cas pour l'anonymisation des données, le floutage des yeux et du visage des locuteurs n'étant bien sûr pas envisageable du fait de la haute pertinence linguistique de ces paramètres. Au-delà de très intéressants travaux menés en informatique (par exemple sur un traitement de l'image qui vise, tout en conservant l'expression faciale, à modifier les traits du visage, cf. Mercier (2008)), la question du droit à l'image se pose ainsi avec une acuité particulière. Sans même parler des problèmes très spécifiques posés par le recueil de corpus de LSF infantine, l'obtention de l'autorisation de filmer et de publier auprès des sourds enquêtés, majoritairement en grande difficulté à l'écrit, nous a conduits à imaginer des solutions nouvelles ; en l'occurrence, en anticipant sur le statut authentifiant de la vidéo, demander aux enquêteurs d'expliquer en LSF le contenu du formulaire et dupliquer ce document écrit par un consentement filmé, en LSF.

Je tenais à cette présentation, même synthétique, des tâches et recherches de solutions, techniques, financières et humaines, auxquelles, outre la classique « préparation des terrains », est astreint le linguiste qui s'attelle à constituer un « corpus moderne » de LS parce qu'elles ont, de fait, occupé une part notable de notre temps de « recherche ». Assurément, l'ampleur des enjeux évoqués ci-dessus légitime très largement cet investissement. Difficile néanmoins, pour le linguiste pris dans ces tâches (notamment techniques) d'un nouveau genre, de ne pas, *a minima*, s'interroger sur ses pratiques.

CHAPITRE III.

APPROFONDISSEMENTS EPISTEMOLOGIQUES

Pour partie, mon travail de thèse avait consisté en une tentative pour rendre compte de ce que j'avais taxé de « spécificité française » dans la manière dont les descripteurs pionniers ont, en France, abordé et défini l'objet langue des signes, en l'occurrence la LSF. Dans mes conclusions, évoquant les travaux alors très récents de Liddell (1995, 1998, 2000) portant sur le type de productions qui, dans l'approche de Cuxac, sont décrits comme « transferts », je pointais à la fois ce qui me semblait relever d'un fort écart épistémologique et en quoi, néanmoins, l'élargissement des données prises en considération pouvait laisser augurer d'un rapprochement, du début d'un dialogue. Près de dix ans plus tard pourtant, même si la notion d'iconicité est abondamment revenue sur le devant de la scène internationale des recherches sur les LS ; si la question de la modalité n'y a jamais été autant thématifiée ; si le champ a connu une réelle diversification sur le plan des rattachements théoriques ; si, enfin, le modèle proposé par Cuxac a indéniablement gagné en notoriété, je crois, contrairement à ce qu'avancent certains auteurs (Wilcox (2004), Vermeerbergen (2006), Slobin (2008), Johnston et Schembri (2010)), que le même principal clivage épistémologique demeure en profondeur voire qu'il s'est radicalisé. La nature de ce clivage est, surtout, mal identifiée. Et, si rapprochement il peut sembler y avoir entre une partie au moins des linguistes des LS et le modèle sémiologique, il est à mon sens fondé sur un malentendu ou une mécompréhension, qu'il est important d'analyser.

Il n'est ni gratifiant ni satisfaisant en soi de faire « bande à part » et il n'est pas davantage envisageable de rejeter en bloc l'ensemble de plus en plus considérable et diversifié en termes théoriques (du minimalisme aux grammaires cognitives et de construction) des travaux conduits dans le monde sur un nombre toujours plus important de LS. Mais les écarts ne se réduisent pas à une simple affaire de terminologie comme cela est dit ou implicite assez souvent par ceux des linguistes qui, depuis quelque temps, se disent peu éloignés de ce que propose le modèle sémiologique. Ils rendent délicat pour nous de tirer parti des résultats obtenus dans d'autres approches sur d'autres LS et de faire pleinement valoir la signification et la portée de nos travaux.

C'est sur la nature de ces écarts, des mécompréhensions dont ils font l'objet et de ce qui y est en jeu que je souhaite revenir dans ce dernier chapitre parce qu'un tel effort de mise à plat me semble indispensable (m'est en tout cas personnellement nécessaire) pour rendre constructifs un dialogue et une confrontation avec les autres travaux portant sur les LS. La confrontation est elle-même importante pour ouvrir plus en profondeur à l'ensemble de la discipline le champ encore peu intégré des études linguistiques sur les LS.

Je procède en deux temps.

1— Je reviens synthétiquement (1.) sur les principaux points de l'analyse historique et épistémologique que j'avais amorcée dans ma thèse pour rendre compte de cette spécificité française et des raisons de qualifier ainsi les études pionnières en linguistique de la LSF. Comme indiqué dans la dernière section du chapitre précédent, je crois en effet que la manière dont s'est *engagée*, selon les pays, la description de la LS et les paradigmes¹³⁹ au sein desquels se sont élaborées ces premières approches ont, par-delà la diversification théorique qui s'est opérée ces 15-20 dernières années parmi les linguistes des LS, fortement déterminé les divergences actuelles et les éclairent. Pour cette même raison de l'importance de ces débuts de la (jeune) recherche linguistique sur les LS, il serait précieux de compléter et affiner ce que je n'avais qu'esquissé dans ma thèse. Je ne prétends pas le faire ici mais voudrais au moins indiquer quelques-unes des directions dans lesquelles cet approfondissement devrait aller.

2— Je décris ensuite (2.) ce qui est généralement présenté comme une évolution et une diversification majeures des approches linguistiques des LS depuis la fin des années 1990. L'enjeu particulier, qui nécessite d'en passer par un essai d'état de l'art, est de montrer que le clivage épistémologique le plus important aujourd'hui ne se formule pas (ou pas uniquement) dans les termes le plus souvent affichés dans la littérature récente par les quelques auteurs qui, se réclamant d'une linguistique cognitivo-fonctionnaliste, disent s'opposer aux tenants, majoritaires dans le champ, d'une linguistique formelle. Je tente

¹³⁹ J'emploie ce terme au sens que lui a donné l'auteur du concept, T. Kuhn (1969), en reprenant à mon compte la remarque d'E. Morin que j'avais déjà indiquée dans ma thèse : « Je garde la notion de paradigme non seulement en dépit de son obscurité mais à cause de son obscurité, parce qu'elle vise quelque chose de très radical, profondément immergé dans l'inconscient individuel et collectif. » (Morin, 1991 : 212-3).

finalement sur ces bases d'expliciter où se situe réellement le débat et quels en sont les enjeux —enjeux qui font que cette différence d'approche ne peut être minimisée¹⁴⁰.

1. Une « spécificité française » ? Retour sur l'analyse historique et épistémologique esquissée dans la thèse

C'est à essayer de comprendre les fondements, complexités et contradictions de l'approche qu'a eue Jouison de la LS dans la première décennie du réveil sourd en France que j'ai été amenée, dans la première partie de ma thèse, à proposer une reconstitution des contextes (historique, socio-éducatif, institutionnel, épistémologique) dans lesquels s'est élaborée la construction de l'objet LSF, et à parler d'une « spécificité française ». Certes, les acteurs directement investis dans une description linguistique de la LSF dans la période allant de la fin des années 1970 au début des années 1990 ont été peu nombreux (essentiellement, par ordre alphabétique, Danielle Bouvet, Christian Cuxac et Paul Jouison), ce qui peut rendre triviale ou hyperbolique la qualification de spécificité « française ». Pourtant, et alors qu'ils étaient très différents par leur formation et leur ancrage professionnel, d'une part, par les orientations théoriques et descriptives propres à chacun, d'autre part, ces auteurs avaient adopté une posture épistémologique et méthodologique par rapport à la surdité, aux sourds et à leur langue *qualitativement* assez originale par rapport à ce qui dominait ailleurs, et suffisamment consensuelle alors, en France, pour à mon sens suffire à légitimer ce terme.

1.1 Lignes de force développées dans la thèse quant à cette « spécificité française »

Il m'avait semblé que « posture » était le terme le plus adéquat pour qualifier ce qui relevait d'un choix éthique et sans aucun doute philosophique dans la manière de se positionner par rapport au « terrain ». Brièvement, les aspects qui m'avaient paru caractériser cette posture, étroitement corrélés, peuvent être décrits comme suit (où l'ordre d'énumération ne correspond pas à une hiérarchisation) :

¹⁴⁰ Les analyses proposées ici et en particulier dans la section 2. n'ont fait l'objet d'aucune publication. Elles sous-tendaient néanmoins l'introduction du numéro de *Langage et Société* que je viens de coordonner (Garcia et Derycke (2010)).

— Une démarche d’investigation et de définition de l’objet intimement imbriquée à une implication politique, sociale et socio-éducative, ayant dès le départ signifié un rapport actif, engagé, au terrain.

— L’intérêt particulier, presque d’emblée, pour les productions gestuelles les plus iconiques ; c’est-à-dire aussi, dès 1979-80, non pas tant la question de savoir si ces productions étaient ou non partie intégrante de « la LSF » (ceci était un quasi-présumé) que celle de ce qu’impliquait la description de l’objet LSF ainsi appréhendé. En d’autres termes encore, l’évidence pour ces descripteurs qu’il fallait au moins *mettre en suspens* les modélisations amorcées pour d’autres LS et notamment pour l’ASL (qui ne rendaient pas compte de ces productions hautement iconiques, considérées comme hors langue) et, plus largement, interroger le simple transfert aux LS des modèles existant pour les LV. Tout ceci signifie l’adoption, très rapidement, d’une posture métathéorique, épistémologique. Celle-ci m’a paru caractériser plus particulièrement C. Cuxac et P. Jouison.

— L’effort pour *théoriser* la question de l’iconicité et, partant, l’orientation de la réflexion vers la question du canal et de ses incidences sur les structures, —soit une orientation éminemment sémiologique. Cette dimension sémiologique est commune aux trois auteurs mentionnés.

— L’attention portée à l’ensemble des paramètres manuels et corporels, sans exclusive, et surtout sans dichotomie *a priori* entre manuel et non manuel.

— Le choix méthodologique de travailler prioritairement sur des corpus de discours longs saisis *in situ* et, surtout, de considérer ces corpus de discours comme données de référence.

Pour cette période des années quatre-vingt, au moins, cette posture, dans sa cohérence, se distinguait fortement de celle qui *dominait* au niveau international, caractérisée, elle, par les aspects suivants :

— Le recours non interrogé aux concepts descriptifs en cours dans la discipline et, en particulier, à une organisation de la description de ces langues selon les niveaux d’analyse canoniques pour les LV (phonologie, morphologie, syntaxe).

— Que l’on fût ou non inscrit dans un cadre générativiste, au demeurant incontestablement dominant à partir du redémarrage des études sur les LS au début des années 1970, la méthode de constitution des données qui prévalait était l’élicitation. Elicitation à partir de mots ou d’énoncés (voire de textes complets) en LV écrite ou bien, dans certains cas, à

partir de *stimuli* visuels (images ou story-boards)¹⁴¹, proposés à des informateurs sourds déplacés dans les laboratoires. Les données recueillies et étudiées étaient bien, le plus souvent, de type signes décontextualisés (en « formes de citation ») ou « phrases ».

— Dans la filiation de l'étude *princeps* de Stokoe (1960), centrée sur les signes dans leurs aspects manuels, ces derniers constituaient le centre des investigations : focalisation sur les signes dits « réguliers » et focalisation sur les aspects manuels. Même chez ceux qui, très tôt, ont insisté sur l'importance de prendre également en compte les aspects autres que manuels (dits, justement, « non manuels »), comme Baker & Padden (1978, 1979) ou Liddell (1980), le cadre central de leur appréhension restait celui des seuls signes dits réguliers.

— Le caractère iconique flagrant des productions en LS est très tôt pris en considération (comment aurait-il pu ne pas l'être ?) et suscite un grand nombre d'études durant les années 1970, mais pour être minoré quant à ses incidences sur les structures des LS. Cette minoration, effective au début des années quatre-vingt, s'est opérée à deux niveaux et finalement en deux temps :

a) Tout d'abord, par la mise au ban ou à la périphérie des productions très iconiques qui différaient de ce qui avait depuis Stokoe été considéré comme les unités des LS (cf. *supra*, Chap. II.). On distingue dans un premier temps entre ces signes réguliers, définis par leur caractère discret, fixe et conventionnel, seules unités considérées comme linguistiques et ce qui est désigné comme « mimetic depiction » et « free pantomime » et dit ne pas relever de la langue (e.g Klima et Bellugi 1979). Très rapidement cependant, si la « free pantomime » reste exclue, on isole un type d'unités gestuelles particulier (Frishberg 1975), caractérisées par le fait que la forme de leurs composants paramétriques y apparaît très directement tributaire du sens véhiculé. Je reviens plus loin sur ce sujet (*infra* 2.1.2). Le point notable est que l'approche alors dominante de ces constructions élude leur iconicité et leur dénie toute spécificité : elles sont assimilées à un type de constructions existant dans certaines LV, les constructions dites à classificateurs, dont elles prennent le nom.

b) Ensuite, par une relativisation de l'iconicité des signes lexicaux eux-mêmes. Un nombre assez important d'études menées en psycholinguistique notamment concluent à la primauté des aspects formels des paramètres. Sans être niée et quoique décrite comme très exploitée

¹⁴¹ Je rappelais dans ma thèse que la « lecture » de ces story-boards et images était elle-même en quelque sorte pré-formatée du fait de son usage systématique dans les écoles en association avec des « traductions » en LV.

en poésie, dans les récits et dans les jeux de signes¹⁴², l'iconicité des signes est réduite au statut de reliquat étymologique, sans pertinence dans l'acquisition (Klima et Bellugi 1979) et, de toute façon, voué à disparaître (Frishberg 1975).

Une caractéristique très importante (sur laquelle je reviendrai) est que, à de rares exceptions près, le tout des réflexions théoriques conduites sur « l'iconicité des LS » porte sur la seule iconicité des signes réguliers.

Ainsi que j'y avais insisté, il s'agissait là des manières de faire qui dominaient. Il existait certes de notables exceptions. Aux Etats-Unis, Lynn Friedman et son équipe ont indéniablement constitué la plus remarquable d'entre elles. Dès 1976, Friedman met en question le recours non interrogé aux concepts traditionnels de la syntaxe et de la morphologie et stigmatise fortement le biais que représente le travail sur des données préformatées par le gabarit de la « phrase » en LV. Elle est relayée sur ce dernier point par des auteurs comme McIntire (1980)¹⁴³ ou Baker-Shenk (1983). *On the Other Hand*, l'ouvrage dirigé et publié par Friedman en 1977 (Friedman, 1977), expose une conception de l'ASL qui place au centre l'iconicité et plaide pour la nécessité et l'urgence de faire preuve de créativité en matière de modélisation¹⁴⁴. Les textes de Mandel et de DeMatteo qu'il contient, focalisés sur les productions hautement iconiques, présentent des similarités d'analyse très fortes avec celles proposées par Cuxac. Par ailleurs, je l'avais souligné, quelques autres auteurs américains, dont Stokoe lui-même (Stokoe *et al* (1965), Stokoe (1980), (1987), etc., Baker et Padden (1978), Liddell (1980)) avaient très tôt mis l'accent sur l'importance des aspects autres que manuels. En Europe, à partir du début des années 1980, un petit nombre de linguistes, qui sont tout autant qu'en France investis sur le terrain et dans les enjeux de politique socio-éducative, se distinguent eux aussi par l'intérêt appuyé qu'ils portent à l'iconicité, au-delà des seuls signes conventionnels. C'est particulièrement le cas

¹⁴² Klima et Bellugi écrivaient ainsi : « In communicative among themselves, or in narrative, deaf signers often extend, enhance, or exaggerate mimetic properties ; colorful signing and plays on signs are sometimes based on elaborations of their mimetic character. » (1979 : 32).

¹⁴³ McIntire, dont il me semble intéressant, tant il est rare, de redonner le propos (en soulignant, fait non anodin, qu'elle est interprète ASL-anglais) : « ASL is exclusively a language used in face-to-face conversation, and the notion of isolating a single sentence is alien to the language and alien to the language users... This issue calls into question any ASL data gathered in a traditional way [eliciting a sentence often by asking an informant to translate a composed example]. At the very least, isolated strings can only provide a beginning of an investigation into ASL syntax. Without the support of discourse data, any conclusion or analysis is tenuous at best and dishonest at worst. » (1980 : 11, citée par Baker-Shenk 1983 : 177).

¹⁴⁴ « Our primary concern is to take a fresh look at manual/visual language without being bound by theories and models based on oral languages. » (Friedman, 1977 : xi).

de M. Brennan mais aussi d'auteurs comme P. Boyes-Braem (1986) ou encore F. Loncke (voir notamment Loncke *et al* 1984), parmi quelques autres. Mais j'avais insisté sur le fait que ces études n'étaient pas seulement minoritaires et isolées : pour la plupart d'entre elles, si l'on excepte l'équipe de Friedman, elles ne débouchaient pas sur une démarche de mise en question du transfert aux LS des principaux concepts et modèles descriptifs issus des LV, ni, donc, le projet d'élaboration d'une modélisation (d'une épistémologie) alternative.

L'un de mes questionnements avait été de comprendre le pourquoi de ces orientations propres à la France. J'avais, pour rendre compte de cette spécificité française, invoqué un certain nombre de facteurs d'ordre différent.

1/ La situation sociale, socio-éducative et sociolinguistique des sourds en France à cette époque, mais également le fait que la (re-)découverte de la LSF et de cette situation faite aux sourds ait très largement transité par celle de l'expérience américaine notamment dans les domaines éducatifs et sociaux, —une manière si l'on veut de progrès par le retard.

C'est probablement en France, pays largement à l'origine du Congrès de Milan et de ses résolutions (voir Cuxac (1983) et (1989)) que l'interdiction de la LS en milieu scolaire a été la plus complète, la plus longue, la plus profondément intériorisée par les sourds. En parallèle, aux Etats-Unis, *le* pays n'ayant pas ratifié Milan, la ré-introduction progressive des signes dans les écoles les décennies précédentes avait consisté, d'une manière systématique qui n'a jamais eu d'équivalent en France, en une véritable codification et institutionnalisation de formes intermédiaires, les « anglais signé » et « anglais manuel », dont la structure est calquée sur celle de la LV. Certes, c'est bien aussi massivement à tout le continuum de « français signé » que les premiers descripteurs de la LSF ont eu affaire, et d'autant plus que c'est lui (dans sa version la plus francisée) qui était alors considéré par les sourds comme la seule version montrable de leur langue (Cuxac 1993). Mais ce n'était pas sous une forme codifiée et, surtout, ces quelques français qui envisagent alors de décrire la langue pratiquée par les sourds en France ont pu très directement bénéficier des échos — relayés en particulier par Harry Markowicz et Bernard Mottez— des difficultés, contradictions et échecs éducatifs aux Etats-Unis d'une part, des revendications croissantes des sourds américains d'autre part. J'avais souligné l'importance de cette expérience particulière qu'ont pu être pour les français qui y ont participé les deux premiers séjours à Gallaudet organisés par Mottez et Markowicz en 1978 et 1979 :

« Là où les signes étaient à cette date en France quasi-totalement ignorés du grand public, ils avaient, mais sous les formes que l'on vient de dire [formes intermédiaires], une existence publique et institutionnelle aux Etats-Unis. Le moment où les français découvrent Gallaudet coïncide en fait avec les débuts de la revendication des sourds américains pour la reconnaissance non plus des « signes » — ils étaient utilisés dans la plupart des écoles— mais de leur langue. » (Garcia 2000 : 56)

Dans le même temps, les résistances et l'inertie considérables des milieux éducatifs en France faisaient que, si les descripteurs potentiels voulaient voir les sourds et la LS, ce ne pouvait être que dans les rares lieux leur appartenant en propre, comme les foyers de sourds, ou aux marges et interstices des lieux institutionnels ; ceci impliquait un déplacement de ces descripteurs eux-mêmes. Aller ainsi « au terrain », c'était aussi s'investir pleinement dans le mouvement dont l'enjeu essentiel était l'éducation de l'enfant sourd et, à la clé, la question urgente de ce qu'il fallait lui enseigner. Les dix années d'engagement militant qui couvrent la décennie 1980, particulièrement portée par le mouvement *Deux Langues Pour une Education* (2LPE)¹⁴⁵, sont, pour les descripteurs pionniers évoqués, des années de cohabitation, d'échanges et aussi d'altercations telles qu'il est presque difficile de parler de « terrain ». C'est dans ce contexte, dans le vif des interactions, au contact d'une langue habitée, que la LSF est observée et construite comme objet. Aux Etats-Unis, où les sourds étaient convoqués comme informateurs dans les laboratoires, le mouvement était inverse.

Mais tout ceci devait à mon sens être complété, pour rendre compte de la posture adoptée par les premiers descripteurs, par ce qui par ailleurs singularisait assez fortement le contexte épistémologique français dans le champ de la linguistique.

2/ Quant à ce deuxième ordre de facteurs, je ne prétendais pas, dans ma thèse, reconstituer pour chacun des descripteurs mentionnés ses formation et filiations intellectuelles propres mais plutôt restituer les grandes tendances paradigmatiques. J'avais ainsi souligné les deux grandes caractéristiques des deux décennies 1970 et 1980 dans le champ de la linguistique en France, les plus spécifiantes au regard non seulement de la situation aux Etats-Unis mais aussi dans ceux des pays d'Europe où l'on recommençait à s'intéresser aux LS :

— L'impact relativement faible, alors, du générativisme en France, comparativement à celui qu'il a pu avoir partout ailleurs et y compris chez nos voisins européens. Ceci s'explique certainement par l'existence d'un courant de réflexion typiquement français incarné par une filiation de linguistes sémanticiens, Charles Bally, Emile Benvéniste, Gustave Guillaume,

¹⁴⁵ Voir, à ce sujet, Kerbourc'h (2006).

Oswald Ducrot, Antoine Culioli, dont les travaux sont dans ces années-là sur le devant de la scène, ouvrant un nouveau champ d'investigation aux linguistes en butte avec les limites du structuralisme, sa faillite à rendre compte des problèmes du sens.

Là où, pour le dire un peu vite, le chomskysme s'est rapidement imposé ailleurs, parce qu'il ouvrait la description au niveau de la phrase et se proposait de rendre compte de la « créativité du sujet parlant », c'est, en France, cette lignée de linguistes sémanticiens qui a, alors, trouvé son actualité. La réflexion sur l'énonciation place au premier plan la relation du sujet à son énoncé et à la situation d'énonciation, cherche dans la langue les traces structurales de ce qui permet sa conversion en discours. La mise en question du caractère jusqu'ici central de la « fonction informative » du langage est le point important. Cette mise en question, qui fonde la nécessité de repenser les liens entre langue et parole, trouve à s'articuler dans la pensée fonctionnaliste de Jakobson et sa distinction décisive entre plan de l'énoncé et plan de l'énonciation. Face à cette orientation des questionnements, le chomskysme ne pouvait apparaître que comme décevant, voire comme une reconduction des principales limites imputées au structuralisme : un même formalisme immanentiste, dissociant totalement les structures des fonctions effectives et utilisations de la langue et ne proposant du sujet parlant qu'une figure idéale abstraite. On incrimine en particulier chez Chomsky la notion de grammaticalité, qui fonde la circonscription de l'objet-langue et qui, reposant en général sur l'intuition du linguiste lui-même, tend à se réduire à un ensemble de phrases de style écrit et surnormé, bien éloignées de ce qui est réellement produit dans la communication. Ce qui est bien au contraire prôné, c'est d'en revenir à la langue telle qu'elle se parle.

Plutôt que d'un paradigme constitué, c'est au minimum d'une phase de vacillement des anciens repères qu'il s'agit alors en France. Pour les premiers descripteurs des LS, cet arrière-plan peut certainement rendre compte d'une disposition particulière à être réceptif au discours spontané, tel qu'il est produit dans les échanges.

— La prégnance de la sémiologie dans la tradition disciplinaire française. Dans la filiation de la pensée de Saussure, la sémiologie était partie intégrante, en France, de la formation des linguistes, la réflexion sur les interrelations entre linguistique et sémiologie (et plus largement sur le signe) ayant été constante chez tous les grands linguistes européens. La sémiotique américaine, davantage inscrite dans le champ philosophique et/ou en lien avec l'éthologie, s'était au contraire développée en autonomie par rapport à la linguistique. Le paradigme générativiste a parachevé le cloisonnement disciplinaire entre les deux domaines.

Ceci étant, ces analyses (ici très synthétisées) mériteraient assurément d'être affinées et complétées. La section ci-dessous propose quelques pistes en ce sens.

1.2 Quelques remarques sur les limites de ces premières analyses

Il m'avait été dit lors de ma soutenance que, dans ma manière de mettre en scène les modalités historiques de la construction scientifique de l'objet « langue des signes » dans le champ de la discipline au niveau international et, plus largement, dans le champ social, je n'avais pas suffisamment souligné ni surtout valorisé le rôle moteur joué par la recherche américaine et plus précisément le fait que cette recherche soit passée par le paradigme générativiste. C'est incontestable. Si la « démonstration » par Stokoe (1960) du caractère linguistique de l'ASL n'aurait pu être audible (et ceci est loin d'avoir été immédiat) sans son recours au sésame de la double-articulation, cette étude *princeps* n'aurait surtout pas eu la postérité qu'elle a eue ni l'ASL (puis les autres LS) obtenu la place et le statut qu'il a si rapidement acquis dans le champ de la linguistique américaine (puis au-delà), si leur intégration n'avait pas transité par *le* modèle théorique institutionnellement dominant, modèle alors posé (et considéré) comme étant le seul à avoir une dimension « scientifique ».

Plus largement, une analyse proprement politique et géographique des modalités de la mise en place institutionnelle des études sur l'ASL puis, peu à peu, sur les autres LS, c'est-à-dire de l'ouverture des départements de recherche dans les années 1970 et 1980 aux Etats-Unis puis dans divers pays d'Europe, serait à faire. En ce qui concerne les Etats-Unis, il y aurait en particulier à analyser les différences entre universités, notamment entre celles de la côte Ouest (autour du Salk Institute et de l'équipe de Klima et Bellugi) et celles de la côte Est (autour du pôle historique constitué par l'Université de Gallaudet où officiait Stokoe). Une telle analyse permettrait d'étayer et de préciser une dimension explicative que je n'avais pas envisagée et qu'avance récemment Myriam Vermeerbergen (2006), quant à l'orientation la plus massivement prise par la recherche linguistique sur les LS dans ces deux premières décennies. Cherchant à expliquer pourquoi ce qui a si rapidement prévalu dans l'abord des LS a été une démarche assimilatrice, c'est-à-dire fondée sans réelle interrogation sur un simple transfert à ces langues des modèles élaborés pour les LV, l'auteur écrit ceci :

« Some [researchers] may wish —or are obliged— to prove to their colleagues, supervisors or founding bodies that studying a sign language really is ‘genuine linguistics’ and thus an appropriate occupation for a linguist. » (Vermeerbergen 2006 : 171)

Ceci, qui était en quelque sorte la rançon de l’intégration dans l’institution universitaire et de recherche, est très probable. Il faut toutefois ajouter que « genuine linguistics » est une notion qui varie selon le paradigme qui domine alors à l’endroit où l’on se trouve. Et, à cette époque-là, aux Etats-Unis, c’était, indéniablement, le paradigme générativiste, par définition peu ouvert à la diversité linguistique.

Il y a un autre aspect de l’apport américain sur l’élaboration de la posture française que je n’ai pas suffisamment souligné : celui des travaux sociolinguistiques, d’auteurs comme James Woodward et Harry Markowicz notamment, dont ce dernier s’est fait le passeur en France, et qui ont constitué pour Bernard Mottez et les premiers chercheurs français intéressés à la surdit  et à la communauté des sourds un terreau essentiel. Ceci serait à analyser en lien avec le fait que la sociolinguistique variationniste de Labov s’est trouvée en France naturellement articulée avec la préconisation forte par les linguistes d’un retour au terrain et à la langue telle qu’elle se parle, à l’usage, aux pratiques orales, là où, aux Etats-Unis, cette sociolinguistique labovienne s’était précisément construite en réaction à (et en dissidence de) la linguistique dominante, mais aussi dans sa filiation.

Il y aurait donc largement à reconsidérer, bien plus finement que je ne l’avais fait (et ne prétendais le faire), le rôle incontestablement moteur du fait que les premiers travaux linguistiques conduits aux Etats-Unis sur l’ASL l’aient été dans le cadre du générativisme ; l’impact profond sur la France des travaux menés en sociolinguistique aux Etats-Unis et les différences qui existaient dans les interrelations entre linguistique et sociolinguistique aux Etats-Unis et en France ; les effets divers de l’institutionnalisation sur les chercheurs aux Etats-Unis, institutionnalisation de formes intermédiaires, institutionnalisation accélérée des recherches linguistiques sur la LS ; la diversité réelle des approches tout particulièrement dans la première décennie (années 1970). Il ne me semble cependant pas que ceci mette en question les spécificités de la situation et des choix français, au contraire. A cet égard, revenir sur le texte de M. Vermeerbergen déjà mentionné (Vermeerbergen 2006) va me permettre de préciser et reformuler certains points.

1.3 Et réaffirmation de l'importance des socles épistémologiques liminaires

L'article de M. Vermeerbergen présente indéniablement un grand intérêt, pour diverses raisons. Il est à ma connaissance le premier (le seul ?) qui, dans la littérature récente, s'essaie d'une part à mettre en perspective le développement des travaux linguistiques conduits dans le monde sur les LS en articulant *centralement* cette mise en perspective sur la problématique du transfert aux LS de modèles bâtis à partir des seules LV¹⁴⁶ et, d'autre part, y intègre le modèle de Cuxac. En outre, comme je l'ai indiqué, ce texte fait la part d'aspects constitutifs de la recherche qui sont rarement pris en compte, comme le type de formation des chercheurs et, à la clé, les enjeux liés à la carrière, aux attentes de reconnaissance par les institutions et par les pairs, avec lesquels composent nécessairement les chercheurs. Je reviendrai plus loin sur la manière dont cet article (parmi quelques autres, cette fois) analyse les évolutions et divergences actuelles. Mais, en lien avec le propos immédiat —celui des spécificités qui ont caractérisé l'approche française—, voici les divers points que Vermeerbergen met en avant (outre celui déjà indiqué) pour rendre compte de ce qu'elle appelle la prévalence massive de l'approche assimilatrice dans les premières décennies des recherches linguistiques sur les LS :

- Pour tous, l'urgence qu'il y avait à apporter une preuve facilement convaincante du statut linguistique des LS. Ceci, dit-elle, était plus particulièrement prégnant pour les premiers descripteurs européens, confrontés à la priorité de la question éducative pour les enfants sourds et, par là, à la nécessité de convaincre rapidement et à moindres frais les pouvoirs publics, instances non scientifiques.
- Le fait que les tout premiers chercheurs étaient entendants, formés à une linguistique des LV et, pour l'essentiel, non signeurs.
- Le fait que le moyen de transcription dominant et quasi-naturalisé était celui des gloses dans la forme écrite de la LV nationale.
- Le fait, enfin, du type de données sur lequel ces linguistes étaient amenés à travailler, données principalement élicitées à partir de mots ou phrases de la LV. C'est d'ailleurs, selon elle, le fait en France d'avoir « préféré » travailler sur « un

¹⁴⁶ C'est aussi le cas de Slobin (2008). Cf. *infra*.

autre type de données » qui expliquerait la particularité du modèle français actuel (celui de Cuxac¹⁴⁷).

Quant au premier point, la pression exercée par l'urgence éducative, l'auteur évoque particulièrement Mary Brennan, mais également les débuts de la recherche linguistique européenne en Suède. Elle écrit ceci :

« Especially in Europe, sign linguists were also often involved in language planning, *i.e.*, they played an important part in advancing the role of sign languages in society (cf. Brennan 1986). (...). This does not necessarily imply 'active intervention'. In many cases, it is restricted to the distribution of information on the linguistic status of sign languages, in order to remove the obstacles that hinder the wider societal use of sign languages. (...). Working and fighting for a wider use of a sign language often implies that one has to endlessly prove this sign language to be a genuine language and, as stated earlier, this happens first and foremost by emphasising its resemblance to spoken languages. » (Vermeerbergen, 2006 : 171-172).

Peut-être. Pourtant, s'il est un pays où l'enjeu de l'éducation de l'enfant sourd a été primordial et où, comme souligné plus haut, ceux qui se sont investis dans la description linguistique de la LSF l'étaient tout autant dans cette problématique éducative, c'est bien la France. Si l'explication avancée est pertinente —et elle l'est peut-être pour les autres pays européens où l'inertie des institutions (d'éducation et de recherche) était un peu moindre qu'en France—, elle met d'autant plus en relief l'idée d'une spécificité française et en légitime d'autant l'explication par les caractéristiques du contexte épistémologique français, évoquées plus haut.

Quant aux autres facteurs invoqués :

1— En France aussi, les premiers descripteurs étaient entendants et, tout autant, bien sûr, conditionnés par les décennies d'une linguistique générale bâtie à partir de l'étude des seules LV et, comme y insiste Vermeerbergen, de la forme écrite de ces LV. Sur ce sujet, il y aurait beaucoup à (re-)dire. Je me contenterai de deux remarques :

— La démarche de Cuxac depuis 1979 a précisément consisté à partir de ce que la tradition linguistique (saussurienne et post-saussurienne) imposait pour, de l'intérieur, parvenir à déconstruire les biais induits par le fait que cette linguistique

¹⁴⁷ A ce sujet, il faut aussi rappeler que tous les travaux linguistiques menés actuellement sur la LSF ne se réclament pas du modèle de Cuxac, même si, par le fait, celui-ci est le seul aujourd'hui à proposer un modèle qui débouche sur une description à la fois globale et circonstanciée de la LSF (cf. *Ouverture*).

générale s'était bâtie à partir de langues d'une modalité particulière, la modalité audio-phonatoire (cf. *infra*, 2.2.2). Parallèlement, si j'ai montré comment c'est sans doute en partie parce qu'il n'était pas linguiste de formation que Jouison n'est pas parvenu à une prise de recul réelle sur les fondements de la linguistique structuraliste, tel était pourtant bien son projet.

- Je crois, surtout, que la nature même du paradigme dans lequel se trouvaient alors pris la très grande majorité des premiers descripteurs permet ici encore de rendre compte de manière mieux ciblée et plus juste de ce « conditionnement ». On est, certes, toujours plus ou moins prisonnier sinon du modèle théorique en tout cas du paradigme du sein duquel on produit du discours scientifique. Lorsque le paradigme en question, cependant, *se bâtit* sur des postulats tels que ceux de l'universalité et de l'innéité de la grammaire, *i.e* de la faculté de langage comme bioprogramme, il place le monde, la société, les hommes, l'Histoire, —le Temps—, en points aveugles, rendant d'autant plus difficile, pour le chercheur pris dans ce paradigme, le recul métathéorique et métaparadigmatique. L'une des caractéristiques intrinsèques, à mon sens, du modèle générativiste (et du paradigme qu'il a généré) est son oblitération de l'Histoire, à commencer par l'histoire de la discipline elle-même, son anhistoricisme¹⁴⁸. Tout ceci plus encore, bien sûr, lorsque ledit modèle est devenu totalement dominant.

2— Pas plus qu'ailleurs, les premiers descripteurs français ne pratiquaient, au départ, la LS. Et, comme ailleurs, ils connaissaient (et étaient contraints par) la méthode de représentation graphique par des gloses dans la LV écrite du pays. Mais la réflexion critique sur cette convention et plus largement sur la transcription du discours en LS, je l'ai rappelé à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, a justement été l'un des points de départ essentiels de la remise en cause par Jouison du modèle de Stokoe et de son engagement dans la recherche de modalités spécifiques de transcription des discours de LSF. J'avais par ailleurs (Garcia 1997) mis en évidence que les seules réflexions de nature épistémologique qui aient été conduites au long des années quatre-vingt et quatre-vingt dix sur la problématique de la scripturation des LS l'ont été par Stokoe et Cuxac (cf. *supra*, Chap. I. 1.1.2).

¹⁴⁸ Ceci se répercute aussi, me semble-t-il, sur les modalités de sa transmission (enseignement) et, partant, la formation des chercheurs.

3— Concernant plus encore la question de la nature des données sur lesquelles travaillaient ces linguistes, il me semble encore une fois que M. Vermeerbergen inverse les problèmes ou, plutôt, les disjoint de la question essentielle qui est bien d’abord celle du rapport au terrain et de la posture éthique et épistémologique des chercheurs. La « nature des données prises en compte » aux Etats-Unis puis dans divers pays européens résultait du paradigme générativiste —et de sa récusation proclamée du corpus—, paradigme dans lequel étaient inscrits et avaient été formés la plupart des chercheurs, qu’ils en aient eu ou non pleinement conscience (cf. *supra*, point 1.).

4— Enfin, réduire l’ancrage du modèle sémiologique à « une préférence de départ pour un certain type de données » passe complètement à côté de la réalité. Que très vite, je l’ai dit, les descripteurs français aient éprouvé un intérêt particulier, en positif, pour l’iconicité¹⁴⁹ ; que, parce que les productions « les plus iconiques » étaient aussi les plus évidemment problématiques par rapport à l’appareil conceptuel de la discipline, ils s’y soient un temps spécifiquement focalisés, c’est vrai. Pour autant, ce qui pour eux était le véritable enjeu n’était pas leur description *en soi* c’est-à-dire en déconnexion d’avec « un autre type de données ». Ce dont il était au contraire question, c’était, pour Jouison aussi bien que pour Cuxac, de parvenir à une description de *la* LSF en tant que, justement, elle était pour eux une intégration dynamique de ces deux types de productions. Pour Jouison, ceci impliquait avant tout de trouver un principe unifiant en termes formels. Pour Cuxac, parti de l’idée d’une partition formelle, la complémentarité était d’abord fonctionnelle (Cuxac 1985) et l’enjeu de son travail progressif de théorisation et de modélisation de l’iconicité (d’une *typologie* de l’iconicité dans les LS) était de montrer cette intégrité de la LSF en tant qu’organisée centralement et constitutivement par l’iconicité d’image.

C’est très précisément en tout cas parce qu’ils faisaient *sur le terrain* l’expérience de l’écart entre les modélisations issues de Stokoe et ce qu’ils observaient que ces auteurs ont très tôt (dès 1979) opté pour la collecte de corpus longs de discours, caméra à l’épaule (voir Garcia (2000), (2008)).

Pour ces diverses raisons, je crois pertinent de maintenir l’idée d’une spécificité française, quand bien même les descripteurs pionniers étaient peu nombreux et qu’un seul

¹⁴⁹ Et, en l’occurrence, plus particulièrement Cuxac que Jouison. Même si le rôle de Jouison a été très important dans l’approche des productions les plus iconiques et qu’il a consacré à l’iconicité (à l’acte imitatif) une réflexion sémiologique continue, il la voyait comme une dimension dont il fallait certes parvenir à rendre compte mais pour, finalement, en montrer le caractère secondaire.

d'entre eux, C. Cuxac, a finalement développé une modélisation pleine de la LSF. Ceci ne signifie bien évidemment pas que cette modélisation se réduise à n'être qu'une émanation de ces contextes liminaires mais simplement qu'elle en est, *aussi*, une émanation. Le point important n'est pas tant, encore une fois, l'histoire en soi que l'explication que les différences initiales dans les conditions de description/construction de l'objet peuvent fournir quant aux divergences actuelles.

Pour M. Vermeerbergen, la prévalence de la démarche assimilatrice en linguistique des LS est en train de s'infléchir :

« The first part of this paper discusses an important evolution in sign language research: from an 'oral compatibility view' to a (more) 'sign language differential view' and presents the reasons why the first approach was —and in a lot of research still is— dominant. » (Vermeerbergen 2006 : 169).

C'est la nature de cet infléchissement et surtout sa réalité qu'interroge la section suivante.

2. Evolutions récentes en linguistique des LS. Quel est le véritable débat ?

Dans la littérature linguistique sur les LS de la présente décennie, si l'on excepte pour l'instant le modèle sémiologique, s'affiche assez clairement une opposition polaire entre deux ensembles d'auteurs dont les positions théoriques sont explicitées :

— D'une part des auteurs qui se réclament des linguistiques formelles et, plus spécifiquement, du générativisme. Les ouvrages récents emblématiques de ce type d'approche sont par exemple ceux de Neidle *et al* (2000) et de Sandler et Lillo-Martin (2006) —voir aussi Aronoff *et al* (2003), Aronoff, Meir & Sandler (2005), Mathur (2000).

— D'autre part, un nombre beaucoup plus limité d'auteurs revendiquant leur inscription dans le paradigme cognitivo-fonctionnaliste. Ces auteurs, minoritaires (mais en nombre croissant), se donnent (voir Van Hoek (1992) et (1995), Metzger (1995), Liddell (1995), Liddell et Metzger (1998), Liddell (2000), (2002), (2003), Wilcox (2002), (2004a), (2004b), Janzen (1995), (2004), Johnston et Schembri (2007)) ou sont donnés (*e.g.* Schembri (2004), Vermeerbergen (2006), Slobin (2008)) comme incarnant une alternative récente aux linguistiques formelles dominantes. L'une de leurs caractéristiques communes est d'invoquer leur filiation avec ceux des linguistes que j'évoquais ci-dessus qui avaient été très minoritaires et minorés durant les premières décennies, *i.e* principalement DeMatteo (1977), Mandel (1977) et Brennan (1986, et surtout 1990, 1992).

Ce second courant est présenté comme avant-gardiste (voire « révolutionnaire »¹⁵⁰) en ce que la description des LS s'y donne comme inscrite dans une conception élargie du langage humain, mettant en cause les modélisations traditionnelles comme conditionnées en profondeur par la prégnance des langues écrites. Dans cette perspective nouvelle, qui récuse la conception modulaire du langage, est notamment soulignée la nécessité d'appréhender les langues dans leurs dimensions premières de moyens de communication en face-à-face et d'outils de conceptualisation du monde. Par là même, ces auteurs revendiquent l'importance qu'il y a à prendre en considération la gestualité naturelle, en tant que, *pour les LV aussi*, elle est partie intégrante de la communication linguistique.

¹⁵⁰ Slobin (2008), p. 117 et 121 entre autres.

« In fact, the so-called unique resources of signed languages may actually be best understood as face-to-face communicative resources available to all languages users—even if they are under-exploited in spoken languages and are ignored in most grammatical descriptions of languages like English. » (Johnston et Schembri 2007 : 296).

Selon ces auteurs, ce que montrent justement les LS, c'est que, si l'on veut comparer ce qui est comparable lorsque l'on compare LS et LV, il faut le faire en ré-intégrant dans l'analyse des unes et des autres tous ces aspects du « langage signal » qui, parce qu'ils ne sont pas descriptibles en termes « catégoriels » mais relèvent du continu (« gradient »), avaient été jusqu'ici mis au ban de la modélisation des langues. A ce titre, la question de l'impact de la modalité sur les structures des langues ne peut être appréhendée selon eux que dans ce cadre élargi du « langage signal » (c'est-à-dire où les LV sont envisagées dans leur bimodalité effective), dans lequel seul peuvent être dégagées les éventuelles spécificités des LS par rapport aux LV.

Cet élargissement est assorti de l'affirmation qu'il est temps de revenir en positif sur les similitudes et liens entre « gestualité » et « LS » sans que ceci ait à mettre en cause le statut pleinement linguistique de ces langues, affirmation présentée comme une rupture majeure, et particulièrement audacieuse, avec la tradition linguistique formelle et sa perpétuation dans la majorité des travaux sur les LS :

« The prevailing view among sign linguists is that gesture and signed languages are categorically distinct, and any mention of a possible relation between the two is regarded as a challenge to the linguistic status of signed languages. » (Wilcox 2004a : 134-5)

Ces nouvelles considérations sur les relations entre gestualité et LS et, partant, entre langage, langue et geste, s'appuient sur les travaux qui, depuis la fin des années 1980, ont renouvelé le champ des études sur la gestualité, ceux de Kendon (1980, 1988) et McNeill (1992, 2000).

Dans ce courant, la problématique de l'iconicité est dite recouvrir pleinement droit de cité, tout autant d'ailleurs pour les LV que pour les LS (les références clés ici sont en effet Haiman (1985) et Taub (2001), outre celles à DeMatteo et Mandel). Les divers types de productions très iconiques qui, dans le modèle sémiologique, sont caractérisées comme transferts font l'objet de descriptions et d'analyses, voire sont au centre des travaux de certains auteurs (notamment Liddell (1998, 2000, 2003) mais aussi par exemple Winston (1992, 1993, 1995), Poulin et Miller (1995), Engberg-Pedersen 1993, 1995, 2003, Cogill-

Koez 2000a et 2000b, ou encore Van Hoek 1992 et 1995, Johnston et Schembri 1999, Dudis 2004).

Selon Slobin (2008), ces auteurs, « brisant les moules »¹⁵¹, symbolisent un renouveau décisif dans l'approche des LS et par là même du langage humain et de ce en quoi les LS peuvent réellement constituer un apport aux sciences du langage (notamment dans le champ de l'acquisition et du développement) : leurs travaux accompagnent, sont portés par, et éclairent ce qui, pour lui, représente par ailleurs un tournant épistémologique majeur dans la discipline en son entier.

« Signed languages linguists have begun to create tools with which to arrive at a deeper and more comprehensive understanding of human language, human cognition, and human social interaction. Indeed, old paradigms are fading and revolutionary new ideas are growing up across disciplines, languages, and countries. The habitual molds are being broken and new molds are beginning to be formed. It is time for flexibility, ingenuity and innovation. » (Slobin, 2008 : 129)¹⁵².

Entre ces deux pôles extrêmes en termes d'affichage des appartenances théoriques s'inscrivent un grand nombre d'auteurs et de publications. Deux points sont assez frappants à cet égard. Une partie importante d'entre eux n'explicitent pas nettement leur appartenance à tel ou tel modèle théorique ; le plus souvent pourtant, la teneur de leurs analyses et de leurs présupposés (*i.e* de ce qu'ils posent comme acquis) les rattache au courant dominant (*e.g.* Meier (2002), Emmorey (2002), Woll (2003), Perniss *et al* (2007)). Par ailleurs il n'est pas rare (et de moins en moins) que parmi ces derniers et même d'ailleurs parmi les linguistes défendant le plus fermement l'approche formelle modulariste, certains adhèrent au noyau dur de la proposition de Liddell qui est de considérer qu'une partie des unités des LS combinerait des éléments linguistiques (« grammaticaux ») et des éléments « gestuels » (non grammaticaux) —voir, par exemple, Lillo-Martin (2002 : 258). La section 2. *infra* revient sur cette remarque.

¹⁵¹ « Breaking the molds », titre de l'article de Slobin (2008) auquel je réfère ici.

¹⁵² Il est au passage intéressant de noter que Slobin loue dans cet article, comme symptôme de la créativité en marche, l'explosion de nouveaux concepts et d'une terminologie nouvelle (ainsi, dit-il, du « body partitioning », Dudis 2004, des « buoys », ou encore des « surrogates » de Liddell 1995). Ce même recours à une terminologie propre (structures de transfert, transfert personnel, etc.) a longtemps été reproché à Cuxac.

A première vue, il existe de nombreux points communs entre ce courant « du renouveau » et le modèle sémiologique : la perspective constructiviste *i.e.*, plus largement, le rejet d'une conception modulariste du langage humain ; l'adhésion déclarée aux principes fondamentaux de la grammaire cognitive de Langacker et des linguistiques fonctionnelles ; la centralité des problématiques de la modalité et de son incidence sur les structures linguistiques ; la priorité que l'on dit donner à la communication et notamment au face-à-face de l'interaction ; la mise en avant de l'intérêt pour l'iconicité et pour les constructions hautement iconiques ; la reconnaissance de la métaphore comme processus cognitif central et général en amont du langagier ; l'affirmation de la nécessité de réintégrer la gestualité humaine signifiante dans l'effort pour comprendre le langage humain et ses rapports avec les autres dispositions humaines. Pourtant, la modélisation des LS qui en découle et l'ensemble des réponses apportées quant aux différences entre LS et LV, quant à la norme de ces langues, leur genèse et leur évolution, quant à la nature du « linguistique » et du « langagier », quant aux relations entre langage et cognition et, finalement, quant à l'apport des LS à la compréhension du langage humain et donc à la discipline, sont profondément différents, voire antithétiques.

Pour en rendre compte, j'expose en suivant ce qui, du point de vue de ces auteurs « briseurs de moules », est particulièrement problématique dans les descriptions des LS proposées dans la mouvance dominante contre laquelle ils se positionnent, et la teneur de leurs propositions alternatives. Mon objectif est avant tout de mettre en évidence les présupposés qui sous-tendent et organisent leurs raisonnements. Ceci implique une manière d'état de l'art, qui n'existe pas actuellement et qui me semble nécessaire pour étayer les analyses qui suivent. Cet état de l'art n'est naturellement pas exhaustif. Je me centre tout particulièrement sur les travaux de Liddell parce que ce sont bien eux qui, aujourd'hui, exercent le plus fort tropisme chez les opposants aux approches formelles et parce que cet auteur a une proposition descriptive détaillée pour l'ASL, à la différence notamment de chercheurs comme Wilcox et Janzen que j'évoque également et dont les travaux descriptifs sont plus localisés.

2.1 Ce qui est présenté comme objet de débat dans les descriptions linguistiques actuelles des LS

Pour les auteurs dont il vient d'être question, les points qui sont actuellement au centre des débats dans la littérature linguistique sur les LS peuvent être énumérés comme suit :

1— La question du statut et donc de l'analyse de ce qui, en LS, exploite le recours à des pointages manuels et/ou à des placements / orientations de signes dans l'espace de signation devant le signeur. Ceci engage notamment l'analyse de l'expression de la catégorie de la personne en LS. Plus largement, le débat porte sur l'analyse de ce qui a à voir avec l'utilisation pertinente de l'espace en LS, particulièrement pour la construction de références (*via* le recours à ce que la littérature appelle couramment les *loci*). Une question récurrente à cet égard est de savoir si, oui ou non, ces langues connaissent un phénomène d'accord verbal à l'instar de ce qu'il en est dans certaines LV.

2— La question du statut et de l'analyse de ce qui, depuis le milieu des années 1970 (Frishberg (1975), Liddell (1977)) a été désigné du terme de « classifieurs » (classificateurs) puis « classifieur predicates » (« prédicats classificateurs ») ou, de manière plus neutre « constructions à classificateurs »¹⁵³ et qui renvoie à ces unités gestuelles, évoquées dans la section précédente, dont les composants et la composition présentent une forte iconicité, c'est-à-dire dont la forme varie iconiquement en fonction du sens qu'ils véhiculent.

3— La question, enfin, du statut et de l'analyse de ce qui avait été jusque très récemment considéré comme relevant de la pantomime et, au mieux, avait été intégré dans la littérature des années 1980 sous la désignation de « role shifts » (prises de rôle).

Ce qui est en jeu derrière ces débats est une double question : a) celle du degré d'incidence de la modalité sur les structures linguistiques ; b) celle de la mesure de l'écart entre LS et LV. Un point est à ce sujet perçu comme particulièrement problématique, celui du degré de similarité ou de variation entre les diverses LS, comparativement à la forte diversité typologique qui caractérise les LV.

Les trois sous-sections qui suivent essaient de rendre compte —en continu et dans un premier temps sans commentaires— de la manière dont est formulé ce qui fait débat dans chacun des trois domaines listés, et de la teneur des propositions « alternatives ».

¹⁵³ La terminologie se diversifie à partir du début des années 1990. Voir Emmorey (2003) et, dans cet ouvrage, le récapitulatif détaillé de Schembri (2003). Malgré l'accord quasi-unanime actuel sur l'inadéquation du terme, c'est aujourd'hui encore « classificateur » qui domine le plus largement dans la littérature.

2.1.1 « Linguistique » : symbolique vs indexical

Concernant le premier point et d'abord la problématique des « pronoms personnels » en LS, l'analyse longtemps dominante identifiait en ASL (puis dans d'autres LS) trois pronoms dits de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} personne¹⁵⁴, formellement caractérisés, pour la 1^{ère} personne par un pointage de l'index dirigé sur la poitrine du locuteur, pour les 2^{ème} et 3^{ème} personne par un pointage de l'index respectivement orienté face au locuteur (2^{ème}) ou sur sa droite (3^{ème}). La première mise en cause de cette analyse est celle de Meier (1990) qui, arguant de ce que l'interlocuteur peut physiquement ne pas être exactement en face du locuteur et, surtout, peut être alternativement l'un ou l'autre des participants (éventuellement multiples) à un échange, souligne que pour la 2^{ème} comme pour la 3^{ème} personne, la direction du pointage peut en fait varier à l'infini, ceci selon lui posant le problème de la spécification formelle et donc de l'existence même de ces pronoms de 2^{ème} et 3^{ème} personne. Il propose ainsi que l'ASL ne connaît pas l'opposition entre la 2^{ème} et la 3^{ème} personne mais seulement une opposition grammaticale entre la 1^{ère} et la non 1^{ère} personne. Il est en cela suivi par d'autres auteurs, notamment Engberg-Pedersen (1993, 1995, 2003) pour la DSL (LS danoise).

Le fond du débat ouvert sur ce point est le même exactement que celui qui avait été enclenché, dès la fin des années 1980, au sujet d'une catégorie particulière de verbes de l'ASL¹⁵⁵, caractérisés par le fait que le marquage de la personne et/ou celui des arguments du verbe s'y réalise par une modification des paramètres de l'orientation et du mouvement de cette forme verbale (verbes dits directionnels ou « agreement / agreeing verbs »). Dans un cas comme dans l'autre, le débat est focalisé sur la question de savoir si une analyse formelle (c'est-à-dire « grammaticale », ou encore oppositive) du marquage de la personne et/ou des arguments du verbe est tenable (ce qui est la position dominante), dans la mesure où la place du « référent » (personne ou entité physiquement présente dans la situation d'interlocution ou entité spatialement construite dans le discours) est infiniment variable, dépendante du contexte (intra- ou extra-discursif).

¹⁵⁴ En ce qui concerne le singulier. Je n'aborde pas ici la question de l'expression du pluriel, secondaire pour le propos.

¹⁵⁵ Ici encore, le débat s'est exporté aux autres LS étudiées et ici non plus je n'entre pas dans le détail des discussions quant à ces catégories de verbes et, notamment, quant au bien-fondé de la tripartition prise comme référence dans tous ces travaux, celle proposée par Padden (1983, 1988) entre « plain verbs », « spatial verbs » et « agreeing verbs ».

C'est dans et par ce débat que Liddell (1995, 2000) introduit ce qui est apparu dans la littérature comme un véritable brûlot¹⁵⁶ : la nécessité selon lui d'intégrer *comme tel* le caractère « gradient » ou encore « non grammaticalement spécifié » d'une partie au moins de ce qui constitue ces signes, pronominaux ou verbaux. Ce caractère gradient tient à ce que les emplacements (*loci* aussi bien qu'entités physiquement présentes dans l'interlocution) vers lesquels peuvent pointer les pronoms et/ou être orientés les signes verbaux ne se laissent pas réduire à une liste *finie* d'unités forme-sens, c'est-à-dire, pour lui, ne se laissent pas analyser en « morphèmes ».

« A descriptively adequate morphemic account should be able to list the possible spatial loci and describe the meanings of each. With such a description it would be possible to identify which locus was being used in any particular sign. This has never been done. Some other means of accounting for directionality is needed. » (Liddell 2003 : 78).

Ce qui selon Liddell *explique* ce caractère gradient et permet de rendre compte des phénomènes observés est que ces signes, pronoms et formes verbales (celles qu'il appelle pour cette raison « indicating verbs »), sont en fait une combinaison (une « intégration conceptuelle », un « blend ») de composants linguistiques (*i.e* grammaticalement spécifiés, c'est-à-dire encore intégrés au lexique de l'ASL) et d'un composant gestuel (« gestural »), caractérisé, lui, comme étant « non grammatical ». L'analyse proposée par Liddell se réclame à la fois de la grammaire cognitive de Langacker (1987, 1992), pour qui toute unité linguistique (« unité symbolique ») consiste en l'appariement d'une structure phonologique et d'une structure sémantique qui en sont respectivement le « pôle phonologique » et le « pôle sémantique », et de la théorie des espaces mentaux élaborée par Fauconnier (1984) et progressivement muée en « Théorie de l'intégration conceptuelle » (« conceptual blend », Fauconnier et Turner 1996, Turner 1991). De ces deux derniers auteurs, Liddell retient l'essentiel des principes théoriques, ancrés sur le fait d'envisager les formes linguistiques comme « (partial and undetermined) *instructions* for constructing interconnected domains

¹⁵⁶ Voir par exemple Emmorey et Reilly (1995) : « *In a dramatic departure from previous analyses*, Liddell argues (...) that because the referent can be in an unlimited number of physical locations, there are no linguistic features or discrete morphemes that identify the location toward which a sign (pronoun or verb) is directed. (...). Needless to say, Liddell's proposal is quite controversial and differs radically from how linguists have characterized the use of space for grammatical functions. » (1995 : 2-3, spm) ; ou encore Schembri (2004) : « In 'Grammar, gesture and meaning in American Sign Language', however, we have the product of over a decade of ground-breaking work by Scott Lidell on the structure of American Sign Language (ASL). » (Schembri, 2004 : 101).

with internal structure » (Fauconnier 1997 : 35, cité par Liddell 2003 : 81, spm) et sur l'idée que « the entities people talk about as they speak are all conceptual entities within conceptual structures called *mental spaces*. » (Liddell 2003 : 80).

Pour Liddell (et l'ensemble des auteurs cités plus haut, qui adhèrent à son modèle), l'ASL (et autres LS) ne connaît ainsi grammaticalement qu'une opposition 1^{ère} vs non 1^{ère} personne¹⁵⁷. De même, les modifications spatiales des formes verbales, pour lui de nature purement gestuelle, ne peuvent par là même s'analyser en termes de flexion ou d'accord. C'est à ces divers égards que sa description s'oppose à celles proposées par les linguistes générativistes les plus radicaux. La question de savoir s'il est ou non défendable de parler de flexion et d'accord dans les LS est l'une de celle qui fait couler le plus d'encre actuellement dans la littérature.

Aux yeux de Liddell, la pertinence de son approche tient au fait qu'elle est non seulement congruente avec les fondements des grammaires cognitives qui considèrent le langage comme un outil de conceptualisation du monde, mais aussi avec les travaux les plus récents sur la gestualité humaine, qui concernent toutes les langues, qu'elles soient vocales ou signées. Kendon (1980) et McNeill (1992) ont, dit-il, montré que gestualité et langage sont inextricablement imbriqués, constituent un seul et même système. Ainsi, dans le face-à-face de l'interlocution, comprendre, pour l'interlocuteur, c'est selon Liddell être confronté à :

« ...the ongoing task of decoding the phonetic signal to activate a semantic structure, then mapping elements of the semantic structure onto other mental spaces elements. This is true regardless of whether the language in question is spoken or signed. *Contextual clues assist addressees in making appropriate mappings. When elements of the semantic representation are meant to be mapped onto the physically present entities, the speaker or signer provides directional clues leading to the appropriate entities.* In spoken discourse the clues take the form of pointing gestures produced outside the vocal tract. This makes it easy to separate pointing gestures from the phonetic signal. *In the case of sign language discourse, the symbolization and the pointing both occur through movements of the hand and body. This makes it more difficult to distinguish between symbolization and pointing.* Indeed, the history of the analysis of directional signs has been guided by the assumption that the directional aspect of signing is symbolic. » (Liddell 2003 : 95-96, spm).

¹⁵⁷ Liddell rejoint ainsi, mais dans un autre cadre théorique, la position de Meier et d'une partie de ceux des formalistes en accord avec lui.

Que ceci concerne tout autant LS et LV, pour peu qu'elles soient envisagées dans le cadre intégratif du langage proposé par Kendon et McNeill, est pour Liddell, un point crucial. A cette aune, la *seule* véritable différence entre LS et LV est que les premières contiennent de tels « signes directionnels » c'est-à-dire des « blend » de spécifications grammaticales et d'une partie gestuelle, soit en l'espèce une dimension purement indexicale et non « symbolique », *prévue*¹⁵⁸ mais *non spécifiée* dans le système grammatical de la langue. Cette différence s'explique par ce qui, selon lui, est l'unique spécificité des LS par rapport aux LV —et, finalement, la principale conséquence structurelle de la différence de modalité : la possibilité qu'ont les articulateurs en LS, que n'ont pas ceux des LV, d'être directement placés et/ou orientés d'une manière signifiante dans l'espace devant le signeur, en même temps qu'ils participent de l'expression du signe *linguistique*¹⁵⁹.

L'erreur essentielle des linguistiques formelles, selon Liddell, a ainsi été de refuser d'admettre la part indexicale du *signal* langagier, c'est-à-dire de vouloir à tout prix analyser la directionnalité tant des pronoms que des « indicating verbs » des LS comme si elle relevait du symbolique (au sens non plus seulement de Langacker mais de Peirce, explicitement convoqué). Bien au contraire, de *nature gestuelle*, cette directionnalité doit être comprise comme un pur geste de pointage vers ces entités conceptuelles spatialement incarnées (« grounded ») que sont toujours les « référents », qu'ils soient physiquement présents dans l'espace de signation ou construits par le discours (*loci*).

Point notable en soi, cette analyse alternative de Liddell s'étend aux « constructions à classificateurs », autre lieu majeur de débats dans la littérature depuis la fin des années 1970.

2.1.2 « Linguistique » : « symbolique » vs « depicting »

La très abondante littérature sur les classificateurs démarre avec la mention que font Frishberg (1975) puis Kegl & Wilbur (1976) de configurations manuelles dites varier en fonction des caractéristiques saillantes des référents. L'analogie explicite avec les

¹⁵⁸ « Like pronouns, indicating verbs encode lexical meanings and also have grammatical requirements to be spatially directed. » (Liddell, 2003 : 356).

¹⁵⁹ « ...the tongue does not meaningfully point at things in the environment as it participates in articulating words » (Liddell 2003 : ix).

morphèmes « classificateurs » identifiés dans certains types de LV comme le navajo est le fait de Supalla (1978). D'abord centrée sur les seules configurations, l'étude de ces classificateurs s'étend à ces unités gestuelles complexes décrites comme différant des signes conventionnels par le fait que la configuration de la main utilisée y réfère de manière fortement iconique à, dit-on, telle ou telle classe de référents et que le mouvement y figure iconiquement le déplacement et/ou la localisation de l'entité représentée, ou bien la manière dont l'entité est manipulée, ou bien encore en représente iconiquement la taille ou les contours de la forme, par traçage. Le problème alors posé par ces unités gestuelles est que chacun de leurs composants paramétriques, pourtant présumés du plus bas niveau, apparaît clairement porteur de sens (de même d'ailleurs que l'arrangement global des divers éléments composant l'unité), leur forme semblant varier, en continu, en fonction du sens.

Ces unités complexes fortement iconiques constituent la pierre angulaire des travaux de Mandel et DeMatteo en 1977, dans leur objectif de montrer que l'iconicité est centrale dans la structuration de l'ASL. D'une manière particulièrement originale en cette époque antérieure à la diffusion des grammaires cognitives, DeMatteo fait l'hypothèse que ces productions qu'il appelle « visual analogues » sont des représentations analogiques d'une imagerie mentale sous-jacente. Il postule deux ensembles de règles, les unes permettant de transférer certains aspects de l'image en une forme linguistique (certaines étant des règles de sélection pragmatique des aspects les plus importants); les autres spécifiant les modifications du signe selon les modifications de l'image. Cette notion de « transfert analogique » est selon DeMatteo ce qui permet de rendre compte de l'infinie variation possible de la représentation, isomorphe des particularités de l'image mentale que l'on vise à transférer. Peu orthodoxe dans le contexte épistémologique d'alors, cette proposition provoque une levée de boucliers. La réaction s'incarne notamment dans l'analyse exclusivement formelle que propose T. Suppala de ces unités non conventionnelles (1978, 1982, puis 1986), analyse qui va devenir *la* référence jusqu'au début des années 1990. Sa réponse à l'équipe de Friedman est double : a) selon lui, ces constructions, pour iconiques qu'elles soient, sont intégralement analysables en unités significatives discrètes (des morphèmes) en nombre fini, dont la combinatoire est en revanche illimitée ; b) ce type de morphème n'est en rien propre à l'ASL (ou aux LS) : il existe dans certaines LV comme le navajo, où il est décrit comme « structures à classificateur ». Suppala propose la première des (nombreuses) typologies de ces constructions qu'à la suite de Liddell (1977) il analyse comme des prédicats, c'est-à-dire comme des formes verbales (« prédicats classificateurs »).

Si les grands principes de l'analyse de Suppala s'imposent rapidement, la complexité et l'inaboutissement de l'analyse formelle qu'il propose ne convainquent cependant que les plus radicaux des formalistes qui, en fait, éludent surtout la question. Au début des années 1990, Brennan (1990, 1992) de manière isolée, met en avant contre les approches formalistes la grande fréquence et l'importance de ces constructions, qu'elle voit notamment comme étant à la source de la lexicogenèse. Surtout, elle souligne la nécessité de prendre acte de leur iconicité comme telle. Elle propose de les caractériser comme unités polymorphémiques (terme repris en 1993 par Engberg-Pedersen), spécifiées par ce qu'elle appelle leur « productivité » (« productive lexicon »). Elle entend par là la possibilité pour tout locuteur de produire à l'infini de nouvelles unités gestuelles en combinant entre eux des composants paramétriques porteurs de sens, combinaisons toujours nouvelles mais pourtant toujours pleinement compréhensibles par l'interlocuteur dans le contexte particulier où elles sont émises. Pour autant, l'analyse de ces constructions polymorphémiques ne débouche pas, chez Brennan, sur une modélisation alternative à celle proposée par Suppala et reprise par les formalistes (voir aussi Brennan 2001). D'autres auteurs, comme Edmondson (1990) ou Engberg-Pedersen (1993), mettent en cause l'analyse formaliste et proposent que pour ces constructions l'inventaire paradigmatique des morphèmes, parce qu'ils sont fondés sur une représentation imitative, soit ouvert. Pour autant, ils ne tranchent pas sur le statut linguistique de ces unités, qui reste en suspens. Comme le montre (et le reconnaît) l'ouvrage de synthèse sur les constructions à classificateurs dirigé par Emmorey (2003), le statut et l'analyse de ces unités non conventionnelles continuent d'autant plus à faire débat que les analyses les plus récentes sur les « classificateurs » dans les LV ont montré en quoi les phénomènes ainsi dénommés diffèrent drastiquement de ceux décrits pour les LS (Grinevald 2000, Schembri 2003).

Faisant complètement abstraction d'un certain type de travaux (notamment ceux de Brennan, mais également ceux d'Engberg-Pedersen 1993), Liddell (1995, 1998, 2000 et surtout 2003, où apparaît le terme de « depicting verbs ») fait à nouveau figure de franc-tireur (rapidement suivi). Il ramène les termes du débat en cours à deux propositions antithétiques, qu'il renvoie dos à dos comme également extrémistes :

— celle de DeMatteo (1977) et son hypothèse d'un système de représentation sous-jacent, dans laquelle la forme (de statut linguistique pour lui) est directement déterminée par l'imagerie visuelle et non réductible à une analyse en morphèmes ;

— et celle de Suppala (1978-1986) qui, éludant complètement la dimension imitative, prétend (sans parvenir à le montrer) que la totalité du sens produit est redevable d'une analyse formelle en morphèmes discontinus.

Selon Liddell, l'erreur du premier est d'avoir voulu analyser ces productions comme entièrement « depictives », celle du second comme entièrement symboliques, l'analyse pertinente étant de reconnaître, ici encore, qu'elles sont justement un mixte de deux types de composants, un composant lexicalement spécifié (symbolique) et un composant gestuel (non symbolique). Reprenant à peu de choses près la classification traditionnelle des prédicats classificateurs qu'il appelle désormais « depicting verbs », il identifie trois catégories : a) les verbes signifiant la présence d'une entité en un lieu ; b) ceux qui signifient la forme et la taille d'une surface ou l'extension d'arrangement linéaire d'entités ; c) les verbes de mouvement ou d'action. Pour lui, la *seule* différence entre ces « depicting verbs » et les indicating verbs est que, dans la première catégorie, le placement de la main crée une relation spatiale, c'est-à-dire un espace de type topographique :

« Phrasing the distinction in terms of the framework of this book, *the directionality of depicting verbs depicts topographical locative information while the directionality of indicating verbs identifies entities.* » (2003 : 268, spm).

Pour le reste, le type d'analyse est le même que précédemment : ce qui, de ces signes, pose le problème de la « gradience », c'est-à-dire d'une infinité de variations possibles en fonction du sens, est décrit simplement comme « analogique » et dit, à ce titre, relever du « gestuel ».

« I treat the depicting verbs described in this chapter as being composed of lexically fixed features combined with additional meaningful, gradient aspects of form. (...). I take it as given that in producing depicting verbs the placement of the hands and some aspects of the orientation of the hands must be seen as analogical and gradient. » (Liddell, 2003 : 269).

Ainsi réduits à leurs composants grammaticalement (c'est-à-dire lexicalement) spécifiés, ces depicting verbs constituent d'après Liddell une liste certes longue mais finie, sont organisés en paradigmes et contraints dans leur combinatoire. Même si, dit-il, l'inventaire complet en reste à faire, les depicting signs doivent pouvoir être décrits comme un « vaste système dérivationnel semi-productif » (2003 : 274, tpm) à partir de racines verbales.

Il est important de noter que (exception faite de Brennan et, dans une moindre mesure, Engberg-Pedersen) ce n'est pas, ni plus ni moins chez Liddell que chez les autres, *l'iconicité* de ces constructions qui ancre le débat et la réflexion mais, prioritairement, la question de savoir s'il est ou non possible de les réduire à des listes finies de morphèmes (c'est-à-dire d'unités significatives discrètes) —soit un problème très similaire à celui posé par la directionnalité (cf. *supra*) :

« ... sign languages researchers encounter the same problem with all the many possible spatial arrangements found in depicting signs. It is also difficult to provide a complete list of all the movement components that are possible in these forms, because in many cases, a depicting verb of motion may imitate a large variety of types of possible movement. This makes the meaningful uses of location and movement unlike the identifiable and listable morphemes that may be found in a dictionary of English. » (Johnston & Schembri 2007 : 165).

Ce qui est central en effet, chez Liddell, c'est bien plus l'indexical que l'iconique (ou plus exactement l'analogique). Ce qu'ont en commun pour lui les deux types de verbes (indicating et depicting), c'est d'être « directionnels », la seule et même cause à cette particularité, à laquelle il apporte une même réponse par le gestuel, étant, je l'ai dit, la possibilité qu'ont les articulateurs des LS d'être placés/orientés dans l'espace de signation en même temps qu'ils véhiculent du symbolique.

C'est, on va le voir, par ce même focus sur la question de savoir si oui ou non elles sont analysables en « morphèmes » que sont appréhendées les constructions qui ont été classiquement catégorisées comme « prises de rôle ».

2.1.3 « Linguistique » vs « discursif » ou ...« encore plus gestuel »

A la fin des années 1970 aux Etats-Unis, je l'ai indiqué, le partage est fait entre ce qui est dit ressortir à l'ASL (les signes réguliers ou conventionnels) et ce qui, engageant tout le corps, est dit relever du domaine, non linguistique, de la « free pantomime » (Klima & Bellugi 1979)¹⁶⁰, également désignée comme « communication non verbale » (voire « communication visuo-gestuelle »). Durant les années 1980 est régulièrement décrit,

¹⁶⁰ M-A Sallandre (2003 : 71) note qu'il n'existe pas, à sa connaissance, d'état de l'art précis sur la manière dont la littérature rend (ou ne rend pas) compte de ce qui, chez Cuxac, est analysé comme « transferts personnels ». Je ne prétends pas faire ici un tel état de l'art, qui devrait par exemple analyser ce qui chez Supalla est appelé « body classifiers », chez d'autres « handling classifiers », etc., —plutôt en donner quelques grandes lignes.

comme étant le procédé privilégié du discours rapporté, le phénomène qu'à la suite de Mandel (1977) on appelle « role shifting » ou, d'après Baker et Cokely (1980), « role switching », puis plus couramment « role shift », la prise de rôle, à savoir ce procédé par lequel le locuteur se glisse dans la peau de l'un des protagonistes de son énoncé. Cette prise de rôle est notamment décrite et intégrée dans les approches formelles principalement comme permettant l'expression d'un changement de point de vue et impliquant par là une modification du cadre référentiel et donc un réarrangement des *loci* associés aux référents (e.g. Padden (1986), (1990) ; Lillo-Martin & Klima (1990)). Si l'on excepte une fois encore Mandel et DeMatteo, la notion de prise de rôle et les conséquences de ce « shift » sur le cadre référentiel, constituent jusqu'au début des années 1990 le tout de ce qui est pris en considération et analysé dans la littérature quant à ces productions très iconiques que Cuxac appelle « transferts de personne ».

A compter des années 1990, quelques auteurs, travaillant sur des corpus de récits et généralement hostiles aux approches formalistes, élargissent la réflexion en soulignant que le *role shift* permet aussi de rapporter, outre des dialogues, des actions, des états ou des pensées (Smith, Lentz & Mikos (1988), Ahlgren (1990), Meier (1990)). Winston (1991, 1992) propose de décrire ces types de productions dans lesquelles le narrateur, en rôle, reproduit les actions de l'un des protagonistes de son énoncé (ou de lui-même en un temps antérieur) comme des « constructed actions », dans la mesure où, dit-elle, il ne s'y agit pas d'une simple copie mais d'une reproduction sélective par le narrateur de l'action rapportée. Pour elle, qui est très vite acquise au cadre théorique de Liddell (cf. *infra*), les *constructed actions* sont l'un des divers procédés qui permettent le 'mapping' spatial (*i.e* « the physical mapping of the signer's cognitive space and mental representations onto physical sign space », 1995 : 109). Ce mapping spatial est considéré comme moyen et soubassement essentiel de la cohésion référentielle dans le discours en LS et c'est à cette fonctionnalité que sont rapportées les constructed actions.

Travaillant sur la LS danoise (DSL) et se réclamant d'une approche fonctionnelle, Engberg-Pedersen inscrit ses analyses dans ce qu'elle préfère appeler « referential shift » (1993), dans une même perspective de compréhension de la manière dont l'utilisation de l'espace dans le discours en LS est ce qui, par excellence, permet le suivi et la cohésion référentiels. Selon elle, la notion courante de role shift recouvre en fait trois types de phénomènes bien distincts, qui peuvent ou non se combiner mais dont seul le dernier est spécifique aux LS.

- a) la « shifted reference » correspond au phénomène de glissement référentiel par lequel, en discours rapporté, les pronoms sont utilisés selon la perspective du protagoniste cité ;
- b) la « shifted attribution of expressive elements » par lequel des éléments expressifs peuvent référer à l'attitude du personnage dans la peau duquel s'est glissé le locuteur. Engberg-Pedersen décrit ceci comme relevant d'un « style », non réservé aux discours de « type littéraire » mais pouvant apparaître dans tous les discours de type narratif. Ces éléments expressifs sont certains signes manuels, des expressions faciales imitatives et/ou des postures de la tête ou du corps.
- c) le « shifted locus » permet, dans le cadre du discours rapporté ou en ce qui concerne les « agreeing verbs » d'indiquer la perspective particulière d'un protagoniste de l'énoncé. Pour elle, c'est ceci et ceci seulement qui est propre aux LS parce que seules ces langues exploitent des *loci*, qu'elle définit comme une valeur morphologique abstraite que l'on peut concevoir comme une direction donnée à partir du signeur, ou comme un point ou une portion de l'espace de signation (1993 : 54-57).

Pour cet auteur également, le rôle de ces procédés est, pour le « shifted locus », de permettre le discours rapporté et, pour tous, l'expression de tel ou tel point de vue spécifique. Elle conclut cependant elle-même sur l'absence de toute dimension explicative (fonctionnelle) des descriptions proposées :

« There are still many unsolved problems with respect to the distribution of shifted attribution of expressive elements and shifted locus. In particular, when are these means of expressing a specific point of view preferred to a more neutral description ? » (1995 : 151).

Ces analyses (et quelques autres, non mentionnées ici, v. notamment Emmorey & Reilly (1995) ou encore Janzen (2004)) ont au moins deux points en commun, —et c'est ici que je voulais en venir :

1/ Les phénomènes analysés sont traités dans la rubrique des « faits de discours », comme relevant essentiellement des procédés de la cohésion référentielle. La question de leurs interrelations avec les signes dits conventionnels n'est pas abordée, sauf à dire, comme Engberg-Pedersen, qu'on ne sait pas rendre compte de ce qui légitime le choix de ces constructions-là plutôt que celui d' « autres formes, plus neutres ».

2/ Il y est quasi-totalement fait abstraction de toute problématique en lien avec une quelconque iconicité de ces productions, iconicité pourtant si flagrante qu'elle avait été à l'origine de leur relégation originelle dans la « pantomime ».

C'est bien *via* cette iconicité —mais en réalité une nouvelle façon de la contourner, on le verra plus loin—, que Liddell revisite l'analyse des *role shift*, auxquels il étend son application de la théorie de l'intégration conceptuelle. Il caractérise en effet les constructions d'ASL traditionnellement décrites comme des prises de rôle comme un autre type de blends, simplement spécifiés par le fait que le signeur lui-même fait partie du blend (c'est-à-dire en constitue l'un des espaces mentaux fournis en input), créant ainsi ce qu'il appelle un surrogate blend, lui-même générateur d'un « surrogate space ». Cet espace « de substitution » est de ce fait un « viewer space » et les diverses entités que le signeur investit dans le blend crée dans ce surrogate space sont elles aussi, comme le signeur, des « surrogates ». Liddell distingue deux cas de figure : la construction de surrogates combinés avec des signes linguistiques (c'est à ces combinaisons « mixtes » qu'il consacre l'essentiel de ses analyses) et celle de purs surrogates, ne comportant aucun signe « linguistique ». Comme dans les cas précédents, ce qui ne relève pas de ces signes spécifiés grammaticalement, c'est-à-dire pour lui tout ce qui relève du gradient, doit être considéré comme « gestuel ». Ce qu'il décrit ainsi correspond, dit-il, d'une part aux « constructed actions » de Winston, d'autre part aux « role shift » de la littérature (« constructed dialogues »), à ceci près que, les pointages remplissant dans le blend leur fonction habituelle, purement indexicale, il n'y est pas question de « shifting ».

La fonction de ces « surrogates » est d' « ajouter un composant visuel qui enrichit l'histoire » (2003 : 155, tpm). Ainsi :

« Evidence for the existence of surrogate blends in ASL comes from the directionality of pronouns and verbs as well as from a wide variety of gesture types that add interesting and often dramatic or humorous visual information.

While grammatical constructions symbolically describe events, the gestural elements found in surrogate blends constitute demonstration of events. When the signer is presenting both symbolic language and a surrogate space demonstration simultaneously, the addressee must integrate both types of information in order to understand the intended message fully. This conceptual integration is a complex cognitive operation involving multiple mental spaces. » (2003 : 175).

Ce qui est décisif pour Liddell (qui y consacre un chapitre de son ouvrage de 2003), c'est que selon lui de tels surrogate blends existent tout autant dans la communication en LV, pareillement portés par la gestuelle coverbale et, particulièrement ce qui, dans les travaux de Kendon et McNeill en est appelé « illustateurs ».

La seule différence au final entre LS et LV est que, dans les LS, certaines classes de signes, les pronoms et une partie des verbes, *dépendent*, pour être dirigés correctement, de l'existence de telles conceptualisations, spatialement ancrées.

2.2 Les LS comme systèmes hétérogènes, combinant linguistique et gestuel : une alternative aux approches formelles dominantes ?

Les analyses et propositions décrites ci-dessus suscitent, de fait, un certain nombre de remarques qu'essaient de sérier les sous-sections suivantes.

2.2.1 Hypostase du « gestuel » et du « linguistique »

Dans la manière dont Liddell (pour partir de lui) formule problèmes et solutions, plusieurs points sont remarquables.

Tout d'abord, et alors même que l'introduction comme la conclusion de son ouvrage de synthèse (2003) insistent sur la nécessité de revoir la vision étriquée du langage et des langues qui a été selon lui le fait de la tradition linguistique moderne depuis Saussure, Liddell utilise en continu comme de quasi-synonymes les termes de « linguistic », « grammatical », « categorial » et « symbolic », mise en équation qui n'est jamais interrogée. Parallèlement, est renvoyé au gestuel ce qui n'est pas symbolique, cette dernière notion étant comprise comme ce qui associe catégorialité, discrétivité, caractère non « gradient » et conventionnalité. Relève pour lui du « gradient » (sans que le lien avec ce qui est « gestuel » soit jamais clair) ce qui n'est pas symbolique et qui, dans ses analyses, se trouve être indexical ou iconique. Une seconde mise en équation implicite est donc celle-ci : gradient/gestuel = non symbolique = indexical ou iconique = non grammatical = non linguistique. S'y ajoute le fait que, si le grammatical est pensé en termes de oui/non, le gestuel est, lui, présenté en termes de degrés (ainsi, les surrogates « without signing » sont-ils « encore plus clairement gestuels » (« more clearly gestural », 2003 : 355-356).

Ensuite, il faut souligner ce qu'il y a de curieux dans l'hétérogénéité des deux termes opposés, le gestuel et le linguistique :

- d'un côté, des aspects qui ne sont désignés que par leur nature modale, le « gestuel » ;
- de l'autre, des aspects qui sont désignés par leur seul type sémiotique, le « linguistique » (ou grammatical) et que, sans doute, il faut comprendre comme amodal.

En fait, il est même jugé pertinent de proposer du geste une définition par ses seules caractéristiques définitoires (inhérentes), indépendamment de la modalité qui sert néanmoins à le désigner. Ainsi Liddell indique-t-il en note :

« Ockrent (2002) argues for a modality-free definition of gesture. In her proposal, gesture patterns meaning onto form in a gradient way, is no conventionalized, and expresses the imagistic side of thought. Such a modality-independent definition of gesture would allow the concept of gesture to be applied equally to both spoken and signed languages. This definition also treats meaningful, imagistic, gradient aspects of the spoken language signal as vocally produced gestures.» (Liddell, 2003 : 357, note 2).

Cette double (pré-)conception du grammatical-linguistique et du gestuel, au fond tous deux conçus comme amodaux, est loin d'être propre à Liddell : elle est je pense au fondement des raisonnements des divers auteurs cités en commençant, qui se positionnent ouvertement contre les approches générativistes. Elle provient du corps de travaux sur la gestualité sur lesquels s'appuient ces auteurs, ceux de Kendon (1988) et McNeill (1992, 2000). Certes, la définition que donnent du geste Wilcox et Jenzen semble, elle, très spécifique, beaucoup plus large que celle de Kendon et McNeill et censée, notamment, englober mots et signes. Wilcox la formule ainsi :

« I start with the definition of Gesture adopted in my earlier work (e.g. Armstrong et al, 1995, p. 43), which itself follows Studdert-Kennedy's (1987): 'a gesture is a functional unit, an equivalence class of coordinated movements that achieve some end.' »

This definition is not intended to distinguish gestures from sign or word ; rather, it encompasses the articulatory movements that constitute spoken and signed words, as well as other functional bodily actions whether or not they are intentionally produced or communicative. » (Wilcox, 2004b : 44).

Mais en même temps, l'une des idées-clés de Wilcox (comme de Janzen) est qu'il faut admettre que, pour partie au moins, les LS ont un « substrat gestuel », c'est-à-dire sont issues d'une « grammaticalisation » (au sens où l'entendent les grammaires de construction)

des gestes ainsi envisagés. Et à travers ces notions de substrat gestuel et de grammaticalisation se fait jour la même conception d'une opposition intrinsèque, de nature, du « gestuel » et du « linguistique », l'intégration des gestes dans un système linguistique leur faisant, par le fait même, perdre leurs propriétés caractéristiques. Ainsi Wilcox écrit-il par exemple au sujet de l'une des deux voies par lesquelles du « geste » peut selon lui progressivement accéder au statut de « linguistique » en ASL :

« These data reflect different stages along the second route from gesture to language. In this account, manner of movement begins as a paralinguistic gestural element analogous to intonation in spoken languages. As these gestural elements enter the linguistic system they become less gradient in their meaning and more restricted in their grammatical function, finally appearing as obligatory inflectional and derivational morphemes, such as markers of weak versus strong modal verbs, intensity, derivational morphemes, and verb aspect.

According to this account, the heavier functional load that manner of movement has in morphological morphology over lexical morphology reflects its codification from a gestural and paralinguistic source such as intonation into grammatical morphology. » (Wilcox, 2004b : 65-66),

où l'on peut se demander pourquoi l'intonation des LV demeure, elle, cantonnée dans le paralinguistique et, surtout, en quoi l'intégration dans le système linguistique (défini comment, si ce n'est en soi ?) provoque cette gradience moindre et cette réduction du sémantisme.

Deux ensembles de remarques quant à cette double (pré-)conception du gestuel et du linguistique.

1— Chez Kendon et McNeill sur lesquels s'appuient tous ces auteurs, la gestualité se voit en effet octroyer un certain nombre de traits caractéristiques, par lesquels elle s'oppose de manière polaire aux LS selon les quatre *continua* que l'on connaît :

- la dépendance à la parole *vs* le caractère non obligatoire de la parole ;
- le caractère non linguistique, caractérisé par le non morphémique, le non contraint par un système phonologique, l'impossibilité de se combiner syntaxiquement avec d'autres gestes du même genre, *vs* le caractère linguistique, défini par les traits inverses ;
- le caractère non conventionnel *vs* le pleinement conventionnalisé ;
- les deux propriétés sémiotiques que sont les caractères 'global' et 'synthétique' *vs* à l'autre pôle les caractères 'segmenté' et 'analytique'.

Quoiqu'ils incluent les LS dans leur continuum, au pôle « linguistique », Kendon comme McNeill le font sur la base de variables problématiques. Quelle pertinence peut-il en effet y avoir, sauf à être dans un schéma de pensée dans lequel l'autonomie des LS serait encore en question, à poser comme la première des variables du continuum le degré de dépendance à la *parole* ? Par ce seul fait, il apparaît clairement que l'ensemble des quatre *continua* en lesquels se décline le continuum et, partant, les traits attribués au « gestuel », ne sont pensés qu'à partir des LV, c'est-à-dire à partir de ce cas particulier qu'est la communication entendante, communication bimodale. Plusieurs articles récents s'attachent, dans cette perspective, à mettre en évidence, variable par variable, le phonocentrisme constitutif du « Continuum » —phonocentrisme prédéterminant tout autant l'appréhension des LS que celle de la gestualité naturelle (gestualité entendante, gestualité coverbale) elle-même (voir Boutet et Cuxac (2009), Cuxac (2009) et, tout particulièrement, Boutet, Sallandre et Fusellier (2010)).

2— Quant à ce qui est retenu comme définitoire du « linguistique », qui se trouve par là même clairement disjoint de toute réflexion sur la modalité et, notamment, des caractéristiques et contraintes des conditions de production/réception, finalement conçu comme « en soi », qu'est-ce d'autre que ce qui l'a caractérisé dans la plus pure des traditions des linguistiques formelles, du structuralisme au générativisme —dont le caractère « segmenté », où sont assimilés les traits de « discret » et de « non continu » ? Se retrouvent, dans ce vocalo-centrisme qui s'ignore (et dans cette réelle difficulté à penser à partir de la modalité), où sont érigées en propriétés inhérentes (amodales) des caractéristiques issues d'un type particulier de situation de communication, les mêmes contradictions et apories que celles que j'ai soulignées dans le Chapitre I. concernant la pensée de l'oralité en linguistique, et, pareillement, celle de la scripturarité (Chap. I., 4.1). Où la modalité reste décidément *l'impensé*, le point aveugle d'une pensée qui, tout en mettant l'oralité-la vocalité des langues au centre, la disjoint totalement de la substance qui la définit, substance qui par ailleurs ne se réduit pas à la matérialité phonique mais englobe l'ensemble des conditions de production et de réception (voir, plus loin, 2.2.3).

Dans le même sens, il est remarquable que, dans la littérature linguistique sur les LS des quinze dernières années où la problématique des incidences de la modalité sur les structures a été remise largement sur le devant de la scène (*e.g.* Meier (2002), Woll (2003), Vermeerbergen (2006), Perniss *et al* (2007)), cette question ne soit jamais envisagée que

pour les seules LS, sans interrogation à rebours sur ce qu'il en est pour les LV elles-mêmes. Ceci si l'on excepte le modèle sémiologique, dont cette « rétrospection » constitue justement le noyau dur.

La manière dont les auteurs considérés ici traitent de l'iconicité est elle aussi révélatrice de ce qui me semble bien être un ancrage persistant dans l'épistémologie de type formaliste qu'ils réfutent.

2.2.2 L'iconicité : un problème ? quel problème ?

Un constat tout d'abord, et toujours relativement à Liddell. D'une manière très explicite, la relégation massive au geste du « depicting » ou de tout ce qui est dit remplir un rôle de « demonstration » (les 'constructed actions' notamment) revient à considérer les productions concernées comme inanalysables. Les seules descriptions qu'il en livre en effet sont celles des constructions, chaque fois *ad hoc*, d'échafaudages complexes d'espaces mentaux construits et intégrés au fil du discours, et toujours tributaires, de manière non prédictible, de ce fil du discours et de ce qu'il advient dans l'espace physique de l'interlocution.

Si l'on veut tenter un parallèle avec ce que conceptualise l'approche sémiologique, de quels types de constructions parle Liddell (et désormais l'ensemble des auteurs ralliés à ses vues), lorsqu'il invoque des combinaisons de « linguistique » et de « gestuel », voire, pour une partie des surrogate blends, de pur gestuel ?

« Chaque théorie, en fait, opère sa propre découpe et sa propre identification des éléments de langue : penser l'existence des fragments d'exemples comme extérieurs et indépendants de tout cadre de pensée est pure fiction, ou artifice facilitant l'exposé. » (Meurant, 2008 : 104, note 45),

écrit très récemment et à raison L. Meurant, à l'occasion de sa tentative de mettre en rapport la typologie des prédicats classificateurs la plus courante dans la littérature et celle des structures de transfert proposée par Cuxac. Je recourrai ici à un tel artifice pour faciliter la compréhension des remarques qui suivent. Le tableau ci-dessous propose quelques grandes équivalences¹⁶¹.

¹⁶¹ Ce tableau n'est de toute façon pas exhaustif : je n'évoque notamment pas les « buoys », autre cas de blend proposé par Liddell (qui recouvre des phénomènes très hétérogènes dans le modèle de Cuxac).

LIDDELL (2003) (combinaison de linguistique et de geste)	CUXAC (2000)	
	<i>Hors visée illustrative</i>	<i>Sous visée illustrative</i>
Pronouns (1 ^{ère} et non 1 ^{ère} personne)	Pronoms (1 ^{ère} et 2 ^{ème} personne, non personne)	(Pronoms dans le cadre des TP dr)
Indicating verbs	Verbes directionnels	
Tokens	Construction de références par activation de points dans l'espace de signation (iconicité diagrammatique)	
Depicting verbs (« espace diagrammatique », de type topographique) <i>NB : ex- « classifiers predicates » (Liddell 1977, 1984, 1989)</i>		Proformes (configurations de grande iconicité) (présentes dans tous les types de transferts) et, ±, Transferts de taille et de forme, Transferts situationnels.
Surrogates - « with signing » - « without signing »		Semi-transferts Transferts personnels
Depicting verbs dans un « viewer space » = mixte de depicting verbs et de surrogate blend.		Double transferts (TP + TS)

Tableau 2

Essai de mise en correspondance des concepts descriptifs de Liddell (2003) et Cuxac (2000)

Il ressort de ce tableau que ce qui pour Cuxac relève de la grande iconicité (structures de transfert) est dans l'approche de Liddell analysé comme phénomènes d'intégration conceptuelle, mixtes de linguistique et de gestuel, voire, pour ce qui concerne les transferts personnels, gestuel pur. Les deux types de catégorisations ne sont toutefois en rien isomorphes : dans le modèle sémiologique, les « indicating verbs » et les « tokens » sont analysés comme des modalités d'utilisation pertinente de l'espace permettant la construction de références actanciennes (dont participent les verbes directionnels), spatiales ou temporelles. Pour Cuxac, il s'agit de structures caractéristiques de la construction

d'énoncés hors visée illustrative (dire sans donner à voir) et dont le type particulier d'iconicité qui les caractérise est désignée comme iconicité diagrammatique.

La mise en correspondance est extrêmement artificielle en raison du caractère incommensurable de ce qui fonde les deux approches. Pour Cuxac, phénomènes et structures s'analysent selon, en tout premier lieu, l'intentionnalité sémiotique (dire en montrant, dire sans montrer). Ce qui pour Liddell réunit l'ensemble de ces divers types de productions sous la même explication par les « *blended spaces* » et le recours au « gestuel » est un critère qui s'énonce comme sémiotique mais qui est en fait purement formel et en outre défini négativement : le fait que ces productions ne se laissent pas analyser intégralement en éléments « symboliques » (compris comme le non « *gradient* », soit encore ce qui n'est *ni* indexical, *ni* iconique). L'autre caractéristique commune des types de productions que Liddell analyse comme combinaisons de gestuel et de linguistique est qu'elles ont toutes à voir avec l'utilisation de l'espace.

Au total, concernant ce qui pour l'essentiel est chez Cuxac analysé comme ressortissant à la grande iconicité, quelle est au juste la différence entre la relégation à la pantomime dont ces productions avaient fait l'objet dès la deuxième moitié des années 1970 et l'exclusion du champ du « linguistique » qu'en propose Liddell ? Je dirai qu'elle tient simplement à ce que cette exclusion est plus large encore puisqu'elle concerne aussi une partie des productions hors visée illustrative (*indicating verbs*, *tokens*, etc.).

Ensuite, il est frappant de voir où et comment les divers auteurs se réclamant d'une approche cognitivo-fonctionnaliste en rupture forte avec le générativisme localisent et analysent le problème théorique que constitue « l'iconicité des LS ».

1— Je l'ai dit, l'ensemble des productions qui, dans le modèle sémiologique, sont analysées comme hautement iconiques et qui, dans la littérature, relèvent des 'prédicats classificateurs' (et/ou « *depicting verbs* ») ou bien des « *role shifts* » (et/ou « *constructed action* », « *constructed dialogue* », « *surrogates* », etc.) ne sont pas décrits comme *iconiques*. Chez Liddell, ce qui fait d'abord question, dans ces productions, c'est l'utilisation de l'espace par orientation vers lui des articulateurs manuels et corporels, c'est-à-dire ce qu'il considère comme relevant de l'indexicalité. Pour celles des « *constructed actions* » qui font complètement l'économie de signes conventionnels (« *without signing* »), il parle, sans plus, de « *demonstration* ».

2— De fait, dans les analyses de ces auteurs qui concernent explicitement et frontalement la question de l'iconicité dans les LS, il apparaît que celle-ci : a) soit n'est localisée que dans les signes lexicaux où il est montré qu'elle n'est qu'un faux problème (Liddell), b) soit est dite concerner tous les niveaux de l'analyse linguistique mais, pour l'essentiel, ni plus ni moins dans les LV que dans les LS, où elle est seulement plus visible (Wilcox). Je reprends ces deux types de discours.

a) Les seuls propos théoriques de Liddell relativement à l'iconicité dans les LS concernent les signes conventionnels (voir tout particulièrement Liddell 2002). Ce qui en est dit se ramène à ce qui suit. Bien sûr que de très nombreux signes de l'ASL (et d'autres LS) sont largement iconiques (ou, plus exactement, onomatopéiques, *i.e* encore, pour Liddell, non arbitraires). Ils le sont parce que de très nombreux objets et événements du monde sont appréhendables par la vue et que le canal des LS est du coup particulièrement apte à en donner une représentation iconique. Toute langue, LV ou LS, est demandeuse d'iconicité, les onomatopées des LV, présentées comme exceptions par Saussure, en sont la preuve. Celles-ci ne sont peu nombreuses que parce que peu d'objets et d'événements du monde sont spécifiables par les sons qu'ils produisent.

« the difference is not that sign languages are iconic and spoken languages are not. Rather, iconicity is desirable in either type of language, but the potential for onomatopoeia in spoken languages is limited by the auditory modality. » (2002 : 65).

Et ceci n'est en rien problématique puisque ces onomatopées des LV sont parfaitement intégrées lexicalement et phonologiquement, comme le sont les signes lexicaux de l'ASL. Plus encore, comme l'a montré S. Taub (Taub 2001), LV et LS exhibent de l'iconicité à différents niveaux, pas seulement au niveau lexical. Si problème il y a quelque part, il tient seulement à l'acceptation consensuelle et soumise du principe saussurien de l'arbitraire du signe qui n'a pourtant d'autre raison d'être, selon lui, qu'une raison d'autorité. Non seulement il suffit d'accepter de mettre en cause Saussure mais plus encore il le faut si l'on veut éviter que ne perdure l'image dévaluée des LS et de leurs locuteurs :

« Not accepting the normalcy of iconicity, however, does have a cost. Those who hold Saussure's principle to be correct will continue to view sign languages and their users as deficient. In spite of the lack of a theoretical cost to accepting iconicity, I suspect that it will require a long time for the normalcy of iconicity to be widely accepted within the field of linguistics. » (Liddell, 2002 : 68).

Avant d'aller plus loin, je repose ma question. 1/ Relégation de ce qui dépeint et de ce qui montre hors du linguistique (c'est-à-dire hors du domaine de l'analysable) et 2/ banalisation de l'iconicité des signes lexicaux, dite sans incidence théorique aucune : quelle est, véritablement, la différence avec la posture théorique et descriptive adoptée par Klima et Bellugi (1979) ?

Outre l'illogisme flagrant —*déni* est le terme exact— qu'il y a à aborder la question de l'iconicité dans les LS sans même évoquer comme telle celle des productions pourtant caractérisées par le fait qu'elles dépeignent ('depicting') et qu'elles montrent ('demonstration'), il est difficile, *a fortiori* lorsque l'on connaît le modèle sémiologique et la réflexion théorique qui le fonde, de ne pas souligner surtout la profonde méconnaissance de la pensée saussurienne que révèlent ces propos. Ce que, précisément, Liddell balaie d'un revers de main comme une manière de principe d'autorité infondé, qu'il serait bien temps de dépasser face à ce que, dit-il, les données montrent avec tant d'insistance, c'est ce qui a été tout le travail de déconstruction-reconstruction épistémologique et théorique de Cuxac quant à la notion d'arbitraire linguistique, concept qui est au fondement de toute l'épistémologie structurale. Ce travail d'analyse théorique de la pensée saussurienne sur l'arbitraire, concomitant au dégagement des structures à partir de corpus de discours en LSF, est, je crois (je l'ai indiqué en *Ouverture*), l'une des bases essentielles de l'élaboration théorique du modèle sémiologique. Très brièvement, il s'est agi :

— de démêler l'imbroglio conceptuel provoqué, dans la lecture qui a été faite de Saussure, par les deux occurrences du terme d'arbitraire dans le *Cours de Linguistique Générale* : a) l'*arbitraire* du signe en tant qu'il qualifie la nature de la relation entre le signe et le référent et qui est à comprendre comme « non iconique » ; b) l'*arbitraire radical*, référant chez Saussure à la définition différentielle du signe, élément de la langue-système. Dans sa thèse d'Etat, Cuxac (1996) avait montré comment, cherchant à établir un lien entre ces deux acceptions, la tradition structurale a pu faire du premier (a) la condition du second (b), alors que ces deux concepts étaient en fait indépendants chez Saussure. Il s'est par ailleurs attaché à montrer, dans le cas d'espèce de la LSF, que l'existence d'une iconicité dans la relation signe-référent n'entrave en rien la possibilité d'un fonctionnement systématique de la langue (arbitraire radical) ;

— de décentrer le fonctionnement de la langue comme système, a) en tant qu'il est *l'un* des modes de fonctionnement de la langue et non le tout de son fonctionnement (ainsi, la langue

a, tout autant, et le signe pareillement, un fonctionnement référentiel) ; b) comme résultant non pas de la langue elle-même, mais de la mise en exercice d'une capacité métacognitive en amont du langage, celle qui permet à l'homme de décontextualiser et déréférencier ses signes pour les faire fonctionner comme systèmes de valeurs (voir, très précisément, Cuxac (1996), vol. I., pp. 64-74) .

Non seulement un tel travail, proprement épistémologique, est inexistant par ailleurs dans la littérature sur les LS mais, plus encore, le propos de Saussure, systématiquement réduit à la question de savoir si oui ou non il est nécessaire que le lien entre signe et référent soit non iconique, s'y trouve amputé de sa dimension essentielle, la question de l'arbitraire radical. Mon propos ici n'est pas de redéployer les analyses menées par Cuxac sur ce sujet (voir sa forme la plus aboutie dans Cuxac et Sallandre (2007)). Il s'agit plutôt de pointer en quoi ce qui, chez les auteurs « new style »¹⁶², se donne comme une mise en cause et un dépassement des fondements de la linguistique moderne, peut plutôt s'analyser comme la reconduction d'un certain nombre des mécompréhensions et contradictions véhiculées par la vulgate. Il n'est pas anodin de souligner que ce sont ces mêmes mécompréhensions qui avaient pu conduire à rejeter les LS hors du champ de la discipline. Il n'est dès lors pas surprenant que, sur ces bases inchangées, leur « intégration » implique de les tronquer de tout ce qui, en elles, met en question les mésinterprétations ainsi reconduites.

b) Wilcox, quant à lui, dit placer l'iconicité au cœur de son approche et faire de la reconnaissance de son rôle dans les langues le centre de son propos. Selon lui, la question a surtout été mal posée dans la littérature sur les LS parce que la relation même qu'est l'iconicité a été mal située. Les grammaires cognitives et, avant tout, celle de Langacker, permet de formuler ce qu'est l'iconicité : elle n'est pas entre la forme de l'unité linguistique et ce qui est représenté mais entre deux espaces conceptuels. Ce que, ainsi, il appelle « iconicité cognitive » est « a distance relation between the phonological and semantic poles of symbolic structures. » (2004a : 122). Plus précisément encore, elle concerne la relation entre une manière d'interpréter (« construal ») des scènes du monde réel et une construction de la forme. Et ce que, dit-il, a montré le modèle de Langacker, c'est que cette iconicité

¹⁶² Je reprends ici une expression utilisée très récemment en conférence par M. Vermeerbergen pour désigner ces auteurs (*Colloque International sur les Langues des Signes (CILS)*, Namur, 16-20 novembre 2009, Palais des Congrès de Namur, Belgique).

cognitive est présente dans toutes les langues. La seule vraie grande différence entre LS et LV tient, selon lui, à la nature particulière des articulateurs des LS et à ce qu'il considère comme leur iconicité inhérente. L'idée qu'il défend est en effet la suivante (celle qui était au fondement de *Gesture and the nature of language* (Armstrong *et al*, 1995) et de la « semantic phonology » de Stokoe (Stokoe 1991, 1994). Les mains bougeant dans l'espace et dans le temps sont congruentes à ce qui, dans la grammaire cognitive, constitue les schémas mêmes des conceptualisations (incarnées) de notre expérience du monde :

« By grounding grammar in embodied conceptualization, cognitive grammar provides a link between our perceptions of the world as populated by objects moving through space and time and the grammatical categories and constructions used to represent the same ideas. Cognitive grammar also provides an essential element for describing cognitive iconicity—a framework for conceptualizing the articulators of signed languages. Since signed languages are produced by hands moving in space and time and perceived visually, the same theoretical constructs that are used to describe semantic structures can describe the hands as objects of conceptualization within a linguistic system. » (Wilcox, 2004a : 124-125).

De par cette congruence, configurations (objets) et mouvement (procès) sont selon Wilcox porteurs d'une iconicité inhérente, ce qui leur confère un potentiel accru pour les « mappings » iconiques et rend l'iconicité plus directement perceptible dans les LS que dans les LV. C'est dans ce cadre que la traditionnelle question de l'arbitraire et de l'iconicité doit être reposée, la grande erreur ayant été, aux yeux de Wilcox, de les avoir considérés comme opposés et incompatibles. Ce que, selon lui, permet au contraire de comprendre le concept d'iconicité cognitive, ce sont deux points importants :

— Quelle que soit la langue, il n'y a pas d'iconicité sans une part d'arbitraire puisque, tout simplement, l'iconicité qualifie le lien entre deux « construal » et que cette notion impliquant la sélection de certains traits plutôt que d'autres, elle induit par là même une forme d'arbitrarité, quand bien même la structure symbolique serait clairement iconique.

— Les LS montrent par excellence la parfaite compatibilité de l'iconicité et de l'arbitraire précisément du fait de l'iconicité inhérente aux articulateurs :

« Even though symbolic structures necessarily increase in arbitrariness as they become part of the linguistic system, the nevertheless retain their inherent conceptual significance. The balance between systematic internal signification vs inherent conceptual significance may often tip in favor of the linguistic system, but a variety of factors can act to unleash the conceptual potential of a sign's form. » (Wilcox, 2004a : 141).

Ces deux arguments montrent en quoi les analyses et raisonnements de Wilcox reposent au moins en partie sur les mêmes types de mécompréhensions ou si l'on préfère les mêmes présupposés et réductions que ceux de Liddell. Ils montrent à tout le moins comment l'arbitraire est cantonné au « non iconique », le premier point (pas de « construal », si iconique soit-elle, sans une part d'arbitraire) montrant en outre cette même assimilation de l'iconicité à la transparence, au prédictible, au non conventionnel qui est présente depuis les années 1970 dans les propos sur l'iconicité.

Tout ceci signifie surtout que lorsque ces divers auteurs « new style » parlent d'iconicité et disent lui avoir redonné droit de cité dans la réflexion linguistique sur les LS, ils ne parlent absolument pas de ce dont il est question dans le modèle sémiologique. L'iconicité dont parle Cuxac, celle qu'il pose comme éminemment structurante, est au fond très exactement ce qui n'est jamais qualifié comme tel dans la littérature, y fait en réalité soit l'objet d'une exclusion (approches formalistes), soit l'objet d'une exclusion doublée d'un déni (Liddell). Il s'agit dans le modèle de Cuxac d'une iconicité d'image, qui est d'abord un *mode de production du sens reconnu comme l'un des modes linguistiques du dire* dans les seules LS. Si elle est certes rendue possible par les potentialités sémiologiques du visuo-gestuel, la sophistication des *structures* qu'elle engendre dans les LS s'explique par les caractéristiques de cet autre type particulier de communication linguistique qu'est la communication sourde, par nécessité quasi-exclusivement monomodale. En amont même de leur dégagement et de leur légitimation théorique, ce qui avait fondé l'évidence que ces structures de l'iconicité devaient ressortir à du linguistique (à du verbal), dont il fallait ensuite revisiter et questionner ce qui le définit, c'est, simplement, l'effectivité des *fonctions* linguistiques qu'elles remplissent dans la communication.

La section suivante (2.2) revient sur ce dernier point. Je noterai simplement que la proposition de Liddell ne répond pas davantage à la question, fonctionnaliste, formulée par Engberg-Pedersen et rapportée plus haut : celle de savoir ce qui rend compte du recours, dans certains cas plutôt que dans d'autres, à du « linguistique », à un mixte de linguistique et de gestuel, ou encore à du « gestuel pur ».

Pour les auteurs revisités ici, l'un des aspects qui font la nouveauté et la portée de leur approche des LS est qu'elle appréhende le langage dans ce qui le fonde, que les langues soient vocales ou signées, à savoir le face-à-face de l'interlocution. Pour tous, et Slobin

(2008) y insiste, l'oblitération de cette dimension essentielle du langage est l'une des limites majeures des linguistiques formelles dont les modélisations résultent, disent-ils, de l'emprise de l'écrit dans la tradition linguistique.

« Our standard linguistic theories grew out of the analysis of written texts and isolated sentences. Therefore, the theories are limited to a narrow range of language use, and they leave out all of the dimensions of face-to-face interaction that are central to any study of signed language: eye contact, facial expressions, body posture or movement, and gesture. » (Slobin, 2008 : 115).

Un mot à ce sujet.

2.2.3 Face-à-face revendiqué, oralité échappée

Que signifie au juste pour ces auteurs le fait d'appréhender le langage à travers la communication en face-à-face ? D'une manière saisissante lorsque l'on appartient à une tradition linguistique fortement structurée par les linguistiques de l'énonciation, ceci se réduit à un élargissement de l'empan des aspects du « langage signal » à prendre en considération et/ou à un élargissement aux entités présentes (ou conceptuellement construites) dans l'espace de l'interlocution, —hors prise en compte de ce en quoi ce face-à-face est en lui-même linguistiquement structurant, c'est-à-dire de ce qu'ont modélisé les linguistiques de l'énonciation (déixis, distinction des deux plans de l'énonciation et de l'énoncé).

Pour Liddell, les gestes de pointage en LS, quels qu'ils soient, et, au-delà, tout ce qui, dans les signes, relève de l'utilisation de l'espace (ce qu'il appelle « directionnalité ») sont assimilables aux gestes de pointage purement ostensifs existant dans la communication, qu'elle soit, d'ailleurs, en LS ou en LV. Ceci signifie également que ce vers quoi sont dirigés index et/ou signes relève d'une réalité pour lui non linguistique, soit extra-linguistique, celle-ci englobant pareillement personnes ou entités présentes physiquement dans l'espace de l'interaction et entités construites dans et par le discours. Sans même interroger le statut plutôt improbable de ces « entités conceptuelles », n'en revient-on pas à une conception naïve de la communication —une conception en tout cas bien antérieure aux apports des linguistiques de l'énonciation—, la « communication linguistique » consistant en la transmission d'un message conçu comme une pure réalité matérielle dont la saisie du sens qu'il véhicule relèverait d'un simple décodage par le « récepteur » ? En cela Liddell, qui revendique pourtant, lui, la prise en compte du face-à-face de la communication, ne

diffère en rien là non plus des types d'analyse linguistique qu'il critique, analyses formelles centrées sur les seuls énoncés, parfaitement déconnectés des conditions de leur production et dans lesquelles les *loci* sont appréhendés, en soi, comme des abstractions morphologiques ou syntaxiques.

Montrer en quoi la prise en compte du caractère fondateur de l'énonciation (et de la dissociation des plans de l'énonciation et de l'énoncé) est justement ce qui permet de rendre compte de l'organisation structurelle des LS, langues du face-à-face par excellence, ceci est au centre du modèle sémiologique. C'est en effet à montrer le rôle essentiel du regard — grand absent ou parent pauvre de la littérature sur les LS¹⁶³ — à la fois comme fondateur de l'interaction (condition de sa possibilité) et comme gestionnaire de la dynamique des pointages, que l'analyse de Cuxac rend compte de l'expression de la personne en LS. Dans cette perspective énonciativiste, ce qui fait sens, ce ne sont pas les pointages *en soi* mais la systématique des modalités de leur couplage/découplage avec le regard, base de la distinction entre la 1^{ère} et 2^{ème} personne et entre elles et la non personne, et ceci dans les deux plans, distincts, de l'énonciation et de l'énoncé (voir Cuxac (1996), vol. I : 166-176, Cuxac (2000) : 179-213, Pizzuto (2007)). Cette approche par les linguistiques de l'énonciation et dans une perspective non phonocentriste a des incidences majeures sur l'analyse qui peut être faite de ces gestes de pointage dans le développement de la communication entendante elle-même. Dans cette perspective, qui met en question le traitement qui est fait dans la littérature des « gestes de pointage » comme ensemble monolithique de nature pré- et/ou non linguistique, une étude récente (Antinoro Pizzuto & Capobianco 2008) montre comment ces réanalyses intégrant le regard conduisent à revisiter d'une manière autrement féconde les rôles respectifs, le statut et les interrelations, dans le développement des LS comme des LV, des divers types de gestes de pointage et des premiers mots. Antinoro Pizzuto et Capobianco apportent ainsi des éléments empiriques déterminants qui montrent, entre autres, le caractère tardif de l'émergence, chez les enfants entendants, de gestes de pointage de 1^{ère} et 2^{ème} personne, concomitants voire ultérieurs à

¹⁶³ L'ouvrage récent de Laurence Meurant (Meurant 2008) fait exception. Cependant, si elle s'appuie très directement sur les résultats de Cuxac quant au caractère central et structurant du regard et en montre la validité pour la Langue des Signes Francophone de Belgique (LSFB), L. Meurant inscrit ses analyses dans un cadre théorique très différent (la Glossologie de J. Gagnepain) dont le parti-pris purement formaliste (abstraction est faite du sens, par principe) la conduit à une proposition descriptive très difficilement comparable à celle du modèle sémiologique. Au demeurant, son analyse de l'expression de la personne en LSFB rejoint celles de Cuxac pour la LSF et de Pizzuto pour la LIS.

l'émergence de leur contrepartie vocale, et dont il est dès lors difficile de soutenir leur caractère « pré-linguistique ».

2.2.4 Usages, centre et périphérie : de quelques inconséquences

Celles des productions pour lesquelles la solution proposée passe par leur renvoi partiel ou total au non linguistique, pourraient n'être que très minoritaires, au moins dans les observations des auteurs prônant cette solution. Pourtant, c'est tout le contraire : elles sont selon eux caractérisées non seulement par leur forte fréquence dans le discours en LS¹⁶⁴ mais aussi par l'importance que leur accordent les sourds :

« The grammatical, the gradient, and the gestural are so tightly intertwined in ASL that it is the exception, rather than the rule, when an utterance lacks a gradient or gestural component. » (Liddell, 2003 : 354)

« There is no evidence that signers give more significance to grammatically encoded meanings than they give to other meaningful aspects of the signal. On the contrary, it is the entire message that is of interest. » (Liddell, 2003 : 362).

« In spontaneous sign language data the presence of productive lexical elements is particularly dominant. *Even when frozen signs are available in the lexicon, signers may still prefer to create their own construction, whether to 'complement' the frozen verb sign or not.* Utterances with both a verb sign and a verb construction such as :

GIRL EAT CAKE vc: "hold-cake-with-two-hands-and-eat-it"

are omni-present. Johnston et Schembri (1999) make a similar observation (...). » (Vermeerbergen 2006 : 182, spm).

Tout l'édifice théorique élaboré autour des concepts d'intégration conceptuelle et de « gesture » est menacé dès lors qu'est mis en évidence le phonocentrisme où s'ancrent les définitions hypostasiées qui sont données du geste et du linguistique. Mais sans même évoquer cette fragilité épistémologique, en quoi peut-il être scientifiquement satisfaisant de rendre compte d'une partie si conséquente des données en les renvoyant à un type sémiotique que l'on dit caractérisé par sa dimension inanalysable ? Et comment, *a fortiori* si l'on s'inscrit dans un modèle théorique fondé sur les usages et la prévalence de la fonction sur la forme, faire tenir ensemble l'affirmation de la grande fréquence des types de

¹⁶⁴ En ce qui concerne ce taux de fréquence dans les discours en LSF, LIS et ASL, je renvoie le lecteur à la note 85, Chap. II. 1.2, p. 128.

production concernés et leur marginalisation dans la description ? J’y ai beaucoup insisté dans les deux premiers chapitres, ces constructions en effet sont appréhendées dans le cadre non questionné et tenu pour central (« core system », « core lexicon »), d’une description linguistique qui organise les faits en phonologie, morphologie, lexicque, syntaxe, discours, *sur la seule base* des autres types de productions, celles qui sont considérées comme « grammaticales ».

Une explication simple à l’incontestable tropisme exercé par la proposition de Liddell est que (outre les apparats de modernité et d’audace que lui confèrent la référence aux grammaires cognitives et la reprise en compte de la gestualité dans le champ de la discipline) elle apporte une solution en apparence unifiée à tout ce qui fait actuellement question dans la littérature, sans compromettre l’essentiel de ce qui est, par ailleurs, tenu comme acquis.

2.2.5 Centre et périphérie, suite : la question du locuteur natif

95% des sourds sont nés de parents entendants ; l’immense majorité des sourds signeurs n’ont pas la LS comme langue maternelle. Or, dans la quasi-totalité des études linguistiques sur les LS, qu’elles émanent de générativistes travaillant sur l’intuition du sujet parlant ou des linguistes se réclamant des grammaires d’usage et prônant la primauté des corpus de discours, les seules données considérées comme légitimes et pertinentes sont celles qui proviennent des 5% de sourds nés de parents sourds, les « Deaf native signers ». Un article de Cuxac et Antinoro Pizzuto (2010) dresse un argumentaire quant au déni des spécificités de la situation des sourds face au langage et aux langues et d’abord à la LS que constitue cette focalisation généralisée sur les seuls sourds natifs.

« (...) le rapport numériquement déséquilibré entre signeurs ‘natifs’ et ‘non natifs’ n’est pas quelque chose qui ne se serait vérifié qu’une seule fois dans l’histoire puis aurait disparu. Au contraire, du fait des traits génétiques-démographiques de la surdit  de naissance (ou p rinatale) dont on peut faire l’hypoth se qu’ils n’ont pas chang  au cours du temps, il s’agit d’un  v nement qui se reproduit   chaque g n ration de sourds (Davis, 2008), et donc   chaque g n ration de signeurs. Il s’agit bien d’une caract ristique permanente et distinctive des locuteurs de LS que l’on ne peut se permettre de sous- valuer. (...) Autrement dit : pour les LS des conditions exceptionnelles d’apprentissage et de transmission *sont* la norme, au moins pour la partie la plus importante des signeurs. » (2010 : 40-41).

Je voudrais y ajouter ce que me semble receler cette focalisation, particulièrement insistante et consensuelle dans la littérature, sur le signeur natif.

Concernant les LV, la notion de locuteur natif a été abondamment discutée et mise en cause dans la littérature linguistique et surtout sociolinguistique et didactique américaine (en particulier depuis Paikeday (1985) et Davies (1991)), *via* notamment la mise en évidence de la circularité de sa définition avec celles, tout aussi vagues et discutées, de « langue maternelle » et de « communauté linguistique » (« speech community »). Le locuteur natif d'une langue est celui qui a cette langue comme langue maternelle et *vice-versa*, la communauté garante de la dimension sociale se définissant à son tour comme l'ensemble de ceux qui partagent la même langue maternelle. Mais la question intéressante ici est plutôt celle du sens véhiculé par l'idée de « nativité », associée à celles d'authenticité et de pureté, pureté originelle (native) et apparemment pensée comme préservée au sein d'une communauté elle-même protégée de toute souillure exogène.

Dans un article où il tente une archéologie du concept de locuteur natif et de la place centrale qu'il a prise en linguistique, Patrick Renaud établit clairement ces liens entre la notion de « natif » et celles de primauté chronologique et de virginité :

« Tous les linguistes sont en effet d'accord pour dire qu'il faut interroger des locuteurs natifs, c'est-à-dire des locuteurs ayant acquis la langue au cours de leur première socialisation. Que faut-il saisir derrière ces affirmations ? En quoi une première socialisation engendre-t-elle une marque indélébile d'authenticité dans les manières de faire d'un individu ? Risquons la proposition suivante : la catégorie d'authenticité, constitutive du *natif*, postule l'existence d'espaces clos, les fameuses communautés linguistiques que l'on a renoncé à définir empiriquement (...), avec pour chacun par conséquent un intérieur et un extérieur ; l'authenticité conférée à une « réalité » attesterait qu'elle a été produite à *l'intérieur* de cet espace clos, de façon endogène nécessairement, sans l'intervention de quelque agent extérieur que ce soit, l'observateur notamment.. (...) Reste la mention de la *première* socialisation, celle qui concerne la petite enfance et l'actualisation de la faculté de langage dans une première langue, dite *maternelle* dans notre langage ordinaire. Deux interprétations sont possibles : c'est au cours de sa première socialisation que se constitue le locuteur natif, c'est-à-dire qu'est développée irréversiblement (...) sa compétence langagière authentique de membre du groupe ; interprétation difficile à défendre quand on sait que cette compétence ne se fixera qu'au cours de l'adolescence (...). L'autre interprétation consiste à remarquer que *première* présuppose une virginité pure de toute inscription, libre de toute trace antérieure qui viendrait (...) brouiller le trait de cette socialisation. En choisissant de dire *première* mise en forme de la faculté de langage on affirme implicitement qu'elle est la plus pure qui se puisse concevoir : le locuteur *né* de son groupe en est le pur produit, exempt de tout stigmate de mélange avec une inscription antérieure ou allogène. » (Renaud, 1998 : 3).

Comment ne pas voir une proximité étroite entre ce concept mythique d'un locuteur censé être, de manière native, le détenteur d'une langue pure et vierge, authentique et subsumant tout ce que l'on peut dire de la dimension sociale et communicative de la langue et celui du locuteur-auditeur idéal de Chomsky¹⁶⁵ ? Pour les générativistes, d'ailleurs, les deux concepts sont fondus l'un dans l'autre, ce que le locuteur natif dit de ce qu'il sait de sa langue (ce qui est grammatical ou non) étant considéré, par principe, comme authentique et « représentatif » de la langue en question, c'est-à-dire reflétant la compétence du locuteur-auditeur idéal.

Je vois un exemple, parmi d'autres, de ce qu'il y a en tout cas d'impensé dans l'association entre « locuteur natif », pureté de la langue et authenticité (association assurément renforcée par l'impact profond et durable de la linguistique générativiste) dans la manière contradictoire dont Johnston et Schembri (2007) exposent l'importance qu'il y a à fonder la description des LS sur les seuls locuteurs natifs. Ils partent de ce qui est pour eux la difficulté majeure du recueil des données de LS, à savoir la très forte hétérogénéité linguistique de leurs locuteurs, liée à l'influence spécifiquement invasive de la LV environnante chez ces locuteurs sourds contraints au bilinguisme dans un contexte de forte diglossie. L'enjeu pour le linguiste est donc de s'assurer que les données collectées soient le plus possible exemptes de tout phénomène de code-switching. Ils enchaînent ainsi :

« *As a result*, only individuals who have acquired a signed language from birth from signing deaf parents are our most genuine, expert and reliable sources of data for the natural signed languages (Neidle *et al*, 2000 ; Padden & Rayman 2002). » (Johnston & Schembri, 2007 : 283, spm),

où il faut bien supposer ce lien implicite entre le fait d'être natif, la pureté sans mélange et l'authenticité (« genuine ») de la langue. Pourtant quelques lignes plus haut, ces auteurs soulignent, à juste titre, pour rendre compte de l'hétérogénéité linguistique dans la communauté signante, que tous, signeurs natifs et signeurs non natifs, subissent l'influence de la LV :

« All signed language use, even between deaf native signers, may actually reflect varying degrees of influence from English. » (*id.*, : 282).

¹⁶⁵ ...qui n'en est pas à l'origine. Je ne suis pas parvenue (non plus d'ailleurs que Renaud semble-t-il) à remonter à la source historique de ce concept. Je compte poursuivre ma recherche sur ce point.

Qu'est-ce alors, à quoi tiennent, d'où proviennent, dans une perspective qui en outre s'affirme constructiviste, l'authenticité et la pureté « natives » affirmées ? Et, à admettre que cette pureté-authenticité trouve un fondement épistémologique clair, de quoi la LS de ces 5% de locuteurs natifs est-elle « représentative » ? Comment, autrement dit, rendre compte de la disjonction remarquable qui est opérée, en l'occurrence, entre la notion de « signeur natif » et celle de « communauté des locuteurs (signeurs) » ?

Dans cette logique qui cantonne les bons locuteurs à ceux qui ont la LS comme langue maternelle, les entendants nés de parents sourds (CODA dans le monde anglo-saxon, EEPS en France¹⁶⁶) passent devant les sourds non natifs. Dès lors, s'il faut raisonner ainsi, qu'en est-il de la « pureté » de la langue chez ces CODA/EEPS qui, parce qu'ils entendent et ont très majoritairement un environnement proche essentiellement composé d'entendants (grands-parents, oncles et tantes, fratrie...) sont le plus souvent immergés tout autant et dès la première enfance dans une LV ?

Mais le plus notable, dans cette logique, est que cette notion d'une pureté native prévaut sur deux autres dimensions, pour nous cruciales et ici simplement obliérées :

- le fait même de la surdité ;
- le caractère culturel et identitaire de la langue, sa dimension authentiquement sociale.

Quant à ces derniers points, il y a pour moi une forte proximité entre cette centralité de la notion de LS langue maternelle (native) et l'idéologie dominante dans les études sur l'accès des sourds à l'écrit (cf. *supra*, Chap. I., 4.), dans lesquelles il semble si difficile de ne pas considérer que la LV est (ou doit logiquement être), au fond, la langue maternelle des sourds. Ce qui est dénié dans les deux cas, outre la LS elle-même, c'est que la surdité oblige à dissocier complètement le concept de langue maternelle de celui de « langue 1 », lui-même devant être compris non pas en termes de primauté chronologique mais de primauté identitaire et communicationnelle.

La focalisation sur le locuteur natif devient particulièrement problématique quand elle permet d'asseoir un certain scénario explicatif quant aux particularités structurelles des LS, —l'hypothèse selon laquelle ces particularités s'expliqueraient par des phénomènes de pidginisation issus de l'influence des signeurs non natifs sur les signeurs natifs (voir notamment et entre autres, Fischer 1978, relayée par Johnston & Schembri 2007 : 294-295).

¹⁶⁶ Child of Deaf Parents, Enfants Entendants de Parents Sourds.

2.2.6 Une filiation épistémologique non assumée.

Linguistique (grammatical) défini, de manière amodale, par ce qui, de caractère discret et non continu permettrait *par là même* un fonctionnement oppositif de la langue comme système ; gestualité caractérisée, *en négatif*, avant tout par son caractère continu (non segmentable) et un fonctionnement sémiotique de type non symbolique ; centralité du composant symbolique (verbal) ainsi défini et report dans une zone du non analysable de ce qui ne se laisse pas capter par la définition du grammatical-verbal posée en amont ; réduction du domaine du linguistique au seul énoncé, appréhendé prioritairement dans ses aspects formels et déconnecté de son énonciation ; présupposé d'une pureté-authenticité-représentativité de la langue chez le seul locuteur natif, abstraction faite de toute dimension sociale et interactionnelle. Il me semble au final que ces approches qui se réclament du cognitivo-fonctionnalisme, plutôt qu'elles ne construisent une alternative à l'épistémologie formaliste qu'elles fustigent, en reconduisent en fait l'essentiel du socle conceptuel.

Je vise moins ici à stigmatiser des positions théoriques que je ne partage pas qu'à pointer comme telles les contradictions et à poser la question de leur interprétation. L'explication tient-elle simplement à la très forte prégnance du paradigme dans lequel ont été formés la très grande majorité des chercheurs sur les LS et notamment des linguistes de l'ASL, paradigme dont j'ai en outre suggéré plus haut en quoi l'abstraction de l'histoire qui lui est inhérente rend difficile le recul métathéorique ? Tient-elle à l'importance des remises en cause qu'impliquerait une authentique prise en compte des usages, et de tout ce que signifie, réellement, une approche fonctionnelle des discours ? A-t-elle d'autres sources, de nature plus philosophique, ou idéologique, en lien avec une certaine conception de l'humain ? J'ai, à plusieurs reprises, parlé de déni, et je ne suis pas la première : le déni fait partie intégrante de l'histoire des sourds et du regard porté sur leur langue et sur leur humanité.

Les approches analysées dans ce chapitre s'avèrent, à l'arrivée, tout aussi assimilatrices que celles qu'elles mettent en cause. Ce qui, dans le cas de ces auteurs, est transféré, ce sont simplement d'autres modèles théoriques dont, plutôt que d'en retenir les principes épistémologiques qui les fondent (par exemple la centralité du sémantique pour les grammaires fonctionnelles, ou la primauté de la fonction sur la forme pour le fonctionnalisme), on transpose les structures et processus évolutifs que ces théories et principes ont permis de mettre en évidence dans un type particulier de langues, les LV.

Reste que, au-delà de ces contradictions, ces montages théoriques sans fondement épistémologique clair encouragent et/ou s'accommodent de discours sur la genèse et le devenir des LS et, finalement, quant à leurs nature et statut, dont les conséquences sont considérables. Je finirai là-dessus.

2.3 Le modèle sémiologique ou l'autre débat.

Dans la quasi-totalité des études linguistiques actuelles sur les LS, ces langues sont considérées, à l'instar des créoles, comme des langues jeunes, dont la date de naissance est, pour les plus anciennes, située dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ce discours sur la « jeunesse » des LS sert d'argument pour rendre compte des fortes similarités structurelles que, bon gré mal gré, on est bien obligé de constater entre toutes les LS du monde étudiées, y compris les homesigns et LS émergentes, —constat jugé problématique au regard de la grande diversité qui caractérise les LV (voir, particulièrement, Meier 2002 : 18-21). Les similarités considérées cependant ne prennent pas en compte les structures de grande iconicité. Mais plus encore cet argument sert précisément, notamment chez les auteurs qui adhèrent aux propositions de Liddell, et *via* le recours aux grammaires dites de construction, à étayer l'hypothèse selon laquelle les constructions très iconiques, encore et toujours problématiques, pourraient, à terme, se grammaticaliser et/ou se lexicaliser¹⁶⁷, c'est-à-dire seraient vouées à disparaître. La circularité est patente, qui consiste ainsi à toujours marginaliser davantage ce qui résiste à l'analyse.

J'ai souligné en *Ouverture* (*supra*, p. 14) la temporalité spécifique dans laquelle le scénario proposé par Cuxac pour la sémiogenèse des LS permet au contraire de penser l'évolution et la problématique du changement linguistique dans ces langues. Je me contenterai de citer un extrait de l'*Introduction* au numéro de *Langage et Société* que je viens de coordonner avec M. Derycke sur les questions de la norme et de la variation dans les LS :

« Ainsi conçue, la sémiogenèse inscrit l'émergence et le développement des LS dans une temporalité bien différente de celle, linéaire, qui caractérise l'évolution des LV. Elle modélise un phénomène qui se

¹⁶⁷ « With respect to lexicalisation in sign language, the notion of *linguistic construction* offers the opportunity to reconcile in one model these different types of signs and the processes by which gestures and highly iconic signs evolve into conventionalized lexical signs and thus, in turn, become available for grammaticalization. » (Johnston & Schembri, 2010 : 28, spm).

produit, et a dû se produire, dans un perpétuel recommencement, aussi souvent qu'un sourd se trouve dans un environnement entendant réceptif à ses propositions de communication gestuelle. Dès lors, les questions de la « jeunesse » des LS et du changement linguistique dans ces langues se posent aussi en de tout autres termes. *Pour ce qui est du changement linguistique, on soulignera simplement que, si grammaticalisation il y a dans les LS, la lexicalisation n'y occuperait pas, pour les LS ainsi appréhendées où elle n'est que l'une des voies du dire, la place centrale que lui prêtent les grammaires de construction pour les LV.* On voit ainsi comment, selon la conception que l'on a de ce qui est la norme des LS, on appréhende de manière très différente la question de la variation dans ces langues et, au-delà, du changement linguistique. C'est l'un des intérêts du présent numéro que d'ouvrir le débat sur ce point essentiel. » (Garcia et Derycke 2010 : 12, spm).

Point essentiel en effet, et lieu véritable du débat, puisque ce qui est ainsi le plus souvent envisagé dans la littérature comme un phénomène temporaire, un signe d' 'immaturité grammaticale' (seulement transitoire) des LS, constitue au contraire pour nous leur centre productif, leur *norme*, —et l'un des facteurs explicatifs majeurs des modalités et formes de leur émergence (sans doute immémoriale) aussi bien que de leur résilience historique.

J'ai suggéré (Chap. II, 5.), en quoi l'expansion actuelle de la linguistique de corpus recouvre des rapports théorie-données bien différents. Cette expansion est tout particulièrement marquée dans le champ des LS : linguistes de tous bords théoriques soulignent avec insistance combien est à attendre de corpus linguistiques toujours plus vastes (dont on avait manqué jusqu'ici), portant sur un nombre toujours croissant de LS différentes, notamment non européennes, et toujours mieux « traitables » en termes technologiques. C'est vrai. Mais que valent cette course au quantitatif et les « généralisations » qu'on en espère si le *regard* ne change pas ? Johnston (2008) souligne à juste titre le fort intérêt qu'il y a à disposer, en amont de l'annotation de ces corpus, d'un dictionnaire conséquent et cohérent pour le « glossing » des lemmes : « no lemmata, no corpus ». Oui, et cette question à laquelle l'annotation de nos corpus en cours de constitution pour *Creagest* va nous confronter de manière imminente n'est pour nous *pas* résolue. Elle me semble néanmoins assez fortement relativisée au regard de la maldonne que constituent la focalisation généralisée des recherches sur, et à partir de, ces seuls « lemmes » lexicaux, et, sur ces bases, leur automatiser.

Les conséquences de ces divergences entre linguistes des LS quant à ce qui est considéré comme la norme des LS sont de taille : elles sont bien d'ordre épistémologique, mais aussi, et ce n'est pas rien, d'ordre didactique, éducatif, social et sociolinguistique.

BILAN FINAL

« “All right” said the cat ; and this time it vanished quite slowly, beginning with the end of the tail, and ending with the grin, which remained some time after the rest of it had gone.

“Well ! I’ve often seen a cat without a grin” thought Alice, “but a grin without a cat ! It’s the most curious thing I ever saw in all my life !” . »

Lewis Carroll, *Alices’s adventures in wonderland*.

On le sait bien, écrire est aussi difficile (un sourire sans le chat qui va avec, ou un chat sans son sourire) qu’heuristique (retrouver le chat à partir de son sourire, si ce n’est rencontrer un chat souriant). Concevoir et rédiger ce mémoire d’HDR m’a été une occasion unique de prise de recul sur les recherches que j’ai initiées, conduites et partagées depuis le début des années 2000 dans le champ de la linguistique des langues des signes. Démarche exigeante parce qu’elle implique une auto-évaluation ; démarche constructive parce qu’elle astreint à expliciter et reformuler liens et cohérence d’ensemble que le flux d’activités au quotidien et la dynamique un peu forcée de la publication scientifique peuvent, parfois, masquer, — mais aussi parce qu’elle aide ainsi à mieux circonscrire les lieux des recherches à venir et à (r)établir les priorités. C’est en tout cas une démarche dont j’ai à chaque instant mesuré la fécondité : elle m’aura bien souvent permis d’aller plus loin dans ma réflexion, dans la contextualisation théorique et épistémologique de mes recherches et résultats et dans la formulation de mes questions de recherche, que ne m’avait laissé le loisir (le temps) de le faire la rédaction des textes et rapports que j’ai publiés.

En *Ouverture* du présent document, j’ai insisté sur la jeunesse et le caractère encore pionnier de ce champ de la linguistique des LS, et plus encore dans le cadre original et atypique du modèle sémiologique dans lequel j’ai inscrit mes travaux. Je pense, par les deux axes thématiques qui articulent mes recherches, la scripturisation de la LS(F) et la modélisation des plus bas niveaux dans cette langue, dont rendent respectivement compte les chapitres I. et II. de ce mémoire, avoir contribué à structurer le champ et à y délimiter les objets et questions de recherche. Ces deux thématiques sont vastes, j’en suis consciente. Mais elles renvoient toutes deux à des problématiques que je crois essentielles et incontournables : 1/ problématique de la transcription des données, inhérente à la

description linguistique ; 2/ problématique de l'identification des unités linguistiques et des structures qui sous-tendent l'économie et la créativité de la langue, — qui constitue, j'y ai insisté, le lieu névralgique de la description actuelle des LS, celui où, *in fine*, se cristallisent les divergences théoriques. Plutôt que de synthétiser à nouveau les résultats et conclusions de mes recherches dans ces deux domaines (je renvoie pour cela mon lecteur respectivement au Chap. I. 5. et au Chap. II. 4.), je préciserai ici les voies que ces recherches et l'ensemble des réflexions que j'ai restituées et/ou approfondies dans ce mémoire tracent pour mes/les travaux à venir.

Sur le court terme, il s'agit bien sûr pour moi de mener à bien le travail amorcé dans le projet *Creagest* en cours, c'est-à-dire la constitution et l'édition des corpus dialogiques sur la thématique des émergences lexicales en LSF et l'analyse du corpus de nouvelles unités ainsi collecté. Cette analyse des unités émergentes conçues comme autant de « condensés de la sémiogénèse », combinée aux avancées, parallèles, de la base de données lexicales *BDLSF*, doit permettre, je m'en suis expliquée, de préciser quels types de composants et logiques récurrentes de compositionnalité sont à l'œuvre, en synchronie, dans la structuration (la structure) des unités lexicales de la LSF. Cette investigation constitue à mon sens le seul moyen d'avancer dans la validation et l'affinement de l'hypothèse émise par Cuxac d'une compositionnalité morphémique-iconique du plus bas niveau en LS(F). Le travail systématique que j'ai engagé, d'inventaire et d'analyse des composants sublexicaux et pour le dégagement d'une norme lexématique, doit déboucher sur la mise en place d'une morphologie (« morphotactique » ?) et d'une morpho-phonétique synchroniques de la LSF. Ceci ouvre un champ important d'études, auxquelles certes je ne suffirai pas et qui devront, à plus long terme, être complétées d'une comparaison inter-LS (j'ai indiqué en quoi une telle norme lexématique doit être, au moins en partie, transversale aux différentes LS). L'une des retombées importantes de ces études est la constitution d'une dictionnaire pour la LSF qui ne soit plus, comme elle l'a toujours été, exolingue. Il me semble, enfin, que seules des avancées dans la modélisation des plus bas niveaux de la LSF sont à même de faire progresser radicalement les systèmes de transcription existants.

« Contextualiser » et « mettre en perspective » les recherches et modélisations linguistiques sont des préoccupations constantes dans ma réflexion (et, tout autant, dans mon enseignement). Bien loin d'un quelconque relativisme, il y a là pour moi, dans l'effort du linguiste pour expliciter et situer les fondements épistémologiques de sa démarche de

description, une nécessité, *a fortiori* s'il se donne comme enjeux constants le respect du terrain et le primat de l'empirie, et qui plus est si l'objet de ses recherches interroge frontalement les normes descriptives et conceptuelles établies. A cet égard, l'analyse épistémologique que je propose dans le dernier chapitre de ce mémoire quant aux évolutions et débats actuels dans le champ international des études linguistiques sur les LS me tient à cœur. La critique que je fais de ces évolutions et, plus généralement, de l'absence d'explicitation claire ou convaincante des fondements épistémologiques des modèles proposés et, à l'arrivée, du caractère tout uniment assimilateur des modélisations actuelles des LS, si vive qu'elle puisse paraître, se veut constructive. Cette analyse, qui signifie aussi un effort pour se décentrer et pénétrer l'économie des autres types d'approche (le chemin inverse a-t-il jamais été fait ?), permet de situer précisément le modèle sémiologique et ses enjeux dans la littérature actuelle mais aussi de mieux comprendre les résistances qu'il suscite. Ceci dessine et étaye une orientation importante pour nos démarches à venir.

Nous avons en effet à poursuivre et renforcer le travail de dissémination et d'explicitation de nos options théoriques et descriptives dans la communauté internationale des linguistes des LS. Il me semble, modestement, que ces éclaircissements épistémologiques peuvent nous y aider. Mais nous devons également nous donner le plus concrètement possible les moyens du dialogue avec les linguistes des langues vocales et, par ce biais, avec la linguistique générale. Je crois que ces deux objectifs peuvent et doivent passer, d'une manière désormais plus systématique, par une déclinaison pointue de nos objets de recherche selon des entrées par grandes catégories linguistiques, —qui ne peuvent être que sémantiques (temps, aspect, modalité, personne, détermination, diathèse, thématization, expression de l'espace et des relations spatiales, liens de subordination et de coordination, etc.). Ainsi, à titre d'exemple, du travail sur l'expression de la personne de Antinoro Pizzuto & Capobianco (2008) que j'ai évoqué et, plus largement, des études sur les procédés de la déixis et de l'anaphore (*e.g.* Pizzuto 2007 et Antinoro Pizzuto *et al* 2008) ; du travail sur l'expression du temps et de l'aspect en LS, bien amorcé par Fusellier-Souza (notamment 2004) ; ou encore de l'étude que nous avons entamée (Garcia, Sallandre et Fusellier 2009a et 2009b) sur la question de la détermination nominale et, plus précisément, l'expression de la définitude en LSF (à la suite de Rinfret (2008) pour la LS québécoise, la LSQ).

Ce type d'approches par catégories sémantiques présenterait en outre un intérêt particulier à être conduit en lien avec le français et, mieux encore, avec le français écrit. Il

devrait alors être complété d'une approche comparative par genres discursifs. L'élaboration d'une telle linguistique contrastive LSF-français écrit me semble en effet un objectif important (et désormais urgent) dans la perspective d'une optimisation de l'enseignement du français écrit langue seconde aux jeunes sourds. De manière plus générale, la question de l'enseignement du français écrit aux sourds et, d'abord, celle des modalités de leur apprentissage (de leur appropriation) de cette langue, sont pour moi, sur le moyen terme, des priorités. L'approche que j'ai ici précisée et défendue implique de redéfinir clairement ce que recouvrent oralité et scripturarité. Elle établit pour les sourds la LSF comme langue de l'oralité-langue 1 et le français écrit comme langue seconde et appréhende, en positif, les stratégies que ceux-ci mettent en œuvre pour s'approprier le lire/écrire dans l'écrit de la LV. Abordée dans ce cadre, la question de l'accès des sourds à l'écrit de la LV ouvre un champ de recherches que je souhaite stimuler davantage et, si besoin, fédérer. Au-delà de l'urgence sociale, forte, cette thématique de l'accès des sourds à la LV écrite engage notamment deux questions, que j'ai évoquées, et qui, une fois de plus, excèdent les seuls sourds. D'une part, comprendre les stratégies mises en œuvre par les sourds pour entrer dans l'écrit de la LV et s'approprier ses normes propres à travers l'observation des types d'unités qu'ils manipulent pour ce faire et à quels niveaux, doit, en retour, alimenter notre compréhension du fonctionnement de la langue écrite, « interprétant sémiotique de la langue ». D'autre part, aborder les *productions* des sourds dans la LV écrite comme formant système, système peut-être transitoire mais qui révèle, de fait, des spécificités non réductibles à un transfert de la langue-source, constitue un moyen privilégié d'échanges et de collaborations avec la psycholinguistique. Ceci doit en effet tout à la fois renseigner sur d'éventuelles modalités de traitement cognitif de l'information propres à ceux qui n'entendent pas et appréhendent le monde visuellement, et apporter un précieux éclairage en contrepoint à la problématique psycholinguistique plus large des stratégies en jeu dans l'apprentissage d'une langue 2.

Court, moyen et long terme, la tâche est ample et c'est tant mieux. Puisse-t-elle (et, encore une fois modestement, le présent mémoire) contribuer à faire mieux (re-)connaître sourds, surdité et langue des signes, et ce qu'ils ont à apporter aux sciences du langage.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARAFF, R., AUTHIER, S., FEUILLEBOIS, K. et PIOGER, O. (2009). *Les registres de langue en LSF*. Mémoire de projet tutoré, Licence professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, Université Paris 8.
- AHLGREN, I. (1990). Deictic pronouns in Swedish and Swedish Sign Language. In S.D. Fischer & P. Siple (Eds.), *Theoretical issues in sign language research*. Chicago, IL : University of Chicago Press, 167-174.
- ALLETON, V. (2002). *L'écriture chinoise*. Coll. *Que sais-je ?*, PUF, sixième édition, Paris.
- ANIS, J. (1983). Pour une graphématique autonome. *Langue Française*, 59. Larousse, Paris, 31-44.
- ANIS, J. (1988). *L'écriture, théories et descriptions*. Bruxelles, Prisme Problématiques 10, De Boeck Université.
- ANTINORO PIZZUTO, E. & CAPOBIANCO, M. (2008). Is pointing “just” pointing? Unravelling the complexity of indexes in spoken and signed discourse. *Gesture*, 8: 1, 82-103.
- ANTINORO PIZZUTO, E., ROSSINI, P., SALLANDRE, M.A. & WILKINSON, E. (2008). Deixis, anaphora and Highly Iconic Structures: Cross-linguistic evidence on American (ASL), French (LSF) and Italian (LIS) Signed Languages. In de Quadros R. M. (ed.), *Sign Languages: spinning and unraveling the past, present and future. TISLR9, forty five papers and three posters from the 9th Theoretical Issues in Sign Language Research Conference*. Florianopolis, Brazil, December 2006, Editora Arara Azul. Petrópolis/RJ, Brazil, 475-495. (<http://www.editora-arara-azul.com.br/EstudosSurdos.php>)
- ARMSTRONG, D., STOKOE, W.C., & WILCOX, S. E. (1995). *Gesture and the nature of language*. Cambridge, England : Cambridge University Press.
- ARNHEIM, R. (1969). *La pensée visuelle*. Paris, Champs, Flammarion.
- ARONOFF, M., MEIR, I., & SANDLER, W. (2005). The paradox of sign language morphology. In *Language, Journal of the Linguistic Society of America*, Vol. 81, n° 2, juin 2005, 301-344.
- ARONOFF, M., MEIR, I., PADDEN, C. A., & SANDLER, W. (2003). Classifier constructions and morphology in two sign languages. In K. D. Emmorey (ed.), *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 53-84.

- AUROUX, S. (1994). *La Révolution technologique de la Grammatisation*. Bruxelles, Mardaga.
- AUTESSE, D. et F. (1996). Transcription. In *Encyclopaedia Universalis*, vol. 22, p. 847.
- AZNAR, G. (2008). *Informatisation d'une forme écrite de la langue des signes française*. Thèse de doctorat en Informatique, Université Paul Sabatier, avril 2008.
- AZNAR, G., DALLE, P., DALLE-NAZEBI, S., GARCIA, B., GIANNI, F., GRANDE, K., LENSEIGNE, B., MERCIER, H. (2006). Rapport du projet *Usages de l'Internet - WebSourd : Nouvelles technologies et nouveaux usages pour une meilleure intégration des sourds dans la société (Usages des nouvelles technologies pour la société)*, 2004-2005, ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, 136 p.
- BABOULENE, R. (1971). *Essai de classification, dans un but pédagogique, de «fautes» de langue commises par des élèves atteints de surdité profonde*. Thèse présentée pour l'obtention du C.A.P. des Professeurs des Instituts Nationaux de Jeunes Sourds.
- BAKER-SHENK, C. (1983). Nonmanual behaviors in sign languages: methodological concerns and recent findings. In W. Stokoe and V. Volterra (eds), *SLR '83. Sign Language Research*, Linstock Press, Inc. - Istituto Di Psicologia, CNR, 175-184.
- BAKER, C. & COKELY, D. (1980). *American Sign Language: A Teacher's Resource Text on Grammar and Culture*. Silver Spring, MD: T. J. Publishers.
- BAKER, C. & PADDEN, C. (1978). Focusing on the nonmanual components of American Sign Language. In P. Siple (ed.), *Understanding Language through Sign Language Research*, New York: Academic Press, 59-90.
- BAUDE, O. (coord.). (2006). *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*. Presses Universitaires d'Orléans-CNRS Editions.
- BEBIAN, A. (1825). *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*. Paris, L. Colas, in-8°.
- BEGUELIN, M.J. (2002). Clause, période, ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse. In M. Charolles, P. Le Goffic et M.-A. Morel, édés, *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Actes du Colloque de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 21-22 septembre 2000*, Verbum, XXIV, n° 1-2, 85-107.
- BENVENUTO, A. (2009). *Qu'est-ce qu'un Sourd ? De la figure au sujet philosophique*. Thèse de doctorat en Philosophie, Université Paris 8.

- BILGER, M. (2008). *Données orales. Les enjeux de la transcription*, Cahiers de l'Université de Perpignan.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). The unit in written and oral language. In Clotilde Pontecorvo (ed.), *Writing Development. An interdisciplinary view*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 21-45.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, coll. L'essentiel français, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2007). Linguistic units in signed and verbal languages. In Pizzuto, E., Pietrandrea, P. & Simone, R. (eds), *Verbal and Signed Languages - Comparing structures, constructs and methodologies*. Berlin / New York: Mouton De Gruyter, 81-106.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2008). Les unités de langue écrite et de langue parlée. In *Données orales. Les enjeux de la transcription, Cahiers de l'Université de Perpignan*, 37, 192-217.
- BLONDEL, M. (2000). *Poésie enfantine dans les langues des signes : modalité visuo-gestuelle versus audio-orale*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage. Université de Tours.
- BLOYERS-BOUHOURS, C., BRION, M. et BULA, C. (2009). *La trace en classe DE et EN LSF : comment garder la mémoire d'un cours sans avoir recours au français écrit ?* Mémoire de projet tutoré de la Licence professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, Université Paris 8.
- BONNAL, F. (2005). *Sémiogenèse de la langue des signes française : étude critique des signes attestés sur support papier depuis le XVIIIe siècle et nouvelles perspectives de dictionnaires*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Toulouse Le Mirail.
- BOUCHAUVEAU, G. (1994). Du néologisme en Langue des Signes Française, Conférence de Guy Bouchauveau (22 mars 1993). In *Les lundis du GESTES, Les conférences de l'association GESTES 1993*, Paris, Association G.E.S.T.E.S.
- BOURSIN, N., KLEIN, T. et N'TOUNTA, R. (2005). *Le bilinguisme dans l'éducation des sourds*. Mémoire de projet tutoré, licence Professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, Université Paris 8.
- BOUTET, D. (2001). *Approche morpho-dynamique du sens dans la gestuelle conversationnelle*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.

- BOUTET, D. (2009). Une morphologie de la gestualité : une structuration articulaire. in D. Boutet, et C. Cuxac (dir.), *Le signifiant gestuel, Les Cahiers de Linguistique Analogique*, 5, Dijon, 81-115.
- BOUTET, D. et CUXAC, C. (2009). Avant-propos. In D. Boutet et C. Cuxac (dir.), *Le signifiant gestuel, Les Cahiers de Linguistique Analogique*, n°5, Dijon, pp 3-15.
- BOUTET, D. et GARCIA, B. (2003). Vers une formalisation graphique de la Langue des Signes Française (LSF) : éléments d'un programme de recherche. *La Nouvelle Revue de l'AIS, adaptation et intégration scolaires*, 23, 49-62.
- BOUTET, D. et GARCIA, B. (2006). Finalités et enjeux linguistiques d'une formalisation graphique de la Langue des Signes Française (LSF). In *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, R. Sabria éd., *Glottopol* n°7, DYALANG : 32-52, [on line] [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html].
- BOUTET, D. et GARCIA, B. (2007). Compositionnalité morpho-phonétique de la Langue des Signes Française (LSF) et exploration des relations structurales entre paramètres. In *Revue TAL*, n° 48-3, ATALA (Association pour le Traitement Automatique des Langues, <http://www.atala.org/article438,438> 93-114.
- BOUTET, D., SALLANDRE, M-A, et FUSELLIER-SOUZA, I. (2010). Gestualité humaine et langues des signes : entre continuum et variations. In B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, Langage et Société, n° 131, mars 2010, 55-74.
- BOUTORA, L. (2003). *Etude des systèmes d'écriture des langues vocales et des langues des signes. Description et analyse comparative de deux systèmes "idéographiques" et de Sign Writing*, Mémoire de DEA en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- BOUTORA, L. (2008). *Fondements historiques et implications théoriques d'une phonologie des langues des signes. Etude de la perception catégorielle des configurations manuelles en LSF et réflexion sur la transcription des langues des signes*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- BOUVET, D. (1996). *Approche polyphonique d'un récit produit en LSF*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BOYES-BRAEM, P. (1986). Two aspects of psycholinguistic research: iconicity and temporal structure. In Bernard Tervoort (ed), *Signs of Life. Proceedings of the second European*

- Congress on Sign Language Research*, Institute of Linguistics, University of Amsterdam, Amsterdam, 65-74.
- BRENNAN, M. (1986). Linguistic perspectives. In Bernard Tervoort (ed), *Signs of Life. Proceedings of the second European Congress on Sign Language Research*, Institute of Linguistics, University of Amsterdam, Amsterdam.
- BRENNAN, M. (1990). Productive morphology in British Sign Language. In S. Prillwitz and T. Vollhaber, (eds), *Current trends in European Sign Language Research: Proceedings of the third European Congress on Sign Language Research*, Signum Press, 9, Hamburg, 205-228.
- BRENNAN, M. (1992). The visual world of British Sign Language. An introduction. In Brien D. (ed.), *Dictionary of British Sign Language/English*. London: Faber and Faber, 1-118.
- BRENNAN, M. (2001). Encoding and capturing productive morphology. In Wilbur, R.B. (ed), 2001, *Sign Transcription and Databases Storage of Sign Information, Sign Language & Linguistics*, volume 4, number 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 47-62.
- BRENTARI, D. (2008). Sign language phonology : issues of iconicity and universality. In In Pizzuto E., P. Pietrandrea & R. Simone (eds), *Verbal and Signed Languages : Comparing Structures, Constructs and Methodologies*. Berlin: Mouton de Gruyter, 59-80.
- BURGAT, S. (2007). *Approche directe de l'écrit chez l'apprenant sourd dans une perspective bilingue. Analyse longitudinale d'une expérimentation de la dictée à l'expert en LSF conduite auprès de cinq enfants sourds*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- CAO XUAN HAO (1985), *Phonologie et Linéarité. Réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine*, SELAF, Paris.
- CASALIS, S., COLE, P., MATHIOT, E (2006). La reconnaissance de mots morphologiquement complexes chez les dyslexiques. *Rééducation orthophonique*, 225, 111-128.
- CASALIS, S. QUEMART, P., COLE, P (2007). Activation de l'information morphologique au cours de la reconnaissance de mots chez les apprentis lecteurs et dyslexiques. In Hathout, N, Montermini, F (Eds). *Morphologie à Toulouse. Actes du Colloque International de Morphologie, 4emes Décembrettes*, München, Lincom Europa, 271-290.

- CATACH, N. (1973). Que faut-il entendre par système graphique du français ? *Langue Française*, 20, (numéro thématique *L'orthographe*, sous la direction de N. Catach). Larousse, Paris, 30-44.
- CATACH, N. (éd.), 1988, *Pour une théorie de la langue écrite*, éditions du CNRS, Paris.
- CHAMBERLAIN, C., MORFORD, J.P. & MAYBERRY, R.I. (eds) (2000). *Language acquisition by eye*, Lawrence Erlbaum Associates publishers, Mahwah, New Jersey, Londres.
- CHARLON, D. et LEITAO, M. (2006). *Problématique de la présence du français écrit dans l'enseignement de la LSF*. Mémoire de projet tutoré, Licence professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, Université Paris 8.
- CHARROW, V. R. (1975). A psycholinguistic analysis of 'Deaf English'. *Sign Language Studies*, vol. 4, 7, 139-149.
- CHARTIER, R. (1993). *Pratiques de la lecture* (dir.), Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot » n° 167, Paris.
- CHISS, J-L et PUECH, C. (1987). Fondations de la linguistique. Etudes d'histoire et d'épistémologie. Coll. Prismes Problématiques 4, De Boeck Université, Bruxelles.
- CHRISTIN, A.M. (1982). *Écriture, systèmes idéographiques et pratiques expressives*, Le Sycomore, Paris.
- COGILL-KOEZ, D. (2000a). Signed Language Classifier Predicates: linguistic structures or Schematic Visual Representation ? In *Sign Language and Linguistics*, 3(2), 153-207.
- COGILL-KOEZ, D. (2000b). A model of signed language 'classifier predicates' as templated visual representation. In *Sign Language and Linguistics*, 3(2), 209-236.
- COLE, P., ROYER, C., LEUWERS, C., & CASALIS, S. (2004). Les connaissances morphologiques dérivationnelles et l'apprentissage de la lecture chez l'apprenti-lecteur français du C.P. au C.E.2. *L'Année Psychologique*, 104, 701-750.
- CORBIN, D. (1997). Entre les mots possibles et les mots existants : les unités lexicales à faible probabilité d'actualisation. *Silexicales*, 1. Université Lille 3, 79-99.
- COUTURIER, L. et KARACOSTAS, A. (1989), *Le pouvoir des signes*. Bicentenaire de l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, Sourds et Citoyens, INJS, Paris.
- COURTIN, C. (1999). Le cas des théories de l'esprit chez l'enfant sourd : l'impact de la langue des signes. *Enfance*, 51, 248-257.

- COURTIN, C. (2000). The impact of sign language on the cognitive development of deaf children : the case of theories of mind », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 5, 266-276.
- COURTIN, C. (2002). Lecture, écriture et développement socio-cognitif de l'enfant sourd » », in *Les Actes de Lecture* n°80, 57-62.
- COURTIN, C. (2005). Langue des Signes Française, français oral, Langue Française parlée complétée et développement de la lecture-écriture chez l'enfant sourd, quelle complémentarité ? *Nouvelle Revue de l' AIS*, CNEFEI, numéro Hors-Série, *Adaptation et intégration scolaire*, juin, 37-44.
- COURTIN, C. *et al*, (2004). Lecture, écriture et langue des signes : synthèse de recherches scientifiques, manuscrit envoyé à l'Assemblée Nationale.
- COURTIN, C. et MELOT, A-M (2006) Le développement sociocognitif de l'enfant sourd : le cas des theories de l'esprit. In *Compétences cognitives, linguistiques et sociales de l'enfant sourd: Pistes d'évaluation*, Catherine Hage, Brigitte Charlier et Jacqueline Leybaert (éd.), Mardaga, 165-183.
- CUXAC, C. (1983). *Le langage des Sourds*. Payot, Paris.
- CUXAC, C. (1985). Esquisse d'une typologie des langues des signes. Dans C. Cuxac (éd.), *Autour de la langue des signes, Journées d'Études 10*. UFR de linguistique générale et appliquée, Université René Descartes, Paris, 35-60.
- CUXAC, C. (1987). Transitivity en langue des signes (LSF). Structures de l'iconicité. In *La transitivity et ses corrélats* (cycle de conférences), D. François-Geiger (org.), Centre de Linguistique, Travaux n° 1, Université René Descartes, 15-49.
- CUXAC, C. (1989). Le congrès de Milan. In *Le pouvoir des signes*. Bicentenaire de l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, Sourds et Citoyens, INJS, Paris, 100-110.
- CUXAC, C. (1993). La langue des signes : construction d'un objet scientifique. In *La parole des Sourds. Psychanalyse et surdités*. Revue du Collège des Psychanalystes, numéro double, printemps-été 1993, Paris, 97-121.
- CUXAC, C. (1996). *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes*. Thèse de Doctorat d'Etat, Paris, Université Paris V.

- CUXAC, C. (2000). *La Langue des Signes Française ; les Voies de l'Iconicité. Faits de Langues*, 15-16.
- CUXAC, C. (2003a). Une langue moins marquée comme analyseur langagier : l'exemple de la LSF. *La nouvelle revue de l'ALS*, 23, 19-31.
- CUXAC, C. (2003b). Iconicité des langues des signes : mode d'emploi. In P. Monneret (dir.), *Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique*. Cahiers de Linguistique Analogique, n° 1-juin 2003, ABELL, Université de Bourgogne, Dijon, 239-264.
- CUXAC, C. (2004a), 'Phonétique' de la LSF : une formalisation problématique. *Sillexicales, Linguistique de la LSF : recherches actuelles*, 4, 93-113.
- CUXAC, C. (2004b). La Mimographie de Bébian : finalité et destin d'une écriture de la LSF. In Christian Cuxac (dir.), *Surdités. Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des Signes Française*, numéro special 5-6, 81-95.
- CUXAC, C. (2009). Langue des Signes et gestuelle co-verbale : pour un programme commun de recherches. In D. Boutet et C. Cuxac (dir.), *Le signifiant gestuel*, Les Cahiers de Linguistique Analogique, 5, Dijon, 181-228.
- CUXAC, C. et al (2002), *Projet LS-Colin, Rapport de fin de recherche*, Programme Cognitique 2000, « Langage et Cognition », IRIT-TCI, LIMSI-CNRS, Université Paris 8, Université Paris Sorbonne.
- CUXAC C. & SALLANDRE M-A. (2007). Iconicity and arbitrariness, in French Sign Language: Highly Iconic Structures, degenerated iconicity and diagrammatic iconicity. In Pizzuto E., P. Pietrandrea & R. Simone (eds), *Verbal and Signed Languages : Comparing Structures, Constructs and Methodologies*. Berlin: Mouton de Gruyter, 13-33.
- CUXAC, C. et ANTINORO-PIZZUTO, E. (2010). Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle. In B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.
- DAIGLE, D., ARMAND, F., DEMONT, E. et GOMBERT, JE. (2006). L'apprentissage implicite et le traitement morphologique : le cas d'élèves sourds gestuels. In D. Daigle. et A.M. Parisot (Eds), *Surdité et société : perspectives psychosociale, didactique et linguistique*. Collection Santé et société : Les Presses de l'Université du Québec, 99-113.

- DALLE, P. (2003). La place de la langue des signes dans le milieu institutionnel de l'éducation : enjeux, blocages et évolution. In *La langue des signes : statuts linguistiques et institutionnels* (dir. Christian Cuxac), *Langue Française*, n° 137, février 2003, Larousse, Paris, 32-59.
- DALLE, J., GONZALES, S. et THAUMOUX CROZAT, A. (2008). *Nouvelles formes lexicales et enseignement de la LSF*. Mémoire de projet tutoré, Licence professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, Université Paris 8.
- DALLE-NAZEBI, S. (2006). *Chercheurs, Sourds et Langue des Signes. Le travail d'un objet et de repères linguistiques*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Toulouse 2.
- DALLE-NAZEBI, S., GARCIA, B. et KERBOURC'H, S. (2008). Vers une redéfinition du «territoire» : lieux et réseaux de transmission de la Langue des Signes Française (LSF). In *Politique linguistique et enseignement des Langues de France*, Actes du Colloque de l'AULF 26-27 mai 2005 (dir. Patrick Sauzet et François Pic), L'Harmattan, Paris, 223-236.
- DAVIES, A. (1991). *The Native Speaker in Applied Linguistics*, Edinburgh : Edinburgh University Press.
- DAVIS L. (2008). Postdeafness. In H-D. Baumann (ed.), *Open Your Eyes – Deaf Studies Talking*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 314-326.
- DELAPORTE, Y. (2007). *Dictionnaire étymologique et historique de la Langue des Signes Française. Origine et évolution de 1200 signes*. Editions du Fox.
- DEMATTEO, A. (1977). Visual Imagery and visual Analogues in American Sign Language. In L. A. Friedmann, (ed), *On the other hand: New Perspectives on American Sign Language*, New York: Academic Press, 109-136.
- DENIS, M. (1989). *Image et cognition*. PUF, Paris.
- DI RENZO, A., GIANFREDA , G., LAMANO , L., LUCIOLI, T., PENNACHI, B., ROSSINI, P., BIANCHINI, C., PETITTA, G., ANTINORO PIZZUTO, E. (2009), Representation - Analysis - Representation : novel approaches to the study of face-to-face and written narratives in Italian Sign Language (LIS). Communication présentée lors du *Colloque International sur les langues des signes (CILS)*, Namur, 16-20 novembre 2009, Palais des Congrès de Namur, Belgique.

- DI RENZO A., LAMANO L., LUCIOLI T., PENNACCHI B. & PONZO L. (2006). Italian Sign Language: Can we write it and transcribe it with Sign Writing? In C. Vettori (ed.), *Proceedings of the Second Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages, International Conference on Language Resources and Evaluation - LREC, ILC-CNR*, 11-16.
- DUBUISSON C. et DAIGLE, D. (dir.) (1998). *Lecture, écriture et surdit  *. Montr  al, Les Editions Logiques.
- DUBUISSON C. et NADEAU M. (1994). Analyse de la performance en fran  ais   crit des apprenants sourds oralistes et gestuels. *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliqu  e (ACLA)*, vol.16, 1, 32-37.
- DUDIS P. G. (2004). Body partitioning and real-space blends. *Cognitive Linguistics*, 15 (2), 223-238.
- DUHAYER, V., FR  MHOLTZ, M. et GARCIA, B. (2006). Acquisition du langage chez l'enfant sourd : quelle oralit   pour quel acc  s    l'  crit ?. In *Acquisition : implications didactiques, M  langes CRAPEL, n   29*, Universit   Nancy 2, 111-129.
- DURAND, J. et TARIER, J-M (2008). Deux th  ses sur la transcription et le codage d'un grand corpus oral : le cas de PFC. In Bilger, M. (  d.), *Donn  es orales. Les enjeux de la transcription, Cahiers de l'Universit   de Perpignan*, 48-73.
- EDMONDSON, W. (1990). A non-concatenative account of classifier morphology in signed and spoken languages. In S. Prillwitz & T. Vollhaber (eds.), *Current trends in European Sign Language Research: Proceedings of the third European Congress on Sign Language Research*, Signum Press, 9, Hamburg, 187-202.
- EMMOREY, K. (ed.) (2003). *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum.
- EMMOREY, K. (2002). The effects of modality on spatial language: how signers and speakers talk about space. In Richard P. Meier, Kearsy Cormier, David Quinto-Pozos (eds), *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 405-421.
- EMMOREY, K., & REILLY, J. (eds) (1995). *Language, Gesture and Space*. Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK.

- ENCREVÉ, F. (2008). *Sourds et société française au XIX^e siècle (1830-1905)*. Thèse de doctorat en Histoire. Université de Paris 8.
- ENCREVÉ, P. et BRAUDEAU, M. (2007). *Conversations sur la langue française*, Editions Gallimard, Paris.
- ENGBERG-PEDERSEN E. (1993). *Space in Danish Sign Language: The semantics and morphosyntax of the use of space in a visual language*. Hamburg: Signum Press.
- ENGBERG-PEDERSEN, E. (1995). Point of View Expressed Through Shifters. In Emmorey, K., & Reilly, J (eds), *Language, Gesture and Space*. Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK, 133-154.
- ENGBERG-PEDERSEN, E. (2003). How Composite is a Fall? Adults' and Children's Descriptions of Different types of Falls in Danish Sign Language. In Emmorey, K. (ed.), *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum, 311-332.
- FAUCONNIER, G. (1984). *Espaces Mentaux*. Editions de Minuit.
- FAUCONNIER, G. et TURNER, M. (1996). Blending as a Central Process of Grammar. In A. Goldberg (dir.), *Conceptual Structure, Discourse and Language*. Stanford: CSLI Publications, 113-130.
- FERRAND J. ABBÉ (2008 [1784]). *Dictionnaire à l'usage des sourds et muets*. Coll. *Archives de la langue des signes française*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges.
- FIJALKOW, J. (2000). *Sur la lecture. Perspectives sociocognitives dans le champ de la lecture*, ESF éditeur, Collection *Didactique du français*.
- FISCHER, S. (1978). Sign Languages & Creoles. In P. Siple (ed.), *Understanding Language through Sign Language Research*, New-York Academic Press, 309-331.
- FOUCAMBERT, J. (1986). Lire dans la marge. *Les Actes de Lecture*, n°15 (septembre 1986), Revue de l'Association Française pour la lecture, Aubervilliers, 1-3.
- FOUCAMBERT, J. (2002). Recherche en lecture, le spectre de la globale.... In *Les Actes de Lecture*, n° 80 (décembre 2002), Revue de l'Association Française pour la lecture, Aubervilliers, 28-32.
- FRADIN, B. (1996). L'identification des unités lexicales. In *Sémiotiques*, n° 11, décembre 1996, 45-93.

- FREI, H. (1982) [1929]. *La grammaire des fautes*. Genève-Paris, Slatkine Reprints.
- FRIEDMAN, L. (1976). The manifestation of subject, object, and topic in American Sign Language. In, C.N., ed, *Subject and Topic*, Academic Press, New York.
- FRIEDMAN L. (1977). *On the other hand: New Perspectives on American Sign Language*. New York: Academic Press.
- FRISHBERG N. (1975). Arbitrariness and iconicity : historical change in American Sign Language. *Language*, 51, 676-710.
- FUSELLIER-SOUZA I. (2004). *Sémiogénèse des langues des signes : Étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- FUSELLIER-SOUZA I. (2006). Processus de création et de stabilisation lexicale en langues des signes (LS) à partir d'une approche sémiogénétique. In R. Sabria (éd.), *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Glottopol n°7, DYALANG, 72-95 <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_7/gpl7_04fuselliersouza.pdf>.
- GACHE, P. (2005). *Traduction français écrit/langue des signes vidéo*. Mémoire de Master de Sciences du Langage. Université Lille 3.
- GADET, F. (2003 a). Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données. *Texto !* juin-septembre 2003 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html>.
- GADET, F. (2003 b). Analyse du discours et/ou sociolinguistique confrontées à la langue. Changements discursifs en français actuel. *1er seminario de estudos em análise de discurso, Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Porto Alegre*, http://spider.ufrgs.br/discurso/evento/conf_03/gadet.pdf
- GADET, F. (2003 c). *La variation sociale en français*, Coll. L'essentiel, Ophrys, Paris.
- GADET, F. (2008). L'oreille et l'oeil à l'écoute du social. In *Données orales. Les enjeux de la transcription*, *Cahiers de l'Université de Perpignan*, 37, 35-48.
- GARCIA, B. (1981). *Littérature et peinture. L'iconicité dans 'La Fille aux yeux d'or' d'Honoré de Balzac*. Mémoire de maîtrise de Lettres Modernes, Université Bordeaux 3.

- GARCIA, B. (1988). *Approches de l'iconicité (sémiologie générale)*, Mémoire de DEA de Sciences du Langage, Université Paris 5.
- GARCIA B. (1997). Enjeux d'une écriture de la langue des signes : un dialogue intersémiotique. *LIDIL*, 15, 31-51.
- GARCIA B. (2000). *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la Langue des Signes Française (LSF). Les travaux de Paul Jouison*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 5-René Descartes.
- GARCIA, B. (2004). Paul Jouison et la construction d'un regard scientifique sur la Langue des Signes Française (LSF). In Christian Cuxac (dir.), *Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des signes française*, revue *Surdités*, n° 5-6, 97-119.
- GARCIA, B. (2005a). Une dimension de trop pour l'écriture ? Questions posées au support par la formalisation graphique de langues visuo-gestuelles. In *L'écriture entre support et surface : pour un dépassement de la problématique traditionnelle des écritures*, Actes du colloque de Limoges (20-21 novembre 2003), Marc Arabyan et Isabelle Klock-Fontanille (éds), Paris, L'Harmattan, coll. « *Sémantiques* », 167-180.
- GARCIA B. (2005b). *Projet LSF : quelles implications pour quelles formes graphiques ?* Rapport remis à la DGLFLF, Ministère de la Culture et de la Communication.
- GARCIA B. (2006). The methodological, linguistic and semiological bases for the elaboration of a written form of LSF (French Sign Language). In ELRA (eds), *LREC 2006 – 5th International Conference on Language Resources and Evaluation. Workshop Proceedings - W-15 : Second Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages*, 31-36.
- GARCIA, B. (2008). Introduction de : Jouison, P., *Cours de Gestes, n°1 du Bulletin de l'Association Ferdinand-Berthier*, Bordeaux, juin 1978, Editions Lambert-Lucas, Limoges.
- GARCIA, B., BRUGEILLE J.L., KELLERHALS, M.P., BRAFFORT, A., BOUTET, D., DALLE, P., MERCIER, H. (2007). Rapport du Projet RIAM-ANR *LS Script*, 2005-2007, Agence Nationale de la Recherche.
- GARCIA, B., SALLANDRE, M-A, FUSELLIER-SOUZA, I. (2009a). L'expression de la définitude en langue des signes, Journée d'études *Langues avec / sans articles*, UMR 7023 SFL, Université Paris 8, 6 mars 2009. (conférence non publiée).

- GARCIA, B., SALLANDRE, M-A, FUSELLIER-SOUZA, I. (2009b). Rôle du pointage dans l'expression de la définitude en langue des signes. Colloque international *Du geste au signe, le pointage dans les langues orales et signées*, organisé par l'UMR 8163 "Savoirs, Textes, Langage" (CNRS et universités Lille 3 & Lille 1), 4 et 5 juin 2009, Université de Lille 3, Villeneuve d'Ascq. (conférence non publiée).
- GARCIA, B. et DERYCKE (2010). Introduction. B. Garcia et M. Derycke (coord.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, Langage et Société, n° 131, mars 2010, 5-17.
- GARCIA, B. et PERINI, M. (2010). Normes en jeu et jeu des normes dans les deux langues en présence chez les sourds locuteurs de la Langue des Signes Française (LSF). In B. Garcia et M. Derycke (coord.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, Langage et Société, n° 131, mars 2010, 75-94.
- GELB, I.J. (1973). *Pour une théorie de l'écriture*, Flammarion.
- GENDROT, M. (2009). Avenant au mémoire de DFSSU, pour l'obtention du Master Sciences du Langage Spécialité *Interprétariat en Langue des Signes*, Annexe *La schématisation*, Université Paris 8.
- GILLOT D. (1998). *Le Droit des sourds, 115 propositions*. Rapport parlementaire au Premier Ministre.
- GIROD, M. et al (1997). *La langue des signes. Dictionnaire bilingue LSF/français*, IVT Editions.
- GLEASON, D. (1969). *Introduction à la linguistique*. Traduction de Françoise Dubois-Charlier. Coll. Sciences Humaines et sociales, Larousse, Paris.
- GOLDIN-MEADOW S. & MAYBERRY, R. I. (2001). How do Profoundly Deaf Children Learn to Read ? *Learning Disabilities Research and Practice* (Special issue : *Emergent and early literacy : Current status and research directions*), 16, 221-228.
- GOMBERT, J.E. (2003). Compétences et processus mobilisés par l'apprentissage de la lecture. Document envoyé au PIREF en vue de la conférence de consensus sur l'enseignement de la lecture à l'école primaire les 4 et 5 décembre 2003. <<http://www.bienlire.fr>>.
- GOMBERT, J.E. (2005). La mise en place des capacités de traitement des mots écrits. In Transler, C., J. Leybaert & J.E Gombert (eds), (2005), *L'acquisition du langage par l'enfant*

- sourd. Les signes, l'oral et l'écrit.* Thème Psychologie. Collection *Troubles du développement psychologique et des apprentissages*. Ed. Solal. Marseille.
- GOODY J. (1977). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Les Editions de Minuit.
- GREIMAS, A. (1970). Conditions d'une sémiotique du monde naturel, *Du sens. Essais sémiotiques*, Editions du Seuil, Paris.
- GRINEVALD, C. (2000). A morphosyntactic typology of classifiers. In G. Senft (Ed.), *Systems of nominal classification*. Cambridge: Cambridge University Press.
- GROSJEAN F. (1993). La personne bilingue et biculturelle dans le monde des entendants et des sourds. *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 6, 1, 69-82.
- GUILBERT, L. (1975). Peut-on définir un concept de norme lexicale ? In *Langue Française*, Année 1972, Volume 16, Numéro 1, 29-48.
- GUITTENY, P. (2006). *Le passif en langue des signes*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Bordeaux 3.
- GUITTENY P. (2007). Langue des signes et schémas. In Modélisation et traitement des langues des signes, C. Cuxac et P. Dalle (coord.), Revue *TAL*, Association pour le traitement automatique des Langues (ATALA), vol. 48, 2, 205-229. Disponible en ligne <<http://www.atala.org/article442,442>>.
- HAIMAN J. (1985). *Natural Syntax. Iconcity and erosion*. Cambridge, London, Cambridge University Press.
- HALLIDAY, M.A.K. (1985). *Oral and written language*, Victoria, Australia : Deakin University.
- HAMELIN, E., MARIE-ROSE, P. et PALACIOS, P. (2007). *L'enseignement de la LSF en différé pour des élèves sourds de niveau 6ème*. Mémoire de projet tutoré, Licence professionnelle *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, Université Paris 8.
- HAOUAM-BOURGEOIS, N. (2009). *Intérêt et apports d'un système graphique de la LSF dans l'enseignement de/en LSF ; étude comparée de deux systèmes*. Mémoire de Master de Sciences du Langage, Université Paris 8.
- HARRIS, R. (1993). *La sémiologie de l'écriture*. CNRS Langage, CNRS Editions, Paris.

- HOITING, N & SLOBIN, D.I. (2002). Transcription as a tool for understanding : the Berkeley Transcription System for Sign Language Research (BTS). In Morgan, G. and Woll, B. (eds.), *Directions in Sign Language Acquisition*, John Benjamins, Amsterdam, 55-75.
- JACOB, S. (2007). *Description des procédés référentiels dans des narrations enfantines en Langue des Signes Française : maintien et réintroduction des actants*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- JAFFRE, J. P. (2000). Ecritures et sémiographie. *Linx*, 43, 15-28.
- JAFFRE, J. P. (2003). La linguistique et la lecture-écriture : de la conscience phonologique à la variable « orthographe ». *Revue des Sciences de l'éducation*, Vol. XXIX, n° 1, 2003, 37-49.
- JAFFRE, J. P. (2007). Petite étiologie de l'emprunt graphique ou ce que la xénographie nous apprend sur les communautés linguistiques. *Liaisons-AIROÉ*, 39-40 (2007), 241-257.
- JAFFRE, J. P., FAYOL, M., PELLAT (coord.) (2003). *Dynamiques de l'écriture : approches pluridisciplinaires*. *Faits de Langue*, n°22, Ophrys, Paris.
- JANZEN, T. (1995). *The polygrammaticalization of Finnish in ASL*. MA Thesis, University of Manitoba, Winnipeg.
- JANZEN, T. (2004). Space rotation, perspective shifts, and verb morphology in ASL. *Cognitive Linguistics* 15 (2), 149-174.
- JEGGLI, F. (2003). L'interprétation LSF/français à l'Université. In *La langue des signes : statuts linguistiques et institutionnels* (dir. Christian Cuxac), *Langue Française*, n° 137, février 2003, Larousse, Paris, 114-123.
- JOHNSTON, T. (1989). *Auslan: the Sign Language of the Australian Deaf Community*. Department of Linguistics, Université de Sydney, Australie.
- JOHNSTON, T. (1991). Transcription and glossing of sign language texts: examples from Auslan (Australian sign language). In *International Journal of Sign Linguistics*, Vol. 2, n°1, Clevedon, England: International Sign Linguistics Association.
- JOHNSTON, T. (2001). The lexical database of Auslan (Australian Sign Language) .In Wilbur R. (éd.), *Sign Language & Linguistics*, vol. 4 n° 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, 145-169.
- JOHNSTON, T. (2008). Corpus linguistics and signed languages: no lemmata, no corpus. In *Proceedings of The 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages*,

- 1^{er} juin 2008, sixième édition de *Language Resources and Evaluation Conference (LREC 2008)*, Marrakech, Maroc, 82-87.
- JOHNSTON, T. & SCHEMBRI A. (1999). On defining lexeme in a sign language. *Sign Language & Linguistics*, 2 (1), 115-185.
- JOHNSTON, T. & SCHEMBRI, A. (2007). *Australian Sign Language (Auslan): An introduction to sign language linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- JOHNSTON, T. & SCHEMBRI, A. (2010). Variation, lexicalization and grammaticalization in signed languages. In B. Garcia et M. Derycke (coord), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, Langage et Société, n° 131, mars 2010, 19-35.
- JOUSON, P. (1995). *Ecrits sur la Langue des Signes Française*. Edition établie par B. Garcia. Paris, L'Harmattan.
- KEGL, J. & WILBUR, R. (1976). When does structure stop and style begin? Syntax, morphology, and phonology vs stylistic variation in American Sign Language. In C. Mufwene, & S. Steever (Eds.), *Papers from the twelfth Regional Meeting (Chicago Linguistics Society)*. Chicago: University of Chicago Press, 376-396.
- KENDON, A. (1980). A Description of a Deaf-Mute Sign Language from the Enga Province of Papua New Guinea with Some Comparative Discussion. Parte I : The formational properties of Enga signs. *Semiotica*, 32, 1-32.
- KENDON, A. (1988). How gestures can become like words. In F. Poyatos (ed.), *Cross-Cultural Perspectives in Nonverbal Communication*. Toronto: Hogrefe, 131-141.
- KERBOURC'H, S. (2006). *Le réveil sourd. D'hier à aujourd'hui (1971-2006). De l'action collective d'un mouvement culturel pour la réhabilitation de la langue des signes française à l'affirmation d'une identité collective pour la participation sociale des sourds*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Paris, EHESS.
- KLIMA, E. S. & BELLUGI, U. (1975). Aspects of sign language and its structure. In Kavanagh, J., Cutting, J. eds., *The Role of Speech in Language*, Cambridge, Mass: MIT Press, 169-203.
- KLIMA E. S. & BELLUGI, U. (1979). *The signs of Language*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- KOSSLYN, S. M. (1980). *Image and mind*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- KUHN, T. (1969). *La structure des révolutions scientifiques*. Champs, Flammarion.

- LACERTE, L. (1989). L'écriture sourde Québécoise. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, 3-4, 303-345.
- LANGACKER, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar*, volume 1. Stanford University Press.
- LANGACKER, R.W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar*, Vol. 2, Descriptive Application. Stanford : Stanford University Press.
- LIDDELL, S. K. (1977). *An Investigation into the Syntactic Structure of ASL*. Unpublished doctoral dissertation, University of California.
- LIDDELL, S.K. (1980). *American Sign Language Syntax*. Mouton Publishers, The Hague-Paris-New York.
- LIDDELL, S.K. (1995). Real, Surrogate, and Token Space: Grammatical Consequences in ASL. In Emmorey, K., & J. Reilly (eds) (1995). *Language, Gesture and Space*. Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK, 19-41.
- LIDDELL, S.K. (1998). Grounded blends, gestures, and conceptual shifts. *Cognitive Linguistics* 9.3 : 283-314.
- LIDDELL, S.K. 1990. Four functions of a locus: reexamining the structure of space in ASL. In C. Lucas (ed.), *Sign Language Research: Theoretical Issues*. Washington, D.C.: Gallaudet University Press. 176-198.
- LIDDELL, S.K. (2000). Indicating verbs and pronouns: Pointing away from agreement. In H. Lane and Karen Emmorey (eds.), *The Signs of Language revisited: An Anthology to Honor Ursula Bellugi and Edward Klima*, Mahwah, NJ: LEA publishers, 303-320.
- LIDDELL, S.K. (2002). Modality Effects and Conflicting Agendas. In David F. Armstrong, Michael A. Karchmer, and John Vickrey Van Cleve (eds.), *Essays in Honor of William C. Stokoe. The Study of Signed Languages*. Gallaudet University Press, Washington, 53-81.
- LIDDELL S. K. (2003). *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- LIDDELL, S.K. et JOHNSON, R. E (1986). American Sign Language Compound formation processes, lexicalization, and phonological remnants. *Natural Language and Linguistic Theory*, 4,4 : 445-513.

- LIDDELL, S.K. et JOHNSON, R. E (1989). American Sign Language: The phonological base, *Sign Language Studies*, 64 : 195-277.
- LIDDELL, S.K. et METZGER, M. (1998). Gesture in sign language discourse. *Journal of Pragmatics* 30, 657-697.
- LILLO-MARTIN, D. (2002). Where are all the modality effects ? In Richard P. Meier, Kearsy Cormier, David Quinto-Pozos (eds), *Modality end Structure in Signed and Spoken Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 241-262.
- LILLO-MARTIN, D. & KLIMA, E. S. (1990). Pointing out differences: ASL pronouns in syntactic theory. In Susan Fischer and Patricia Siple (eds.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*. Chicago and London: University of Chicago Press, 191-210.
- LONCKE, F. *et al* (1984). *Recent research on European sign language*, Swets & Zeitlinger, Lisse, The Netherlands.
- LÜDTKE, H. (1969). Die Alphabetschrift und das Problem der Lautsegmentierung. *Phonetica* 20, 147-176.
- MACCHABÉE, D. & PARISOT, A-M (1998). Le point de vue des sourds. In Dubuisson C. et Daigle, D. (dir.), *Lecture, écriture et surdit * (Chapitre 11), Montr al, Les Editions Logiques, 267-288.
- MANDEL, M. (1977). Iconic devices in American Sign Language. In L. A. Friedmann, (ed), *On the other hand: New Perspectives on American Sign Language*, New York: Academic Press, 57-107.
- MANGUEL, A. (1998 [1996]). *Une histoire de la lecture*. Actes Sud, Hubert Nyssen Editeur.
- MARSCHARCK, M. (1993), *Psychological development of deaf children*. New York : Oxford University Press.
- MATHUR, G. (2000). *Verb agreement as alignment in signed languages*. Unpublished doctoral dissertation, Massachussets Institute of Technology, Cambridge, Masachussetts.
- MAYAFFRE, D. (2005). R le et place des corpus en linguistique : r flexions introductives. In *Actes des Journ es d'Etude TOUlousaines JETOU 2005, R le et place des corpus en linguistique*, Toulouse, 2005, 5-17. *Texto!* [en ligne], d cembre 2005, vol. X, n 4. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html>

- MCINTIRE, M. (1980). Locatives in American Sign Language. Unpublished Ph.D. Dissertation, University of California, Los Angeles.
- MCNEILL, D. (1992). *Hand and Mind, What Gestures Reveal about Thought*. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- MCNEILL, D. (2000). *Language and gesture*. Cambridge, Cambridge University Press.
- MEDINA, F. (2008). *Création lexicale et interprétation en langue des signes*. Mémoire de Master de Sciences du Langage spécialité *Interprétariat en langue des signes*, Université Paris 8.
- MEIER, R. (1990). Person deixis in American Sign Language. In Susan Fischer and Patricia Siple (eds.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*. Chicago and London: University of Chicago Press, 175-190.
- MEIER, R. (2002). Why different, why the same? Explaining effects and non-effects of modality upon linguistic structure in sign and speech. In Richard P. Meier, Kearsy Cormier, David Quinto-Pozos (eds), *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 1-25.
- MERCIER, H. (2007). *Modélisation et suivi des déformations faciales : Applications à la description des expressions du visage dans le contexte de la langue des signes*. Thèse de doctorat en Informatique, Université Paul Sabatier.
- METZGER, M. (1995). Constructed dialogue and constructed action in American Sign Language. In Ceil Lucas (ed.), *Sociolinguistics in Deaf Communities*, Washington, DC: Gallaudet University Press, 255-271.
- MEURANT, L. (2008). *Le regard en langue des signes. Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) : morphologie, syntaxe, énonciation*. Rivages Linguistiques. Presses Universitaires de Namur, Presses Universitaires de Rennes.
- MILLER, C. (1994). A note on notation. *Signpost*, volume 7, number 3, Autumn 1994, University of Durham, 191-202.
- MILLER, C. (2001). Some reflections on the need for a common sign notation. In Wilbur R. (éd.), *Sign Language & Linguistics*, vol. 4 n° 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, 11-28.

- MILLET, A. (1999). *Orthographe et écriture, langage et surdit , syst mes, representations, variations*. Dossier pr sent  en vue d'une Habilitation   Diriger des Recherches, Universit  Stendhal, Grenoble 3.
- MOREL, M-A, DANON-BOILEAU, L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du fran ais oral*, Biblioth que de Faits de Langues, Ophrys, Paris.
- MORIN, E. (1991). *La m thode. 4. Les id es. Leur habitat, leur vie, leurs m eurs, leur organisation*. Coll. Points,  ditions du Seuil, Paris.
- MOTTEZ, B. (2006). *Les Sourds existent-ils ?* Andrea Benvenuto ( d.). Paris, L'Harmattan.
- MUGNIER, S. (2006). *Surdit s, plurilinguisme et Ecole - Approches sociolinguistiques et sociodidactiques des bilinguismes d'enfants sourds de CE2*. Th se de Doctorat en Sciences du Langage, Universit  Stendhal-Grenoble 3.
- MUSIL, R. 1962 [1957]), *Trois femmes*, suivi de *Noces*, Points, Seuil, Paris.
- NEIDLE C., KEGL, J., MACLAUGHLIN, D., BAHAN, B., & LEE, R. (2000). *The Syntax of American Sign Language : Functional Categories and Hierarchical Structure*. Cambridge: The MIT Press.
- NEIDLE C. & MACLAUGHLIN, D. (1998). *SignStream: A tool for linguistic research on signed languages*. *Sign Language and Linguistics*, 1(1), 109-114.
- NEWKIRK, D. (1986). Outline of a proposed orthography for American Sign Language. Non publi .
- OCHS, E. (1979). Transcription as theory. In E. Ochs & B. Schieffelin (Eds.), *Developmental Pragmatics*. New York: Academic Press.
- OLSON, D. R. (1998 [1994]). *L'univers de l' crit. Comment la culture  crite donne forme   la pens e [The World on Paper : The conceptual and cognitive implications of writing and reading]*. Psychologie, Retz, Paris.
- ONG, W. J. (1982). *Orality and literacy*. London & New York: Mathuen.
- PADDEN, C. (1983). *Inflection of morphology and syntax in American Sign Language*. Ph-D. dissertation, University of California, San Diego.
- PADDEN, C. (1986). Verbs and role shifting in ASL. In Carol Padden (ed.), *Proceedings of the Fourth National Symposium on Sign Language Research and teaching*. Silver Spring, MD: National Association of the Deaf, 44-57.

- PADDEN, C. (1988). *Interaction of Morphology and Syntax in American Sign Language*. New York: Garland Publishing.
- PAIKEDAY, T. M. (1985). *The Native Speaker is Dead! An informal discussion of a linguistic myth with Noam Chomsky and other linguists, philosophers, psychologists, and lexicographers*. Toronto ; New York : Paikeday Publishing Inc.
- PAÏVIO, A. (1986). *Mental Representations : A Dual Coding Approach*. New York: Oxford University Press.
- PASCAL, B. (1931). *Les Pensées*, Edition définitive des Œuvres complètes, III., Librairie Ollendorff, Paris.
- PERLMUTTER, D. M. (1992). Sonority and syllable structure in American Sign Language. *Linguistic Inquiry*, 23, 407-442.
- PERNISS, P. M., PFAU, R. & STEINBACH, M.(2007). Visible Variation. Comparative Studies on Sign Language Structure. Trends in Linguistics, Mouton de Gruyter, Berlin – New York.
- PIATELLI-PALMARINI, M. (éd.) (1979). *Théories du langage. Théories de l'apprentissage. Le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky*. Centre Royaumont pour une science de l'homme. Editions du Seuil, Paris.
- PIZZUTO, E. (2007). Deixis, anaphora and person reference in signed languages. In E. Pizzuto, P. Pietrandrea & R. Simone (eds), *Verbal and Signed Languages - Comparing structures, constructs and methodologies*. Berlin / New York: Mouton De Gruyter, 275-308.
- PIZZUTO, E. & PIETRANDREA, P. (2001). The notation of signed texts: open questions and indications for further research. In Wilbur, R.B. (ed), 2001, *Sign Transcription and Databases Storage of Sign Information, Sign Language & Linguistics*, volume 4, number 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 29-43.
- PIZZUTO, E., ROSSINI, P. & RUSSO, T. (2006). Representing signed languages in written form: questions that need to be posed. In ELRA, European Language Resources Association (eds), *LREC 2006 – 5th International Conference on Language Resources and Evaluation. Workshop Proceedings - W-15 : Second Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages* , 1-6.
- PIZZUTO, E., CATENACCI, C., GARCIA, B. & DALLE, P. (2006). Signed languages, verbal languages, coverbal gestures: Analysis and representation — Proposal of a new line of

- investigation for ILKS. Publication en ligne de la conférence invitée présentée au *ILKS Meeting*, Trente, Italie, 30 novembre-1er décembre 2006. <http://www.loa-cnr.it/iliks/Pizzuto-Catenacci06.pdf>
- PIZZUTO, E., CHIARI, I. & ROSSINI, P. (2008). The representation Issue and its multifaceted Aspects in Constructing Sign Language Corpora: questions, Answers, Further Problems. In In ELRA, European Language Resources Association (eds), *LREC 2008 – 6th International Conference on Language Resources and Evaluation. Workshop Proceedings: 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages*.
- PONTECORVO, C. *et al* (ed.) (1997). *Writing Development. An interdisciplinary view*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- PORT, R. (2006). The graphical basis of phones and phonemes. In Murray Munro and Ocke-Schwen Bohn Eds., *Second Language Speech Learning: The Role of Language Experience in Speech Perception and Production*. John Benjamins, Amsterdam. 349-365.
- POULIN, C. & MILLER, C. (1995). On Narrative Discourse and Point of View in Quebec Sign Language. In Emmorey, K., et Reilly, J. (eds) (1995). *Language, Gesture and Space*. Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK, 117-131.
- PRILLWITZ, S., LEVEN, R., ZIENERT, H., HANKE, T. & HENNING, J. (1989). *Hamburg notation system for sign languages. An introductory guide, HamNoSys version 2.0*. Hamburg: Signum Press.
- PRINCE, A & SMOLENSKY, P. (1993). *Optimality Theory : Constraint Interaction in Generative Grammar*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- QUÉMART, P. et CASALIS, S. (2007). *Frequency effects of morphological units in derived and pseudoderived words in French dyslexics*. Poster présenté lors du congrès de l'European Society of COgnitive Psychology, Marseille.
- QUÉMART, P., CASALIS, S. et MATHIOT, E. (2006). *La décomposition morphologique des mots et des pseudo-mots chez les apprentis lecteurs et les dyslexiques*. Poster présenté lors du colloque international sur l'approche cognitive de la langue écrite, Rennes.
- QUIPOURT, C. et GACHE, P. (2003). Interpréter en langue des signes : un acte militant ? In *La langue des signes : statuts linguistiques et institutionnels* (dir. Christian Cuxac), *Langue Française*, n° 137, février 2003, Larousse, Paris, 105-113.

- RECANATI, F. (1979). *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Coll. L'Ordre Philosophique, Editions du Seuil, Paris.
- RENAUD, P. (1998). Absoute pour un locuteur natif. *Francophonies. Recueil d'études en hommage à Suzanne Lafage*. A. Queffélec. Nice, INALF-CNRS. 12, 257-272.
- RINFRET, J. (2008). *L'association spatiale du nom en Langue des Signes Québécoise: Formes, fonctions et sens*. Thèse de Doctorat en linguistique, Université du Québec à Montréal.
- RISLER, A. (2000). *La Langue des Signes Française, langue iconique. Ancrage perceptivo-pratique des catégories du langage et localisme cognitif à travers l'étude de la motivation des signes et de la spatialisation des relations sémantiques*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage. Université Toulouse Le Mirail.
- RUSSO, T. (2004). Iconicity and productivity in sign language discourse: an analysis of three LIS discourse registers. *Sign Language Studies*, 4 (2), 164-197.
- RUSSO, T. (2005). A Crosslinguistic, Cross-cultural Analysis of Metaphors in Two Italian Sign Language (LIS) Registers. *Sign Language Studies*, 5 : 3 (Spring 2005, Special Issue: *Metaphor in Signed Languages*), pp. 333-359.
- SALLANDRE, M-A. (2003). *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- SALLANDRE, M-A (2006). Iconicity and space in French Sign Language. In Maya Hickmann & Stéphane Robert (éds), *Space in Languages. Linguistic Systems and Cognitive Categories*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam-Philadelphia, 239-255.
- SANDLER, W. (2003). Sign Language Phonology. In Frawley W. (ed.), *The Oxford International Encyclopaedia of Linguistics*.
- SANDLER, W. & LILLO-MARTIN, D. (2006). *Sign Language and Linguistic Universals*. Cambridge: Cambridge University Press.
- SAUSSURE, F. (de), (1979 [1916]). *Cours de Linguistique Générale*. Edition critique préparée par Tullio de Mauro. Payothèque, Payot, Paris.
- SCHEMBRI, A. (2003). Rethinking 'Classifiers' in Signed Languages. In K. D. Emmorey (ed.), *Perspectives on classifier constructions in sign languages*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 3-34.

- SCHEMBRI, A. (2004). A review of Liddell, S.K. (2003). *Grammar, gesture and meaning in American Sign Language*. *Gesture*, 4 :1, John Benjamins Publishing Company, National-Louis University, Chicago, 101-107.
- SELESKOWITCH, D. et LEDERER, M. (2001). *Interpréter pour traduire*. Didier Erudition, Paris.
- SCHWARTZ, S. (2009). *Stratégies de synchronisation interactionnelle –alternance conversationnelle et rétroaction en cours de discours– chez des locuteurs sourdaveugles pratiquant la Langue des Signes Française tactile*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage. Université Paris 8.
- SIPLE, P. (1978). Visual constraints dor sign language communication. *Sign Language Studies*, 19. 95-110.
- SLOBIN, D.I. (2008). Breaking the Molds : Signed Languages and the Nature of Human Language. *Sign Language Studies*, Vol. 8, 2, 114-130.
- SLOBIN, D.I., HOITING, N., ANTOHONY, M., BIEDERMAN, Y., KUNTZE, M., LINDERT, L., PYERS, J., THUMANN, H. & WEINBERG, A. (2001). Sign language transcription at the level of meaning components : The Berkeley Transcription System (BTS). In Wilbur, R.B. (ed), 2001, *Sign Transcription and Databases Storage of Sign Information, Sign Language & Linguistics*, volume 4, n° 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 63-104.
- SMITH, C., LENTZ, E. M., & MIKOS, K. (1988). *Signing naturally : teacher's curriculum guide, Level 1*. Berkeley CA, DawnSign Press.
- STOKOE, W.C. (1960). Sign Language Structure. *Studies in Linguistics – Occasional Paper*, 8 (rev. ed. Linstok Press, Silver Spring, MD, 1978).
- STOKOE, W.C. (1980). Introduction : The study and use of Sign Language. In W.C. Stokoe (ed.), *Sign and Culture – A Reader for Students of American Sign Language*. Silver Spring, MD: Linstok Press, 10-52.
- STOKOE, W.C. (1991). Semantic phonology. *Sign Language Studies*, 71, 107-114.
- STOKOE, W.C., CASTERLINE, D. & CRONEBERG, C. (1976 [1965]). *A Dictionary of American Sign Language on Linguistic Principles*. Washington, D.C.: Gallaudet College (2ème édition 1978, Silver Spring, MD: Linstok Press).

- STOKOE, W.C., ARMSTRONG, D. & WILCOX, S. (1994). Signs of the Origin of Syntax. In *Current Anthropology*, Vol. 35, n° 4.
- STUDDERT-KENNEDY, M. & LANE, H. (1981). Clues from the differences between signed and spoken language. In *Signed and spoken language: biological constraints on linguistic form*. Ursula Bellugi & M. Studdert-Kennedy (eds). Harvard University Press.
- SUPALLA, T. (1978). Morphology of Verbs of Motion and Location in American Sign Language. In F. Caccamise & D. Hicks (eds), *American Sign Language in a Bilingual, Bicultural Context. Proceedings of the Second National Symposium on Sign Language Research and Teaching*. Coronado, California, Oct 15-19, 1978 Coronado, CA: National Association of the Deaf, 27-46.
- SUPPALA, T. (1982). *Structure and acquisition of verbs of motion and location in American Sign Language*. Ph-D dissertation, University of California, San Diego.
- SUPPALA, T. (1986). The classifier system in American Sign Language. In C. Craig (ed.), *Noun Classes and Categorization : Typological Studies in Language*, 7. Philadelphia, John Benjamins, 181-214.
- SUTTON, V. (1999). *Lessons in SignWriting. Textbook & workbook*. La Jolla, CA: Deaf Action Committee for Sign Writing (2nd edition, 1st edition 1995).
- TAUB, S. (2001). *Language from the body. Iconicity and Metaphor in American Sign Language*. Cambridge University Press, Cambridge.
- TOGNINI-BONELLI, E. (2001). *Corpus Linguistics at Work*, Amsterdam, John Benjamin's Publishing.
- TOMASELLO, M. (2004) [1999]. *Aux origines de la cognition humaine [The cultural origins of human cognition]*. Forum Education Culture, Editions Retz, Paris.
- TRANSLER, C. (2005a). Comment l'enfant sourd développe puis utilise le principe du BA/ba/. In C. Transler, J. Leybaert & J.-E. Gombert (Eds), *L'acquisition du langage par l'enfant sourd : Les signes, l'oral et l'écrit*. Marseille, Editions SOLAL, Coll. Troubles du Développement psychologique et les Apprentissages, 253-274.
- TRANSLER, C. (2005b). La production écrite de l'enfant sourd, résultat d'apprentissages explicites et implicites. In C. Transler, J. Leybaert & J.-E. Gombert (Eds), *L'acquisition du*

- langage par l'enfant sourd : Les signes, l'oral et l'écrit*. Marseille : Editions SOLAL, Coll. Troubles du Développement psychologique et les Apprentissages, 317-326.
- TRANSLER, C., LEYBAERT, J. & GOMBERT, J-E (eds), (2005), *L'acquisition du langage par l'enfant sourd. Les signes, l'oral et l'écrit*. Thème Psychologie. Collection *Troubles du développement psychologique et des apprentissages*. Ed. Solal. Marseille.
- TURNER, M. (1991). *Reading Minds*. Princeton, N.J : Princeton University Press.
- VALIN, A. (1997). Surdit , handicap ? Comment les sourds peuvent-ils entrer dans l' crit ?, Revue de l'AFL (*Association Franaise pour la lecture*), n  60 — (http://www.lecture.org/apprentissage_sourds5.htm).
- VAN HOEK, K. (1992). Conceptual spaces and pronominal reference in American Sign Language. *Nordic Journal of Linguistics*, 15, 183-199.
- VAN HOEK, K. (1996). Conceptual locations for reference in American Sign Language. In Gilles Fauconnier and E. Sweetser (eds.), *Spaces, Worlds, and Grammar*. Chicago : University of Chicago Press, 334-350.
- VANDERMEERSCH, L. (1994). *Etudes sinologiques*. Coll. Orientales, PUF, Paris.
- VELTEN, C.L. (2009). Apports et enjeux du module de *Lecture Inlassable de Texte* (LIT). Exemple de l'approche des structures narratives. In *Lecture et informatique*, Les Actes de Lecture n  107, Revue de l'Association Franaise pour la Lecture (AFL), 57-65.
- VERMEERBERGEN, M. (2006). Past and current trends in sign language research. *Language & Communication*, 26, 168-192.
- VON STUTTERHEIM, C. & KLEIN, W. (1986). A concept-oriented approach to second language studies. In C. Pfaff (ed.), *First and second language acquisition processes*. Cambridge: Newbury House, 191-205.
- VONEN, A. M. (1996). Bilingualism and Literacy: General and population-specific aspects. In Vonen A., R.T. Enerstvedt & H.E. Nafstad (eds), *Bilingualism and literacy concerning Deafness and deaf-blindness*. Oslo: Skamaden Resource Centre, 43-56.
- WEST, L. Jr (1960). *The sign language, an analysis*. Doctoral dissertation, University of Indiana.

- WILBUR, R.B. (ed), 2001, *Sign Transcription and Databases Storage of Sign Information, Sign Language & Linguistics*, volume 4, number 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- WILCOX, S. (2002). William C. Stokoe and the Gestural Theory of Language Origins. In *Essays in Honor of William C. Stokoe. The Study of Signed Languages*, David F. Armstrong, Michael A. Karchmer, and John Vickrey Van Cleve (eds.), Gallaudet University Press, Washington, 118-130.
- WILCOX, S. (2004 a) Cognitive iconicity : Conceptual spaces, meaning, and gesture in signed languages. *Cognitive Linguistics*, 15-2, 119-147.
- WILCOX, S. (2004 b). Gesture and language: Cross-linguistic and historical data from signed languages. *Gesture*, 4 (1), 43-73.
- WILCOX, S. & JANZEN, T. (2004). Introduction : Cognitive dimensions of signed languages. *Cognitive Linguistics*, 15-2, 113-117.
- WINSTON, E. (1991). Spatial referencing and cohesion in an American Sign Language text. *Sign Language Studies* 73, 397-410.
- WINSTON, E. (1992). Space and involvement in an American Sign Language lecture. In J. Plant-Moeller (ed.), *Expanding Horizons : Proceedings of the Twelfth National Convention of the Registry of Interpreters for the Deaf* : Silver Spring, MD, Registry of Interpreters for the Deaf, 93-105.
- WINSTON, E. (1995). Spatial Mapping in Comparative Discourse Frames. In Emmorey, K., et REILLY, J. (eds) (1995). *Language, Gesture and Space*. Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK, 97-114.
- WOLL, B. (2003). Modality, Universality and the Similarities among Sign Languages : an Historical Perspective. In A. Baker, B. van den Bogaerde & O. Crasborn (eds.), *Cross-Linguistic Perspectives in Sign Language Research : selected Papers from TISLR 2000*. Hamburg, Signum Press, 17-30.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

- Liste de mes publications et conférences.....283
- Représentation visuelle des signes lexicaux de LSF cités dans le texte.....291
- Guide d'entretien du Projet *LSF : quelles implications pour quelles formes graphiques ?* (UMR SFL-DGLFLF 2003-2005).....298
- Guide d'entretien du Projet ANR *Creagest* (2007-2012).....300

1. Liste de mes publications et conférences

PUBLICATIONS

—Edition d'ouvrages et de numéros de revues à comité de lecture

JOUISSON, P., *Écrits sur la Langue des signes française (LSF)*, (1995), édition critique établie par **Brigitte GARCIA**, coll. « *Sémantiques* », L'Harmattan, Paris, 250 p.

GARCIA, B., (2008), Préface de JOUISSON, P., *Cours de Gestes, n°1 du Bulletin de l'Association Ferdinand-Berthier*, Bordeaux, juin 1978, Editions Lambert-Lucas, Limoges.

GARCIA, B. et DERYCKE, M. (coord.) (2010), *Sourds et Langues des signes. Norme et variations*. Numéro spécial de la revue *Langage et Société*, n° 131, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

—Articles dans des revues avec comité de lecture

GARCIA, B. et DERYCKE, M. (2010), Introduction. In B. Garcia et M. Derycke (coord.), *Sourds et Langues des signes. Norme et variations*. Numéro spécial de la revue *Langage et Société*, n° 131, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 5-17.

GARCIA, B. et PERINI, M. (2010), Normes en jeu et jeu des normes dans les deux langues en présence chez les sourds locuteurs de la Langue des Signes Française (LSF). In B. Garcia et M. Derycke (coord.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, *Langage et Société*, n° 131, mars 2010, 75-94.

BOUTET, D. et **GARCIA, B.** (2007), « Compositionnalité morpho-phonétique de la Langue des Signes Française (LSF) et exploration des relations structurales entre paramètres », *Revue TAL*, n° 48-3, ATALA (Association pour le Traitement Automatique des Langues, <http://www.atala.org/article438,438> 93-114.

BOUTET, D. et **GARCIA, B.** (2006), « Finalités et enjeux linguistiques d'une formalisation graphique de la Langue des Signes Française (LSF) », in *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, R. Sabria éd., *Glottopol* n°7, DYALANG, [on line] http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html. 32-52.

DUHAYER, V, FRUMHOLTZ, M. et **GARCIA, B.** (2006a), « Acquisition du langage chez l'enfant sourd : quelle oralité pour quel accès à l'écrit ? » in *Acquisition : implications didactiques, Mélanges CRAPEL*, n° 29, Université Nancy 2, 111-129.

GARCIA, B., (2006b), « Welche Schrift für die Gehörlosen ? », in *Das Zeichen*, n° 72, Université de Hambourg : 107-117.

- GARCIA, B.**, (2004a), « Langue des Signes Française (LSF) : quelles conditions pour quelles formes graphiques ? » in *Linguistique de la LSF : recherches actuelles*, Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (23-24 septembre 2003), Anne-Marie BERTHONNEAU et Georgette DAL (éds), *Silexicales*, n°4, Université Lille 3: 173-183.
- GARCIA, B.**, (2004b), « Paul Jouison et la construction d'un regard scientifique sur la Langue des Signes Française (LSF) », in *Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des signes française*, revue *Surdités*, n° 5-6, numéro coordonné par Christian CUXAC : 97-119.
- BOUTET, D. et **GARCIA, B.**, (2003), «Vers une formalisation graphique de la Langue des Signes Française (LSF) : éléments d'un programme de recherche » in *Langue des signes française (LSF), enjeux culturels et pédagogiques*, *La Nouvelle Revue de l' AIS, adaptation et intégration scolaires* , n° 23, numéro coordonné par F. BERTIN et C. CUXAC, éditions du Cnefei : 49-62.
- GARCIA, B.**, (1997), « Enjeux d'une écriture de la langue des signes : un dialogue intersémiotique » in *Langues gestuelles : quels enjeux pour les sourds ?*, *LIDIL* n° 15, Revue de Linguistique et de Didactique des Langues, Université Stendhal de Grenoble, numéro coordonné par Agnès MILLET : 31-51.

—**Articles dans des actes de colloques nationaux et internationaux avec comité de lecture**

- DALLE-NAZEBI, **GARCIA, B.** et S., KERBOURC'H, S. (2009) « Vers une redéfinition des territoires : lieux et réseaux de transmission de la langue des signes française (LSF) », in Patrick Sauzet et François Pic (dir.), *Politique linguistique et enseignement des « langues de France »*, Actes du colloque organisé par l'AULF (Association Universitaire des Langues de France, INALCO), Toulouse, 26-27 mai 2005, L'Harmattan, 223-236.
- GARCIA, B.**, ROCH, G., BOUTET, D. (2008) « The morpho-phonetic Structuring of LSF (French Sign Language) », Actes électroniques de *Theoretical Issues in Sign Language Research 9* (TISLR 9), Florianopolis, Brésil, Université Fédérale de Santa Catarina, 6-9 décembre 2006, Editora Arara Azul. <http://www.editora-arara-azul.com.br/ebooks/catalogo/11.pdf>
- GARCIA, B.**, BRAFFORT, A., BOUTET, D. DALLE et P., (2007), « Sign Language (SL) in Graphical Form : Methodology, modélisation and representations for gestural communication », Actes du IIe Congrès international ISGS (International Society for Gesture Studies) *Corps en interaction*, organisé par le laboratoire ICAR, Lyon, ENS, 15-18 juin 2005. http://gesture-lyon2005.ens-lsh.fr/IMG/pdf/InteractBodies_Garcia_al.pdf 1-14.
- GARCIA, B.**, (2007a), «The methodological, linguistic and semiological Bases for the elaboration of a written form of LSF (French Sign Language) », in *Proceedings of the Second Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages : Lexicographic Matters and Didactic*

Scenarios, on the occasion of the 5th International Conference on Language Resources and Evaluation LREC 2006, 28 may 2006, Genoa, Italy.

- GARCIA, B.** (2007b), « Les langues des signes sur le Portail *Langues d'Europe et de la Méditerranée* », Actes du colloque international *Langues d'Europe et de la Méditerranée*, organisé par H. Giordan et R. Wiers, Nice, 31 mars-2 avril 2005.
- GARCIA, B.** (2005 a), « Une dimension de trop pour l'écriture ? Questions posées au support par la formalisation graphique de langues visuo-gestuelles », in *L'écriture entre support et surface : pour un dépassement de la problématique traditionnelle des écritures*, Actes du colloque de Limoges (20-21 novembre 2003), Marc ARABYAN et Isabelle KLOCK-FONTANILLE (éds), Paris, L'Harmattan, coll. « *Sémantiques* » : 167-180.
- GARCIA, B.** (2003), « Contribution à une mise en perspective historique de la construction des langues des signes (LS) in *Recherches sur les langues des signes*, Actes du colloque de Toulouse (23 et 24 novembre 2001), Universités Toulouse le Mirail et Paul Sabatier : 7-16.
- GARCIA, B.** (2001), « Conditions et enjeux de l'élaboration d'une notation pour les langues des signes » in *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, Christian CAVE, Isabelle GUAÏTELLA et Serge SANTI (éds), Actes du colloque Orage 2001, Laboratoire Parole et Langage — CNRS et Université de Provence, Association GeVoix, Paris, L'Harmattan : 329-333.

—Rapports de projets de recherche

- GARCIA, B.**, BRUGEILLE J.L., KELLERHALS, M.P., BRAFFORT, A., BOUTET, D., DALLE, P., MERCIER, H., (2007), *Rapport du Projet RIAM-ANR LS Script, 2005-2007*, Agence Nationale de la Recherche, 103 p.
- AZGAR, G., DALLE, P., DALLE-NAZEBI, S., **GARCIA, B.**, GIANNI, F., GRANDE, K., LENSEIGNE, B., MERCIER, H. (2006), *Rapport du projet Usages de l'Internet - WebSourd : Nouvelles technologies et nouveaux usages pour une meilleure intégration des sourds dans la société (Usages des nouvelles technologies pour la société)*, 2004-2005, ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies, 136 p.
- GARCIA, B.**, (2005 b), *Rapport du projet « LSF : quelles conditions pour quelles formes graphiques ? »* 2003-2005, DGLFLF, Ministère de la Culture et de la Communication, 60 p.

— *Vulgarisation, diffusion des connaissances*

- GARCIA, B.** (2004), « Quelles formes d'écrit pour la LSF ? » in *La Langue des signes française (LSF)*, *Langues & Cité*, bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, n°4, ministère de la

Culture et de la Communication. **Coordinatrice du numéro.**

http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/Langues_cite4.pdf

GARCIA, B. (2003), « La langue des signes française (LSF) », rubrique consacrée à la LSF sur le site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la Culture et de la Communication. . <http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/fiches-lang/LSF.htm>

COMMUNICATIONS

— Communications dans des colloques nationaux et internationaux

GARCIA, B., FUSELLIER-SOUZA, SALLANDRE, M-A, L'HUILLIER, M-T, COURTIN, C., I., BOUTET, D., BALVET, A. et CUXAC, C., (2009), « Sign Language Corpora : Linguistic Issues », Workshop *Sign Language corpora*, A. Schembri (org.), University College London (London, England), 24-25 juillet 2009.

GARCIA, B. et BURGAT, S. (2009), « La LSF à l'Université. Et les sourds ? », Colloque *Les Langues de France et l'Université*, organisé par l'Association Universitaire des Langues de France (AULF), Université Européenne de Bretagne (Rennes 2), 26-27 Juin 2009,

GARCIA, B., SALLANDRE, M-A et FUSELLIER-SOUZA, I. (2009b), « Rôle du pointage dans l'expression de la définitude en langue des signes », Colloque international « Du geste au signe, le pointage dans les langues orales et signées », organisé par l'UMR 8163 "Savoirs, Textes, Langage" (CNRS et universités Lille 3 & Lille 1), 4 et 5 juin 2009, Université de Lille 3, Villeneuve d'Ascq.

GARCIA, B., SALLANDRE, M-A et FUSELLIER-SOUZA, I. (2009a), « L'expression de la définitude en langue des signes », Journée d'études *Langues avec / sans articles*, UMR 7023 SFL, Université Paris 8, 6 mars 2009.

BOUTET, D., **GARCIA, B.** (2007), « Structure morpho-phonétique de la LSF, étude à partir d'une base de données relationnelle », *Traitement Automatique des Langues des Signes* TALS 2007, journée d'études dans le cadre du Colloque International TALN'07, ERSS-Université Toulouse Le Mirail / IRIT-Université Paul Sabatier, Toulouse, 5-8 juin 2007.

GARCIA, B., (2007) (conférence invitée), « Ecrire les langues des signes, langues visuo-gestuelles : spécificités, conditions et enjeux », Colloque Gramagicom *La langue et ses écritures dans les palliations langagières*, ENST-Bretagne, Technopole de Brest-Iroise, 28 fév-1^{er} mars 2007.

GARCIA, B. (2007), (conférence invitée), « Formes graphiques des langues des signes (LS) et problématique de la traduction », Journée Professionnalisante sur la traduction, *Traduction et métiers émergents : traducteur en langue des signes*, Université Toulouse Le Mirail, 21 mars 2007.

- GARCIA, B.** (2006), (conférence invitée), «*The methodological, linguistic and semiological Bases for the elaboration of a written form of LSF (French Sign Language)*», *Second Workshop on the Representation and Processing of Dign Languages : Lexicographic Matters and Didactic Scenarios*, on the occasion of the 5th International Conference on Language Resources and Evaluation LREC 2006, 28 may 2006, Genoa, Italy.
- GARCIA, B.**, BRAFFORT, A., BOUTET, D. et DALLE, P. (2005), « Formes graphiques de la langue des signes : méthodologie, modélisation, représentations pour la communication gestuelle », actes du IIe Congrès International ISGS (*International Society for Gesture Studies*) *Corps en interaction*, organisé par le laboratoire ICAR, Lyon, ENS, 15-18 juin 2005.
- GARCIA, B.**, DALLE-NAZEBI, S., KERBOURC'H, S. (2005), « Vers une redéfinition des territoires : lieux et réseaux de transmission de la langue des signes française (LSF) », Colloque *Politique linguistique et enseignement des langues de France*, organisé par l'AULF (Association Universitaire des Langues de France, INALCO), Toulouse, 26-27 mai 2005.
- GARCIA, B.** (2005), (conférence invitée), « Les langues des signes sur le Portail *Langues d'Europe et de la Méditerranée* », Colloque International *Langues d'Europe et de la Méditerranée*, organisé par H. Giordan et R. Wiers, Nice, 31 mars-2 avril 2005.
- GARCIA, B.**, FRUMHOLTZ, M. ET DUHAYER, V. (2004), « Acquisition du langage chez l'enfant sourd : quelle oralité pour quel accès à l'écrit ? », Colloque *Acquisitions du langage : quelles applications / implications sur le terrain ?*, 17-18 septembre 2004, organisé par l'équipe « Interface Grammaire, Sémantique et Discours », ATILF, Université Nancy 2.
- GARCIA, B.**, (2003), « Langue des signes française (LSF) : quelles conditions pour quelles formes graphiques ? », Colloque International *Linguistique de la LSF : recherches actuelles*, Villeneuve d'Ascq, 23-24 septembre 2003, Anne-Marie Berthonneau et Georgette Dal (org.), Université Lille 3.
- GARCIA, B.**, (2003), « Une dimension de trop pour l'écriture ? Questions posées au support par la formalisation graphique de langues visuo-gestuelles », Colloque International *L'écriture entre support et surface : pour un dépassement de la problématique traditionnelle des écritures*, 20-21 novembre 2003, Marc Arabyan et Isabelle Klock-Fontanille (org.), Université de Limoges.
- GARCIA, B.**, 2001, « Contribution à une mise en perspective historique de la construction des langues des signes (LS), Colloque International *Recherches sur les langues des signes*, 23 et 24 novembre 2001, Universités Toulouse le Mirail et Paul Sabatier.

—**Communications *soumises* dans des colloques nationaux et internationaux**

- BALVET, A., BOUTET, D., COURTIN, C., CUXAC, C., FUSELLIER-SOUZA, I., GARCIA, B., L'HUILLIER, M-T. ET SALLANDRE, M-A, « The Creagest Project: a Digitized and Annotated Corpus for French

Sign Language (LSF) and Natural Gestural Languages », *The Seventh international conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2010)*, Malte, 17-23 mai 2010.

MEURANT, L. et GARCIA, B., « Signing about signing. Sign metalanguage in LSF and LSFB », Theoretical Issues in Sign Language Research Conference (TISLR 10), "Research Methodologies in Sign Language Linguistics", Purdue University, Indianapolis, 30 sept-2 oct. 2010.

CUXAC, C. GARCIA, B., FUSELLIER, I., SALLANDRE, M-A, BOUTET, D., COURTIN, C., L'HUILLIER, M-T ET BALVET, A. « Sign Language and human gestuality corpora : what is at stake ? The French CREAGEST Project », Theoretical Issues in Sign Language Research Conference (TISLR 10),), "Research Methodologies in Sign Language Linguistics", Purdue University, Indianapolis, 30 sept-2 oct. 2010.

—Communications affichées dans des colloques internationaux, et communications orales dans des journées d'étude, séminaires et conférences

GARCIA, B. (2008a), « Les Sourds, l'écrit, la norme », Séminaire de L'EHESS *Surdité et langue des signes : analyseurs politiques, philosophiques et sociolinguistiques, 2. La question de la norme*, 2007-2008 (A. Benvenuto et M. Coutant), EHESS, 18 février 2008.

GARCIA, B. (2008b), « Interpréter la Marseillaise en langue des signes », invitation à une table ronde lors de la manifestation *Signer la Marseillaise, langue des signes et citoyenneté pour les sourds*, BPI (Bibliothèque Publique d'Information), Centre Pompidou, Grande Salle, Paris, 5 avril 2008.

GARCIA, B. (2008c), « Scripturisation des langues des signes et contraintes liées à la modalité », conférence invitée, Journées *Réseau Thématique Européen « Langage et Cognition », 4 ans après ?*, Colette Grinevald et Barbara Köpke, org., Maison de la Chimie, Paris 7^e, 1^{er}-2 oct. 2008.

GARCIA, B., (2008d), « Situation institutionnelle, socio-éducative et sociolinguistique des sourds français et de leur langue, la Langue des Signes Française (LSF) », Colloque *Langues et identités finlandaises : Langues non finno-ougriennes de Finlande*, 14 et 15 novembre 2008, Institut Finlandais, Paris.

GARCIA, B., et L'HUILLIER, M-T, (2008e), « Projet *Creagest* : importance des corpus de LSF et construction de la place des sourds dans la recherche linguistique », Colloque organisé par l'Association Visuel-LS, Paris, 21 nov 2008.

GARCIA, B. (2007), « Formes graphiques des langues des signes : enjeux pour la traduction » (conférence invitée), Journée professionnalisante sur la traduction, *Traduction et métiers émergents : traducteur en langue des signes*, Université Toulouse Le Mirail, 21 mars 2007.

GARCIA, B., BOUTET, D. (2007), « Vers une formalisation graphique de la Langue des Signes Française (LSF) ; structuration morpho-phonétique du lexique standard de la LSF », présentation lors des *Séminaires de l'UMR 7023 Structures Formelles du Langage*, Université Paris 8, 4 juin

2007.

- GARCIA, B.**, BOUTET, D. (2007), « Les bases linguistiques d'un formalisme graphique de la LSF », Journée de valorisation LS Script *Formes écrites en langues des signes*, Université Paul Sabatier-UMR 7023 SFL-WebSourd, Ramonville-St-Agne, 9 juin 2007.
- GARCIA, B.** et BOUTET, D. (2007), « Structuration morphophonétique de la langue des signes française (LSF). Base de données relationnelle BDLSF » (poster), *IIème colloque International de l'AFLiCo*, 10-12 mai, Université Lille 3, France.
- GARCIA, B.**, et L'HUILLIER, M-T, (2007), « Intégration et professionnels sourds », *Les Rencontres de Saint-Jacques, Evolution des pratiques pédagogiques dans le cadre de la loi du 11 février 2005*, INJS de Paris, 10 mars 2007.
- GARCIA, B.**, ROCH, G., et BOUTET, D. (2006), « The morpho-phonetic Structuring of French Sign Language LSF) » (poster), *Theoretical Issues in Sign Language Research 9 (TISLR 9)*, Florianopolis, Brésil, Université Fédérale de Santa Catarina, 6-9 décembre 2006
- PIZZUTO E., CATENACCI, C., **GARCIA, B.** & DALLE, P. (2006). Signed languages, verbal languages, coverbal gestures: Analysis and representation — Proposal of a new line of investigation for ILKS. Publication en ligne de la conférence invitée présentée au *ILKS Meeting*, Trente, Italie, 30 novembre-1er décembre 2006. <http://www.loa-cnr.it/iliks/Pizzuto-Catenacci06.pdf>
- GARCIA, B.**, (2005), «Le projet français *LS Script* pour une formalisation graphique des langues des signes », *ISTC-CNR & ISSR 2005-2006 Seminars 'cycle*, Rome, 27 octobre 2005.
- GARCIA, B.** et BOUTET, D, (2005), «Bases théoriques et méthodologiques pour une formalisation graphique des langues des signes dans le cadre d'un modèle linguistique intégrant l'iconicité (visuelle et corporelle) », Centre de recherches sur la langue des signes allemande (Reiner Konrad et Renate Fischer), Université de Hambourg, 14 juillet 2005.
- GARCIA, B.**, (2005), «Les sourds et l'écrit : des difficultés sans lien avec le fait d'être sourd », Journée d'étude *Les sourds et les livres*, organisée par l'association Interbibly, Reims, 10 mai 2005.
- GARCIA, B.** et BOUTET, D. (2004), « Présentation d'un programme de recherche pour la formalisation graphique d'une langue sans écriture : la Langue des signes française (LSF) » lors de l'atelier *Diversité des langues et Cognition* organisé à Toulouse par le Réseau Thématique Européen « Langage et Cognition », Colette GRINEVALD LDL, Lyon 2 et Barbara KÖPKE, Jacques Lordat Toulouse le Mirail (org.), janvier 2004.
- GARCIA, B.** (2004), «Principaux résultats de l'enquête qualitative sur les pratiques graphiques menée auprès de 32 sourds entre novembre 2003 et février 2004 (projet SFL/DGLFLF et projet WebSourd) », conférence à la demande de l'association IRIS Études & Recherches (Patrice DALLE, organisateur), Toulouse, déc. 2004.
- GARCIA, B.** (2004), « Motivation et enjeux du programme de recherche pour une formalisation

graphique de la LSF : quelles formes d'écrit pour la LSF ? », conférence à la demande de l'association IRIS Études & Recherches (Patrice DALLE, org.), Toulouse, janvier 2004.

GARCIA, B. (2003), « Réflexions sur une question urgente : quelles formes graphiques pour la LSF ? », intervention à l'occasion du *Forom des langues* de Toulouse, mars 2003.

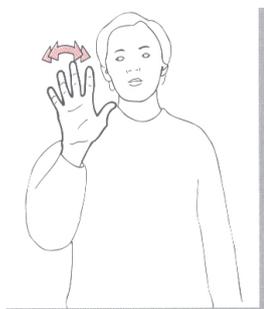
GARCIA, B. (2001), « Conditions et enjeux de l'élaboration d'une notation pour les langues des signes », Colloque *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication* (poster), 18-22 juin 2001, Aix-en Provence, Christian CAVÉ, Isabelle GUAÏTELLA et Serge SANTI (org.), Laboratoire Parole et Langage, Université de Provence.

GARCIA, B., (1995), « Approche de *D'Sign*, système de notation du discours spontané en LSF (Paul Jouison) », Séminaire de Paul WAS, Université de Poitiers.

GARCIA, B., (1994), « La question de l'iconicité dans la description linguistique de la LSF, la conception de Paul Jouison », Séminaire de Paul WAS, Université de Poitiers.

2. Représentation visuelle des signes lexicaux de LSF cités dans le texte

Les signes sont présentés dans l'ordre dans lequel ils sont mentionnés dans le corps du texte¹⁶⁸.



[AU REVOIR]



[CHAGRIN]



[ULCERE A L'ESTOMAC]



[BOXE]



[BROUILLON]

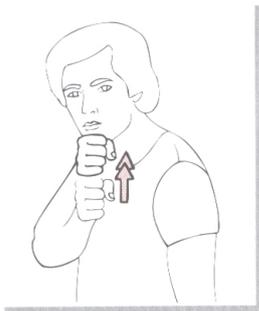


[MALADROIT]

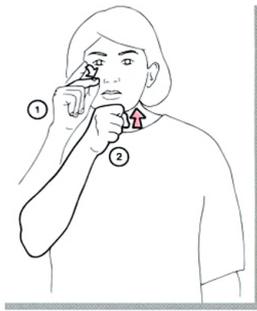
[UNE ERREUR, UNE FAUTE
SE TROMPER][SE TROMPER,
UNE ERREUR]

[OUVRIER]

¹⁶⁸ Je remercie les Editions IVT de m'avoir autorisée à reproduire et utiliser ces illustrations, extraites de leur *Dictionnaire Bilingue* (Girod et al 1997).



[VIEUX]



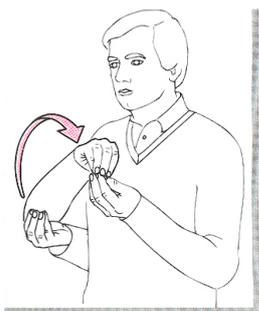
[GRAND-PERE]



[GRAND-MERE]



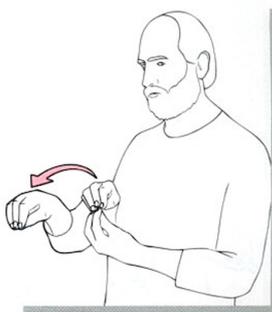
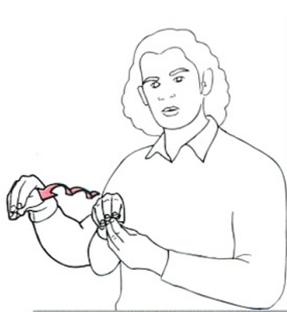
[ANCIEN]



[AJOUTER]



[ENCORE]

[PROLONGER,
PROLONGATION][REMETTRE
A PLUS TARD]

[TRAÎNER EN LONGUEUR]



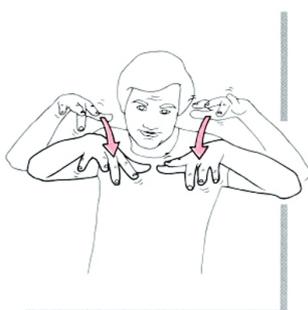
[OMETTRE
DESINFORMER]



[INTERETS]



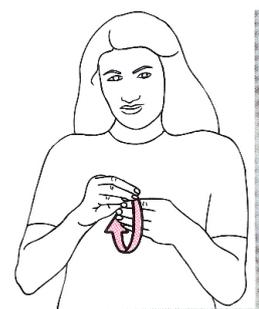
[VAS-Y-CONTINUE !]



[LA FOULE ARRIVE DE
PARTOUT]



[SOCIETE, SOCIAL]

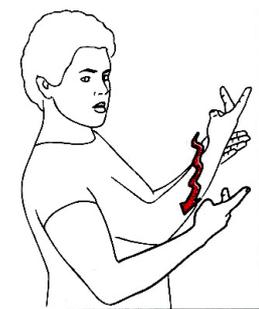


[INTERNET]

[MONDIAL, MONDE]



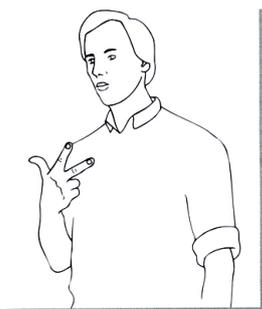
[BOUCHE BEE]



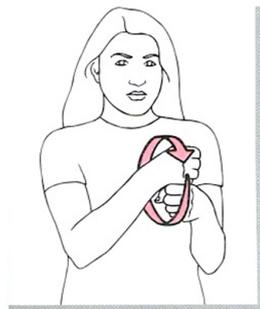
[DESSIN, DESSINER]



[REFLECHIR]



[TROIS]



[ANNÉE]



[BONJOUR]



[BON]



[JOUR]



[TOT]



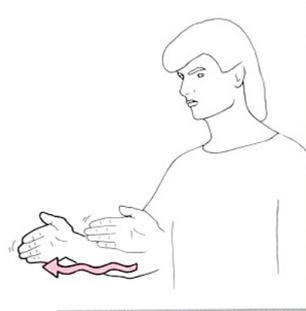
[HEURE]



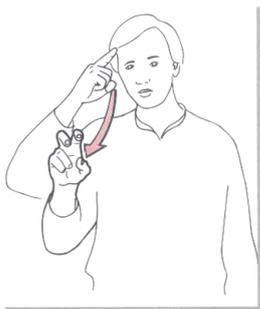
[SEMAINE]



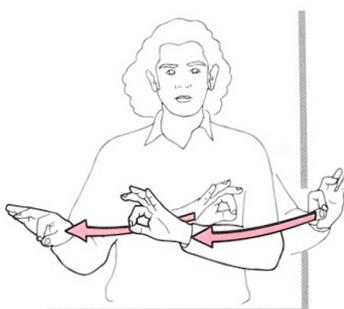
[PÂTE]



[POISSON]



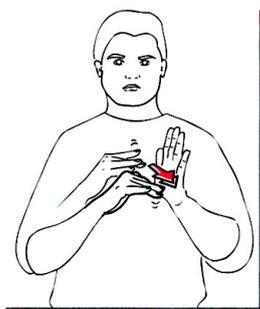
[ROUX]



[REGULIER, REGULIEREMENT]



[SIGNES]



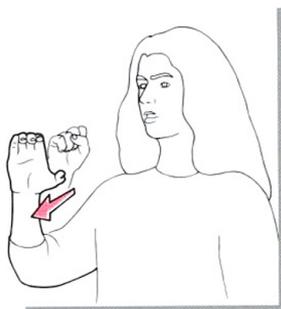
[PHONÉTIQUE DES LS]



[FORMATION]



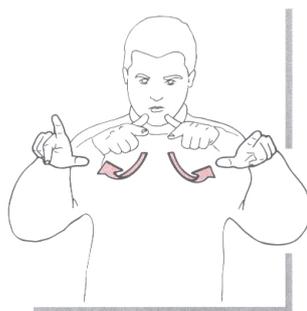
[MAISON]



[SEC]



[BILINGUISME]



[LANGUE (ORALE)]



[PEDAGOGUE, PÉDAGOGIE]

3. Guide d'entretien du Projet *LSF* : *quelles implications pour quelles formes graphiques ?* (UMR *SFL-DGLFLF* 2003-2005)

1. Auto-présentation (nom, profession, âge, parcours personnel et professionnel)

2. L'écrit, l'écriture : représentations

- L'écrit, l'écriture : qu'est-ce que ce genre de notions vous évoque ?
- À quoi ça sert, selon vous, l'écriture ? Pour les entendants ? Pour les sourds ?
- C'est quoi, exactement, une écriture ? Si vous deviez donner une définition ?
- Et ça vient d'où, d'après vous ? Comment vous vous représentez l'invention de l'écriture dans le passé ?
- Vous pensez que ça fait quoi, pour une langue, d'avoir / de ne pas avoir une écriture ? Et en ce qui concerne la LSF ?

3. Vécu et usages

- *Par rapport au français écrit*
 - Le français écrit, ça vous arrive de vous en servir ? Pour quoi faire ?
 - Aujourd'hui, vous vous sentez comment avec le français écrit ? Vous vous rappelez la manière dont ça s'est passé, pour vous, votre apprentissage ? Et dans votre famille, ça se passait comment avec ça ?
 - Il y a des choses qui ont évolué pour vous, par rapport à tout ça ?
 - Il y a des moments en particulier où ça vous ennuie de vous en servir, où c'est un vrai problème, des moments où ça ne convient pas ? Comment vous faites, dans ces cas-là ?
- *Besoins et pratiques graphiques dans la vie personnelle (quotidienne)*
 - Vous pouvez me dire les moments, dans la vie courante, où vous avez besoin de faire appel à de l'écrit ?...
 - Avec les autres (en famille, entre amis, autres) : avec les autres sourds ? avec les entendants ? pour vous-même ?
 - ...Et comment ça se passe dans ces cas-là ?

Faire décrire s'il est fait mention de pratiques ou de systèmes propres.

Faire dire des exemples où on a trouvé une bonne solution, où on n'a pas trouvé de solution.

Creuser la place et le rôle des nouvelles technologies : mail, SMS, fax : comment ça se passe, là, avec le français écrit ? Plus facile ? Différent ?

- Et la vidéo ? Ce qu'elle permet ? Ce qui lui manque ? Comparaison avec un écrit classique.

- *Besoins et pratiques graphiques liés à la profession*

- Faire décrire précisément les situations où la question de l'écrit se pose
- Faire dire les questions posées, les difficultés rencontrées, les solutions adoptées concrètement, les problèmes qui subsistent.

Creuser par rapport à la vidéo : ce qu'elle permet, apporte ? Ce qui lui manque ? Comparaison avec un écrit classique.

4. Représentations et attentes éventuelles par rapport à une forme graphique pour la LSF

- Réactions à l'idée d'une forme graphique pour la LSF
Et les autres sourds, à votre avis, qu'est-ce qu'ils en penseraient ?
- Les raisons pour lesquelles vous pensez qu'il serait ou ne serait pas important, intéressant de disposer de formes graphiques pour la LSF
- Vous en connaissez, des systèmes de notation de la LSF ?
- Qu'est-ce que vous imagineriez, comme forme d'écriture ?

5. Est-ce que vous aimeriez continuer à travailler avec nous sur ces questions ?

4. Guide d'entretien du Projet ANR *Creagest* (2007-2012)

Phase 1 : collecte des néologismes dans une thématique préétablie — 45 ou 50 mns

1. J'aimerais que vous me parliez un peu d'un sujet que vous connaissez bien, je crois (3-4 mns) :
... (dire le sujet)
(par exemple : les nouvelles technologies de l'information et de la communication)...
 - C'est un domaine auquel vous vous intéressez depuis longtemps ?
 - Pourquoi ? ...Et plus précisément ?
2. Est-ce que c'est un domaine important, pour les sourds ? (5 mns)
 - Il y a beaucoup de sourds qui sont concernés, intéressés ?
 - Ça correspond à des besoins ? à des pratiques ? Quelles pratiques par exemple ? Quelles sont les techniques les plus utilisées par les sourds ? Ils s'en servent beaucoup dans la vie quotidienne ? Et vous, personnellement ?
 - Il existe des formations là-dessus ?

□ *Objectifs des questions 1 et 2 : essayer de faire émerger les néologismes spontanément en contexte discursif. S'ils apparaissent, les repérer mais ne pas relancer dessus (sauf si non compréhension de l'enquêteur)*
3. Est-ce que l'émergence de ce nouveau domaine dans la vie des sourds a posé des problèmes particuliers en LSF ? (3 mns)
 - Relance : ... pour communiquer à ce sujet par exemple ?
 - Est-ce que ça a provoqué l'apparition de nouveaux signes ?
4. Vous pouvez me donner des exemples de ces nouveaux signes en LSF dans ce domaine ? (*au moins 10 mns*)
 - En faire donner le plus possible
5. Ils sont apparus quand ces nouveaux signes, vous vous rappelez ? (*au moins 10 mns*)
 - Chez qui ? quand ? où ?
 - Ils sont très utilisés ? Par qui ?
 - Pour un nouveau concept, est-ce qu'il y a plusieurs signes concurrents ?
 - Vous pensez qu'il reste encore des besoins, des manques, dans ce domaine ?
6. De manière plus générale, vous trouvez qu'il y a beaucoup de nouveaux signes en LSF ? (10 mns si possible)
 - Dans quel domaine particulier ?
 - Vous pouvez me donner les exemples qui vous viennent à l'esprit ? (faire préciser leur sens et faire mettre en contexte)

Phase 2 : échange métalinguistique sur les néologismes collectés et sur la néologie en LSF —40

ou 45 mns

7. Je voudrais que nous revenions sur tous ces exemples de nouveaux signes que vous m'avez indiqués (d'abord dans le domaine choisi puis pour les néologismes de la question 6)
- Est-ce qu'il y en a certains qui vous semblent mieux réussis que d'autres ? Mieux adaptés ? En quoi ? Pourquoi ? (*faire donner des exemples précis de signes. Si la personne n'en trouve pas, l'enquêteur doit re-produire ceux qu'elle avait donnés et faire dire lesquels sont les mieux adaptés*). Creuser les réponses.
 - Et les autres, qu'est-ce qu'ils ont de moins bien ?
 - Vous pouvez me donner une définition précise de tous ces signes ?
 - Lesquels vont rester, selon vous ? Pourquoi ? (*bien relancer sur les différentes raisons : raisons de construction, besoins de la communauté, autres...*)
 - Vous avez des exemples d'autres signes récents (ou plus anciens) en LSF *que vous n'aimez pas, qui ne vous semblent pas adaptés* ? Lesquels ? Pourquoi ? Et d'autres que vous trouvez vraiment bien ? Pourquoi ?
 - Vous avez des exemples de signes récents qui ont finalement disparu ? Lesquels ? *Pourquoi ils n'ont pas résisté, selon vous* ?
8. Qu'est-ce qui est vraiment important dans ces signes pour qu'ils s'intègrent à la LSF ?
- *Laisser parler spontanément la personne*
 - *Si elle a du mal, reformuler la question : quelles sont les conditions à votre avis pour qu'un nouveau signe reste dans la LSF ? Ou encore : qu'est-ce qui peut faire qu'un signe ne soit pas un « bon » signe ? Qu'est-ce qu'il faut éviter ?*

NB :

- 1/ si la réponse est l'iconicité, relancer pour permettre à la personne de préciser :
- Qu'est-ce que ça veut dire « iconique » ? En quoi / de quoi ils sont iconiques ? Bien creuser
 - *Donner des exemples de signes standards peu iconiques comme [PROFESSEUR], [BIEN SUR], [IMPOSSIBLE], [QUEL AGE] : est-ce que ce sont de « bons » signes ? (l'objectif est seulement de comprendre ce que veut dire « iconique » pour eux, et sur quels aspects du signe ça porte)*
- 2/ Si la personne ne parle pas spontanément d'iconicité, ne pas en parler